TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 380 — MARDI 1er SEPTEMBRE 1981

EN POLOGNE

Premier accord sur l'accès de Solidarité à la télévision

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, [illegible] esc. ; Sénégal, 265 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'assassinat du chef de l'État et du premier ministre iraniens

Un naufrage

Frappant à la tête de l'Etat et parvenant à tuer en même temps le président de la République et le chef du gouvernement, l'opposition armée iranienne a asséné au régime un coup encore plus meurtrier que celui qui a été dirigé il y a deux mois contre le siège du parti républicain islamique et qui a coûté la vie, entre autres, au tout-puissant ayatollah Behechti. Des milliers d'arrestations et une frénésie d'exécutions capitales — plus de six cents — n'ont pas suffi à réduire à l'impuissance ceux qui veulent abattre le pouvoir de Téhéran. Il semble même que la férocité de la répression ait accru l'audace et la résolution de ses adversaires.

La disparition de M. Radjaï, élu à la tête de l'Etat au début de juillet dernier, et du premier ministre M. Bahonar démontre avec éclat que le régime ne peut même plus assurer la sécurité de ses principaux dirigeants. Il y va donc désormais, au sens propre du terme, de sa survie. On imagine mal qu'après le terrible coup porté au parti dominant l'assassinat des deux plus hautes personnalités politiques du pays ait été possible sans des complicités au sein du groupe dirigeant. Il est significatif que l'enquête sur l'attentat du 29 juin n'ait donné aucun résultat.

Certes, le régime iranien est la juxtaposition de centres de pouvoir multiples, et rivaux. Cette anarchie peut gêner, comme l'assurent les radicaux de l'équipe au pouvoir, le bon fonctionnement des services de sécurité. Toutefois, c'est la substitution d'exécutions arbitraires à la recherche des coupables qui a entraîné l'incroyable escalade de la violence interne. Frappant sans distinction tous les opposants réels ou supposés, le pouvoir n'a laissé à ses adversaires que la voie d'un terrorisme de desperados.

Paradoxalement, ce qui vient de se passer à Téhéran sert les vues des extrémistes. La chute de l'imam Khomeiny, objectif commun d'une opposition disparate, sera-t-elle précipitée par cette surenchère dans l'extermination ? L'ancien président de la République, M. Bani Sadr, n'a pas hésité récemment à justifier l'assassinat politique, se disant persuadé que les dirigeants du pays « céderont dès qu'ils auront compris qu'ils ne peuvent plus sauver leurs têtes ». On est plutôt tenté de croire que l'imam Khomeiny, dont la popularité demeure, présidera, aussi longtemps qu'il sera en vie, à une exaspération de la répression et du terrorisme.

Dans son appel politique du 10 juin 1980, l'imam dénonçait les « luttes intestines » qui menaçaient de faire « sombrer le régime dans le néant ». L'évolution de la situation lui a tragiquement donné raison, étant entendu que son rôle dans ce naufrage et ses responsabilités ne peuvent être oubliés. Ses appels pathétiques accompagnés d'encouragements aux éléments les plus fanatiques, ses approbations aux mères dénonçant leurs enfants au bourreau, ont fait de lui l'âme de la répression alors que, par sa stature, il aurait été le seul à pouvoir éviter le pire.

• Radio-Téhéran demande au peuple de « montrer sa résistance et sa patience »

• M. Bani Sadr estime que la mort de MM. Radjaï et Bahonar est le résultat de leur politique « suicidaire »

Trente-six jours après l'élection de M. Radjaï à la présidence de la République et vingt-cinq jours après la nomination de M. Bahonar à la tête du gouvernement, la disparition de ces deux personnalités, victimes, dimanche après-midi 30 août, d'un attentat contre le siège du conseil des ministres, a décapité le régime iranien.

Après avoir dissimulé pendant plus de dix heures à l'opinion la mort des deux dirigeants, les autorités ont tenu, ce lundi, à présenter l'image de la détermination. Dans un communiqué lu à la radio, le conseil provisoire de la présidence, réuni dans la nuit, « demande au peuple de montrer sa résistance et sa patience pour décourager l'ennemi qui lutte de toutes ses forces contre la révolution ». Par la suite, le gouvernement iranien a accusé implicitement l'ancien premier ministre Chapour Bakhtiar et l'ancien président Bani Sadr d'avoir trempé dans l'attentat « pour saper les fondements de la république islamique ».

Ce lundi matin, plusieurs centaines de milliers de personnes ont assisté aux obsèques nationales des deux dirigeants. Un deuil de cinq jours a été décrété. L'imam Khomeiny n'a fait aucune déclaration, mais, selon la radio de Téhéran, il a approuvé toutes les décisions qui ont été prises par les autorités.

A Auvers-sur-Oise, l'ancien président Bani Sadr a estimé que MM. Ali Radjaï et Djavad Bahonar avaient « *eux-mêmes préparé leur mort et se sont, en fait, suicidés* ». M. Massoud Radjavi, le dirigeant des Moudjahidin du peuple, a pour sa part déclaré, sans être absolument formel, qu'il ne pensait pas que son mouvement fût responsable de l'attentat.

Des terroristes bien renseignés

C'est dans le bureau même où se trouvaient M. Bahonar et M. Radjaï que s'est produite l'explosion d'un engin qui a très gravement endommagé les locaux des services du premier ministre iranien à Téhéran. Aussitôt, le feu s'est propagé dans les étages inférieurs puis supérieurs du bâtiment moderne, long d'environ 150 mètres et comptant six niveaux. Pendant une heure, pompiers et membres des comités révolutionnaires ont lutté contre l'incendie avant de parvenir à le circonscrire peu après 16 heures locales. Une trentaine de secouristes, équipés de masques à gaz et pour certains vêtus de blouses d'amiante, ont alors pénétré dans les bureaux par les fenêtres du premier étage, pour évacuer les blessés et les victimes, parmi lesquelles, on devait l'apprendre par la suite, figuraient les deux dirigeants iraniens et deux employés du ministère.

Tandis que des membres du service d'ordre évacuaient des piles de dossiers, deux hélicoptères de l'armée survolaient le toit de l'immeuble. Après la fin de l'incendie, une quarantaine de soldats du génie en armes sont arrivés sur place pour déblayer l'intérieur de l'immeuble.

Une fois de plus, se pose la question d'éventuelles complicités au sein même de l'administration iranienne. Les terroristes étaient très bien renseignés. En effet deux réunions du gouvernement se tenaient dimanche après-midi dans les locaux du premier ministre : une séance du conseil supérieur de défense, dirigée par le président Ali Radjaï et se tenant en présence du chef du gouvernement, et une réunion du conseil économique, rassemblant plusieurs ministres, dont celui des affaires exécutives, M. Behzad Nabavi.

L'attentat a été mené à bien en dépit de strictes mesures de sécurité. Depuis l'explosion d'une voiture piégée, fin juillet, à 200 mètres des bureaux du premier ministre, tout le quartier, où sont regroupés, outre ces bureaux, la présidence et le Parlement était sévèrement gardé par des dizaines de gardiens de la révolution, de membres des comités révolutionnaires et même, certains jours, par des soldats, qui interdisaient toute circulation dans les rues.

(Lire la suite page 3.)

L'ouverture, à Paris, de la Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés

« Il faut que la politique d'aide au tiers-monde ait des retombées pour la France »

nous déclare M. JEAN-PIERRE COT
ministre de la coopération et du développement

(Lire page 8.)

L'enjeu véritable des nationalisations

par JEAN LE GARREC
secrétaire d'Etat (*)

Nationaliser ne doit pas créer un traumatisme. Chaque fois qu'un programme de nationalisations a été mis en chantier, en 1936 comme en 1945, la droite des possédants et des intérêts a cherché à susciter un mouvement d'affolement dans l'opinion, avec l'espoir d'entretenir une confusion qui lui soit profitable entre les intérêts de quelques-uns et l'intérêt collectif.

D'autres s'effarouchent de bonne foi de telles réformes de structure, comme ceux qui déploraient la création d'E.D.F. avant d'en constater les avantages incontestables pour notre réseau électrique.

Avec le recul du temps, ces arguments apparaissent bien dérisoires. Aujourd'hui, la gravité de la situation économique et le poids de nos responsabilités les rend tout à fait anachroniques.

Imaginons qu'il y a quinze ans un gouvernement se fût avisé de nationaliser la sidérurgie, nous aurions entendu les mêmes mises en garde recouvrant les mêmes égoïsmes.

Cette nécessité est désormais admise tant il est vrai que l'Etat a dû se substituer aux intérêts privés défaillants et doit exercer un contrôle vigilant des fonds publics engagés.

Mais nous n'avons pas l'intention de nous laisser enfermer dans un débat superficiel *et* dogmatique où les véritables enjeux ne seraient pas présentés, dans toute leur ampleur, aux chefs d'entreprise, aux salariés, ainsi qu'à l'ensemble de l'opinion.

Il ne s'agit pas d'étendre la puissance de l'Etat par simple volonté de pouvoir *ou* pour sacrifier à un rituel magique, mais d'assurer la maîtrise d'une stratégie industrielle et l'orientation de l'économie. Le premier ministre a lui-même écarté toute conception dogmatique des nationalisations au cours de sa déclaration de politique générale du 8 juillet 1981.

Une nouvelle dynamique industrielle résultera des nationalisations conduites avec prudence et détermination. Elle aura des effets positifs sur les petites et moyennes entreprises, qui profiteront de la force d'entraînement d'un secteur nationalisé ainsi élargi. Jamais la France des années 50 n'aurait connu un tel redressement économique sans les nationalisations de 1945 et le plan Monnet. Ce sont des objectifs qu'un président de la République socialiste et un gouvernement de gauche poursuivent en retrouvant la responsabilité politique.

Voilà pourquoi il importe que la discussion qui s'engagera au Parlement et dans tout le pays ne se limite pas aux seuls aspects juridiques et financiers du dossier.

A ce sujet, est-il besoin de rappeler que le gouvernement établit les projets de loi dans le strict respect du droit national et international, et qu'il procédera à une indemnisation juste et juridiquement incontestable ?

Ces principes fondamentaux étant précisés, trois questions se posent :

1) Quels types de banque et quel système de crédit serviront le projet industriel que nous voulons ?

(Lire la suite page 17.)

(*) Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'extension du secteur public.

Au Brésil

L'ÉPISCOPAT REJETTE UN « PRÉTENDU APOLITISME »

(Lire page 32.)

LE MONDE diplomatique

Numéro de septembre

Au sommaire :

SOCIAL-DÉMOCRATIES EUROPÉENNES : la voie étroite du renouveau

ETATS-UNIS : réarmement et stratégie de défense globale

AU JOUR LE JOUR

SIGLE

Sigle des temps : les représentants de l'ONU vont évoquer à Paris le sort des P.M.A., les « pays les moins avancés ». Il y a longtemps qu'on avait banni les termes « sous-développés » jugés infamants. On renonce aujourd'hui à l'expression « en voie de développement », formule qui s'est révélée, à l'usage, exagérément optimiste.

Cette nouvelle trouvaille dans le domaine de la litote a suscité dans le tiers-monde, on s'en doute, un réel enthousiasme. On ne doit plus dire désormais d'un habitant de ces pays qu'il crève de faim mais qu'il est moins bien nourri. Ça change tout.

BRUNO FRAPPAT.

La rencontre à Beyrouth entre M. Cheysson et M. Arafat

Israël dénonce un « encouragement au terrorisme »

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, est arrivé, dimanche 30 août au soir, en Syrie, où il devait rencontrer, ce lundi, à Lattaquié, le président Assad avant de rentrer, dans la soirée, à Paris. A Beyrouth, la veille, il avait pu s'entretenir avec M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., le problème posé par le lieu de l'entretien ayant été réglé en dernière minute. M. Arafat, usant d'un langage modéré, a notamment estimé que les rapports d'amitié entre socialistes français et Israël pouvaient contribuer à l'instauration d'une « paix juste ».

Israël a condamné cette rencontre, où le ministère des affaires étrangères voit un « encouragement à la violence extrémiste ».

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — M. Claude Cheysson, entouré de ses collaborateurs et de plusieurs membres du gouvernement libanais, déjeunait à la table du président de la République, M. Sarkis, quand le coup de théâtre s'est produit. Il ne restait plus qu'un peu plus de deux heures avant le départ pour Damas du ministre français des relations extérieures. [illegible] n'espérait plus rencontrer M. Yasser Arafat quand celui-ci appela personnellement le président du conseil libanais, M. Wafik El Wazzan, pour l'informer qu'il acceptait de se rendre à sa résidence pour s'entretenir avec M. Cheysson. Le président de l'O.L.P. renonçait *in extremis* à son exigence de recevoir le chef de la diplomatie française au siège de son organisation.

M. Cheysson a eu gain de cause après de longues et laborieuses tractations au cours desquelles il a fait valoir qu'il était l'hôte du gouvernement de Beyrouth au même titre que M. Arafat et qu'il ne rencontrerait donc celui-ci qu'à l'ambassade de France ou dans des locaux relevant de l'autorité de l'Etat libanais.

Il entendait ainsi faire prévaloir deux principes : la souveraineté libanaise devrait être respectée et au besoin consolidée ; l'O.L.P. ne peut être assimilée, du moins aux yeux de la France et de ses partenaires européens, à un gouvernement représentatif dûment reconnu.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

POINT

Difficile équilibre

La rencontre entre M. Claude Cheysson et M. Yasser Arafat va-t-elle changer les dispositions d'esprit des responsables de la communauté juive en France à l'égard de M. Mitterrand et de son gouvernement ? On peut le craindre en voyant la première réaction du CRIF à l'initiative du ministre des relations extérieures. Le CRIF ne manque pas de souligner la coïncidence entre cette rencontre et l'attentat de Vienne, qui fait comme un sinistre écho à celui de la rue Copernic, et dont il attribue la responsabilité — au moins morale — à l'O.L.P. Cet attentat, estime-t-on au CRIF, aurait dû suffire à annuler une entrevue que l'hebdomadaire Tribune juive avait qualifiée à l'avance de « néfaste ».

Le CRIF veut se garder de dramatiser à l'excès cette péripétie diplomatique, mais il n'est pas douteux qu'il va [illegible] prêt à hausser le ton s'il estime que le gouvernement va trop loin dans son rapprochement avec les Palestiniens.

Plusieurs organisations juives françaises n'avaient pas caché leur sympathie à l'égard de la candidature de M. Mitterrand. Et l'accueil dithyrambique réservé par M. Begin au nouveau président de la République n'avait pu qu'accroître la satisfaction des associations les plus proches des thèses sionistes. Soutien paradoxal pour un homme représentant une gauche en majorité favorable à la cause palestinienne.

La faveur dont jouit M. Mitterrand dans les deux camps est certainement un atout diplomatique important. Mais elle suppose bien du doigté et ne manquera pas de susciter bien des désillusions.

ITINÉRAIRES

Les spectres de Mysore

(Lire page 7 le premier de deux articles de GILBERT COMTE)

UNE RÉTROSPECTIVE RODIN A WASHINGTON

La fureur et la danse

Rodin a souffert, plus que Monet, de sa popularité au début du siècle. Quelques pièces très célèbres (*le Baiser, le Penseur*) ont masqué la variété de son œuvre. Jusqu'en 1955, le Musée d'art moderne de New-York ne possédait aucune sculpture de Rodin. Les bronzes du Métropolitan étaient tenus dans les réserves, et des marbres médiocres servaient à décorer les galeries de peinture. Les terres cuites et les plâtres donnés par l'artiste n'avaient plus été montrés depuis 1913. Le musée Rodin de Philadelphie était oublié. La collection Spreckels de San-Francisco était invisible, comme le merveilleux bronze d'*Iris* du Musée des beaux-arts de Boston.

Ce n'est qu'en 1953 que le Musée d'art moderne de New-York introduisait une grande exposition consacrée à la sculpture du vingtième siècle par des œuvres de Rodin. Le critique Leo Steinberg retrouvait des intuitions exprimées par Rilke cinquante ans plus tôt. « *Rodin,* écrivait-il, *nous est contemporain parce qu'il ne suggère pas la vérité anatomique d'un corps individuel mais représente la transformation des formes dans le mouvement de la matière et fixe dans l'œuvre leur configuration fugitive.* »

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

(Lire la suite page 12.)

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

LES CENT JOURS

M. Mitterrand vient de fêter ses cent jours au pouvoir. Claude Mauriac le juge non gaulliste mais gaullien. Maurice Ligot parle d'une révolution, légale certes, mais dont les Français, d'après lui, n'auraient nul besoin. Quant à Grégoire Direz, il appelle les socialistes à préférer l'intérêt national et les faits aux dogmes et à l'esprit partisan.

Richelieu socialiste

par GRÉGOIRE DIREZ (*)

« *CE sera le premier mérite des nationalisations que de déloger de leurs forteresses les féodalités installées à tous les carrefours de la puissance économique. Richelieu, aujourd'hui, se ferait socialiste.* » Affirmée dès l'automne 1972 par François Mitterrand dans *la Rose au poing*, la primauté du politique apparait *effectivement* comme la caractéristique essentielle du nouveau septennat où, jusqu'à présent, la volonté d'asseoir le pouvoir politique l'emporte sur le *souci de dominer* la crise économique.

Telle est, d'ailleurs, la logique de l'alternance après une longue attente dans l'opposition : les frustrations politiques y sont plus *ressenties* et mobilisent davantage que les réalités économiques. L'improvisation qui entoure la préparation des grandes réformes — *nationalisations* et *décentralisation* — n'allait pas de sol cependant après tant d'années de réflexion. L'ambiguïté du programme de François Mitterrand devait *favoriser le succès* socialiste : on découvre aujourd'hui *qu'elle n'obéissait pas simplement* à un souci tactique, mais traduisait l'absence de vues précises et résolues.

Certes, de nombreuses décisions ou orientations ont, dès maintenant, été prises ou clairement fixées, concernant la Cour de sûreté de l'Etat, la peine de *mort*, l'indépendance des juges, celle de la presse, l'expression audiovisuelle, le livre, l'impôt sur la fortune et l'équité fiscale. Elles *méritent* d'être *approuvées* sans réserves. Tout ce qui concourt en effet au redressement des mœurs publiques et au renforcement des « *contre-pouvoirs* », *loin* d'altérer la nature du régime, en consolide au contraire les fondements, « *tant il est vrai que les pouvoirs publics ne valent, en fait et en droit, que s'ils s'accordent avec l'intérêt supérieur du pays, s'ils reposent sur l'adhésion confiante des citoyens (1)* ». Puisse la nouvelle opposition se *pénétrer* de cette maxime.

Symboles

Ces premiers choix fondamentaux sont essentiellement politiques *cependant. Il est regrettable* que le dossier des nationalisations et le projet de décentralisation s'inscrivent dans la même logique, qu'ils n'aient pas été préparés et *discutés au fond*, alors *même qu'ils* n'appellent aucune condamnation de principe. Les socialistes ne sont sensibles qu'à leur dimension symbolique, celle d'un double affranchissement, *censé libérer les collectivités locales de* la *tutelle* de l'Etat, et l'Etat du poids des grands groupes. On ne gouverne pas la France avec des symboles, *cependant*. L'appropriation du capital *ne saurait tenir lieu de* politique industrielle, pas plus que la suppression des préfets n'éclaire sur le champ et la répartition des compétences décentralisées.

Personne ne sait encore, au sein de la nouvelle *majorité*, si et comment le gouvernement entend peser sur la gestion des entreprises *nationalisées*. Sous un masque libéral, André Giraud dissimulait une politique ultra-colbertiste. La pratique nouvelle respectera-t-elle la logique du *marché (celle « des nationalisations de type Renault »)*, en dépit d'un discours dirigiste ? L'autorisation donnée à Elf-Aquitaine de prendre le contrôle de Texas-Gulf (pour un coût voisin de 25 milliards !), six mois après le refus opposé à une opération similaire (Ker McGee), va dans ce sens ; elle aura sans doute surpris les auteurs du projet socialiste *pour lesquels « un investissement direct important (outre-Atlantique) transforme tout aussitôt l'investisseur extérieur en un groupe semi-américain »*, bientôt « *solidaire de la politique américaine* » (pp. 91-92), et qui entendaient mobiliser en priorité les capacités d'investissement des entreprises nationales en faveur de l'emploi des Français. Les *nationalisations risquent fort*, en *définitive*, de n'être au mieux qu'un symbole coûteux, sacrifiant le dynamisme industriel à l'« expérimentation sociale », et *partiellement inutile* : le simple contrôle des aides accordées par l'Etat aux grands groupes constituerait en soi une petite révolution, conférant au gouvernement un pouvoir d'orientation amplement *suffisant*.

Second symbole, la suppression des préfets ne répond à aucun impératif incontestable. Une large décentralisation est possible sans que, pour autant, l'exécutif départemental ou régional cesse de dépendre du pouvoir central. Dans une société complexe et cloisonnée, les *risques* d'incohérence et d'affrontement sont multipliés. Au cœur du système politique, mais garant de l'intérêt général, le préfet est en charge de synthèse et d'explication, il peut *réaliser les compromis nécessaires*. Et d'ailleurs, le ministre de l'intérieur du gouvernement Mendès France devait probablement être convaincu de l'utilité des préfets, qui n'a nullement songé à appliquer l'article 87 de la Constitution du 27 octobre 1946 (celle de la IVe République), suivant lequel le président du conseil général devait être l'exécutif du *département*. Le *maire* de Marseille et le président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais ont peut-être souffert de la tutelle préfectorale : il leur suffisait de *changer* la pratique, *sans* démolir l'institution et installer le vide à sa place. Personne ne sait encore quelles compétences et quelles ressources seront transférées aux communes, aux départements et aux régions, ni *comment* seront tranchés les conflits entre les unes et les autres. La nouvelle majorité dispose de cinq ans ; *la* « grande œuvre du septennat » pouvait donc ne pas être bâclée en quelques semaines. Le général de Gaulle n'a mis que trois mois, certes, en 1958, pour *rédiger une nouvelle Constitution*, mais le détail en avait été longuement mûri pendant plus de douze ans.

Curieusement, *en outre*, le Parlement n'a *pas été saisi* de la réforme, très critiquable, du mode de scrutin, dont François Mitterrand s'était déclaré partisan, le 5 mai dernier, à l'occasion du *débat l'opposant à* Valéry Giscard d'Estaing, ajoutant même qu'à cet égard « *le plus tôt serait le mieux* ». Le président n'est lié que s'il entend l'être, et *il* découvre les vertus de la Ve République. On peut douter aujourd'hui que les députés socialistes acceptent de voir par avance leur nombre amputé d'un tiers au *minimum* lors du prochain renouvellement de l'Assemblée, toute majorité de gauche dépendant alors inévitablement du soutien communiste.

Pierre Mauroy a beau se considérer comme un « *chef de guerre dans la lutte contre le chômage* », *comme naguère Raymond* Barre fut proclamé « Joffre de l'économie » dans la lutte contre l'inflation, le nouveau généralissime, tel *Gamelin*, place toute *sa* confiance dans des stratégies périmées. « Drôle de guerre », en vérité...

Ainsi le gouvernement a-t-il reconduit, *presque à l'identique*, les dispositions du pacte pour l'emploi des jeunes, vivement critiquées cependant par l'opposition, depuis 1977, pour « *fournir* de la *main-d'œuvre gratuite* au patronat ». Les créations d'emplois publics (cent mille décidées avant la fin de l'année) n'ont été précédées d'aucun examen critique de *la situation des effectifs*. Voilà au moins un thème de réflexion qui aurait pu être utilement confié à la « commission du bilan » présidée par François *Bloch-Lainé, afin d'éviter de* nombreux gaspillages. Ainsi, du recrutement de mille douaniers supplémentaires dont l'opportunité ne paraissait pas s'imposer à *l'évidence. Le collectif budgétaire* voté en juillet révèle que le gouvernement n'a pas de politique pour l'emploi. Et le déficit prévu en 1982, plus de 100 milliards de *francs, ne doit pas faire illusion* : il alimentera l'inflation, sans peser vraiment sur le chômage.

François Mitterrand dispose de tous les pouvoirs dans l'Etat, excepté celui de contraindre les chefs d'entreprise à embaucher. Ils n'y sont guère encouragés : *la volonté de « faire rendre gorge »* à certains patrons déposant leur bilan, aussi justifiée soit-elle en l'espèce, n'est pas de nature à restaurer la confiance. Le niveau *élevé* des taux d'intérêt *risque fort* en *outre de compromettre* durablement la relance de l'activité, sauf à ce que l'Etat intervienne massivement pour alléger les charges sociales *supportées par les entreprises*, et réduire le coût de leur endettement. La démarche d'Ottawa, à cet égard, était vouée à l'échec ; elle n'exonère pas le gouvernement *de sa responsabilité*. Les socialistes *expliquent* aux Français, depuis plus de vingt ans, que les Etats-Unis n'agissent qu'en fonction de leurs intérêts : pouvaient-ils feindre de croire que Ronald Reagan *tiendrait compte* des suggestions européennes ?

Dans les circonstances présentes, le *nombre* des chômeurs atteindra deux millions cet automne, et continuera de croître en 1982. Il n'est pas sûr que le niveau de deux millions et demi — celui auquel devait conduire l'ancienne *politique... — puisse* être évité, chiffre symbolique qui marquerait à la fois l'impuissance et l'échec du nouveau gouvernement. Situation d'autant plus *préoccupante que tout contribue* aujourd'hui à accélérer le rythme de l'inflation : outre le déficit budgétaire, son financement monétaire et le niveau des taux *d'intérêt*, le *cours du dollar*, les hausses de salaires, la croissance du chômage, et... les anticipations inflationnistes. Il paraît difficile d'imaginer que de 16 % à 17 % en 1981, il puisse *descendre* en dessous de 15 % en 1982 ; il pourrait bien atteindre 20 % au contraire.

Loin de spéculer sur les malheurs du pays, souhaitons simplement pour la France que *les socialistes soient* assez humbles devant les faits, assez souples face aux réalités, assez responsables devant l'intérêt national, pour *abandonner leurs rêves*, même les plus roses, rejeter leurs dogmes et se dépouiller de tout esprit partisan : en réduisant les huguenots, Richelieu ne se souciait guère de priver la France de leur dynamisme...

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, candidat U.N.M.-R.P.R. aux dernières élections législatives dans la troisième circonscription de la Nièvre.

(1) Général de Gaulle, discours de Bayeux, le 16 juin 1946.

Une révolution légale

par MAURICE LIGOT (*)

QUE disait-on, il y a peu de temps ? Que les Français étaient accablés de lois nouvelles *trop nombreuses et souvent* contradictoires.

Que voit-on aujourd'hui ? Un Parlement écrasé sous la manne des nouveaux projets de loi, à voter dans la hâte, sans préparation ni concertation, pour assurer *le changement*.

C'est vrai qu'*il y a des changements* — d'abord dans les hommes. Même si on ne veut pas retenir le grief d'épuration — à la radio et à la télévision, dans les préfectures, dans les rectorats, il faut *bien constater* ces changements de responsables qui sont dans la logique d'une politisation généralisée.

Du changement, ne retenons que l'essentiel : le nouveau gouvernement et sa majorité traitent *beaucoup de problèmes*, *mais* ne traitent pas les vrais problèmes.

Prenons quelques exemples.

S'agissant de la *décentralisation* et des libertés locales, ce qui est essentiel, ce sont les compétences (les domaines d'action) et les moyens financiers. Et, *pourtant*, *la solution* de ces problèmes (celui de la taxe professionnelle, par exemple) est renvoyée à plus tard, à un et deux ans. Qu'en pensent les élus ? On ne leur demande pas *leur* avis.

La politique économique suivie *par le gouvernement* (et même, y en a-t-il une ?) ne favorise en rien la compétitivité des entreprises et la création d'emplois. Qu'on en juge : les *nationalisations* ne règlent aucun problème économique et elles vont coûter très cher à la nation, à l'économie et aux contribuables. La politique du taux d'intérêt *élevé est un désastre* pour les investissements et la consommation ; quant à l'alourdissement de la fiscalité, il va tarir le peu d'épargne qui se crée encore.

Personne n'ignore aujourd'hui la *dépendance énergétique* de la France, dangereuse pour ses finances et pour son indépendance politique. Et, pourtant, le gouvernement décide l'arrêt d'une bonne partie des programmes *de développement d'électricité* d'origine nucléaire. Pour le remplacer par quoi ? Forcément par le pétrole et sans doute par le gaz naturel russe. Quelle dépendance politique et économique *accrue !* Quel coût pour la nation et pour tous ceux qui travaillent dans ce secteur ! Et quel avenir, pour la France, après le retard *accumulé ?* Comment *pourra-t-elle payer son énergie ?*

On pourrait peut-être *pardonner* toutes ces erreurs si les Français allaient vivre mieux. Mais n'est-ce pas là encore une illusion, quand on sait que l'inflation et la *hausse* des prix *s'amplifient*, que les *taux d'intérêt* écrasent les acheteurs et les constructeurs de maisons et d'appartements, que le taux de chômage grossit ? Il y a matière à *mécontentement, mais les syndicats*, hier *si* sourcilleux et revendicatifs, sont silencieux, comme couchés aux pieds du pouvoir.

Le devoir d'un gouvernement est de faire vivre les Français *matériellement* et *moralement*. Que fait-il aujourd'hui ? Il applique une idéologie, les idées sont plus fortes que l'intérêt national.

Jusqu'où ira cette aliénation ? Jusqu'à quand *les* Français la supporteront-ils de leurs gouvernants ?

La question *se* pose, mais la réponse est d'une autre nature.

Parlant des institutions de la Ve République telles que les appliquait le *général* de Gaulle, M. Mitterrand les qualifiait de « *coup d'Etat permanent* ». On pourrait retourner la formule en disant que, avec ces *mêmes institutions*, M. Mitterrand fait une révolution légale.

Mais c'est une révolution.

Est-ce d'une *révolution* que la France, et les Français ont besoin ?

(*) *Député* (U.D.F.) du *Maine-et-Loire*, ancien ministre, maire de Cholet.

Pas gaulliste, mais gaullien

par CLAUDE MAURIAC

L'IRRATIONNEL de nos choix politiques est le *garant* de leur nécessité. Si nous pouvons leur trouver des *justifications*, *ils sont, pour l'essentiel*, liés à *notre* être même. En politique, un instinct nous guide, une orientation nous aimante, qui nous entraînent, avec des *millions d'autres, d'un côté*, tandis qu'un *nombre* de citoyens, à peu près équivalent et stable, vont dans l'autre direction. Le côté de Jaurès, le côté de Barrès. C'est ce *que l'on appelle la gauche* et la droite. Avec, dans l'entre-deux, une masse incertaine qui fait la différence.

Mais nous répondons à d'autres appels encore dont *il* est *plus difficile d'analyser les origines* et les directions. Tel le gaullisme, pour beaucoup de Français. Si la majorité des gaullistes appartiennent, depuis plus de *trente* ans, à la droite, *il s'en trouve un nombre* suffisamment appréciable, à gauche, aujourd'hui encore, aujourd'hui toujours, pour que l'on ne se contente pas de classifications *aussi peu nuancées*.

Lorsque de Gaulle se proposait de fonder le R.P.F. et qu'il me l'annonça, un jour de février 1947, dans *le jardin encore mal dessiné de Colombey où nous tournions sur* le gazon glacé, je compris immédiatement que le Rassemblement qu'il me disait souhaiter au-dessus *des partis en deviendrait un*, par la force des choses et la faiblesse des hommes. Et que, du fait du trop prévisible refus et de l'hostilité de *la gauche, il serait en fait situé à droite*.

Le général espérait-il vraiment rassembler les Français dans le même effort de rénovation *institutionnel et national sans pour autant intervenir* dans leur ancrage *de* droite ou de gauche, je le crois, aujourd'hui encore. Il n'est pas de grande action politique, je ne dirai *pas sans illusion mais sans* une *absurde* et tenace confiance en l'impossible même.

Personnellement, dans la mesure, relative (mais nous en somme tous là), où *j'ai des idées politiques*, ce *que l'on* appelle des idées, et qui dépasse les pulsions du corps et les émotions du cœur, j'étais resté de gauche dans mon gaullisme même des années 50. Non sans en *payer le prix, qui fut cruel, parfois* : tel jeune acteur prestigieux, tel jeune poète, me refusèrent alors la main parce que j'étais gaulliste. Le *stalinisme était mieux* porté à l'époque. *De gauche*, je l'étais, *charnellement*, et, pour de Gaulle, corps *et* âme. Je *m'en* arrangeais comme je pouvais.

Je n'eus donc pas, de *moi-même à moi-même*, à *justifier*, *lors de* la dernière campagne présidentielle (comme, déjà, de la précédente), le choix que j'avais fait, sur lequel on m'interrogea et que l'on ne crut pas *inutile* de rendre public, ce *qui m'étonna*.

Une pensée familière

On me proposa, à la veille même *du premier tour*, un appel, *Gaullisme et socialisme, que je signai d'autant* plus volontiers que s'y trouvait expliqué un engagement pour François Mitterrand qu'il ne me déplaisait pas de voir ainsi clarifié. *Le Monde*, dans son édition datée *14-15 juin, publia l'essentiel* de ce texte. L'indépendance et la grandeur nationales, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la justice *sociale, c'était de Gaulle, mais c'était aussi Mitterrand. Mitterrand plus que* de Gaulle quant à ce dernier point, ce qui n'était pas pour nous déplaire.

L'un des signataires de cet appel, Jacques Debû-Bridel (que je savais, *sous l'occupation*, chargé dans *la* Résistance de grandes responsabilités et que je voyais, avec étonnement et admiration, si paisible dans ses familières besognes quotidiennes), *a été*, depuis, plus *précis encore. Sous le titre De Gaulle a gagné*, il salue, dans le courrier de l'U.D.T., le succès de François Mitterrand. Les institutions confirmées, *l'indépendance nationale défendue, la justice sociale, tout* cela constitue « *une incontestable victoire pour le fondateur de la Ve République* ».

Gaston Palewski (que je revois, *aux heures exaltantes de la Libération*, entrer *dans* le bureau ombreux où de Gaulle l'appelait parfois tan-*dis qu'il signait les lettres que je* lui présentais) *ne* considère *pas* quant à lui, c'est le moins que l'on puisse dire, le triomphe de Mitterrand comme celui de de Gaulle. *Le commentant* dans la *Revue des Deux Mondes*, il écrit ceci qui est d'un partisan, non point mal informé mais *déformé* par ses préjugés (politesse qu'il pourra me retourner, *il est vrai*) : « *Or il est des points sur lesquels la doctrine socialiste est en contradiction avec l'intérêt national.* » Et, plus insidieusement : « *Mais, si le général de Gaulle avait voulu un président élu au suffrage universel, c'est qu'il entendait que celui-ci soit entièrement affranchi des partis afin de faire passer l'intérêt national avant tous les autres. (...) Le président nous propose une autre République : celle où le parti au pouvoir régit la nation.* »

Ce qui est bien mal connaître François Mitterrand que je ne connais assurément pas plus que ne le connaît Gaston Palewski. *Mais il* n'est pas besoin d'être le familier *d'un homme d'Etat pour* que, après tant d'années de combats, dans la même ligne, toujours, à mesure expliquée, sa pensée politique vous soit devenue familière.

Rompre les liens passés

Antigaulliste dans l'opposition, d'une façon souvent désagréable aux gaullistes, mais ne pouvant sans *doute* éviter de l'être, et de cette *manière-là*, pour *arriver* démocratiquement à ses fins, en y mettant la patience, la constance, le génie que l'on sait, François Mitterrand au pouvoir n'est certes pas devenu *gaulliste (ce que de* Gaulle n'était du *reste pas*) mais, comme de Gaulle, gaullien.

Sans mettre en doute la foi et l'engagement socialistes de François Mitterrand, on peut être assuré que *ce n'est pas le premier secrétaire* du parti socialiste qui a pris en main la destinée du pays. Si, pour parvenir au poste qu'il occupe aujourd'hui, le président de la République *a eu besoin de ce parti-là, tel* qu'il l'a trouvé, *ressuscité, rénové*, s'il s'en est servi autant qu'il l'a servi, il a pris à son égard le recul que lui imposaient ses responsabilités. *C'était son droit, c'était son devoir et c'est ce qu'il a fait aussitôt*. Ses anciens camarades et collaborateurs ont déjà eu, j'imagine, quelques occasions d'en prendre conscience. Soyons assurés qu'ils *n'ont encore rien vu. Il faudra bien* qu'ils s'y habituent. Les meilleurs d'entre eux, qui ont le sens de l'Etat, en sont du reste satisfaits.

Aucun parti n'est monolithique en *démocratie. Et moins que tout autre* le parti socialiste. Le nombre de ses députés donne certes au président de la République et à son gouvernement les moyens d'agir vite et bien. *Mais l'ampleur même de* cette majorité la menace, à *plus ou moins* long terme. La division entre majorité et opposition se retrouve virtuellement à l'intérieur de la majorité nouvelle. Imperceptible, mais déjà présente. Minorité, sinon même *minorités, en puissance, impuissantes* encore, que la majorité de la majorité observe. Face à ces possibilités d'éclatement, le ministre de l'intérieur (je veux dire : de l'intérieur *du parti* socialiste) veille et surveille. Cela ne concerne plus François Mitterrand.

Même si la juste idée qu'il a de ses responsabilités ne lui faisait une obligation de rompre les liens passés (non pas ceux de l'amitié *mais ceux de la complicité*), le président de la République, tout en demeurant fidèle à son engagement de la campagne électorale, se devait de prendre ses distances à l'égard *d'aspirations, de compétitions*, d'ambitions qui, si honorables qu'elles soient souvent, concernent un parti mais non la patrie.

Pour mener à bien une tâche difficile, François Mitterrand a besoin de ce qui était son parti et de cha-*cune des parties de ce parti, mais* aussi de la nouvelle *opposition*, dont il n'attend et ne souhaite aucun ralliement, mais qu'il lui est utile de savoir là, à sa place, indispensable *à l'équilibre de ce beau et* grand mobile qui frémit au vent de l'histoire.

Non, il n'y a pas de parti au pouvoir. Il y a le pouvoir d'un homme, *investi par le peuple, au-dessus ou* en dehors des autres pouvoirs. Tant par le prestige de sa fonction que par une certaine *noblesse* naturelle, une certaine hauteur personnelle, il *apparaît plus dans la lignée de de* Gaulle qu'aucun de ses prédécesseurs.

THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
ACC. NO. 31019
CLASS
DATE 31 OCT 1981

Le Monde

étranger

L'assassinat du chef de l'État et du premier ministre iraniens

Radio-Téhéran demande au peuple de «montrer sa résistance et sa patience»

(Suite de la première page.)

Les habitants de Téhéran n'ont appris la mort de leurs deux dirigeants qu'en lisant le quotidien *République islamique*, organe officiel du parti dominant du même nom. Le journal précise que les cadavres des deux dirigeants, rendus méconnaissables par le feu, ont été identifiés grâce à leur dentition.

République islamique a annoncé la nouvelle sous le titre : « *Le peuple musulman d'Iran a offert à l'Islam son président et son premier ministre.* » Une photographie des deux victimes est légendée : « *Les Etats-Unis se sont trompés. Jamais ils ne pourront faire plier le peuple d'Iran avec la disparition de ses dirigeants.* » Dans un message au peuple iranien diffusé par Radio-Téhéran, le président du Majlis, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a déclaré : « *Le peuple lui-même doit porter le fardeau de la révolution, que nous soyons là ou non.* »

La population de Téhéran a, semble-t-il, répondu massivement aux appels de ses dirigeants. Plusieurs centaines de milliers de personnes — plus de 1 million, selon l'A.F.P., seule agence occidentale autorisée à fonctionner en Iran — se sont rassemblées, lundi matin à Téhéran, devant le Parlement et dans plusieurs avenues y conduisant, pour les obsèques du président et du premier ministre. La circulation est bloquée à environ 1,5 kilomètre du Majlis et il faut entre une demi-heure et trois quarts d'heure pour parcourir cette distance à pied.

Hommes et femmes, de part et d'autre des rues, séparés, se renvoient des slogans alternés. « *Qui parlait de la lutte armée ?* », demandent les femmes. « *Ceux qui ont pris la fuite déguisés en femmes* », répondent les hommes. Dans la foule, des groupes de plusieurs dizaines d'hommes se frappent la poitrine avec force en chantant : « *Hypocrite* (nom donné aux Moudjahidin), *ta mort est proche.* » De la masse noire des manifestants émergent des centaines de portraits, portés à bout de bras, tandis que slogans hostiles à l'Amérique et à M. Bani Sadr fusent çà et là et sont repris à la ronde. De la tribune du Parlement, de nombreux dirigeants s'adressent les uns après les autres à la foule. « *O peuple, tu dois participer aux futures élections* (présidentielles), *chaque vote sera une épine dans les yeux de l'Amérique* », a déclaré le ministre de l'orientation islamique, l'hodjatoleslam Moadikha.

● *A Auvers-sur-Oise*, M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin, a estimé lundi que le recours aux attentats était « *la réponse tout à fait naturelle et indispensable à un régime de terreur et de torture unique dans l'histoire contemporaine* ». Selon lui, « *l'écroulement de plus en plus rapide du régime prouve que Dieu, contrairement aux prétentions mensongères de Khomeiny, n'a confié aucun mandat à cet homme sanguinaire pour anéantir et massacrer dans notre patrie* ». « *Il doit partir et il partira bientôt*, a-t-il ajouté. *D'ores et et déjà, le peuple iranien et les Moudjahidin du peuple ne lui permettent pas d'appliquer ce que lui dicte son sadisme illimité.* » M. Bani Sadr a fait une déclaration similaire, ajoutant : « *Il ne peut y avoir d'autre solution que le rétablissement des libertés.* »

● *Le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères* a qualifié de « fausses » les informations publiées par un journal américain selon lesquelles « *la CIA collaborait avec certains pays — dont la Turquie — pour renverser l'imam Khomeiny* ».

« *Cet article est entièrement faux en ce qui concerne la Turquie*, a déclaré le porte-parole. *La Turquie n'a jamais permis à un pays étranger d'utiliser son territoire comme base d'activités contre un autre pays. Notre politique envers l'Iran*, a-t-il poursuivi, *est fondée, comme nous l'avons à diverses reprises affirmé, sur des relations amicales et fraternelles.* »

Ce démenti du ministère turc des affaires étrangères fait suite à la publication par le *Washington Post* d'un article affirmant que « *la CIA poursuivait ses activités clandestines contre l'imam Khomeiny* » avec l'aide de « *certains pays dont la Turquie* ». — *(A.F.P.)*

Deux mois d'attentats meurtriers

L'attentat du dimanche 30 août, dans les bureaux du premier ministre iranien, l'hodjatoleslam Mohamed Djavad Bahonar, est le dernier d'une série, dont le plus meurtrier fit soixante-quatorze morts au siège du Parti de la révolution islamique, le 28 juin.

Il s'inscrit dans la succession de violences qui ont suivi la destitution de l'ex-président de la République, M. Bani Sadr, il y a deux mois.

Le 28 juin, soit six jours après cette destitution, soixante-quatorze partisans du régime trouvent la mort dans l'explosion qui dévaste le siège du Parti de la République islamique (P.R.I.). Parmi eux, l'ayatollah Mohamed Behechti, président du P.R.I. et de la Cour suprême, quatre ministres, six secrétaires d'Etat et vingt-sept députés.

Pendant cette dernière semaine de juin, une bombe explose, le 23, à la gare de la ville sainte de Qom, faisant six morts. L'imam du vendredi à Téhéran, l'hodjatoleslam Khamenei, est blessé le 27 et le directeur de la prison d'Evine, à Téhéran, Mohammad Katchoui, tué par balles le 29.

Au cours du mois de juillet les bombes, grenades et cocktails Molotov font quotidiennement des blessés dans la capitale. Ces attentats visent particulièrement les mosquées et centres de propagande religieuse.

Cette vague d'attentats s'intensifie depuis l'élection présidentielle du 24 juillet. Le 23, l'hodjatoleslam Hossen Behechti (parent de l'ayatollah) est tué par balles. C'est le début d'une série d'attentats qui font de nombreux morts et blessés tout au long du mois d'août :

— 3 août : 13 morts et 25 blessés parmi les habitants de Kermanchah (Ouest de l'Iran).

— 5 août : un cadre important du Parti de la République islamique, Hadsan Ayat, député de Téhéran, est assassiné à Téhéran.

— 10 août : 5 morts au cours de divers attentats dans plusieurs villes.

— 12 août : assassinat de l'imam de la prière à Kermanchah. Les incidents se multiplient dans les provinces de Mazandaran et du Guilan, au nord.

— 14 août : 3 gardiens de la révolution sont tués en province.

— 16 août : 2 religieux sont assassinés au Kurdistan et au Mazandaran.

Depuis le 24 août, à la suite de l'attentat manqué contre le procureur général d'Iran, l'ayatollah Rabani Amlachi, et la mort, le lendemain, de plusieurs gardiens de la révolution à Téhéran et en province, les autorités iraniennes, qui ont exécuté six cents opposants pendant ces deux mois, appellent à la mobilisation contre les « saboteurs ».

Le PRÉSIDENT RADJAI : choisi par l'iman pour sa piété et sa probiré

Le président Mohamed Ali Radjaï est resté moins d'un mois à la tête de l'Etat iranien, après avoir succédé à M. Bani Sadr à l'issue d'une longue et tumultueuse lutte pour le pouvoir. Candidat du parti de la République islamique — dont il n'a, au demeurant, jamais été membre — cet ancien professeur de mathématiques était, avant tout, un homme dévoué à l'islam et à l'imam Khomeiny. Hostile aux influences occidentales et dépourvu de toute expérience de gouvernement, il était considéré par M. Bani Sadr comme un « ignare dogmatique ».

Né en 1933 à Qasvin (à 50 kilomètres à l'ouest de Téhéran), il entre à l'âge de seize ans dans l'armée de l'air. Il y passe cinq ans puis décide, à la fin de ses études secondaires, de se consacrer à l'enseignement. Pendant ses études, il adhère, à l'âge de vingt ans, au Mouvement de libération de l'Iran de M. Mehdi Bazargan, qui devait le précéder à la tête du gouvernement.

Ali Radjaï s'engage, par la suite, dans les rangs des Moudjahidine du peuple, mouvement d'opposition le plus actif sous le régime du chah. Il est plusieurs fois arrêté par la Savak, police secrète de l'ancien régime. De son séjour dans ses geôles, il gardera des séquelles dans sa chair et n'hésitera pas à les montrer en public. Lors de son passage à New-York, en octobre dernier, il s'était déchaussé devant les photographes et les cameramen pour montrer les cicatrices des tortures subies.

A sa libération en 1978, peu avant la révolution, il retrouve un poste d'instituteur et entre au conseil central de l'Association islamique des enseignants, ce qui lui permet d'être nommé ministre de l'éducation dans le premier cabinet de l'Iran révolutionnaire.

A ce poste, il est surtout chargé de la réforme de l'enseignement et de son retour aux stricts principes de l'islam. Il organise une épuration rigoureuse du secteur de l'éducation selon les critères d'un militantisme islamique intransigeant.

En 1980, il est élu député de Téhéran, apparenté au P.R.I. de l'ayatollah Behechti. En juin de la même année, il est nommé membre de la commission pour la révolution culturelle, chargée par l'iman Khomeiny de la réforme des universités, toujours fermées à ce jour. En septembre, après trois semaines de polémique entre le président Bani Sadr et le P.R.I., le Majlis (Parlement) se prononce massivement pour sa nomination au poste de premier chef de gouvernement en titre de la République islamique.

Contraint d'accepter cette nomination après une longue résistance, le président Bani Sadr trouve en son premier ministre un de ses principaux adversaires. Leurs divergences portaient sur la conception de l'islam dans la vie politique et étaient irrémédiables. L'imam devait les trancher en faveur du chef du gouvernement.

Déçu par son « *fils spirituel* », l'imam Khomeiny trouvait en effet Ali Radjaï conforme au modèle du parfait « *maktabi* » qui « possède plus de sagesse que de savoir ». Il faisait passer avant toute autre considération sa piété irréprochable, sa probité exemplaire et son train de vie modeste. Portant un complet-veston sans élégance, mal rasé, refusant la cravate, il ne traduisait en rien, dans son apparence, l'importance de ses fonctions.

Ses convictions politiques se confondaient avec la ligne de l'imam. Nationaliste, sinon xénophobe, il avait horreur des « *idéologies étrangères* », y incluant le marxisme, tout autant que « *l'impérialisme* ». La fin du conflit avec l'Irak passait pour lui par « *l'écrasement militaire de l'agresseur* ».

Son élection à la présidence de la République était la conséquence logique de son combat contre M. Bani Sadr. Ce poste, pour lequel il avait refusé de faire campagne, le confinait toutefois à un rôle qu'il avait lui-même grandement contribué à réduire et qui correspondait sans doute à sa nature.

M. BAHONAR : une réputation de tolérance

Le destin de l'hodjatoleslam Mohamed Javad Bahonar aura été, jusqu'au bout, indissolublement lié à celui du président Ali Radjaï. Ils étaient nés tous les deux la même année (1933), et M. Bahonar avait été le successeur de M. Radjaï au ministère de l'éducation, puis au poste de premier ministre.

Né dans une famille pauvre de Kerman (dans le sud-est du pays), Mohamed Bahonar a suivi l'école religieuse primaire jusqu'à l'âge de dix ans. Il est ensuite allé à Qom étudier la théologie auprès de l'Imam Khomeiny. Il a participé dans la ville sainte à l'essor du mouvement islamique en compagnie de l'ayatollah Behechti et de l'hodjatoleslam Rafsanjani, président du Parlement, avec lesquels il devait fonder le Parti de la République islamique.

Sous l'ancien régime, M. Bahonar a été emprisonné à deux reprises. Il avait été à l'origine de plusieurs grèves contre le pouvoir du chah. Après la victoire de la révolution à laquelle il avait grandement contribué, il avait siégé au Conseil de la révolution jusqu'à sa dissolution. En 1980, il avait participé aux travaux de l'assemblée des experts chargée d'élaborer la Constitution de la République islamique.

A la formation du premier cabinet d'Ali Radjaï, l'hodjatoleslam succède au premier ministre au ministère de l'éducation. Après la destitution de M. Bani Sadr et l'attentat contre le siège du P.R.I. auquel il échappe miraculeusement, il est nommé président du P.R.I. en remplacement de l'ayatollah Behechti, qui est la principale victime de l'explosion. Quand M. Ali Radjaï est élu en juillet à la présidence de la République, M. Bahonar apparaît tout désigné pour occuper le poste de premier ministre.

L'hodjatoleslam Bahonar avait une réputation de relative tolérance. Même ses adversaires le disaient « *ouvert à la contradiction* ». Les communistes du Toudeh vantaient son « progressisme ». A l'intérieur de son parti, il avait su se tenir à l'écart des luttes de factions.

La rencontre entre M. Cheysson et M. Arafat

(Suite de la première page.)

« *Je vous souhaite la bienvenue dans la maison d'un frère qui est également la mienne !* », lança devant la foule de photographes et de journalistes M. Arafat dès son arrivée dans le salon où l'attendait le ministre français. La répartie de M. Cheysson ne manquait pas d'habileté : « *Voilà une vivante illustration de ce qu'est la nation arabe !* » s'est-il exclamé à la satisfaction de tous. Les principes des uns, l'amour propre des autres, étaient saufs.

« M. Arafat, homme de dialogue »

L'entretien qui s'ensuivit n'avait rien d'« *historique* » puisqu'un prédécesseur du ministre des relations extérieures, M. Sauvagnargues, avait été, en octobre 1974, le premier responsable occidental à recevoir M. Arafat, précisément à Beyrouth. M. Cheysson lui-même avait rencontré nombre de dirigeants de l'O.L.P., en particulier M. Farouk Kaddoumi, son « homologue » palestinien, qui a été reçu récemment à Paris par plusieurs membres du gouvernement Mauroy.

Cependant, la rencontre de dimanche était importante en soi dans la mesure où elle permettait à la France de réaffirmer sa politique et celle des Dix en faveur d'une paix négociée à laquelle les Palestiniens seraient nécessairement associés. M. Arafat, pour sa part, a dû mesurer le préjudice qu'il infligerait à son organisation s'il devait susciter un incident, fût-il « de parcours » avec la puissance européenne la mieux disposée à l'égard des aspirations du peuple palestinien.

M. Arafat a été égal à lui-même, ferme sur le fond, souple dans la forme, bref « *un homme de dialogue* » comme devait le qualifier M. Cheysson après leur entretien. Il écouta avec attention mais sans réagir le ministre français quand celui-ci lui exposa l'attachement de la France à l'existence et à la sécurité de l'Etat d'Israël « *dans des frontières reconnues* ». Le chef des fedayin, loin de reprocher au gouvernement de Paris l'infléchissement de sa politique en faveur de l'Etat hébreu, comme on aurait pu s'y attendre, émit l'opinion que les rapports d'amitié des socialistes français avec les travaillistes israéliens pouvaient contribuer à l'instauration d'une « *paix juste* » au Proche-Orient.

Le drame libanais

Les dirigeants libanais ont été les premiers à se réjouir de la rencontre qui ne se serait peut-être pas produite s'ils n'avaient pas multiplié les démarches pour inciter M. Arafat à renoncer à ses exigences. Estimant que la présence palestinienne est, sinon la source, du moins un facteur déterminant dans la tragédie que vit le peuple libanais, ils souhaitent ardemment un règlement et, partant, des initiatives européennes qui rapprocheraient l'heure de la paix.

M. Cheysson s'est déclaré « *bouleversé* » par ce qu'il a vu et entendu au cours de son bref séjour. L'exposé que lui a fait le président Sarkis de la conjoncture avait des accents pathétiques qui reflétaient le désespoir ressenti ici par une bonne partie de la population, chrétiens et musulmans confondus. Malgré l'insistance du chef de la diplomatie française, le chef de l'Etat n'a formulé aucune requête précise d'aide. Que peut faire la France pour un pays écartelé et dont la souveraineté et l'intégrité territoriale sont bafouées tant par les Palestiniens que par les Israéliens, un pays mis pratiquement sous la tutelle syrienne ? Il faut favoriser au plus vite la création d'un Etat palestinien, s'est entendu dire M. Cheysson, et, en attendant, que la France nous aide à desserrer l'étau dans lequel le gouvernement syrien nous enserre.

Cependant, le drame libanais ne figure même pas à l'ordre du jour des entretiens qui se déroulent ce lundi 31 août à Damas. Les dirigeants baasistes, en effet, estiment qu'il s'agit là d'une affaire strictement arabe et repoussent, dès lors, tout ce qui pourrait paraître une « *ingérence* » étrangère. M. Cheysson a soigneusement tenu compte des susceptibilités des uns et des aspirations des autres. Il a réaffirmé avec force le soutien de la France « *à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban* » tout en faisant remarquer, dans une conférence de presse tenue avant qu'il ne prenne l'avion pour Damas (1), que les Français, n'étant pas arabes, ne prétendaient pas être les « *frères* » mais seulement les « *amis* » des Libanais.

ÉRIC ROULEAU.

(1) « *La France est fondamentalement pour l'autodétermination du peuple palestinien, encore faut-il que cette autodétermination puisse s'exprimer* », a déclaré M. Claude Cheysson, cité par l'A.F.P. « *Le gouvernement français, avec l'ancienne majorité comme actuellement, de même que tous les autres gouvernements européens, ont depuis longtemps reconnu le caractère représentatif de l'O.L.P., qui est représentative du peuple palestinien, de la lutte palestinienne.*

» *Ce que nous disons aussi, c'est que le représentant du peuple palestinien, au sens juridique du terme, ne pourra être désigné que par le peuple palestinien le jour où il aura enfin un territoire et un Etat.* »

Vive déception à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — L'annonce de la rencontre entre MM. Cheysson et Arafat n'a pas manqué de causer une vive déception à Jérusalem, d'autant que les Israéliens avaient espéré jusqu'au dernier moment que le rendez-vous n'aurait pas lieu. La Voix d'Israël, la radio nationale, avait même annoncé son ajournement dimanche, en début d'après-midi. Dans la soirée, le ministère des affaires étrangères a publié un communiqué condamnant l'initiative du gouvernement français, considérée comme un « *encouragement à la violence extrémiste* », et un coup porté au processus de paix. Le texte souligne notamment que M. Cheysson s'est entretenu avec « *le chef d'une organisation terroriste* », et que la réunion a eu lieu « *juste au lendemain de l'attaque meurtrière* » contre la synagogue de Vienne.

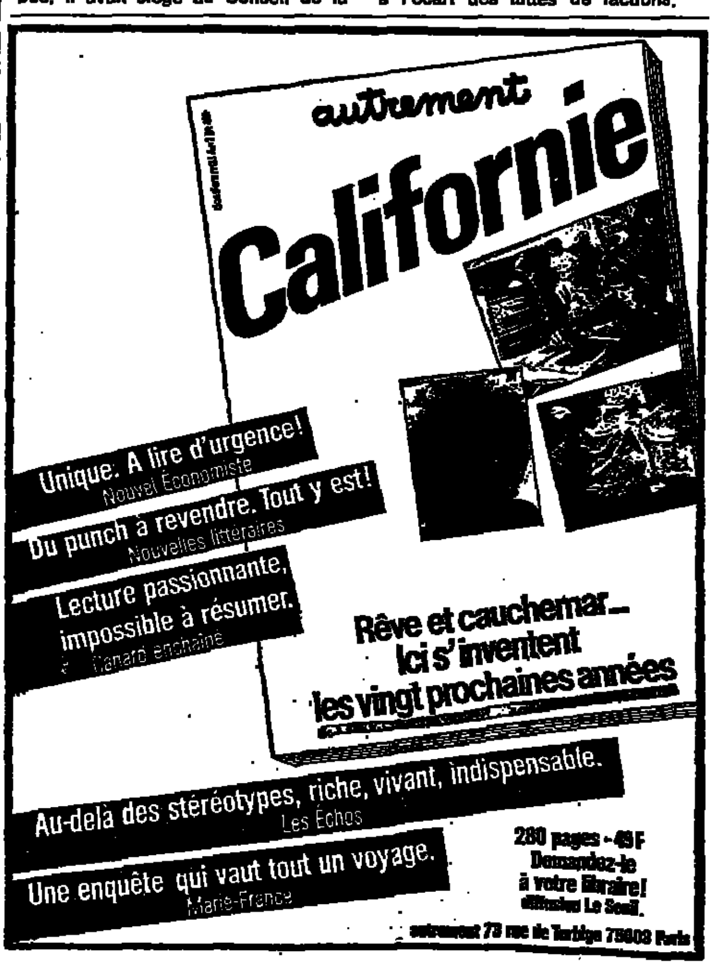
Alors qu'on demandait au directeur général du ministère des affaires étrangères, M. David Kimche, si cette rencontre pouvait remettre en cause l'invitation faite à M. Cheysson de se rendre prochainement en Israël, il a laissé la question en suspens, semblant ne pas écarter cette éventualité. Il a déclaré en effet que son ministère et le gouvernement devaient « *examiner davantage* » l'ensemble de cette affaire, et ses conséquences. Il a indiqué qu'Israël, avant de définir sa réponse, devait attendre le résultat de l'entrevue que doit avoir, le mardi 1er septembre, son ambassadeur en France, M. Meïr Rosenne, avec le président Mitterrand. Les diplomates israéliens souhaitent manifestement que le président français puisse en quelque sorte fournir une compensation à la démarche de M. Cheysson.

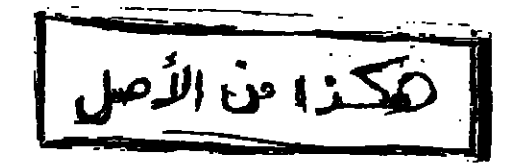
Cependant, la première réaction officielle et les commentaires faits dans les milieux politiques et la presse peuvent paraître relativement modérés si l'on tient compte des récentes prises de position israéliennes. L'éditorialiste du *Jerusalem Post* notait, ce lundi 31 août, avec satisfaction, que M. Begin jusqu'alors s'était abstenu de dénoncer l'attitude du gouvernement français et de M. Cheysson, avec la virulence qu'il réserve d'ordinaire aux dirigeants européens, qui entretiennent des relations avec l'O.L.P. Le journal de langue anglaise, seul quotidien du matin à consacrer un éditorial à la réunion de MM. Cheysson et Arafat, estime que l'abstention de M. Begin est une « *bonne surprise* », car elle laisse la possibilité d'un « *rapprochement* entre *les deux pays* ». Auparavant, le *Jerusalem Post*, qui, avec espoir, croit discerner quelques divergences entre l'Elysée et le Quai d'Orsay à propos de la politique entre Israël et l'O.L.P., avait déclaré qu'il aurait été illusoire de penser que le nouveau gouvernement socialiste puisse se comporter très différemment de ses prédécesseurs, et se débarrasser de l'« héritage gaulliste ».

On a observé ces derniers mois, dans les milieux diplomatiques étrangers en Israël, que le gouvernement Begin a fait preuve d'une évidente discrétion à l'égard de la France, évitant de faire apparaître les désaccords, de répliquer par exemple à la ferme condamnation du bombardement de Beyrouth, et à l'offensive israélienne contre les Palestiniens au Sud-Liban en juillet. Contre toute attente, M. Begin et les autres membres de son cabinet n'ont pas réagi à l'annonce du voyage de M. Mitterrand en Arabie Seoudite, avant celui qu'il a promis de faire en Israël, ni à celle de la rencontre entre MM. Cheysson et Arafat. On a vu dans cette réserve peu conforme aux habitudes de M. Begin et de ses proches non seulement la volonté de faire crédit à un gouvernement qui, d'emblée, s'était montré mieux disposé envers Israël que les autres gouvernements européens mais encore le souci de réparer quelque peu « l'erreur » dénoncée par l'opposition travailliste, celle qu'il a commise en décidant, en juin dernier, l'attaque contre le centre nucléaire irakien de Tamuz, sans laisser le temps au nouveau président français de réviser les termes de la coopération franco-irakienne.

Mais, après l'entrevue de Beyrouth, le charme risque d'être rompu. Déjà, les déclarations faites par M. Cheysson au début de son voyage, notamment à Aman, ont fortement déplu à Jérusalem. Et surtout quand le ministre français, dans une interview à la télévision jordanienne, a comparé l'occupation de l'armée soviétique en Afghanistan à celle de l'armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza ; quand il a souligné que le gouvernement français était « solidaire » des autres gouvernements européens à propos de la politique des Dix au Proche-Orient — les Israéliens attendaient sur ce point que la France marque ses distances par rapport à une initiative européenne tant redoutée à Jérusalem, — et quand il a émis une sérieuse réserve sur le bien-fondé et le résultat des accords de Camp David, alors que le gouvernement israélien se félicitait auparavant du soutien de M. Mitterrand au processus de paix actuel.

FRANCIS CORNU.





PROCHE-ORIENT

L'attentat contre une synagogue à Vienne

L'attentat contre la synagogue de Vienne, samedi 29 août, a suscité une intense émotion dans le monde. L'Organisation de libération de la Palestine a, dès dimanche, condamné et dénoncé ce « lâche crime ».

Un communiqué publié à Beyrouth rejette également les tentatives faites pour l'imputer à l'O.L.P., qui réaffirme son respect de tous les lieux de culte de toutes les religions. L'O.L.P. rappelle aussi son désir « de maintenir et de renforcer ses relations amicales avec le peuple autrichien et avec le gouvernement du chancelier Kreisky ».

Pris à partie par les dirigeants et la radio d'Israël, le chancelier Kreisky a déclaré à la télévision autrichienne : « Cette action a été été commise par des extrémistes qui cherchent à entraver une évolution qui a éveillé la conscience des Etats démocratiques et leur a fait progressivement comprendre les problèmes du peuple palestinien. » « Ces activités sont dirigées contre la politique de l'O.L.P., qui n'a rien à faire avec des attentats de ce genre », *a-t-il ajouté avant de reprocher à Israël de poursuivre une* « politique intransigeante » *qui* « porte les fruits de la colère. »

Dans un communiqué publié à Washington, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a condamné cette attaque, qui « constitue une distorsion des valeurs arabes et une déformation délibérée de la noble lutte du peuple palestinien ». *Le Vatican a également condamné cette* « nouvelle vague d'antisémitisme », *présentée comme une tentative pour* « empêcher un règlement pacifique des problèmes du Proche-Orient ».

Le déclenchement prématuré de l'opération a évité un massacre

Deux morts et dix blessés

De notre correspondante

Vienne. — L'attentat perpétré, samedi 29 août, par deux terroristes arabes contre une synagogue dans le centre de Vienne lors d'une cérémonie religieuse juive (nos dernières éditions datées 30-31 août), a fait deux morts et dix-sept blessés. Les auteurs étaient armés de grenades et de fusils mitrailleurs. Ils ont été arrêtés et l'un d'eux, blessé, a été hospitalisé.

Le bilan de l'attentat aurait pu être encore plus lourd si les terroristes n'avaient pas déclenché leur opération quelques minutes trop tôt.

A 11 h 30, heure de l'attentat, il y avait dans la synagogue plus de deux cents fidèles réunis pour un « *barmitzvah* », cérémonie religieuse équivalant à la confirmation chez les catholiques. Or, d'après les enquêteurs, le but des terroristes étaient d'attaquer de deux côtés les fidèles au moment de leur sortie de l'édifice et de provoquer un véritable bain de sang. En effet, pensant que son projet avait été éventé par un passant qui s'approchait de lui, un des assaillants a tiré prématurément sur les deux policiers de faction devant la synagogue. A ce moment, effrayés par l'explosion de deux grenades lancées dans l'entrée, les fidèles, qui s'apprêtaient à sortir, refluèrent à l'intérieur du bâtiment, où ils s'enfermèrent.

Un terroriste atteint par un projectile a été rapidement appréhendé sur les lieux. Son complice l'était également après une véritable chasse à l'homme à travers la cité. En voulant couvrir sa fuite, il a mortellement atteint une jeune femme de vingt-cinq ans et un homme de soixante-neuf ans, et blessé plusieurs passants. Selon certains témoignages, le terroriste, au moment de son arrestation, aurait fait le signe « V » pour « victoire » et crié « *O.L.P. ! O.L.P. !* ». La police n'a pu établir avec certitude que l'identité de Mohamed Husham Rajih, étudiant irakien de vingt et un ans, inscrit à l'école supérieure technique de Vienne et résidant dans la capitale autrichienne depuis 1979. Il se déclare membre du groupe palestinien dissident de l'O.L.P. dirigé par Abou Nidal, qui a revendiqué l'assassinat le 1er mai, à Vienne, de Heins Nittel, conseiller municipal et président de l'Association d'amitié austro-israélienne. Ce groupe a également menacé de mort, à plusieurs reprises, le chancelier Bruno Kreisky. Son complice, Ali Youssouf, âgé de trente ans, prétend être égyptien. Il semble être arrivé à Vienne il y a plus de deux mois. La police a arrêté dimanche, dans son appartement, plusieurs Palestiniens, mais rien n'indique encore qu'ils soient impliqués dans l'attentat. C'est également le cas d'un Syrien, M. Mohsen Al Achour, vingt-six ans, appréhendé devant un appartement dont l'adresse a été trouvée sur un des deux terroristes et qui aurait pu être leur lieu de repli.

Selon des détails révélés par la police au cours d'une conférence de presse dimanche, Ali Youssouf et Mohamed Husham Rajih ne se connaissaient pas, et se sont rencontrés pour la première fois quelques minutes seulement avant l'attentat. Rajih portait comme signe de reconnaissance un chapeau de brousse et Ali Youssouf avait à la main une rose rouge, retrouvée par la police après le massacre. Un troisième homme aurait, toujours selon les enquêteurs, préparé l'opération et aurait notamment retiré à la consigne d'une gare de Vienne les armes utilisées.

L'attentat contre la synagogue viennoise — déjà attaquée en avril 1979 par un commando palestinien Aigle de la révolution qui n'avait pas fait de victimes — n'est que le dernier d'une série d'agressions et de menaces.

Le représentant de l'O.L.P., M. Ghazi Hussein, accrédité depuis mars 1980 auprès du gouvernement autrichien, ce qui revenait à une reconnaissance de fait de l'organisation, a été rappelé récemment (*le Monde* des 4 et 12 août), à la demande de l'Autriche, à la suite d'une mystérieuse affaire de trafic d'armes : le 29 juillet, deux Palestiniens étaient arrêtés à l'aéroport de Vienne alors qu'ils tentaient d'introduire du matériel militaire dans le pays. M. Hussein, qui était venu les accueillir, prétendit alors ne pas connaître le contenu des bagages : quatre fusils d'assaut Kalachnikov, cinq cents cartouches et dix grenades. Le 10 août deux bombes explosaient à proximité de l'ambassade d'Israël à Vienne sans faire de victime. Deux jours plus tard, dans un tract distribué à Vienne, un groupe se présentant comme le « *Commandement des forces Al Asifa* » prenait à parti les autorités autrichiennes et les mettait en garde contre leur « *collaboration avec le sionisme* ».

WALTRAUD BARYLI.

JÉRUSALEM : les résultats des «complaisances» de M. Kreisky

De notre correspondant

Jérusalem. — L'attentat contre la synagogue de Vienne a provoqué une nouvelle polémique entre le gouvernement israélien et celui du chancelier Kreisky. Dirigeants politiques et journalistes israéliens ont toujours dénoncé avec d'autant plus de vigueur l'attitude favorable du chef du gouvernement autrichien envers l'O.L.P. que M. Kreisky est juif. Les dirigeants de Jérusalem ont en particulier critiqué ses tentatives de médiation pour présenter l'O.L.P. aux Israéliens ou aux Américains comme un interlocuteur valable. En outre, en tant que vice-président de l'Internationale socialiste, le chancelier a été le premier chef de gouvernement européen à recevoir M. Yasser Arafat en 1979.

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a déclaré qu'il avait « *fréquemment* » dans le passé mis en garde l'Autriche contre « *les résultats désastreux de son attitude complaisante envers les terroristes de l'O.L.P.* ». M. Shamir faisait notamment allusion au meurtre du président de l'association Autriche-Israël, à Vienne en mai, et à l'arrestation en juillet, dans la capitale autrichienne, de deux Palestiniens qui transportaient des armes. (Lire ci-contre.)

Pour les Israéliens, il ne fait aucun doute que c'est l'O.L.P. qui a ordonné l'attentat contre la synagogue. M. Shamir a souligné qu'Israël « *ne faisait pas de différence entre les divers groupes terroristes* » et a rejeté la distinction faite par le chancelier. Il a également affirmé que le « *soutien* » du gouvernement autrichien à l'O.L.P. « *encourageait sans aucun doute* (les Palestiniens) *à agir sur le sol autrichien* ». En conclusion, le ministre des affaires étrangères « *considère l'attaque contre la synagogue comme un acte dirigé contre Israël* ».

Cependant le secrétaire général du gouvernement, M. Arye Naor, s'est gardé de dire, comme l'avait fait un ministre, que l'attentat de Vienne était en quelque sorte une violation du cessez-le-feu conclu en juillet au Liban entre les Palestiniens et Israël. En effet, pour le cabinet de M. Begin, il s'agit d'un accord passé seulement avec le gouvernement libanais.

A Alexandrie, la semaine dernière, M. Begin avait déclaré qu'il espérait que le cessez-le-feu pourrait se maintenir « *indéfiniment* », mais il avait précisé que cela ne pourrait se produire qu'à la seule condition qu'il n'y ait « *aucune attaque* » contre Israël « *dans le monde* ». — F. C.

● *Le Renouveau juif*, « *en solidarité avec la communauté juive de Vienne douloureusement touchée* », appelle à une manifestation le mardi 1er septembre, à 18 h 30, devant la synagogue de la rue Copernic, « *toutes les organisations juives et non juives* ».

● *Le MICHMAR*, mouvement des jeunes sionistes de gauche, « *assure la communauté juive de Vienne de son entière solidarité, exige des démocraties la plus grande fermeté face à de tels attentats dont certains en France demeurent impunis (...)* ».

● *Le MRAP* (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) « *dénonce avec indignation les méfaits de la haine raciste qui s'alimente au conflit du Proche-Orient et tend à détourner celui-ci vers des affrontements aveugles entre groupes religieux ou ethniques. (...)* ».

Israël

A propos d'un monument

M. Maurice Rajsfus nous écrit :

Les journaux nous ont appris qu'au sommet d'une colline, entre Jérusalem et Tel-Aviv, a été inauguré un monument portant les noms des quatre-vingt mille victimes juives du nazisme en France. La liste aurait été composée « *selon la décision prise dans le* Mémorial de la déportation des juifs de France » réalisée par Me Serge Klarsfeld.

J'ai toujours eu une certaine répugnance pour les monuments aux morts. Pouvoir penser que les noms de mes parents figurent sur l'un de ces hauts lieux de la vengeance m'est particulièrement intolérable.

Est-ce qu'il y est mentionné qu'ils figurent, les vraies raisons de la mort de ces quatre-vingt mille hommes, femmes et enfants ? ce qu'il y est mentionné qu'ils ont surtout été les victimes de la xénophobie et du racisme du pouvoir de Vichy et de la police française travaillant pour le compte des nazis ? Ce n'était pas là l'intention de Serge Klarsfeld.

Juifs polonais vivant en France, mes parents ne sont morts ni pour la France ni pour la Pologne, et moins encore pour Israël. Alors, je dénie à quiconque le droit d'utiliser leur nom pour quelque monument que ce soit. Je considère que c'est une insulte à leur mémoire que de les rejeter à nouveau et sans retour dans ce ghetto qu'ils avaient délibérément abandonné en fuyant la Pologne de Pilsudski dans les années 20.

Bien entendu, me dira-t-on, il n'y a plus à y revenir puisque le monument est déjà réalisé. Il reste la protestation d'un homme qui a survécu à ce qu'il est convenu d'appeler le « génocide » et qui refuse toutes les manifestations de commémoration qui peuvent s'apparenter bien plus au prosélytisme qu'à une véritable dénonciation du mal.

Je refuse de laisser croire que tous les fils et filles de ceux qui ont disparu à Auschwitz se réjouissent de ces manifestations qui ne satisfont que ceux qui considèrent que les juifs sont un peuple différent et qu'ils doivent donc être constamment l'objet des préoccupations de ceux qui ne le sont pas.

Libye

TRIPOLI ACCUSE LE CAIRE ET JÉRUSALEM D'AVOIR ARRÊTÉ UN « PLAN D'AGRESSION » AVEC LE SOUTIEN DE WASHINGTON

« *Les réunions d'Alexandrie entre responsables égyptiens et israéliens avaient pour but d'arrêter un plan d'agression contre la Libye* » a déclaré dimanche 30 août M. Ahmed Chahati, secrétaire général de l'Organisation des socialistes méditerranéens. Le dirigeant libyen, qui a tenu une conférence de presse en marge de la conférence de solidarité avec le peuple libyen convoquée à la suite de l'incident aérien du golfe de Syrte (*le Monde* daté 30-31 août), a également affirmé que ce projet « *faisait partie d'un plan américain* » prévoyant l'attaque de la Libye par une force égypto-israélienne avec une « *participation du régime soudanais et le soutien de Washington* ».

La Libye, a-t-il précisé, est « *prête à accepter une aide militaire de l'Union soviétique ou d'autres pays socialistes pour se défendre contre les Etats-Unis* ». Il a enfin accusé l'administration Reagan d'essayer délibérément de jeter la Libye dans les bras de Moscou.

De son côté, le colonel Khadafi a annoncé que les écoles militaires libyennes de toutes armes et de tout niveau accueilleront désormais sur un pied d'égalité garçons et filles. S'adressant à la deuxième promotion d'officiers de l'académie militaire de jeunes filles, il a qualifié sa décision de « *bombe destinée à ébranler le monde arabe* »

Le chef de la révolution libyenne poursuit, cependant, l'amélioration de ses rapports au sein du monde arabe et islamique. Ainsi, il a reçu M. Habib Chatty, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, auquel il a promis de contribuer au programme d'aide aux pays du Sahel (*le Monde* du 18 août). Il a également reçu la visite impromptue de M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, porteur d'un message du président Saddam Hussein avec lequel il avait rompu à la suite de l'attaque contre l'Iran. — *(A.F.P., A.P.)*

EUROPE

Pologne

Un premier accord est conclu sur l'accès de Solidarité à la télévision

De notre envoyée spéciale

Varsovie. — Ce lundi 31 août, premier anniversaire de la signature des accords de Gdansk, qui ont créé le premier syndicat indépendant Solidarité en Pologne, entrent en vigueur les augmentations qui doublent, voire triplent, les prix du pain et es produits céréaliers. D'autre part, les négociations sur le mode de couverture par la radio et la télévision du prochain congrès national de Solidarité devaient reprendre dans l'après-midi au siège du gouvernement polonais. En effet, samedi, le directeur général de la radiotélévision, M. Loranc, et le porte-parole de Solidarité, M. Onyszkiewicz, réunis en présence du porte-parole du gouvernement, M. Urban, n'avaient pu se mettre complètement d'accord. En sept heures et demie de discussions serrées, ils sont convenus seulement que, avant l'ouverture des assises de Solidarité à Gdansk, deux émissions seraient diffusées sur la première chaîne de la télévision, qui couvre le pays entier.

D'abord, mardi 1er septembre, une demi-heure sera consacrée à une déclaration de M. Lech Walesa, puis le vendredi 4 septembre une émission donnera un compte rendu d'une demi-heure au moins de la conférence de presse de Solidarité à la veille de l'ouverture du congrès. De surcoît, de brèves informations seront fournies avant la première et avant la deuxième partie du congrès qui auront lieu, l'une du 5 au 7 septembre, l'autre du 26 septembre au 3 octobre, sur les principaux thèmes de discussion.

En revanche, les négociateurs n'ont pu encore se mettre d'accord sur le mode de compte rendu des travaux du congrès. On apprend de source syndicale que les autorités souhaitent qu'il soit diffusé su ria deuxième chaîne de la télévision, qui ne peut être captée à la campagne. Elles font valoir que la plupart des membres de Solidarité habitent les grandes villes. Le syndicat, lui, demande une diffusion sur la première chaîne.

De plus, le syndicat a proposé que, pour offrir aux auditeurs et aux téléspectateurs deux points de vue, chacun des interlocuteurs crée sa propre équipe et que les deux réalisations (sans que celle faite par Solidarité échappe au contrôle usuel de la censure) soient ensuite diffusées. Il n'en est pas question pour les autorités, qui veulent que ces émissions soient réalisées uniquement par des équipes de la radio et de la télévision.

Les syndicalistes estiment que leurs demandes sont raisonnables et notent qu'ils n'ont même pas *soulevé, au cours des pourparlers*, l'exigence d'une retransmission en direct des débats puisque les autorités avaient fait savoir d'avance qu'il ne saurait en être question. En revanche, a dit le porte-parole de Solidarité, « *la télévision et la radio doivent être au service de tous et nous ne pouvons donc pas accepter le point de vue selon lequel l'Etat, seul, a le droit de décider de leur contenu, mais nous ne voulons pas pour autant attenter au monopole de l'Etat en matière de radio et télévision* ».

En fait, par le biais de ces négociations sur la couverture de « *cet événement tellement important pour le pays* », comme l'a dit le porte-parole du gouvernement, M. Urban, c'est tout l'accès de Solidarité aux *mass media* qui est en discussion. Le gouvernement estime que c'est à lui seul de rendre compte, comme il le juge utile, des activités du syndicat ou d'inviter des syndicalistes à des débats télévisés ou radiodiffusés. Solidarité, lui, voudrait pouvoir non seulement réaliser ses propres émissions, mais tenir de véritables chroniques syndicales tant dans l'audiovisuel que dans la presse écrite de diffusion nationale.

Une grève « morale »

Le syndicat, pour obtenir cet accès aux *mass media* et aussi un droit de réponse aux attaques menées contre lui, se prépare à lancer éventuellement une nouvelle action de « six journées sans journaux ». Il veut que ce problème soit réglé au plus tard avant la fin du mois de septembre, parce que, à partir du 1er octobre, entre en vigueur la nouvelle loi sur la censure. Même si celle-ci est plus libérale que la loi de 1946, elle prévoit aussi que les bulletins syndicaux internes (qui, actuellement ne subissent aucune censure) pourront être soumis temporairement à la censure préalable s'ils violent les règlements en vigueur. Et il est fort probable que les prétextes pour cela seront faciles à trouver, car les syndicalistes auront du mal à renoncer à leur liberté de ton.

C'est dans cette atmosphère que le gouvernement, à la suite de son sévère communiqué sur les intentions prêtées à Solidarité d'empêcher un fonctionnement normal de la radio et de la télévision (*le Monde* des 30-31 août), a pris un décret sur la protection des installations qui sont déjà gardées par les forces de l'ordre, requises à cet effet. Mais, dans l'immédiat, les syndicalistes de Solidarité qui travaillent à la radio et à la télévision, n'ont rien décidé de précis sur les actions à mener. Une prochaine réunion d'étude à ce sujet aura lieu les 14 et 15 septembre à Wroclaw.

Un tel programme d'action pourrait comporter deux étapes : d'abord un état de préparation à la grève pourrait être proclamé à la radio et à la télévision, si des « journées sans journaux » ont lieu ; puis, si les informations données par les médias ne sont pas objectives, une grève « morale » aura lieu à la télévision, sans interruption des émissions, qui seraient marquées par des signaux sonores ou des cartons « En grève », diffusés durant les interludes. En tout cas, dans l'immédiat, aucune action spectaculaire n'est envisagée.

Samedi, *Zycie Warszawy*, le quotidien d'information de la capitale, a publié une interview de M. Barcikowski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti, qui, l'an dernier, alors qu'il était vice-premier ministre, avait négocié les accords de Szczecin. Pour M. Barcikowski, les accords signés à Szczecin en août 1980 constituent une obligation mutuelle pour les signataires et non pas pour le seul gouvernement. « *Or*, ajoute-t-il, *les conflits en cours, comme leur objet, vont depuis longtemps déjà bien au-delà du contenu de ces accords, ce qui témoigne indirectement du degré de réalisation desdits accords.* »

Détail piquant : le journal affirme avoir demandé une interview à M. Walesa. Le président de Solidarité a accepté, à condition de pouvoir entendre au préalable l'enregistrement d'une interview faite par le quotidien de l'homme avec lequel il avait, lui, négocié les accords de Gdansk, c'est-à-dire M. Jagielski. Or, affirme *Zycie Warszawy* : « *Nous n'avons pu obtenir une telle interview jusqu'à présent car M. Jagielski est actuellement en traitement.* »

C'est possible. Mais ce qui est sûr, c'est que M. Jagielski n'a pas été réélu au congrès du parti en juillet dernier et a disparu *depuis de la scène politique*.

Un discours du premier ministre

Le chef du gouvernement, le général Jaruzelski, a déclaré dimanche au cours d'une cérémonie de promotion d'élèves officiers de l'aviation, qu'il attendait du congrès de Solidarité une réponse à la question de savoir « *si on allait vers une coopération constructive ou vers une confrontation* ». « *La réponse pèsera lourd sur l'avenir de la Pologne* », s'est-il écrié. « *Combien de temps peut-on encore mettre à l'épreuve la patience et la pondération du pouvoir ? Combien de temps va encore durer l'accès de fièvre qui consume le cœur social ?* » Et il a insisté sur la nécessité de mettre fin à la propagande antisoviétique et au laisser-aller dans le pays, de rétablir la discipline et de se mettre au travail.

La télévision a annoncé dimanche que le pape Jean-Paul II avait accepté de venir l'an prochain à Czestochowa, où sera célébré le 600e anniversaire de l'icône miraculeuse de la Vierge noire, reine de Pologne, au couvent de Jasna-Gora. Le supérieur du couvent des Paulins a précisé que « *l'épiscopat a déjà commencé des démarches pour l'organisation de cette visite* ». Puis la télévision a montré les cérémonies de la pose et de la bénédiction d'une grande croix de 3 mètres et demi de hauteur au mémorial de Westerplatte où reposent à Gdansk les victimes de la première attaque allemande, qui marqua le début de la seconde guerre mondiale. Elle a été érigée auprès d'un tank de fabrication soviétique qui servit à l'armée polonaise créée en U.R.S.S. lors des combats de 1945. Une querelle a été évitée sur cette affaire. Le char, que les syndicalistes souhaitaient voir déplacer, le sera un peu plus tard quand on reconstruira ce mémorial. Enfin la télévision a présenté, à la veille du premier anniversaire de la signature des accords de Gdansk, quelques images bien connues des négociations de 1980.

A Radom, où une grève a été évitée par l'ouverture de pourparlers la semaine dernière, ceux-ci ont été ajournés dimanche au 8 septembre. En revanche, à Olsztyn, la grève de l'imprimerie continue (*le Monde* des 30-31 août). Les députés locaux tentent d'amener les grévistes et le préfet à négocier et, dimanche, on ratiocinait encore sur la composition des délégations. Impatienté, le comité exécutif du POUP pour le département de la Mazurie, critique, dans une lettre adressée à son premier secrétaire, M. Mokrzyszczak, suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central, l'inefficacité du préfet et estime que ses atermoiements peuvent être interprétés comme « *la peur de rencontrer les ouvriers à l'intérieur de l'imprimerie* ». En raison des pertes que la grève cause à l'imprimerie (500 000 zlotys par jour, soit environ 86 000 francs), il demande que des pourparlers s'ouvrent rapidement pour que puissent être satisfaites « *les justes revendications des typographes en grève* ».

Telle est la situation, alors que le troisième plénum du comité central du parti doit s'ouvrir à Varsovie le mercredi 2 septembre pour se pencher sur l'autogestion, et qu'à Gdansk commencera une session de deux jours de la commission nationale de coordination de Solidarité, en prélude au premier congrès national du syndicat indépendant.

AMBER BOUSOGLOU.

NEUILLY ET SC.PO QUARTIER LATIN
classe préparatoire
Pour combler en un an le fossé méthodologique et de connaissances qui sépare le niveau du bac des exigences de l'examen d'entrée...
CEPES 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94/745.09.19
enseignement supérieur privé

Copies Couleurs
ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL
75012 PARIS - 347.21.32

هكذا من الأصل

La poudrière centre-américaine

II. — Le risque de contagion

De notre correspondant FRANCIS PISANI

La guerre civile salvadorienne pourrait, si l'on en juge par les événements les plus récents, donner lieu à un conflit régional mettant en cause, outre ce pays, le Honduras, le Nicaragua et le Guatemala (« le Monde » daté 30-31 août). Belize, Costa-Rica et Panama, les autres pays d'Amérique centrale, ne connaissent pas, en ce moment, une tension armée comparable à celle de leurs voisins. Mais, dans la situation actuelle, certains de leurs problèmes peuvent brutalement prendre une importance nouvelle et contribuer à la déstabilisation. Situation délicate devant laquelle ni le Mexique ni même Cuba ne peuvent rester insensibles.

Mexico. — Belize ne figure pas encore sur la liste des États d'Amérique centrale. Ancienne colonie britannique de 150 000 habitants dotée de l'autonomie depuis 1964, il accédera à l'indépendance le 21 septembre. Le même jour, il constituera un nouveau foyer d'instabilité régionale. Les différences de conception sur les modalités de ce changement de statut ont, au cours des derniers mois, dégénéré, à plusieurs reprises, en affrontements suffisamment importants pour que les autorités imposent un couvre-feu temporaire. Les tensions internes risquent, très vite, de devenir encore plus violentes.

Le Guatemala, de son côté, ne semble pas renoncer à Belize, qui, « *constitutionnellement* », fait partie intégrante de son territoire. De plus, l'ancienne colonie pourrait être riche en pétrole et sa position géographique lui assure le contrôle des débouchés sur les Caraïbes. Enfin, toutes les forces progressistes de la région soutenant l'indépendance, le régime du président Lucas craint que la nouvelle entité serve, très vite, de sanctuaire aux guérilleros. Voilà sans doute pourquoi son gouvernement ne *reconnaît plus le protocole qu'il* a, pourtant, approuvé le 11 mars à Londres avec la Grande-Bretagne et Belize. Les Britanniques affirment, néanmoins, avoir reçu l'assurance que le Guatemala n'envisageait aucune aventure militaire. Lord Carrington est, ainsi, fondé à décider que le contingent britannique qui assurera la transition ne dépassera pas mille soldats, et qu'il se retirera au bout d'un an...

Une aventure au Belize serait, cependant, risquée, du *fait* des réactions internationales qu'elle ne manquerait pas d'entraîner, notamment de la part du Mexique. Tous les dirigeants du Guatemala ne semblent pas l'avoir compris, non plus que *certains candidats à l'élection* présidentielle. Depuis janvier, l'armée guatémaltèque a entrepris un « nettoyage » systématique de tous les guérilleros qu'elle a pu trouver dans le département du Peten, à la frontière de Belize.

Le Costa-Rica : une armée ?

Le Costa-Rica, qui a su, avant ses voisins, se doter d'institutions démocratiques, est resté, pendant plusieurs décennies, à l'abri des turbulences qui ont secoué la *région*. Il est aujourd'hui menacé de perdre cet appréciable privilège. Certaines actions violentes ont été enregistrées dans les derniers mois, à San-José, dont on ne sait pas encore si elles doivent être attribuées à des mouvements *révolutionnaires en voie de cons*titution ou à des groupes provocateurs d'extrême droite. La crise économique est particulièrement grave, et des grèves très dures, notamment dans les plantations de bananes, ont sévi tout *au long* de l'année passée.

Depuis quelques mois, on reparle, dans certains milieux, de l'intérêt qu'il y aurait à se doter d'une véritable armée. Le Costa-Rica est, en effet, le seul pays de la région, et un des rares au monde, à ne disposer que d'une force de police relativement ré*duite pour assurer aussi bien* le maintien de l'ordre interne que la *défense* du territoire. Les États-Unis semblent décidés à faire monter les enchères. Mme Kirckpatrick a récemment déchaîné la colère du président Carazo en *proposant l'aide de son gouver*nement pour la constitution d'une force armée digne de ce nom.

C'est dans ce cadre peu serein *que* se déroule la campagne pour l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu au mois de mars 1982. *Elle devrait, en bonne logique*, conduire au pouvoir le candidat du parti social-démocrate, M. Monje.

La mort du général Torrijos, homme fort de Panama depuis 1968, est à soi seul un facteur aggravant dans le cadre de l'Amérique centrale. L'officier était la garantie de la cohésion intérieure de son propre pays, *dont l'avenir économique demeure* sombre. Au niveau régional, ce nationaliste, qui maintenait des contacts aussi bien avec Cuba qu'avec les États-Unis, était un incontestable élément de stabilité. Au Salvador, à titre d'exemple, ses amitiés avec les révolutionnaires ne l'empêchaient pas de maintenir d'excellents contacts avec les officiers de la junte qu'il avait connus sur les bancs de l'école militaire de ce pays. Torrijos était une des pièces fon*damentales de tout processus de* négociations. De même, il pouvait contribuer à l'orientation pluraliste des mouvements révolutionnaires, auxquels il n'hésitait pas à fournir *de temps* en temps des facilités militaires.

Le Mexique : une diplomatie active

Le Mexique, enfin, sans appartenir à ce qu'il est convenu d'appeler l'Amérique centrale, y joue un rôle de premier plan en raison de sa puissance nouvelle autant que des liens historiques *qui l'unissent aux pays en ques*tion. Incontestablement située dans le camp occidental, mais s'appliquant à prendre ses distances par rapport aux États-Unis, la diplomatie mexicaine est extrêmement active dans la région. Aucune *tentative sérieuse* de dialogue ne se fait sans sa participation. Pourtant, sauf s'il parvient à trouver d'importants appuis à l'extérieur, le président *Lopez Portillo* voit sa marge de manœuvre et d'initiative réduite du fait que son mandat arrive à expiration au moment même où la crise risque de prendre des proportions dramatiques.

Ainsi chacun des pays de la région — sans exception — traverse-t-il une phase d'instabilité, *d'incertitude plus ou moins grave*, dont les causes fondamentales sont la crise économique et la contestation des modèles classiques de domination : M. Thomas Enders, sous-secrétaire d'État américain pour l'Amérique latine, *vient de reconnaître*, à propos du Salvador, que la misère était pour quelque chose dans l'agitation régionale. De même, Washington s'efforce de mettre en place un programme de coopération auquel participeraient le Canada, le Venezuela *et* le Mexique. Officiellement, il s'agit d'aider les *pays d'Amérique centrale et des* Caraïbes à sortir de ce mauvais pas. Plus qu'un plan véritablement destiné à favoriser le développement, ses détracteurs y voient une manœuvre politique qui bénéficierait avant tout aux *régimes amis* et aux entreprises privées nord-américaines.

La reprise, dans les dernières semaines, de l'aide militaire au Guatemala, l'envoi *de vingt et* un conseillers au Honduras, l'autorisation donnée aux troupes salvadoriennes, encadrées par des Américains, de franchir leurs *frontières semblent indiquer* que les États-Unis n'ont nullement l'intention de renoncer à la manière forte.

Certes, la proposition de coopération économique montre que l'administration Reagan a acquis, au bout de quelques mois, une vision plus complète des problèmes *régionaux, et qu'elle met en place* une politique plus complexe, plus sophistiquée. Cela ne veut pas dire pour autant que Washington envisage sérieusement de se lancer dans la recherche d'une solution négociée. Au contraire, les préparatifs militaires en cours à partir du Honduras constituent un message. Au cas où il ne serait pas assez clair, M. Thomas Enders a dit au cours de son récent voyage au Nicaragua que son gouvernement ne tolérerait pas une victoire de la gauche au Salvador, qu'il a les *moyens* de l'en *empêcher*, et que, en cas de besoin, il n'hésiterait pas à les utiliser.

L'administration Reagan, en maintenant la « *logique militaire* » comme axe principal de sa politique dans la région, pousse, en outre, les pays révolutionnaires à se durcir. Les risques de conflit *sont, suffisamment* vraisemblables pour que Cubains et Nicaraguayens décident de se préparer, ce qui veut dire entraîner la population et armer le pays. Tendance *qui ne peut que* contribuer à accroître les risques d'affrontement.

Dans la logique actuelle, les Nicaraguayens peuvent même se croire obligés d'aider les révolutionnaires salvadoriens. En cas d'élimination de ces derniers, les sandinistes sont convaincus que leur régime constituerait le prochain objectif des forces qui dirigent le Salvador, le Honduras et le Guatemala, avec la bénédiction des États-Unis. Les déclarations ne manquent pas chez leurs adversaires, qui justifient leurs craintes.

Cuba visé ?

Cuba, lui-même, est impliqué dans cet enchaînement qui pourrait, très vite, se révéler dramatique. D'abord parce que certains membres de l'entourage du président Reagan rêvent (et ils le disent) de faire de leur président « *celui qui reprendra Cuba* ». Leur argument fondamental est que, si les États-Unis veulent de nouveau être tranquilles en Amérique centrale et dans les Caraïbes qu'ils continuent de considérer comme leur zone réservée, ils doivent extirper le mal à la racine, c'est-à-dire dans l'île.

Ils pourraient trouver (ou créer) un excellent prétexte en encourageant une action militaire contre le Nicaragua. Si les sandinistes *résistent, rien de grave* ne se passera. Mais s'ils menacent de s'effondrer, M. Fidel Castro regardera-t-il les bras croisés ses ennemis en finir avec un gouvernement et un pays auquel tant de liens l'unissent ? Les États-*Unis* auraient alors les *meilleures* raisons de s'en prendre directement à Cuba, ce qui poserait en dernière analyse, le problème de la solidarité soviétique.

La réalité est évidemment trop complexe pour qu'il soit possible d'affirmer que l'histoire empruntera un chemin aussi catastrophique. Il est clair que l'administration Reagan se doit de trouver de nouveaux modes de relations avec la région qui lui est la plus proche. Si elle n'y parvient pas — ce que voudrait dire le maintien de la « *logique militaire* », — on risque de connaître un embrasement au moins de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

A l'issue d'un voyage qui l'a mené au Mexique, au Costa-Rica, au Nicaragua et au Honduras, le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, a cru pouvoir déclarer que tous les éléments constitutifs de l'explosif sont réunis.

FIN

El Salvador

M. Fidel Castro juge « très positive » l'initiative franco-mexicaine

La déclaration conjointe franco-mexicaine publiée vendredi 28 août par laquelle Paris et Mexico affirment que le front *d'opposition* à la *junte au pouvoir* au Salvador constitue une « *force politique représentative* » continue à susciter de nombreuses réactions à travers le monde. Dans un discours radio-télévisé, le président de la junte, M. Napoleon *Duarte*, a rejeté à nouveau au cours du week-end l'initiative des deux pays. « *Une fois de plus les efforts conjugués de la subversion internationale et, cette fois, de nations trompées ou mal informées ont agi sous une forme interventionniste* », a déclaré M. Duarte. Le président de la junte a indiqué que l'ambassadeur du Salvador auprès des Nations unies avait remis au Conseil de sécurité un texte « *rejetant catégoriquement* » le communiqué franco-mexicain.

Dans une interview publiée dimanche par le journal *Barricada*, organe officiel du Front sandiniste nicaraguayen, M. Fidel Castro salue comme « *très positive, bonne et juste* » la démarche franco-mexicaine et estime que celle-ci « *honore la France comme le Mexique* ».

Au Venezuela, le parti démocrate-chrétien au pouvoir a critiqué ce document, estimant que les deux pays « *en se prononçant pour l'un des extrêmes en conflit au Salvador, violent le principe de non ingérence et établissent un grave précédent pour l'internationalisation du problème* ». En revanche, le parti social-démocrate, dans l'opposition, a, par la voix de l'ancien président Carlos Andres Perez, fait l'éloge du texte publié par Paris et Mexico.

Aux Nations unies, l'accueil a été bon chez les non-alignés, nous indique notre correspondante à New-York, Nicole Bernheim, bien que dans certaines délégations on s'interroge sur ce *qui semble* un *manquement* à la Charte de l'organisation qui condamne toute ingérence dans les affaires intérieures d'un pays. La déclaration franco-mexicaine a été transmise au Conseil de sécurité pour qu'il la diffuse, mais on ne s'attend nullement à un débat sur ce texte, au moins dans un avenir prévisible.

Le département d'État avait choisi, dès vendredi, de minimiser la portée de la déclaration afin de ne pas envenimer les relations avec le partenaire important et *difficile qu'est* le *Mexique*, et de ne pas compromettre les premiers bons contacts établis avec le gouvernement socialiste français. On laisse en outre entendre à Washington que Paris avait fait connaître en temps voulu son projet au département d'État.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

3e CYCLE MANAGEMENT AVANCÉ

8 mois de formation de haut niveau
7 mois de missions opérationnelles en entreprise

L'admission est réservée aux diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, I.E.P., maîtrise, écoles scientifiques) et à des jeunes cadres.

prochaine session de recrutement : 21 septembre 1981
date limite de dépôt des dossiers : 17 septembre 1981
dossiers de candidatures et brochures détaillées

I.G.S. - PROGRAMME MANAGEMENT AVANCÉ
établissement privé d'enseignement supérieur 25, rue François-Ier 75008 Paris

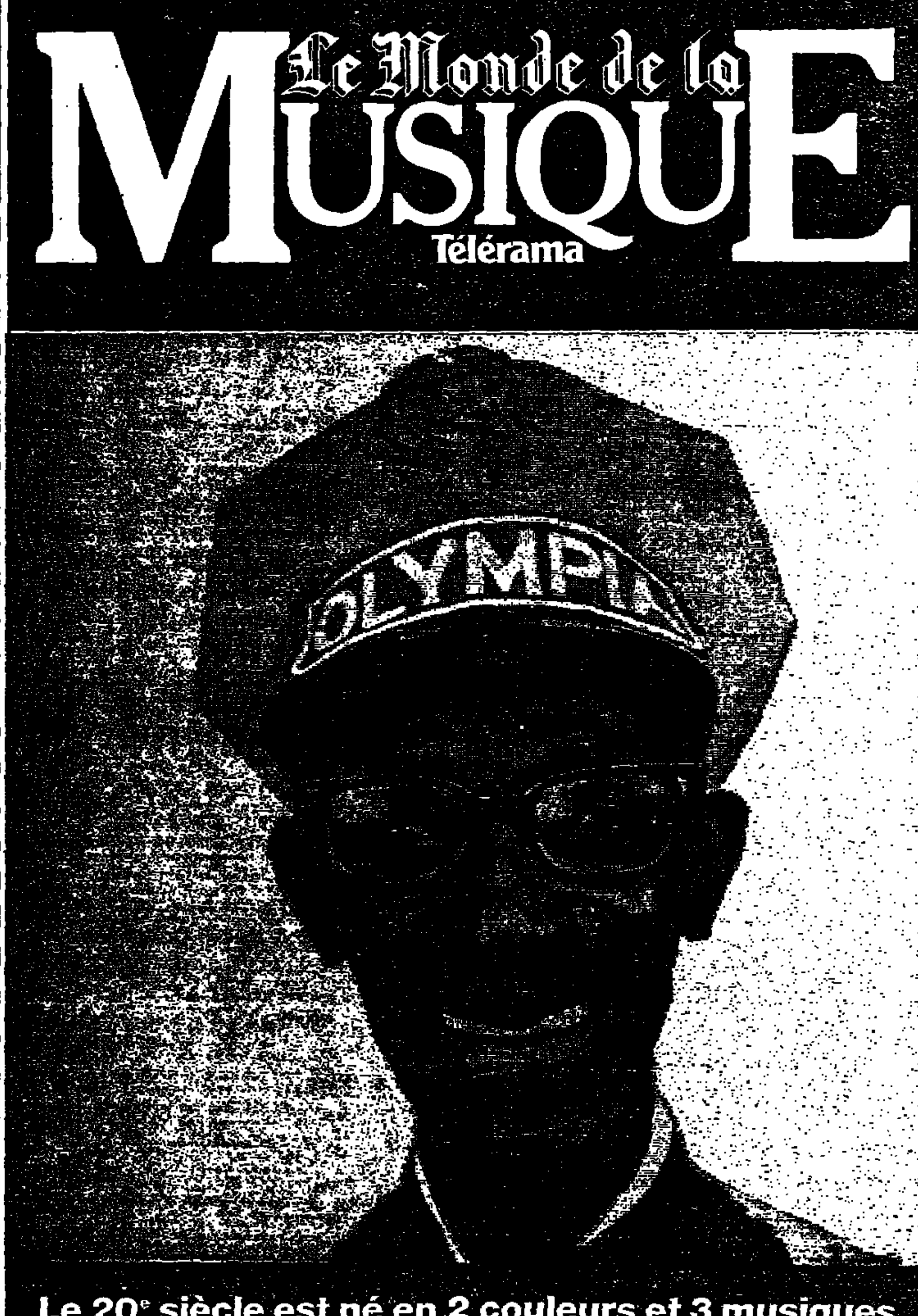
Chaque semaine
faites valider vos bulletins
chez tous les dépositaires
portant l'enseigne
LOTO
c'est facile
c'est pas cher
ça peut rapporter
gros
LO 781

ODOUL AGENT demeco
Garde-meubles
208 10-30
16, rue de l'Atlas-75019 Paris

GROUPE 7
GROUPE STYLE et PROMOTION TEXTILE
Notre école vous prépare
à la profession
de Styliste, de Conseillère de Mode,
de Directrice de Mode,...
Vous trouverez tous les renseignements
dans notre luxueuse documentation.
N'oubliez pas de vous recommander
du journal "Le Monde"
GROUPE 7
199, boulevard Saint-Germain

RÉSIDENCES - CLUBS
3e AGE
Spécialiste Côte d'Azur
Cabinet INDEXA
52, av. Jean-Médecin - 06000 NICE
Tél. : (93) 80.98.31 (F.N.A.I.M.)





AFRIQUE

LE CONFLIT NAMIBIEN

L'intervention sud-africaine dans le Sud angolais aurait fait entre 400 et 500 morts

Alors que les Sud-Africains dressaient, dimanche 30 août, un premier bilan de leur nouvelle incursion militaire dans le Sud angolais (de quatre cent cinquante à *cinq cents morts dans les rangs de* la SWAPO — Organisation du peuple du Sud-Ouest africain, — contre dix tués dans leur camp), Luanda affirmait que des combats se poursuivaient à proximité de Cahama, à quelque 200 kilomètres de la frontière namibienne. Retour d'une visite sur le terrain, en compagnie de ses collègues français, italien et roumain, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Luanda a déclaré que Cahama était entièrement détruite.

Aux Nations unies, les débats du Conseil de sécurité ont été marqués par une intervention, très sévère pour Pretoria, du représentant français, et ont fait apparaître l'hostilité croissante à la politique sud-africaine des Etats-Unis, qui jugent que la crise ne prendra fin qu'avec le départ des troupes cubaines stationnées en Angola, comme l'a affirmé dimanche M. Crocker, sous-secrétaire d'Etat *américain chargé des affaires africaines.*

Les débats au conseil de sécurité de l'ONU illustrent l'isolement croissant de Washington

De notre correspondante

New-York. — Le début qui se poursuit depuis le 28 août au Conseil de sécurité des Nations unies sur les incursions sud-africaines en Angola illustre l'isolement croissant de Washington dans ses relations avec Pretoria.

Demandé par la délégation angolaise, le débat a donné lieu à de violentes attaques contre l'Afrique du Sud, non seulement des pays non alignés et du bloc d'Europe orientale, mais aussi des alliés de Weshington, notamment la France, le Japon et la Grande-Bretagne.

Le représentant parmanent de la France, M. Jacques Leprette, a ainsi pris la parole, samedi 29 août, pour réclamer, dans des termes particulièrement nets, « *le retrait immédiat des troupes de l'Afrique du Sud et le respect de l'intégrité territoriale de Angola* ». Le représentant de la France a souligné la «*gravité exceptionnelle* » de l'opération lancée le 23 août par les forces sud-africaines et «*condamné, de la façon al plus ferme, l'invasion non provoquée et injustifiée de l'Angola* ».

«*La conduite de l'Afrique du Sud est inadmissible* », a dit M. Leprette, avant de poursuivre : « *Les arguments avancés par Pretoria selon lesquels ces attaques constitueraient un acte de légitime défense contre les incursions des combattants de la SWAPO n'ont aucune valeur. Le territoire de la République sud-africaine n'est pas menacé... La cause directe de la situation dangereuse qui règne en Afrique australe est le maintien en Namibie, sans fondement, de la présence sud-africaine et le refus du gouvernement de Pretoria, sous des prétextes fallacieux, d'accepter la mise en œuvre du plan de règlement des Nations unies pour la Namibie.* »

L'attitude des alliés occidentaux de Washington est observée avec d'autant plus d'attention que c'est la cohésion même du «groupe de contact », les cinq pays (Canada, France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne et Etats-Unis) chargés de faire appliquer la résolution 435 sur l'indépendance de la Namibie, votée en 1978 par les Nations unies, qui est en jeu.

Un projet de résolution, mis au point par le groupe des pays non alignés et présenté au Conseil de sécurité par le Mexique, le Niger, l'Ouganda, Panama, les Philippines et la Tunisie, circule depuis samedi dans les couloirs des Nations unies. Sur un ton particulièrement vif, il réclame notamment « *des sanctions exhaustives et obligatoires contre l'Afrique du Sud raciste* ». Il y a peu de chances que ce projet soit, sous cette forme du moins, accepté par l'ensemble des membres du Conseil. Quelle que soit sa teneur, le veto américain est assuré, mais dans certaines délégations occidentales, on ne verrait pas d'un *mauvais œil la formation* d'un consensus sur une résolution plus modérée, isolant Washington dans son veto.

Une nouvelle Assemblée générale extraordinaire d'urgence doit avoir lieu sur la Namibie du 3 au 11 septembre. La France pourrait soumettre à l'Assemblée de nouvelles propositions apportant quelques précisions sur l'application de la résolution 435, notamment sur la période intérimaire précédant l'élection de l'Assemblée constituante, les principes régissant la Constitution namibienne et les moyens de garantir l'indépendance et le non-alignement du nouvel Etat.

La position américaine sur la politique de Pretoria vient, en tout cas, d'être précisée sans grande équivoque par M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires africaines, au cours d'un discours qu'il a prononcé dimanche devant l'American Legion de Honolulu. « *Les Etats-Unis*, a déclaré M. Crocker, *entendent demeurer neutres entre l'Afrique du Sud et les pays d'Afrique noire, afin d'être dans une meilleure position pour rechercher des solutions diplomatiques et pour protéger les intérêts stratégiques et économiques occidentaux dans la région.* » Un peu plus loin, M. Crocker a précisé : « *Dans ce pays riche de talents et de diversités, d'importants intérêts économiques, stratégiques, moraux et politiques sont en jeu pour l'Occident. Nous devons éviter toute action capable d'aggraver les défis terribles auxquels les Sud-Africains de toutes races sont confrontés.* »

Le sous-secrétaire d'Etat a de nouveau demandé que la résolution de l'O.N.U. sur la Namibie inclut la fin de la présence militaire cubaine en Angola, mais il a ajouté qu'il ne s'agissait pas là d'un préalable à un règlement de l'affaire de Namibie. Cependant, a ajouté M. Crocker à l'intention évidente de certains non-alignés, « *l'administration Reagan n'a nullement l'intention de déstabiliser l'Afrique du Sud dans l'espoir de se concilier des faveurs ailleurs* ». Reprenant l'un des leitmotive actuels préférés de Washington : « *Les activités des Soviétiques et de leurs partenaires menacent la sécurité de l'Afrique dans toutes les parties du continent... Les Etats-Unis travaillent à décourager ces menaces et à aider les Etats africains à y résister.* »

NICOLE BERNHEIM.

Une opération de grande envergure

De notre correspondant

Johannesburg. — Comme on pouvait s'y attendre, la presse sud-africaine est longuement revenue ce week-end sur « *opération Protée* » lancée dimanche 23 août vers minuit dans le sud de l'Angola et dont le bilan en pertes humaines serait de quatre cent cinquante à cinq cents victimes, dont huit Sud-Africains et deux soldats namibiens. Les quelques journalistes qui ont pu se rendre sur place vendredi, en compagnie de l'armée sud-africaine, ont rapporté avec force détails le déroulement de l'opération.

Quatre unités d'infanterie mécanisée (non équipées de chars), *qui pourraient avoir compté entre* mille et mille cinq cents hommes chacune, ont été engagées dans la province angolaise de Cunene. *La* première unité a pris position sur la rive ouest de la rivière du même nom afin de couper la retraite à d'éventuels fuyards. Les deux suivantes furent déployées au nord et au sud-est de la ville de Xangongo, capitale de la province, située à environ 100 kilomètres de la frontière namibienne, pour contrer toute opération angolaise de secours. Enfin, le dernier groupe fut chargé de «nettoyer» la ville des bases de la SWAPO censées s'y trouver.

Avant l'entrée en scène de l'infanterie, et durant toute l'opération, l'aviation, constituée d'Impalas, de Bucaneers et de Mirage-3, a pilonné certains objectifs dont, semble-t-il, les installations de radars et les rampes de missiles SAM-3 situées à Cahama et à Tchibemba, à 130 kilomètres et 300 kilomètres respectivement au nord de la frontière. Cette dernière information, de source angolaise, n'a cependant reçu ni confirmation officielle de Pretoria, ni témoignage direct des journalistes qui n'ont pu visiter que Xangongo. Ces derniers sont arrivés dans cette agglomération de deux mille habitants au moment où un match de football, sans doute organisé *pour la circonstance, y opposait* une sélection militaire sud-africaine à des joueurs locaux rentrés chez eux après la fin des bombardements. La presse a publié des photos de ce match « *historique* » auquel quatre journalistes (A.B.C., Vis News, Reuter, A.P.) ont assisté.

Ils n'ont pu observer aucun combat, mais les traces d'une violente bataille demeuraient dans la ville. Plusieurs chars soviétiques T-34 achevaient de brûler aux abords du quartier régional des forces armées angolaises, dont les bâtiments semblaient avoir sérieusement souffert des pilonnages aériens. Des véhicules armés pour la défense antiaérienne avaient également été détruits. Dans le centre de la ville, moins touché, on leur a fait visiter une petite maison qui, «*deux heures avant le raid, était encore occupée par vingt-sept conseillers soviétiques, dont sept femmes* ». Pour preuve de cette allégation, la presse a découvert sur les lieux une bouteille de vodka russe et quelques cartouches vides. Un hebdomadaire sud-africain a également publié une photo de famille et les papiers d'identité d'un soldat soviétique, documents figurant parmi les «*nombreuses pièces* » récupérées par l'armée à Xangongo.

«*Le quartier général de la SWAPO* » figurait également au programme de la visite guidée. Dans le dit édifice ont été notamment saisis de la littérature communiste, des emblèmes anti-sud-africains et des lettres personnelles expédiées à un certain Benicio de la part de Clementina, à Cuba.

Non loin de là, sur un terrain vague, pourrissaient trois avions ainsi que du matériel sud-africain sérieusement attaqué par la rouille. Les appareils ont été abattus en 1975, a-t-on assuré aux journalistes.

Selon les autorités militaires, « Protée », la plus importante opération lancée en Angola depuis 1975, a été couronnée de succès puisque la mission « *préventive* » était de détruire des systèmes d'armements perfectionnés et les bases du front nord-ouest de la SWAPO.

La stratégie de Pretoria

Sur le plan diplomatique, la stratégie de Pretoria, qui pouvait apparaître à maints égards hasardeuse, commence à s'éclairer quelque peu. Certains spécialistes avancent qu'en lançant une telle *opération* à moins de deux semaines du débat de l'assemblée générale des Nations unies sur la Namibie, Pretoria n'ignorait pas la nature des réactions internationales et, notamment, celles de l'Organisation de l'unité africaine. L'objectif, à plus ou moins long terme, serait de pousser, en apparence au moins, les Etats africains de la « ligne de front » un peu plus dans les bras soviétiques afin d'inciter une Maison Blanche déjà encline à la coopération à soutenir plus ouvertement encore le régime sud-africain.

Interrogé, dimanche 30 août, à la télévision, M. P.W. Botha, premier ministre sud-africain, a expliqué que si « *le changement d'administration* (aux Etats-Unis) *avait fait naître en Afrique du Sud des espoirs exagérés* », il fallait néanmoins souligner que « *les relations entre Washington et Pretoria sont meilleures à présent* ». A propos du raid, le premier ministre a expliqué que l' « *importance stratégique* » de son pays « *l'amenait à être continuellement impliqué dans des luttes dues à l'état de conflit mondial* »...

PATRICE CLAUDE.

Zimbabwe

UN AVERTISSEMENT DE M. MUGABE A MM. MUZOREWA ET SMITH

Le premier ministre du Zimbabwe a averti MM. Smith et Muzorewa, ses deux prédécesseurs à la tête du gouvernement de Salisbury, qu'ils seraient « punis » s'ils ne mettaient pas un terme à « *leurs activités subversives* ». M. Mugabe a également reproché à M. Nkomo, actuellement ministre sans portefeuille, d'« *exprimer des craintes* » et de « *véhiculer des rumeurs malveillantes* » à propos de la création d'une cinquième brigade militaire entraînée par des Nord-Coréens (*le Monde du 14 août*). M. Nkomo avait estimé que cette brigade pourrait être utilisée pour renforcer le « *système de parti unique en projet* ». — (*A.F.P.*)

[A plusieurs reprises, ces dernières semaines, M. Mugabe et certains de ses proches collaborateurs se sont prononcés en faveur d'un système *de parti unique, un projet* qui nécessiterait un amendement de la Constitution, laquelle garantit le multipartisme ainsi que l'attribution, aux Blancs, pendant une période transitoire, d'un cinquième des sièges de la Chambre des députés. Mais M. Mugabe a déclaré qu'une telle initiative ne pourrait venir du gouvernement mais seulement d'un mouvement d'opinion. D'autre part, pour assurer le maintien de l'ordre en cas de troubles internes, Salisbury ne peut s'appuyer, jusqu'ici, que sur les anciennes unités de l'armée rhodésienne. La création d'une brigade, équipée et entraînée par une centaine de conseillers nord-coréens, aurait pour objectif de mettre un terme à cette situation de dépendance, M. Mugabe disposant désormais d'un élément d'intervention militaire autonome.]

LE CONFLIT SAHARIEN

« Toute l'Afrique sait maintenant que nos droits sont justes »

déclare le roi Hassan II

Rabat (*Reuter, A.F.P.*). — Rentré d'Arabie Saoudite où il s'était rendu jeudi pour effectuer un petit pèlerinage à La Mecque, Hassan II a déclaré samedi soir 29 août, dans un discours radiotélévisé, que le « *Maroc a remporté une victoire à Nairobi* » au sujet du conflit saharien.

« *Toute l'Afrique, du nord au sud, de l'est à l'ouest, anglophone ou francophone, sait maintenant que nos demandes et nos droits sont justes, historiques et authentiques... La résolution adoptée lors de la réunion du comité de mise en œuvre en version anglaise est à notre avantage et respecté notre dignité, à l'inverse de ce que l'on avance, car, contrairement à la demande de nos ennemis, l'administration et l'armée marocaines ne seront pas retirées du territoire lors du référendum* » a-t-il déclaré à la nation.

Le souverain a estimé que la résolution impliquait le retour dans l'actuel Sahara sous administration marocaine de tout *citoyen sahraoui* afin d'exercer le droit de vote. Il a également rappelé que, selon ce texte, la consultation doit avoir lieu dans tout le territoire y compris la partie anciennement sous administration mauritanienne. « *Donc pour l'Afrique, le Sahara occidental est indivisible* », a-t-il conclu. Il a cependant admis qu'il existait un point de divergence sur la forme de la question à soumettre aux électeurs puisqu'elle leur donne le choix entre l'indépendance et l'intégration au Maroc.

[Contrairement au souverain marocain, le Front Polisario et l'Algérie ne semblent pas considérer que la résolution implique le retour des réfugiés sahraouis dans le territoire administré par le Maroc pour le référendum.

En outre, le texte de la résolution précise que la consultation aura lieu dans l'ex-Sahara espagnol « dont les cartes géographiques ont été déposées à l'O.N.U. », ce qui exclut le découpage administratif effectué par Rabat, de telle sorte que plusieurs provinces sont « à cheval » sur le Sud marocain et le nord du Sahara occidental. Enfin, le roi a ignoré tous les points favorables au Front Polisario.]

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● L'AFGHANISTAN ne serait prêt à négocier avec le Pakistan et l'Iran que « *si cessent les ingérences dans ses affaires intérieures* », a déclaré M. Karmal, dans une interview à l'agence soviétique Tass, publiée dimanche 30 août. « *A partir de là* », a commenté *la Pravda*, « *les raisons qui ont obligé l'Afghanistan à demander à notre pays de dépêcher un contingent militaire limité disparaîtraient d'elles-mêmes* ». (*Le Monde* des 26, 27, 28 août). D'autre part, Radio-Kaboul a indiqué, le même jour, que l'armée afghane avait tué plus de deux cents « *agents de l'impérialisme américain* », accusés d'avoir « massacré » des centaines de personnes à Kaboul et à Mazar-e-Sharif, au nord du pays. Ce bilan est le plus lourd jamais mentionné par la radio officielle. Au Pakistan, Mme J. Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, a visité dimanche 30 août le camp de réfugiés afghans de Nasir Bagh. (*Reuter, A.F.P.*)

Algérie

● RETOUR A ALGER DE M. BENYAHIA. — M. Mohamed Seddik Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères, grièvement blessé dans un accident d'avion en mai dernier, est rentré à Alger samedi 29 août en provenance de Paris où il avait suivi un traitement de rééducation fonctionnelle dans un établissement spécialisé. — (*A.F.P., A.P.*)

Gambie

● LA GUINEE-BISSAU a officiellement confirmé, samedi 29 août, l'arrestation de M. Sanyang, qui avait tenté de prendre le pouvoir en Gambie le 30 juillet, ainsi que celle de neuf de ses compagnons (*le Monde* du 29 août). M. Lamine Mane, ministre des ressources naturelles de Bissau, est arrivé samedi à Banjul où il a remis un « *message de solidarité* » du président guinéen à son homologue gambien. M. Lamine Mane s'est cependant refusé à préciser la date éventuelle d'extradition des rebelles gambiens. — (*A.F.P., Reuter*).

ASIE

Japon

L'incident aérien réel ou fictif entre Washington et Pyongyang est exploité pour inciter Tokyo à s'armer davantage

De notre correspondant

Tokyo. — Quelle que soit la véracité des faits, l'incident présumé au cours duquel un missile nord-coréen aurait été tiré en direction d'un avion espion américain SR-71 (dans l'espace international, selon la version de Washington) risque de relancer la tension dans une région où elle n'a jamais vraiment cessé d'être très vive depuis plus de trente ans, et de diminuer d'autant les chances de parvenir, entre Séoul et Pyongyang, à un *modus vivendi*.

Cette affaire s'inscrit sur la toile de fond d'un durcissement perceptible depuis l'arrivée au pouvoir du président Reagan et du général Haig, immédiatement suivi par l'affirmation du soutien inconditionnel de l'Amérique à la junte de Séoul (*le Monde* du 5 mars). Washington et Séoul justifient le renforcement de leur alliance militaire en faisant valoir un regain de la « *menace d'invasion* » du Sud par les troupes nord-coréennes. De son côté, Pyongyang n'a pas cessé, depuis six mois, de dénoncer cette politique de surarmement et d'escalade de la tension. Les Nord-Coréens ont également relevé plus de cent violations de leur espace aérien par les appareils espions américains SR-71 basés au Japon.

Comme dans le cas de l'affrontement aérien survenu récemment entre les Etats-Unis et la Libye, l'incident présumé du SR-71 survient à point nommé. Il donne à Washington, dans le cadre de sa politique de confrontation avec le communisme, l'occasion d'une sévère mise en garde au maréchal Kim Il-sung, ami de Moscou et ennemi numéro 1 d'un autre allié de l'Amérique, le général-président Chon Doo-hwan. Il justifie, en dramatisant la situation, le soutien au régime de Séoul et les très importantes livraisons d'armes qui vont de pair. Enfin, il permet de faire pression sur l'opinion internationale en général, et plus particulièrement sur le gouvernement japonais. En effet, Tokyo, à l'opposé de Washington et de Séoul, a tendance à vouloir dédramatiser la situation dans la péninsule coréenne pour mieux résister aux demandes d'accroissement de son potentiel militaire et de celui de la Corée du Sud.

Le « rempart avancé »

Encouragés par la politique américaine de renforcement tous azimuts des arsenaux alliés, les dirigeants de Séoul viennent, pour la première fois, de réclamer aux Japonais une assistance à caractère militaire de six milliards de dollars, échelonnée sur cinq ans (1).

Les Sud-Coréens entendent tirer avantage du fait que, de leur point de vue, leur pays constitue un «*rempart avancé* » contre la menace communiste et joue ainsi le rôle de première ligne de défense du Japon. Dans la logique de Séoul, cette somme équivaudrait au coût de deux divisions que Tokyo peut se dispenser de lever du fait de cette «*protection* ».

Le gouvernement japonais a rejeté, la semaine dernière, ces prétentions qu'il juge exorbitantes, déclarant notamment que sa Constitution pacifiste ne lui permettait pas d'accorder des crédits militaires. Les négociations doivent se poursuivre en septembre pour tenter de dégager un compromis et de normaliser des relations qui se sont dégradées entre Séoul et Tokyo à la suite des bouleversements, violences militaires et campagnes de répression intervenues en Corée du Sud depuis deux ans.

Pour mieux résister aux exigences de Séoul (comme à celles des Américains), les Japonais font officieusement valoir que l'argument de la menace nord-coréenne est exagéré, qu'il vise partiellement à masquer les graves difficultés économiques que connaît la Corée du Sud, et à alléger le fardeau régional des Etats-Unis en matière militaire.

Les Japonais, pour des raisons évidentes d'intérêt économique et d'équilibre stratégique régional, ne souhaitent pas mettre tous leurs œufs dans le même panier — celui de Séoul, — ce qui risquerait de compromettre leurs relations commerciales avec Pyongyang et, surtout, en s'associant à une politique d'isolement diplomatique et de pression militaire contre la Corée du Nord, de pousser le maréchal Kim Il-sung encore plus dans l'orbite soviétique.

Néanmoins, le gouvernement nippon craint fort aujourd'hui que l'incident du SR-71, réel ou fictif, ne fournisse à Washington et à Séoul une occasion rêvée de battre en brèche ses arguments modérateurs et ses réticences, et qu'il ne soit le prélude à des pressions redoublées de ses alliés en faveur d'une plus grande participation, directe ou déguisée, à l'augmentation des potentiels militaires.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Cette assistance était jusqu'à présent strictement économique et ne dépassait pas 10 millions de dollars par an.

Chine

DÉFENSE DE RETIRER SON STÉRILET !

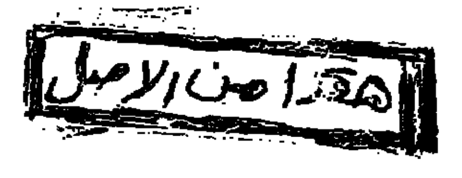
Pratiquant énergiquement la planification familiale, la Chine de M. Deng Xiaoping vient de franchir un pas de plus dans la limitation des naissances. Il était déjà recommandé aux femmes d'utiliser des préservatifs ; il leur est désormais interdit de se faire retirer de façon « illégale » leur stérilet. Il s'agit là de « *sabotage de la planification familiale* », a estimé, la semaine dernière, le quotidien pékinois *Clarté*. Ce journal cite une circulaire du ministère de la santé menaçant de prison ceux qui se livreraient à de tels crimes.

Clarté cite le cas de MM. Xie Xingzhi et Yu Shifei, un médecin et son complice, condamnés à deux et à quatre ans de détention pour avoir provoqué la mort d'une femme en tentant de lui retirer son stérilet. Ils auraient empoché 301 yuans (environ 1 000 francs) pour quarante-six interventions en six mois. Récemment, la radio du Yunnan avait rapporté que neuf mille six cents interventions de ce genre avaient eu lieu en 1980 dans la seule préfecture de Zhaotong, provoquant la mort de sept femmes.

D'autre part, *Clarté* a fait état de la nécessité d'adopter une loi plus efficace pour limiter les naissances, tout en évitant les mesures coercitives appliquées dans certaines régions, comme la stérilisation et l'avortement forcés. Chaque organisation ou localité reçoit un quota de naissances annuel, et les couples doivent généralement demander l'autorisation de procréer. — (*A.F.P., Reuter.*)

● PÉKIN NE NORMALISERA PAS SES RELATIONS AVEC LE VATICAN rompues à la *fin* des années 50, tant que le Saint-Siège entretiendra des relations officielles avec Taïwan, affirme l'hebdomadaire *Beijing Informations* qui a aussi renouvelé les accusations contre les «ingérences» du Vatican dans les affaires intérieures chinoises, notamment à propos de la récente nomination par Jean-Paul II de Mgr *Dominique Tang comme* archevêque de Canton (*le Monde* du 14-15 et du 25 juin). — (*A.F.P.*)

● L'UN DES DERNIERS CONTESTATAIRES du «printemps de Pékin» qui restait en liberté aurait été récemment arrêté dans la capitale chinoise. M. Lu Lin aurait été accusé d'avoir fait passer à l'étranger des textes circulant sous le manteau en Chine. M. Lu, ouvrier pékinois de vingt-six ans, avait fait partie de l'équipe rédactionnelle de la revue *Tansuo*. — (*A.F.P.*)



Les spectres de Mysore

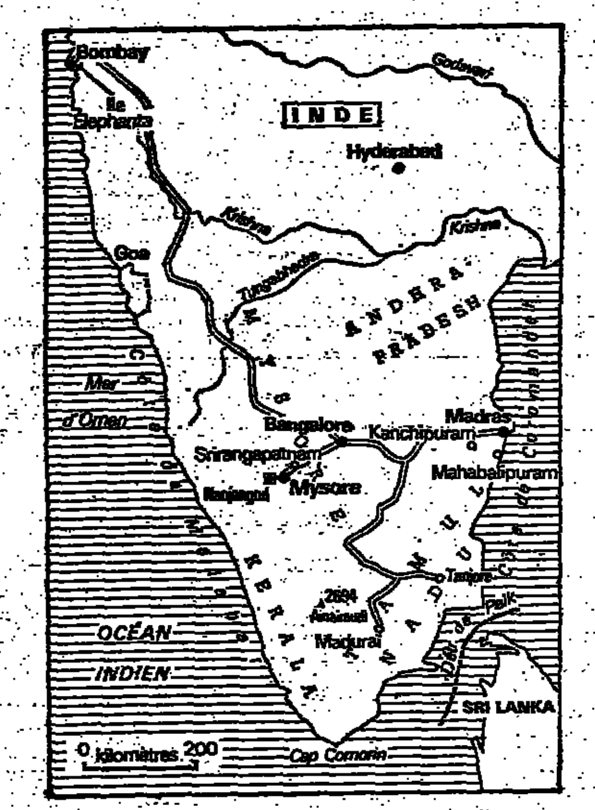
I. — Hors les chemins battus

Qu'ils traversent l'Inde en voyages organisés ou s'y aventurent en explorateurs solitaires, les Français passent désormais rarement par l'ancien Etat princier de Mysore. Au dix-neuvième siècle, le trajet beaucoup plus inconfortable ne les décourageait pas de venir *s'incliner sur le tombeau* de l'illustre Tippoo Sahib, sultan malheureux, héros de l'islam, ultime et intrépide allié de leur pays dans ses guerres locales contre l'Angleterre, mort le sabre à la main le 4 mai 1799. Au retour, ces patriotes romantiques publiaient *quelques récits mélancoliques* de leur pèlerinage dans *l'Illustration*, dans *la Revue des Deux Mondes*, lus, relus au fond des provinces encore pétries de piété nationale.

Notre trépidante société mercantile, où Jeanne d'Arc sort des mémoires puisqu'elle ne contribue pas à la gloire du commerce extérieur, ignore superbement ces émotions-là ! Quels attardés, quels excentriques, se déplaceraient encore pour un souvenir ? Tombés du ciel à Delhi ou à Bombay, après une éreintante nuit de vol, les touristes « hexagonaux » se partagent en deux courants s'ils continuent vers le sud.

Sac au dos, la faune hirsute des routards à barbe filandreuse prend le chemin de Goa, où la drogue et ses délices mortels s'achètent pour une *pincée de roupies* dans la vieille ville portugaise. Pentax au poing, Nikon sur l'œil, leurs aînés, d'âge et de situation plus stables, dévalent en bus climatisés par le grand chemin des temples classiques vers Madurai, Tanjore, Mahabalipuram, d'où ils rapporteront de si jolies photos pour leurs soirées d'hiver. Entre les deux régions, le défunt royaume de Mysore, devenu la province du Karnakata dans l'Inde indépendante, sommeile à l'écart des routes, *oublié des modernes, mais sous* la garde d'une légion de spectres.

Lorsqu'il y arriva, au *siècle* dernier, le voyageur Ferdinand de Lanoye traînait la fatigue d'un gigantesque périple par Eléphanta, le Rajpoutana, Bénarès et la plaine du Bengale.



Comme tous les autres Français, il n'en courut pas moins s'incliner aussitôt sur le site de Srirangapatnam — Port du Seigneur du Monde, suivant la traduction, — devant l'endroit marqué *d'une colonnette où* Tippoo Sahib avait péri une cinquantaine d'années auparavant. Un silence de mort planait sur les remparts abandonnés. La malaria hantait les résidences désertes. La jungle débordait sur le jardin royal. Un effondrement sans recours écrasait à la fois le paysage et ses vestiges architecturaux.

Le gouvernement national de Mme Indira Gandhi a noblement délivré les lieux de leur malédiction. Avant d'entrer dans le parc, le visiteur contemporain acquitte un droit d'accès perçu au guichet par des fonctionnaires en uniforme. Il emprunte ensuite une allée de sable bien entretenue, entre des gazons d'une fraîcheur strictement oxfordienne. Le minuscule palais en bois construit en 1784, parfaitement restauré, s'élève tout au bout. De longues nattes en fibres vertes cachent entièrement sa façade pour la défendre du soleil. A l'arrière, sur les côtés, d'épais massifs de fleurs, des arbres majestueux remplis de chants d'oiseaux, ondulent sous la brise.

Srirangapatnam et le canon de Waterloo

Sur les murs couverts d'arabesques musulmanes, pas un centimètre n'échappa au pinceau des décorateurs. Avec ses plafonds moulés aux délicats motifs à fleurs, l'édifice évoque davantage quelque charmante bonbonnière conçue pour accueillir des favorites qu'il n'évoque les luttes sanglantes, les âpres triomphes d'un soldat. D'ici, pourtant, messagers, espions, ambassadeurs, portaient au loin les ordres du maître, et le sol vrombissait sous leurs cavalcades. L'autorité de Tippoo, les longues campagnes menées par son père, Haider Ali, jusqu'à Madras, plaçaient toute l'Inde méridionale sous l'influence de Mysore. Stipendiés par Londres, ses voisins ourdissaient sans cesse des complots, des guerres. Le sultan les brisa cent fois et gagna par son obstination le titre d'Irréductible, qu'il garde devant la postérité.

Une galerie ombragée entoure sa résidence. Dans le couloir de gauche, une longue fresque aux couleurs vives représente sur un mur le combat de Potilser, où il écrasa les Anglais, en 1780. Deux cent cinquante à trois cents personnages soigneusement peints frémissent d'ardeur guerrière. Les éléphants aux lourdes carapaces labourent de leurs défenses la piétaille batailleuse, dans une mêlée de turbans, sabres, lances et hallebardes. L'infanterie britannique, reconnaissable à ses fameux uniformes rouges, soutient en carré une charge de cavalerie. A l'arrière des assaillants, *d'autres Européens pointent consciencieusement* leurs canons sur elle. Le guide rappelle qu'il s'agit des braves Français envoyés par la cour de Versailles.

L'histoire officielle arrête pourtant au funeste traité conclu à Paris en 1783 les *entreprises de Dupleix*. Dix-sept ans plus tard, ses compagnons, ses disciples, affluaient encore sous le drapeau à fleurs de lys, avec de l'artillerie, du courage. L'émouvante imagerie de Srirangapatnam les montre pourvus, à l'inverse des Anglais, de vigoureuses moustaches, puisque aujourd'hui encore, ce noble attribut passe dans toute l'Inde pour le meilleur symbole d'une indomptable virilité.

Estampes, armes anciennes, costumes d'époque, dorment comme des reliques à l'intérieur du palais silencieux, témoins muets d'une aventure française bien oubliée à Paris mais toujours vivante parmi les peuples du Karnataka. Au premier étage, le mannequin grandeur nature, en plâtre peint, de Tippoo, turban sur la tête, vêtu de brocard, reçoit les visiteurs dans la demi-pénombre de son cabinet particulier. La silhouette étonne par son humanité, son embonpoint, ses traits mous. Malgré une longue moustache, la sauvagerie du conquérant ne transparaît guère dans ces joues grassouillettes. Pourtant, des espérances farouches s'accrochèrent à lui jusqu'à l'ultime naufrage.

Devant la Convention prête à guillotiner Louis XVI, le député breton Kersain criait encore : « *Il faut porter une armée auxiliaire à Tippoo Sahib !* » Immense exhortation lancée pendant l'un des hivers les plus sinistres de notre histoire. Quel Français contemporain en saisira la grandeur, l'actualité ? Pour rompre l'étreinte qu'elle voyait se resserrer de toutes parts autour d'elle, la Révolution retrouvait, le temps d'un discours, les vieux réflexes vitaux de l'Ancien Régime : prendre l'Europe à revers par la fraternelle alliance des peuples lointains, comme jadis François Ier abattait sur l'Autriche le cimeterre des Turcs. Aussi longtemps qu'elle subira le joug des hégémonies, la France cherchera d'autres Ottomans chez les Arabes, les Noirs et jusqu'aux confins de la Chine...

Dans l'Assemblée jacobine déjà ivre du sang royal, le propos de Kersain dépassait la Gironde et la Montagne. Cependant, il roula jusqu'à Bonaparte. D'Egypte, le vainqueur de *Lodi* envoya deux lettres au sultan. L'Angleterre les intercepta et frémit de peur. Si la France et l'Inde se donnaient encore la main par-dessus les mers, avec cette fois l'entreprenant *génie du* jeune général corse, quels coups le gouvernement de Londres ne devrait-il pas redouter ? Sous la menace, Pitt ne tergiversa pas longtemps.

Le 4 mai 1799, une petite armée revêtue des uniformes écarlates encercla Srirangapatnam. Nommé quelques mois plus tôt gouverneur général des *territoires britanniques*, Sir Richard Colley Wellesley la commandait en *personne*. Près de lui, son jeune frère Arthur, encore inconnu de la grande histoire, où il entra seize ans plus tard sous le nom de Wellington, vainqueur de Waterloo, entraînait les troupes contre le *fidèle* ami des Français. Tippoo tomba en pleine bataille. *Saisis* d'horreur, ses soldats se débandèrent immédiatement. Le futur adversaire de Napoléon prit le commandement de la place dès les heures suivantes, comme si le destin voulait lier, par sa présence aux deux endroits, le désastre de Srirangapatnam et celui *des aigles impériales dans la plaine de* Belgique. Aujourd'hui, toute l'Inde méridionale vénère le sultan malheureux comme un saint.

Victorieuse sur les ruines fumantes de sa ville, la Grande-Bretagne n'imagina évidemment pas de maintenir sa dynastie au pouvoir. Aux héritiers légitimes, elle substitua un comparse à sa dévotion. Trop de fantômes hurlaient la nuit contre l'usurparteur dans son nouveau palais. Il partit donc s'installer à Mysore, distante de 16 kilomètres, où il régna comme ses premiers *successeurs*, en humble *vassal* de la métropole.

Par GILBERT COMTE

Les familles assoupies connaissent parfois d'étonnants réveils. Au début *du vingtième siècle*, l'un *de ces* soliveaux sortit soudain de son rôle. Généreux, actif, il décida de moderniser la capitale à ses frais. Sur ses ordres, des urbanistes étrangers ouvrirent *autour de son palais* de larges avenues bordées de beaux trottoirs, avec, au centre de la ville, quelques ronds-points majestueux. Les statues dorées de deux souverains disparus y miroitent au soleil sous leur kiosque de marbre.

Le réformateur traça aussi *des rues* bien droites. Il érigea d'élégantes fontaines, aménagea des pelouses, un parc planté d'arbres majestueux, pour le plaisir de ses sujets et la splendeur de son règne, avec une grille en fer forgé, des piliers de pierre surmontés *de lanternes classiques autour* d'un carrefour baptisé Hardind Circle. La cité gagna au cours de ces transformations un charme paisible, une coquetterie qu'elle garde toujours.

L'Asie des foules faméliques et grouillantes l'envahit chaque soir. Au *crépuscule, l'air frais remplit* ses tranquilles artères d'une multitude tourbillonnante et d'un brouhaha trépidant pareils à ceux de tous les villages du pays à la même heure. Où se cache donc, alors, la fameuse langueur tropicale ? La canicule passée, chacun retrouve comme par miracle des jambes élastiques sur les trottoirs encore chauds de soleil. Sur la chaussée envahie de piétons, autocars, vélos, *rickshaws, s'ouvrent difficilement* un passage à grands coups d'avertisseurs, parmi les rires, les cris, les raclements de gorge et les bruits de crachats.

Depuis la côte de Malabar jusqu'aux bourgades lointaines de l'archipel indonésien, le rickshaw, inconnu en Europe, traverse intrépidement l'immensité du monde asiatique. Les touristes sérieux redoutent comme la peste ce fragile fauteuil à deux places, en *équilibre sur deux roues*, tiré à grands coups de pédales par d'infatigables cyclistes, entre les taxis hystériques et les chars à bœufs mérovingiens. Mû par une motocyclette, il change de nom, s'appelle alors noblement autorickshaw. Avec ou sans moteur, ce sympathique engin se faufile partout, explore pour quelques roupies des villes entières au ras du *sol. Les Indiens l'empruntent* volontiers en famille. Avec le père, la mère, un, deux ou trois marmots secoués entre leurs jambes par les cahots de la course.

Le pays de la non-violence

Travailler, *se nourrir* soi-même et les siens dans ce déluge démogaphique, évalué à six cent quatre-vingts millions d'habitants, relève d'un combat individuel pour la vie implacable *et de tous les instants. Durant* ces heures où le tumulte de nos boulevards parisiens à la sortie des bureaux ressemblerait presque à une paisible flânerie du dimanche, les gestes, les démarches, bien des visages, concentrent une effrayante brutalité. Dans certains endroits, l'extrême violence du corps social atteint une intensité symbolique. Devant les stations d'autobus, l'accès aux véhicules déchaîne de féroces pugilats.

Dès l'immobilisation de la voiture, chacun s'élance, écrase puis écarte ses plus proches voisins. Pour parvenir à bord, il faut plonger mains jointes *dans la tourmente comme* dans une mer furieuse, nager au sens propre du terme à l'intérieur de la pâte humaine, l'éloigner de soi mais prendre simultanément appui sur elle, et s'en servir pour progresser *centimètre* par *centimètre à coup* de reins, *de talons*, de coudes.

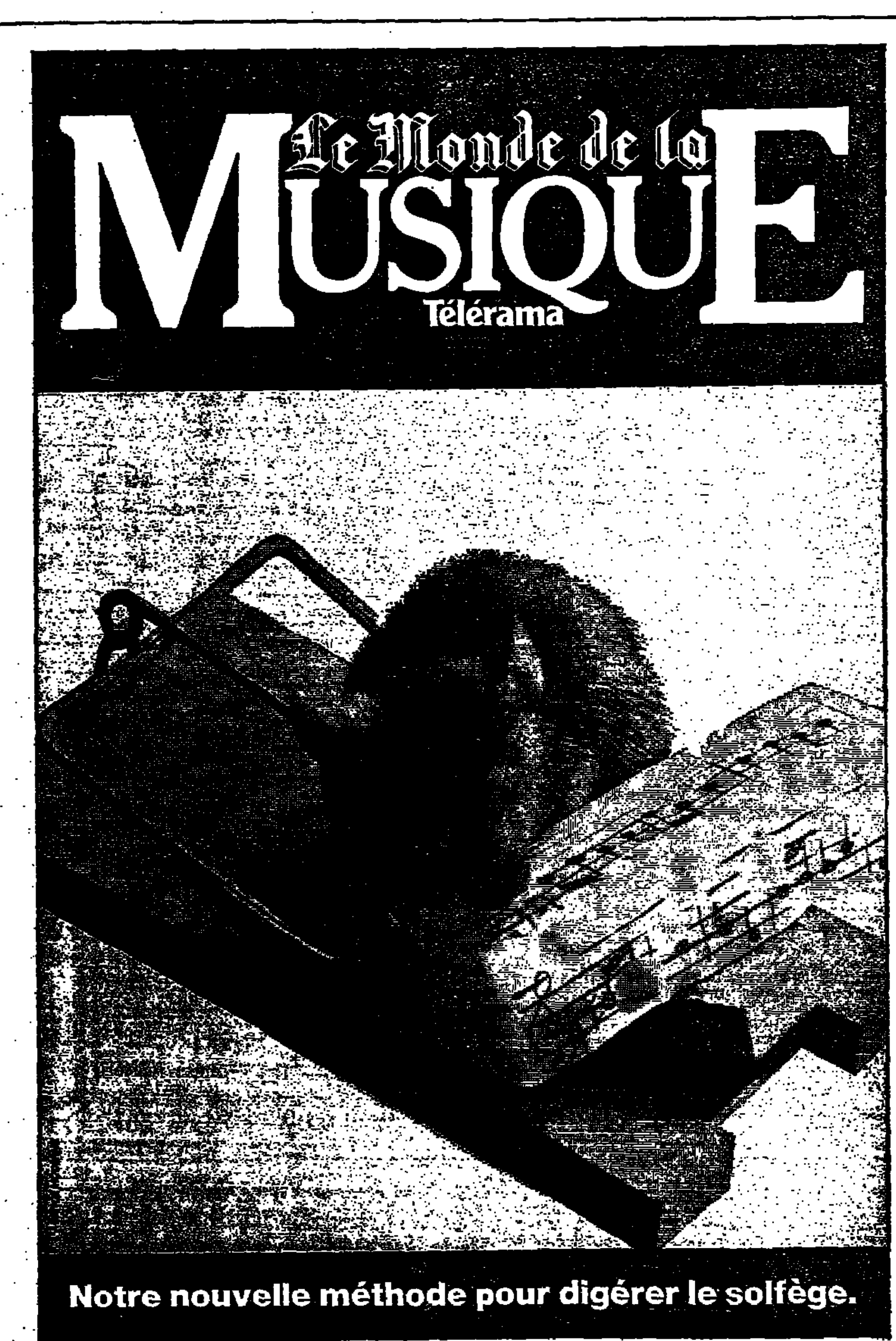
Pour concevoir la fureur grandiose de l'exercice, imaginez qu'un autobus *entièrement* vide s'immobilise place de l'Opéra, en plein après-midi, tandis qu'un haut-parleur annoncerait qu'une valise pleine d'or, de diamants, abandonnée sur un siège, appartiendra de plein droit au passant le plus prompt à s'en saisir. La bagarre assassine déclenchée par cette fantastique révélation évoquerait convenablement celles qu'occasionne en Inde l'usage quotidien des transports publics. Un sûr instinct des rapports de force garantit *le succès, s'il s'accompagne de cette* belle technique de l'abordage mise au point par les frères de la côte aux temps inoubliables de la grande flibuste.

Le spectacle ne frappe guère les passants. Tous marchent du même pas rapide, comme *si les trésors* de Golconde eux aussi les attendaient déjà derrière leur porte. Les Européens sillonnent désormais l'Inde en tous sens, mais leur apparition étonne encore dans certains quartiers. Deux questions les fouettent alors au visage, *toujours* les mêmes, qu'elles émanent de galopins en guenilles ou de promeneurs correctement vêtus : « *De quel pays venez-vous ?* » « *Comment vous nommez-vous ?* » Une curiosité *bienveillante* les *inspire* peut-être. Dans ce cas, pourquoi éclatent-elles d'un ton si agressif qu'il ressemble à celui qu'emprunte le commissaire de police lorsqu'il jette au suspect arrêté *dans les consignes de la gare de* Lyon : « *Oui ou non êtes-vous l'assassin de l'inconnu découvert égorgé dans le double fond de la malle sanglante ?* » Des mœurs rurales séculairement marquées par le combat quotidien pour la survie n'encombrent *pas grand-monde d'un surcroît de* délicatesse.

Conquérir soi-même de haute lutte, par la patience ou la force, la place au soleil qu'aucun de vos semblables n'accordera selon le droit ne développe sûrement pas la bonne grâce. Qu'importent dans cette jungle les scrupules et la politesse ! Le respect du prochain passe pour de l'afféterie, son ménagement pour de la faiblesse.

Prochain article :

A LA RECHERCHE DE SON INNOCENCE



DIPLOMATIE

La conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés s'ouvre le 1er septembre à Paris

M. François Mitterrand prononcera, mardi 1er septembre, au palais de l'Unesco, à Paris, le discours d'ouverture de la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (P.M.A.). Cette conférence vise à améliorer le sort des trente et un pays les plus pauvres de la terre (vingt et un d'Afrique, huit d'Asie, un d'Océanie, un d'Amérique latine (1) rassemblant quelque 270 millions d'habitants.

Les cent cinquante-quatre Etats membres de l'ONU participent à la réunion, ainsi que les responsables des institutions spécialisées des Nations unies et des organisations régionales et gouvernementales (à titre d'observateurs). Les délégations de chaque pays sont conduites par un ministre (affaires extérieures, coopération, développement, finances, plan, selon les cas) ; six pays sont cependant représentés par leurs chefs d'Etat ou de gouvernement.

Dans l'interview au « Monde » que nous publions ci-dessous, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, déclare notamment qu'« il faut que la politique d'aide au tiers-monde ait des retombées pour la France ».

« Il faut que la politique d'aide au tiers-monde ait des retombées pour la France »

NOUS DÉCLARE M. JEAN-PIERRE COT, MINISTRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

« Il existe généralement un certain scepticisme à l'égard des grandes réunions internationales. Quel est, monsieur le ministre, l'intérêt spécifique d'une conférence sur les pays les moins avancés ?

— La conférence a été lancée sous l'ancien gouvernement et nous prenons un peu le train en marche. C'est une conception, même celle des pays les moins avancés (P.M.A.), critiquée par un certain nombre d'Etats, à la fois parce que la catégorie est définie d'une manière un peu arbitraire, en tout cas en ce qui concerne les frontières de la catégorie, de crainte aussi que l'arbre ne cache la forêt, que les trente et un P.M.A. sur lesquels on se penchera avec sollicitude ne détournent l'attention du problème du sous-développement dans son ensemble et que, dans une période où un certain nombre d'Etats ont annoncé leur volonté de réduire leur aide publique au développement (A.D.P.), ce soit en quelque sorte un prétexte commode de marquer qu'on ne se désintéresse pas complètement du sort des plus malheureux. Il y a un côté dame patronesse dans toute cette affaire qui peut être dangereux. »

» Pourtant, en même temps, c'est vrai que, dans l'ensemble des pays en développement, il y a des disparités formidables et que parmi ces pays certains d'entre eux sont dans des situations particulièrement difficiles non seulement en raison des difficultés que connaissent leurs habitants, mais aussi, et peut-être surtout, de l'impossibilité pour ces pays de trouver les ressources permettant le décollage. C'est la raison pour laquelle la volonté dans le cadre des Nations unies et de la CNUCED de faire un sort à part aux P.M.A. et de lancer la conférence.

— Dans quel esprit le nouveau gouvernement l'aborde-t-elle ?

— Nous considérons que cette conférence, puisqu'elle a lieu, doit réussir à la fois parce que nous pensons que des mesures spécifiques d'aide doivent être définies pour les P.M.A. pouvant en quelque sorte ouvrir la voie à d'autres efforts touchant l'ensemble des P.V.D. Donc, à cet égard, le fait de désigner, pour une catégorie limitée de pays, des mesures adaptées aux problèmes du développement dans son ensemble peut avoir valeur de précédent, d'exemple.

» Par ailleurs, nous pensons qu'il est important que cette conférence réussisse en raison de la date à laquelle elle a lieu, après Ottawa et avant le sommet Nord-Sud de Cancun, au Mexique, et dans la perspective du lancement de négociations globales. Il est important qu'à cette phase-ci nous essayions de renouer le dialogue particulier que constitue la conférence de Paris.

Voilà les raisons pour lesquelles le gouvernement français est déterminé à faire tout ce qu'il faudra pour que cette conférence soit un succès, ou du moins qu'elle ne soit pas un échec.

» Ce ne sera pas facile. Le précédent de Manille (la cinquième conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, en juin 1979) n'est guère encourageant. Je dois dire, au vu des travaux préparatoires, qu'il semble se dessiner une volonté politique de réussir et que, à la rentrée de la conférence, nous nous trouvons dans des conditions plutôt meilleures qu'on aurait pu l'espérer.

Des mesures concrètes

— Que veut dire succès ou échec de la conférence ?

— Succès de la conférence, et compte tenu de ce que je considère, cela veut dire mise en place d'un ça veut dire mise en place d'un certain nombre de résolutions concrètes qui soient applicables. Le principal reproche qu'on a fait à Manille, c'est que sa rhétorique n'a reçu aucun commencement d'application. En particulier, le programme d'action immédiate pour la période 1979-1981 en est resté à peu près au point de départ, alors que c'était un programme d'urgence.

» Si nous répétons ce schéma, en ajoutant une seconde désillusion à la première, je crois qu'on pourra parler d'échec. Il est important que la conférence de Paris arrive à cerner, dans son programme d'action, des mesures peut-être modestes mais concrètes assurant les P.M.A. que leurs affaires seront suivies et améliorées au cours des années à venir, et les structures à mettre en place. Je crois que le test sera donc celui d'une certaine concrétisation de la volonté politique.

» Un second élément marquera la conférence : les engagements unilatéraux qui seront pris ou annoncés : ils peuvent marquer, dans une période de récession de l'A.D.P., une volonté de faire repartir la dynamique du dialogue Nord-Sud. Ce qui sera dit par les uns et par les autres aura de l'importance.

» Enfin, le troisième indicateur du succès ou de l'échec sera dans la disposition des participants, pour la suite, à ce dialogue. On en verra le résultat à Cancun et à l'Assemblée générale de l'O.N.U.

L'accroissement de l'aide française

— Les objectifs proposés par la C.N.U.C.E.D. à la conférence parlent notamment de doubler, d'ici à 1985, le volume des transferts vers les P.M.A., et de les quadrupler d'ici à 1990. Est-ce là l'objectif principal ? N'y a-t-il pas lieu d'attacher une grande importance également à la nature et aux modalités de l'aide ?

— Ce qui est important, c'est d'avoir des objectifs qui puissent être atteints. Je ne suis pas sûr que les grandes proclamations sur le doublement ou le quadruplement de l'aide soient très réalistes. Ça peut être une incitation. Tant mieux. Mais tout un passé en matière d'objectifs globaux n'incite pas à l'optimisme. Je souhaite qu'indépendamment de ces déclarations générales nous puissions sortir de la conférence avec des choses plus concrètes. En particulier, tout ce qui touche aux modalités de l'aide peut être important ; ainsi que le suivi en quelque sorte des décisions.

» En d'autres termes, un P.M.A. dira que c'est un succès s'il a le sentiment que ses problèmes vont être pris en compte par des mécanismes, des procédures, qui auront été décidés du moins en pointillé par la conférence : que ses projets de développement pourront trouver un débouché : et que les procédures d'aide esquissées pourront être efficaces. L'aspect très concret des modalités de l'aide est un aspect sur lequel on peut obtenir des résultats. Sur le problème plus global des transferts de ressources, bien sûr, c'est un point sur lequel les P.M.A. auront le regard fixé. Si rien ne se fait en la matière, le reste apparaîtra largement comme de l'hypocrisie. Mais je ne peux pas être très optimiste là-dessus, en tout cas globalement. Si certains Etats ou groupes d'Etats pourront annoncer des efforts plus importants à cette occasion, la position du président Reagan est un symbole d'autre part !

— La France est sur le point d'annoncer solennellement qu'elle s'engagera à porter à 0,15 % du P.N.B. son aide aux P.M.A. Pour ce faire ne va-t-on pas amputer la partie de l'aide consacrée aux autres pays, ou s'agit-il d'une augmentation de l'ensemble de l'aide française ?

— Il y a à la fois dans la position française affirmation de l'objectif de 0,7 % du P.N.B. hors DOM-TOM, qui implique un doublement de l'ensemble de l'aide, et, dans cet objectif, un sous-objectif, qui, lui, est daté et implique lui aussi un doublement — puisque nous sommes autour de 0,08 %. Cela veut dire que, dans le cadre de l'effort important d'accroissement de l'aide publique, préférence sera donnée aux P.M.A., mais pas au détriment des autres pays.

— De l'aide aussi bien bilatérale que multilatérale ?

— Oui, tout compris. Il est indispensable, d'autre part, que l'aide aux P.M.A. soit à des conditions préférentielles, leur capacité d'autosuffisance étant extrêmement faible. L'intérêt principal de la catégorie des P.M.A. est sans doute cet aspect financier et administratif de l'aide.

— Il est parfois fait grief à la France d'accorder une trop grande place à l'aide liée ?

— La notion d'intérêt commun doit soutenir la notion d'A.D.P., sinon on ne sortira pas de la crise. Au-delà du problème théologique, il faut que la politique d'aide au tiers-monde ait des retombées pour la France. C'est une condition de sa mise en œuvre. Je le dis sans honte et sans retenue. Le discours généreux sur l'aide conduit au recul.

— Puisqu'il est question d'« éliminer la faim », de rechercher l'« autosuffisance » alimentaire, une grande partie de l'aide ne devrait-elle pas être consacrée au développement agricole ?

— Il est certain que l'aide au développement rural doit être prioritaire, mais c'est en même temps l'une des plus difficiles à mettre en œuvre, parce qu'elle est très dispersée ; elle n'a de sens que si elle est accompagnée d'un effort de formation, d'éducation.

Pas de « divergences » avec M. Cheysson

— Vous avez souligné la nécessité d'un développement « autocentré ». Est-ce possible alors qu'une grande partie des économies agricoles ont été peu à peu orientées vers l'exportation au détriment des cultures vivrières ?

— La notion de développement autocentré est largement répandue. C'est, dans une grande mesure, la philosophie des P.V.D. eux-mêmes. La position française ne fait que venir à l'appui d'une conception qui existe pour en soutenir l'application. La difficulté est de passer de la rhétorique à la politique en la matière.

— Voyez-vous une place pour les investissements privés dans les P.M.A. ?

— C'est vrai que les P.M.A. sont moins « intéressants » pour le commerce mondial et pour les investissements des pays industriels que les pays qui ont des ressources. Il y a néanmoins des secteurs intéressants : le développement de la petite entreprise. Tout un secteur des P.M.E., par exemple, peut très bien apporter sa contribution au lancement d'entreprises semblables dans les P.M.A. Les investissements diffèrent seulement du genre d'opérations lourdes qui sont rentables dans les Etats aux ressources importantes.

— Face à l'attitude de certains pays occidentaux à l'égard du tiers-monde, quel rôle la France entend-elle jouer ?

— J'ignore s'il sera possible d'infléchir la position américaine car il s'agit d'une position qui est au moins aussi philosophique que politique. Quand il s'agit de forme, les choses deviennent plus difficiles. Ce que nous devons faire, aussi bien vis-à-vis de nos partenaires que de notre opinion publique, c'est inlassablement la démonstration que le développement du tiers-monde rejoint notre propre intérêt et que c'est seulement à travers la mise en place d'un nouvel ordre inetrnational que nous résoudrons les problèmes économiques qui sont les nôtres.

» Cette démonstration-là, nous avons commencé à la faire à Ottawa, elle courra tout au long des prises de positions françaises pendant la conférence de Paris et puis, surtout, elle sera réaffirmée fortement à Cancun et par la suite. Nous essaierons de démontrer à nos partenaires que c'est un mauvais calcul que de limiter l'engagement en matière d'aide publique au développement en espérant trouver dans les sommes ainsi épargnées un nouveau ressort pour sortir de la crise. Reste que cette démonstration n'est pas facile à faire. En période de crise et d'austérité, il n'est jamais aisé de plaider pour un accroissement de l'effort financier ; d'autre part, les résultats des stratégies de développement n'ont pas été jusqu'ici très convaincants.

» Parallèlement à l'effort d'explication, il faut préciser nos idées sur ce que peut être une stratégie de développement efficace, c'est-à-dire une stratégie orientée vers la satisfaction des besoins fondamentaux, mais encore s'insérant dans la recherche d'un nouvel ordre économique international. Le combat pour celui-ci est également un combat pour le nouvel ordre national. Tout cela n'est pas neutre et la débouche sur un dialogue sans complaisance qui peut être fort désagréable quelquefois.

— On a vu parfois des divergences de conception du développement et des rapports avec le tiers-monde entre vous et M. Cheysson ?

— Je ne crois pas qu'il y ait de divergences là-dessus. Je pense simplement que nous sommes d'accord tous les deux sur la nécessité de tenir les deux bouts de la chaîne. Concrètement, cela veut dire qu'il faut à la fois avoir une stratégie de développement qui colle au terrain et que cette stratégie en même temps, ne peut avoir de chances de réussir que si elle s'insère dans une stratégie mondiale des échanges et dans le cadre d'un nouvel ordre économique international. Ces deux stratégies ne peuvent pas être contradictoires à peine d'échouer toutes les deux. Il faut donc qu'il y ait complément. Ce n'est pas toujours évident dans l'établissement des priorités. Mais c'est indispensable. »

Propos recueillis par
GÉRARD VIRATELLE.

(1) Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Ethiopie, Guinée, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, Haute-Volta, Laos, Lesotho, Malawi, Maldives, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Samoa, Somalie, Tanzanie, Tchad, Yémen arabe, Yémen démocratique.

● *Le Pentagone* s'apprête à publier, à la demande de l'OTAN, un rapport détaillé sur l'accroissement des dépenses et activités militaires de l'Union soviétique. L'objectif de cette publication serait de désamorcer la vive opposition qui se manifeste dans plusieurs pays ouest-européens contre le déploiement de nouveaux missiles nucléaires. — *(A.F.P.)*



Le mouvement des non-alignés célèbre le vingtième anniversaire de sa création

Tant qu'il y aura des blocs...

De notre correspondant

Belgrade. — Le mouvement des non-alignés célèbre, le 1er septembre, le vingtième anniversaire de sa création. C'est, en effet, à cette date que s'était réuni à Belgrade, en 1961, le premier sommet des vingt-cinq pays non-alignés africains, asiatiques et européens à la convocation duquel avaient œuvré, après la conférence de Bandung, en 1955, plusieurs dirigeants du tiers-monde dont les président Nasser, Nehru, Tito, Sukarno et N'Krumah. Bien que professant des philosophies différentes, ils étaient tombés d'accord, au cours de rencontres bilatérales et multilatérales, sur la nécessité de mettre un terme à la guerre froide, à la colonisation et aux autres formes de domination et d'accroître l'aide aux pays en voie de développement. Ils avaient proposé une politique de coexistence pacifique entre tous les pays indépendants, sans considération de leurs orientations idéologiques et hors de toute attache vis-à-vis des blocs.

Le principal document adopté par la conférence de Belgrade fut un « *appel à la paix* », que ses participants devaient développer dans des lettres spéciales adressées aux présidents Kennedy et Khrouchtchev pour attirer leur attention sur les dangers de guerre et les inviter, en tant que responsables de la politique des deux super-puissances, à inaugurer une ère de détente dans le monde.

Les toutes premières années de leur activité furent, en quelque sorte, la belle époque des non-alignés. L'accord sur les thèmes à débattre se faisait sans difficulté et les décisions recueillaient un vaste consensus. Cependant, avec l'adhésion de la presque totalité des pays du tiers-monde, le mouvement dut faire face à un nombre considérable de revendications nationales et régionales souvent opposées et qu'il ne fut pas possible de satisfaire sans susciter de mécontentements. Par ailleurs, de l'avis yougoslave, les pressions exercées par les grandes puissances sur des non-alignés qui, pour satisfaire des besoins momentanés, politiques, économiques ou militaires, se rangeaient à leurs côtés, ont ébranlé leur cohésion, d'autant plus que l'idéologie y fit à son tour son apparition. Les affrontements entre tendances radicales et modérées ont sérieusement entravé l'unité d'action des non-alignés. Enfin des conflits ouverts entre des non-alignés eux-mêmes ont abouti dans de nombreux cas à la rupture des relations diplomatiques et économiques, voire à des guerres.

C'est ainsi que les non-alignés, au lieu de s'occuper, comme ils le projetaient initialement, des « *grands problèmes* » du monde, se sont vus contraints de consacrer une bonne partie de leur temps à leurs propres querelles. Parmi ces litiges, qui s'étaient particulièrement accumulés et aggravés à la veille de la conférence de La Havane en 1979, l'un mettait en péril tout l'édifice construit depuis 1961. Brièvement, il s'agissait de dire si l'U.R.S.S. et les autres pays du bloc soviétique étaient des « *alliés naturels* » des non-alignés, comme le prétendait Cuba, ou si les non-alignés représentaient un « *facteur indépendant* » de la politique internationale, comme l'affirmait la Yougoslavie. Refusant les inféodations idéologiques et les compromis avec les super-puissances, la grande majorité des participants à la conférence de La Havane a épousé, après d'âpres discussions, la thèse yougoslave, et confirmé, estime-t-on à Belgrade, la vitalité du mouvement et la théorie selon laquelle « *Il y aura des non-alignés tant qu'il y aura des blocs* ».

Les sommets des non-alignés se tiennent tous les trois ans. Celui de La Havane fut le sixième. Le septième devrait avoir lieu à Bagdad dans la seconde moitié de 1982. Les Irakiens déclarent que la guerre avec l'Iran ne changera en rien le programme prévu. Mais même si les circonstances devaient en décider autrement, les observateurs yougoslaves croient que le problème sera réglé sans difficulté, d'autres capitales étant encore disposées à accueillir les prochaines assises.

PAUL YANKOVITCH.

NOMINATION D'AMBASSADEURS

M. Pierre Couturier en République Centrafricaine...

Le *Journal officiel* du dimanche 30 août annonce la nomination de M. Pierre Couturier au poste d'ambassadeur, haut représentant de la France en République Centrafricaine, en remplacement de M. Jacques Humann, qui occupait ce poste depuis juin 1980.

Le remplacement de M. Humann à un poste aussi sensible que celui de Bangui était attendu. On ne cachait pas, en effet, de source officieuse depuis quelques mois, que quatre ou cinq ambassades en Afrique devaient changer de titulaires. Cela semble aussi être le cas de celle de Libreville, occupée par M. Robert, ancien chef des services de renseignement du SDECE.

[M. Couturier, né en 1923, breveté de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer, a été intégré dans le corps des affaires étrangères en 1958. Il a été notamment premier secrétaire d'ambassade à Phnom Penh (1964-1966), premier conseiller à Libreville (1969-1971), puis deuxième conseiller à Caracas (1971-1973). Après avoir été secrétaire général de l'office français de protection des réfugiés et apatrides, il était, depuis 1978, premier conseiller à Mexico.]

... M. Jacques Bourgoin en Nouvelle-Zélande...

M. Jacques Bourgoin a été nommé ambassadeur en Nouvelle-Zélande, en remplacement de M. Jean Gueury.

[Né en 1921, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et conseiller des affaires d'Orient, M. Bourgoin a été notamment en poste à Kaboul, Fès, Beyrouth, Rawalpindi, avant d'être ambassadeur à Bahrein, de 1974 à 1977, puis aux îles Maldives, avec résidence à Colombo.]

... et M. Robert Puissant à Tonga

Enfin, M. Robert Puissant, qui était déjà ambassadeur aux îles Fidji depuis mai 1980, cumulera ce poste avec celui d'ambassadeur au royaume de Tonga. Il y succède à M. Jean Gueury, qui exerçait cette responsabilité depuis la Nouvelle-Zélande.

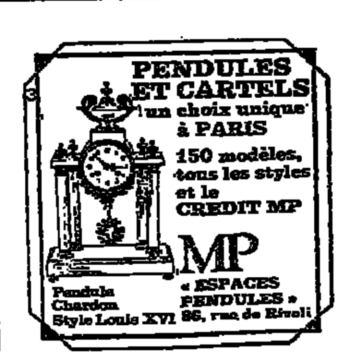
[Né en 1934, breveté de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer, M. Puissant a été intégré dans les cadres des affaires étrangères en 1964. Après avoir servi à Oslo, Canberra et dans divers cabinets ministériels, il a été délégué dans les fonctions de sous-directeur du personnel du Quai d'Orsay, de 1976 à 1980.]

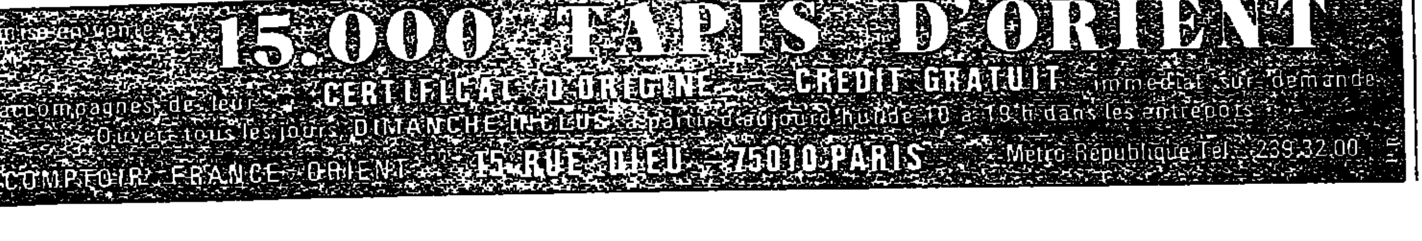
PRETORIA SERA REPRÉSENTÉ A PARIS PAR SON ANCIEN AMBASSADEUR AU TRANSKEI

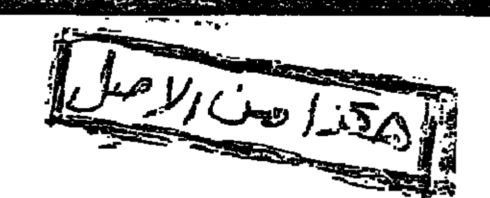
M. Robert du Plooy, nommé ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris, est attendu cette semaine dans la capitale française. Agé de soixante ans, M. du Plooy était auparavant ambassadeur au Transkeï, premier bantoustan sud-africain à avoir accédé, en 1976, à l'« indépendance ».

[La République Sud-Africaine demeurant, depuis cinq ans, le seul Etat membre des Nations unies à reconnaître l'« indépendance » du Transkeï, la nomination de M. du Plooy, au moment même où les relations entre Paris et Pretoria connaissent un net refroidissement, peut être interprétée comme un geste désobligeant de la part des autorités sud-africaines. On signale, cependant, au Quai d'Orsay, que son accréditation a été acceptée « normalement », le pays hôte ne pouvant, en règle générale, s'opposer à une accréditation que pour des raisons d'ordre personnel (faute grave, etc.).]

● *M. Jean Le Cannellier*, ministre plénipotentiaire, ambassadeur en Haute-Volta depuis 1977, a été nommé consul général à Barcelone en remplacement de M. Claude Epervier, qui occupait ce poste depuis 1977.







Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Le « courant Mauroy » demande au gouvernement de s'expliquer « au ras des pâquerettes »

La préparation du congrès national du P.S., qui doit avoir lieu les 24, 25 et 26 octobre, à Valence, est entrée dans sa phase la plus active. Réunis pendant le week-end à Paris, les membres du courant Action socialiste, dont le chef de file est M. Pierre Mauroy, ont affirmé leur volonté unitaire et souhaité que le parti, rassemblé derrière M. François Mitterrand pendant la campagne électorale, renoue définitivement avec l'« esprit d'Epinay », afin que l'action définie par le président de la République et conduite par le premier ministre soit soutenue par une mobilisation générale des militants socialistes.

Cet impératif de solidarité liant le parti au gouvernement devrait se traduire, lors de la réunion du comité directeur prévue pour le 12 septembre, par l'adoption d'un texte commun aux mitterrandistes et aux amis de M. Mauroy, avant l'élaboration, selon toute vraisemblance, d'un texte de synthèse tenant compte des « contributions » des différents courants. Les animateurs et les membres du courant Action socialiste ont également insisté sur la nécessité d'instaurer des échanges permanents entre la « base » du P.S. et les cabinets ministériels pour éviter que le gouvernement ne soit isolé. M. Mauroy se propose notamment de créer un officieux « conseil de sages ».

De tous les militants socialistes, les amis de M. Mauroy sont évidemment les plus ardents à souligner, non sans raison, que l'unité du P.S. constitue désormais l'une des conditions *sine qua non* du succès de l'action gouvernementale. Ils avaient clairement exprimé ce souci dans leur « contribution » préparatoire au congrès : « *Il en va de la politique gouvernementale comme il en allait hier de l'effort de synthèse que nous n'avons cessé de demander au parti. Ce n'est absolument pas une attitude de renoncement, mais une volonté de réussite dans la durée. C'est une volonté d'obtenir l'accord le plus large pour une avancée politique maximum. (...) Il nous faut durablement réclamer cette synthèse des « tempéraments », qui donnent au socialisme français une image si contrastée. C'est sur de telles bases qu'en juin 1971, à Epinay-sur-Seine, nous avions, avec François Mitterrand, jeté les bases du rassemblement aujourd'hui majoritaire en France. (...) Ce raisonnement (...) demeure au centre de nos analyses.* » Ils l'ont réaffirmé au cours des deux réunions à huis clos qu'ils ont tenues samedi après-midi 29 et dimanche matin 30 août, rue de Grenelle : l'heure n'est plus aux querelles de tendances, il faut « *un parti uni dans l'esprit d'Epinay* ».

M. Roger Fajardie, membre du comité directeur, a d'ailleurs demandé aux quelque trois cents militants présents de se montrer irréprochables et, notamment, de tirer un trait sur le congrès de Metz où, en 1979, le courant Action socialiste, en désaccord avec les mitterrandistes, s'était situé dans la minorité : « *Quels que soient nos mauvais souvenirs du congrès de Metz, il faut les oublier !* » Il s'agit de prévenir toute résurgence de divergences qui seraient inévitablement exploitées par la nouvelle opposition. C'est la raison pour laquelle les amis de M. Mauroy n'envisagent pas, comme le souhaitaient quelques membres de leur courant, de négocier leur retour à la direction du parti en réclamant, par exemple, une meilleure représentation au sein du comité directeur. Ils n'entendent pas, pour autant, renoncer à leur identité ; ils veulent, bien au contraire, s'exprimer plus ouvertement que par le passé.

Soucieux de collaborer de façon étroite avec le gouvernement, les militants d'Action socialiste souhaitent participer à un double courant d'échanges : d'une part, en faisant remonter jusqu'aux cabinets ministériels les réactions de la base, d'autre part, en recevant une meilleure information sur les intentions et les activités gouvernementales, afin que les sections et les fédérations puissent devenir d'efficaces relais locaux. En ce domaine, leur préoccupation rejoint celle des mitterrandistes, qui demandent que les commissions d'études du parti ne soient pas « *reléguées* » par les ministères « *dans un rôle de second plan* » et suggèrent la création de « *groupes de travail mixtes ministères-parti pour étudier certains dossiers ou suivre des secteurs névralgiques* ».

Un « conseil de sages »

Sa fonction le situant dorénavant au-dessus des courants du parti, M. Mauroy a dîné avec ses amis, samedi soir, mais il n'est pas venu assister aux débats.

C'est M. Jean Le Garrec qui a exprimé, samedi après-midi, les préoccupations du gouvernement et appelé les militants à se mobiliser autour du président de la République et du premier ministre, comme s'il s'agissait d'une « *nouvelle campagne électorale* ». Le secrétaire d'Etat a déclaré que le gouvernement a besoin d'un soutien d'autant plus grand que sa politique doit emprunter une « *voie étroite* » visant à éviter à la fois le « *radicalisme* » et le « *réformisme* ». Une voie qui est elle-même d'autant plus difficile que les obstacles se révèlent plus importants que le P.S. ne l'avait prévu : « *Nous avons sous-estimé l'ampleur des dégâts. (...) Nous avons sous-estimé l'inertie du système. (...) L'état de pourrissement des structures économiques est encore pire qu'on le pensait. (...) Nos adversaires sont politiquement écrasés mais ils cherchent à pourrir la situation là où ils le peuvent. (...) Nous n'avons pas le droit au naufrage. (...) Nous devons inventer, expliquer et surtout éviter l'isolement du gouvernement.* »

M. Le Garrec a indiqué que M. Mauroy envisage de constituer un « conseil des sages », composé d'« *une quarantaine d'élus et d'hommes de terrain* » dont les suggestions et l'expérience pourraient lui être parfois précieuses. L'animation de cette structure officieuse pourrait être confiée à M. Albert Gazier, ancien député et ancien ministre. Au cours de leurs échanges de vues avec le secrétaire d'Etat, puis, dimanche, avec M. Alain Savary, ministre de l'éducation, les militants ont recommandé aux membres du gouvernement de veiller à harmoniser leurs déclarations sur les intentions officielles, afin de ne pas jeter le trouble dans l'opinion, comme cela a été le cas en diverses circonstances depuis trois mois, et de mieux expliquer leurs objectifs prioritaires. Résumant le sentiment général, Mme Denise Cacheux, député du Nord, a souligné : « *Il ne suffit pas de faire de grands discours, il faut que le gouvernement donne des explications au ras des pâquerettes.* »

Toutes les interventions eurent, au demeurant, un point commun : l'expression d'une grande lucidité quant à la marge de manœuvre dont dispose le gouvernement pour répondre aux aspirations populaires. Pour les amis de M. Mauroy il est bien clair, compte tenu des difficultés économiques et des résistances politiques, que l'« état de grâce », si durable soit-il, n'exclut pas l'état d'alerte.

ALAIN ROLLAT.

NOMINATION AU MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE

M. Gilbert Marc, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale, est nommé directeur de l'administration au ministère du temps libre, en remplacement de M. Jacques Cheminaud.

[Né le 19 mai 1928 à Paris, M. Gilbert Marc est licencié en droit et ancien élève de l'ENA. Il a effectué toute sa carrière d'administrateur civil au ministère de l'éducation nationale, où il a été notamment directeur des établissements d'enseignement élémentaire et secondaire, directeur de la formation continue, directeur de l'administration générale. M. Marc est chevalier de la Légion d'honneur.]

L'ATTITUDE DES COMMUNISTES

Mme MOREAU : « mesurer la gravité de l'héritage »

Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du P.C.F., ancien député de Paris, a notamment déclaré, dimanche 30 août, à l'occasion d'une fête organisée par la fédération communiste du Maine-et-Loire : « *Au gouvernement, à l'Assemblée, dans les entreprises, les cités, les villages, à tous les niveaux de la vie nationale, les communistes ont contribué et contribuent de toute leur énergie à ce que des progrès soient réalisés.*

» *C'est avec cet esprit constructif que nous abordons à présent la « rentrée », une rentrée sociale et politique très importante puisque, comme le conseil des ministres l'a décidé, de grandes questions concernant notre peuple et notre pays vont y être abordées. (...) Nous faisons tout pour déjouer les manœuvres actuelles du patronat, pour que les mesures et les réformes qui vont être réalisées soient efficaces, pour qu'elles réussissent.*

» *Tout cela — tout ce qui a été fait ou ce qui est entrepris — ouvre de grandes possibilités pour parvenir au changement que nous souhaitons. Cependant, comprendre la situation, c'est aussi mesurer la gravité de l'héritage laissé par la politique antérieure et le poids des contraintes extérieures — notamment par le biais du dollar — qui pèsent sur notre économie.* »

M. LEROY : « les adversaires du changement accentuent leur pression »

Dans le numéro du 30 août de l'*Humanité Dimanche*, M. Roland Leroy, directeur de l'hebdomadaire du P.C.F., dénonce « *les commentateurs de la droite (...), ces apôtres de la fatalité et de la résignation* », qui s'évertuent à « *contredire la réalité en prétendant nier le bilan de catastrophes du pouvoir giscardien* ». Il écrit notamment : « *A l'approche d'échéances importantes, nationalisations et budget 82, les capitalistes, tous les adversaires du changement accentuent leur pression.* » Evoquant le choix politique du « *peuple de France* » lors des scrutins de mai et juin, M. Leroy souligne : « *Il a choisi le changement. Il a aussi accepté de le limiter. C'est de cela que les communistes tiennent compte. En deçà des limites, il n'y a plus de changement. Il faut donc faire ce qui a été dit.* » A propos de la situation économique et sociale, il ajoute : « *La rentrée est loin d'être débarrassée de toute inquiétude. Les prix continuent d'augmenter et le chômage demeure dramatique. Pour y remédier il est indispensable de répondre rapidement à l'attente de tous les partisans du changement. Ce qui signifie que l'espoir ne trouvera sa réalité que s'il est source d'action.* »

● *Le Mouvement des jeunes giscardiens* organise du 4 au 6 septembre au Lioran (Cantal) un « campus » qui réunira à huis clos, quelque six cents responsables de cette formation. Les thèmes retenus sont : « *S'adapter aux nouvelles conditions de la vie politique française, définir une autre stratégie pour le mouvement, assurer le renouvellement des équipes.* » Ce « campus », qui préparera le congrès des jeunes giscardiens prévu avant la fin de l'année, doit accueillir un certain nombre de personnalités de l'opposition dont les noms n'ont pas été communiqués, pour examiner « *le bilan de quatre mois de gestion socialiste* ».

LES ÉLECTIONS CANTONALES

LOT-ET-GARONNE : canton d'Agen centre (2e tour) :

Inscr., 10 601 ; vot., 3 921 ; suff. expr., 3 857. MM. Paul Chollet, div. d., 2 267 voix, ELU ; Xavier Ferran, P.S., 1 590.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre Esquirol (div. mod.), maire d'Agen, décédé récemment. Conseiller général depuis 1973, Pierre Esquirol avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1976 avec 2 747 voix contre 1 238 à M. Gavariui (P.C.) et 1 121 à M. Gauville (P.S.).

Au premier tour de ce scrutin partiel, M. Chollet, bien qu'il eût obtenu *plus de 50 %* — 54,80 % exactement — des suffrages exprimés, n'avait pu être proclamé élu, le nombre de ses voix étant inférieurs au quart de celui des inscrits. Les résultats de ce premier tour avaient été les suivants : inscr., 10 603 ; vot., 3 412 ; suffr. expr., 3 363 ; MM. Chollet, div. d., 1 843 ; Ferran, P.S., 936 ; Oscar Gavariui, P.C., 584.

Sur les 494 nouveaux suffrages exprimés du second tour, le candidat modéré en recueille 424. Le représentant du P.S. en obtient 70 de plus que le total des voix de gauche au premier tour. En pourcentage, M. Chollet gagne près de 4 points d'un tour à l'autre (58,77 % au lieu de 54,80 %) et M. Ferran en perd autant par rapport au score global de la gauche au premier tour (41,22 % au lieu de 45,19 %).]

Le Monde

régions

Ile-de-France

Jeunes étrangers à Paris : une ville étape sur la route du Sud

Le trottoir qui entoure le bureau parisien de l'American Express, en face de l'Opéra, est, durant l'été, encombré de véhicules aux immatriculations les plus diverses. Rien de plus normal *a priori* pour un tel endroit. Mais à y regarder de plus près on s'aperçoit que la plupart des camping-cars garés abordent sur l'une de leurs vitres une petite affichette : « A vendre. » C'est là que se tient le marché des véhicules destinés aux jeunes voyageurs prêts à partir sur les routes. Les vendeurs, solitaires, couples ou jeunes familles attendent patiemment le client, qui met rarement plus de deux jours à se présenter. Si ce commerce est pratiqué par certains dans un but uniquement lucratif, la majorité des propriétaires espèrent seulement récupérer l'argent, ou tout au moins une partie, investi au début de leur périple.

Laze, un jeune Israélien à la barbe fournie, est confortablement assis sur une rutilante 500 Honda. Acheté il y a un mois et demi à son arrivée à Amsterdam, la moto devrait rapidement trouver un acquéreur. C'est en tout cas ce qu'espère Laze, qui visiblement n'est passé par la capitale que pour prendre l'avion qui le ramènera dans son pays : « *Je n'ai pas très envie de rester à Paris. Deux ou trois jours maximum. C'est cher, les Parisiens ne parlent pas l'anglais et ne sont pas toujours très accueillants.* » Mais Beaubourg, les Halles, la Seine, le quartier Latin, il y a des choses à faire voir à Paris ? « *Oui, je connais, mais l'ambiance n'est plus tout à fait la même que la première fois où j'étais venu ici. Il n'y a plus ces points de rassemblement où tous les gens se retrouvaient.* »

Paris ne serait plus ce qu'il était pour les jeunes voyageurs ? A la préfecture de police on déclare que la grande époque du square du Vert-Galant, du parvis de Notre-Dame et du quartier Latin est pratiquement révolue (à peine quelques plaintes de riverains). Il reste bien quelques dormeurs dans les jardins publics ou aux portes des gares mais rien d'extraordinaire. Les deux jeunes Anglaises en soutien-gorge, qui prenaient le soleil allongées sur la pelouse en face du palais du Sénat résument les problèmes rencontrés par les gardiens du jardin du Luxembourg cet été. C'est peu. Parler de désintérêt pour la capitale serait sans doute trop s'avancer. Il y a peut-être moins de « routard » mais, cependant, les centres d'hébergement et autres foyers internationaux, qui se sont développés rapidement ces dernières années, affichent pour la plupart complet. M. Chavannes, directeur de l'UCRIF, une association qui regroupe plusieurs centres d'accueil à Paris et en province, fait pourtant état d'un léger tassement, notamment dans la demande de logements cette année.

Vie trop chère

Certes les Américains ont été particulièrement nombreux au mois de juillet (le billet vert à 6 F y est certainement pour quelque chose), les Allemands sont toujours les premiers sur la route des vacances, mais l'été 1981 n'a pas provoqué un afflux massif de jeunes touristes. Première raison invoquée : l'argent. Même si les prix proposés par les centres sont compétitifs, 40 F environ pour la formule « bed and breakfast », le coût de la vie dans la capitale est devenu pour beaucoup prohibitif. En restant en moyenne trois à quatre jours à Paris, les jeunes voyageurs, et c'est la seconde raison, font de la première ville de France un lieu de passage sur la route du soleil.

Les propos de l'une des hôtesses du bureau de l'A.J.F. (Accueil des jeunes en France) à la gare du Nord reflètent la même tendance : « *Bien sûr, il y a eu des périodes très chargées comme à la fin du mois de juin et en juillet. A 9 heures du matin la file d'attente devant le bureau* (par ailleurs minuscule) *pouvait atteindre 30 ou 40 mètres. Notre principale mission ici est de répondre à la demande d'hébergement des jeunes touristes. Et il n'est pas rare d'en voir certains revenir deux ou trois fois avant de se décider à débourser entre 35 et 50 F pour la nuit.* »

Le souci majeur d'un jeune touriste dans la capitale reste donc de se loger ou de se transporter. Et les possibilités qui lui sont offertes dans ce domaine se sont, semble-t-il, sensiblement améliorées ces dernières années. Les changements politiques intervenus en France ne l'intéressent guère. Une petite nouveauté quand même : on a vu cette année, certes encore en très faible proportion, plus de jeunes venus des pays de l'Est ; la grande majorité d'entre eux était composée de jeunes Polonais. — E. W.

CHOISY-LE-ROI : des « titis » à la ferme

Pour apprendre la vraie vie de la campagne aux enfants de Choisy-le-Roi, *dans le Val-de-Marne*, la ville a installé une ferme dans un quartier pavillonnaire, sur une portion de terrain qui lui appartenait, dans le prolongement d'un parc départemental.

Le « promoteur » de l'idée est M. Fernand Dupouy. Ce maire (aujourd'hui parti en retraite) est aussi un grand-père et un écrivain attaché à ses racines limougeaudes. Il était une fois quatre hectares d'anciennes sablières disposant d'un vaste plan d'eau en relation avec la Seine, devenus décharge et cimetière de voitures, dans le quartier des Gondoles, près du carrefour Pompadour. « *On aurait pu en faire un parc traditionnel de plus* », souligne le responsable des espaces verts de la ville, M. André Prévert. Mais M. Dupouy voulut réaliser là autre chose, et, en 1976 il était décidé d'y aménager une ferme pour enfants sur un hectare, qui viendrait compléter un terrain d'aventures avec jeux *rustiques* et le plan d'eau remis en état pour les pêcheurs. Le tout constitue le Parc des Gondoles.

Inaugurée le 6 novembre 1976, la ferme ne commença son activité qu'en 1977.

Le personnel, composé de fonctionnaires communaux, n'est pas étranger au calme qui « enrobe » la vie quotidienne de la ferme et que n'arrivent pas à rompre les visites d'enfants. Il comprend une « fermière titulaire », fille d'un fermier du Maine-et-Loire et épouse d'un contremaître jardinier chargé du secteur dont dépend le parc, une remplaçante éventuelle, et les trois ou quatre jardiniers qui s'occupent du quartier qui comprend notamment en dehors des rues la piscine communale.

Les mérinos

Malgré son aspect artificiel on retrouve là toutes les *fonctions* de la ferme traditionnelle. Les enfants, *guidés par la fermière*, assistent à certaines d'entre elles : la traite des chèvres, la tonte du mérinos, le ramassage des œufs, etc. Ceux des centres aérés de la ville participent à la cueillette des fruits. La fermière, qui a interrompu la fabrication du fromage de chèvre, va peut-être reprendre sa production. La basse-cour une fois soignée est lâchée chaque matin, et le soir toutes les bêtes sont rentrées, à l'exception de la vache, de la jument, du poney, de l'ânesse et de l'ânon, qui sont laissés au dehors pour la nuit. Des cultures de blé, de seigle et d'avoine avaient été entreprises pour que les enfants puissent étudier les cycles des végétaux, mais les directeurs n'ayant pas suivi, l'expérience a été abandonnée. Elle reprendra peut-être selon la demande. En attendant, du gazon a été planté ; il a remplacé également les légumes du potager.

Les produits sont distribués gratuitement dans les cantines scolaires et dans les foyers du troisième âge. Une partie des œufs et du lait est utilisée pour les centres aérés où les enfants apprennent à faire la cuisine.

Accessible à tous, la ferme accueille gratuitement tous les visiteurs, les particuliers comme les groupes qui viennent sur rendez-vous. Chaque jour, de trois à quatre cars s'échappent des « titis » venus de Paris et de banlieue et même de communes de la grande couronne comme Lagny ou Melun. Les enfants des centres aérés succèdent à ceux des écoles lors des vacances. Ils interrogent, s'étonnent, participent, touchent les animaux, et après une telle visite ils ne prendront plus jamais les œufs de l'oie pour ceux de l'autruche.

Déjà d'autres communes s'intéressent à l'expérience, et des responsables municipaux viennent parfois se mêler aux visiteurs pour apprécier son fonctionnement, comme ceux d'Etampes ou d'Antony.

Ni zoo ni fantaisie à la Marie-Antoinette, la Ferme des Gondoles, coin d'évasion, est une initiation à l'environnement et surtout à la vie.

FRANCIS GOUGE.

★ Le Parc des Gondoles, r. Henri-Corvol (890-77-11). Ouvert de 7 heures à 21 heures, et la ferme de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Pour les groupes scolaires et les collectivités, il est souhaitable de téléphoner à l'avance.

DROIT
Sciences Eco.
Documentation sur demande
Octobre à Juin
• Soutien annuel
IPEC Enseignement supérieur privé
46, bd Saint-Michel, Paris 6e
Téléphone : 633.51.28/329.83.71/354.45.87

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 269 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

société

JUSTICE

UN DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS

La Société de développement de la Guadeloupe a subi un préjudice de 52 millions de francs

Pointe-à-Pitre. — Un climat général de suspicion. Trois personnes déjà inculpées et incarcérées. Depuis deux mois, la Guadeloupe se passionne — parfois à l'excès — pour un détournement de fonds publics commis au préjudice de la Société d'économie mixte de développement de la Guadeloupe (SODEG) et portant sur 52 millions de francs. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, déclarait le 16 juillet : « Je suis avec une attention particulièrement vigilante le déroulement de l'instruction afin que l'ensemble des responsabilités soit clairement établi. »

Pour l'instant, trois personnes ont été inculpées, le 17 juillet. Il s'agit de MM. Maurice Komla, directeur général de l'Entreprise antillaise de travaux et de terrassements, pour escroquerie, faux et usage de faux ; Philippe Michaux, directeur général de la SODEG, pour *abus de biens sociaux* ; enfin, José Seymour, chef comptable de la SODEG, pour complicité d'escroquerie. Après M. Komla, placé en détention dès le 17 juillet, M. Michaux a été écroué le 20 août, et M. Seymour le 24 août.

Scandale et délation

« Cette affaire n'aurait jamais dû être portée au plan pénal » ; « Nous aurions pu régler ça entre nous, et l'opinion n'en aurait jamais rien su ! » Propos échangés entre conseillers généraux de la Guadeloupe au soir du 17 août dernier, à l'issue de leurs travaux en commission générale. Ils viennent de sauver de la faillite la Société de développement de la Guadeloupe (SODEG), en apportant la garantie du département à *un premier emprunt* de 10 millions de francs souscrit par cette société auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Cet emprunt sera relayé avant la fin de l'année par un autre emprunt à hauteur du préjudice subi par la SODEG, 52 300 000 francs, selon les premiers éléments de l'enquête.

Société d'économie mixte dans laquelle *le département détient* 50 % du capital, la Société de développement de la Guadeloupe intervient dans les opérations d'aménagement pour le compte des collectivités locales (notamment les communes) en achetant des terrains qu'elle aménage et commercialise. La faillite de la SODEG aurait entraîné de nombreux sous-traitants à la ruine et *porté un coup d'arrêt à plusieurs* opérations communales en cours. « Formidable scandale politico-financier », « Le Watergate de la Guadeloupe », titrait la presse locale dès qu'elle eut vent de l'affaire. Et d'insinuer parfois que des personnalités politiques et économiques seraient compromises. Pis encore, la Guadeloupe a vécu les premières semaines de *ce scandale dans un véritable* climat de délation, de nombreuses personnes téléphonant aux journaux et aux radios pour dénoncer tel ou tel. Couronnement de cette chasse aux sorcières : une lettre du directeur d'une importante agence immobilière dénonçant son *P.D.G. En réalité*, un faux habilement réalisé.

Que ce climat ait suscité l'irritation des élus est parfaitement compréhensible. De là à souhaiter qu'on ait étouffé le scandale...

Trois inculpés

Seul dans son petit bureau du palais de justice de Basse-Terre, grande bâtisse claire du siècle dernier dominant la mer des Caraïbes, le juge d'instruction, M. Gérard Davergne, n'entend pas les rumeurs de la ville. Son dossier est déjà bien « ficelé ». Le 17 juillet, il a inculpé trois *personnes* : M. *Maurice Komla*, directeur général de l'Entreprise antillaise de travaux et terrassements (EATT), d'escroquerie ; M. José Seymour, chef comptable de la SODEG, de complicité d'escroquerie ; M. Philippe Michaux, directeur général de la SODEG, d'abus de biens sociaux. Seul M. Komla est placé en détention provisoire, le 17 juillet, malgré *les manifestations organisées par* ses ouvriers, qui bloquent les accès à la ville de Pointe-à-Pitre (*le Monde* du 22 juillet).

M. Michaux, laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire, est incarcéré à son tour le 20 août. M. Seymour le rejoint le 24 août à la maison d'arrêt de Basse-Terre. Selon les conclusions du rapport de police, un « trou » de 52 300 000 F apparaît au 31 décembre 1980 dans la comptabilité de la SODEG en 1979 et 1980. 12 500 000 F ont été payés à l'entreprise EATT, dont M. Komla est le gérant, au titre de *factures présentées* par celui-ci et ne correspondant pas à un travail réellement effectué. Pour le reste, *il s'agit* de paiements en faveur de l'EATT pour des opérations dont, en réalité, la SODEG ne supportait pas *les* travaux. De surcroît, l'enquête de police a mis au jour l'existence d'un circuit de cavalerie d'effets de commerce établi entre la SODEG et l'EATT. *« Sans doute pour pallier les difficultés considérables de trésorerie des deux sociétés »*, indique le rapport de police.

Selon M. Komla, l'endettement bancaire au titre de découverts ou d'escomptes se monterait pour l'EATT à 25 millions de francs. L'endettement de la SODEG serait relativement moins important. Dans sa lettre hebdomadaire — largement diffusée dans les milieux d'affaires locaux, — l'agence Informations - Caraïbes écrivait, le 26 juillet, que trois

De notre correspondant

entreprises seraient mêlées à l'opération de cavalerie d'effets *de commerce : « C.C.A., Chantiers Audebert et Antilles-Automobiles, trois entreprises de la famille blanc-créole Audebert (...). Le groupe Audebert est connu pour être lié au Service d'action civique (SAC) et pour concourir au financement de certaines campagnes électorales... »*

Quant à la destination des fonds détournés, l'enquête se *poursuit. Selon les policiers*, une partie a fait l'objet de placements immobiliers aux Antilles et en métropole, une autre partie semble avoir bénéficié à des sociétés locales ou métropolitaines.

Retombées politiques

L'étonnant, dans cette affaire, est qu'on n'ait pas découvert plus tôt l'escroquerie. Plainte contre X... a été déposée le 19 juin dernier par le président du conseil d'administration de la SODEG, M. Rinaldo, alors que les détour*nements s'effectuaient depuis 1979*. Il a fallu l'intervention d'une société parisienne d'expertise *comptable*, le cabinet *Jouffre*, officiellement venu mettre de l'ordre dans la comptabilité de la SODEG en vue d'établir le bilan de l'année 1980 pour qu'apparaisse l'important détournement de fonds publics. Auparavant personne n'avait rien vu ! Le conseil d'administration a *siégé sans se* douter de rien. *« On ne voit que ce qu'on veut bien nous montrer, nous ne servons à rien, nous n'avons aucun pouvoir ! »*, clame à la cantonade le conseiller général du premier canton de Pointe-à-Pitre, M. Raymond Viviès (divers droite).

Grand pourfendeur de la gauche, M. Viviès est approuvé par *tous les élus siégeant au conseil* d'administration de la SODEG, du député P.S., M. Frédéric Jalton, aux maires communistes des villes de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, MM. Enri Baugou et Jérôme Clery. Ils sont unanimes pour dire qu'à la SODEG les décisions sont prises unilatéralement par les nombreux agents détachés par la Société centrale *pour l'équipement du territoire* (S.C.E.T.), filiale de la Caisse des dépôts et consignations, qui ne détient pourtant que 0,75 % du capital de la SODEG. Ajoutons que M. Michaux, directeur général de la SODEG, est un agent de la S.C.E.T.

Le Bureau d'études Caraïbes (BECAR), auquel sont soumises les opérations de la SODEG, est *une filiale de la S.C.E.T.* M. Serge Broch, directeur administratif et financier de la SODEG au moment des faits, était aussi un agent de la S.C.E.T., dont il vient tout juste de démissionner. M. Bourdillon, directeur général de la S.C.E.T., et son adjoint, M. Ronce, *sont* les premiers informés des détournements constatés par le cabinet Jouffre. Le président du *conseil d'administration* de la SODEG et le préfet, M. Guy Maillard, commissaire du gouvernement auprès de la société d'économie mixte, seront informés une semaine plus tard. *« La S.C.E.T. est un État dans l'État »*, proteste le conseiller général M. Viviès.

En Guadeloupe, on ne manque pas de s'étonner que trois Guadeloupéens aient été inculpés et incarcérés alors qu'aucun missionnaire métropolitain ne semble *avoir été inquiété à ce jour*. L'ire des Guadeloupéens n'est cependant pas tout à fait justi*fiée* : issu d'une famille bourgeoise de Guadeloupe, M. Michaux est agent de la S.C.E.T. ; M. Broch, ancien directeur administratif financier, a été entendu récemment par la police judiciaire dans la région parisienne. Et c'est peu après qu'il eut reçu les *procès - verbaux d'audition* de M. Broch que le juge, M. Davergne, a ordonné l'incarcération de MM. Michaux et Seymour. L'inculpation de M. Broch semble d'ailleurs imminente. Responsable de la gestion financière de la SODEG, il avait ôté à une société *locale* le traitement sur ordinateur de la comptabilité de l'entreprise pour le confier, début 1980, *à la société Corail*, dont il était le fondateur et le directeur. Une société qui n'a pas pu traiter les comptes d'exploitation de la SODEG et qui, de plus, accuserait un lourd déficit qu'on aurait invité la SODEG à combler.

« Pots-de-vin »

Reste d'autre part l'affaire des « pots-de-vin » soulevée au lendemain de l'arrestation de M. Komla. Persuadés que leur directeur était inculpé pour ce motif, les cadres de l'entreprise EATT ont voulu justifier M. Komla lors d'une conférence de presse le 18 juillet : *« Les conditions d'attribution des marchés de travaux publics sont scandaleuses en Guadeloupe. Il faut souvent verser des pots-de-vin pour obtenir un marché. La prévarication est quasi générale dans ce secteur de l'économie... »* Difficile à prouver cependant car ce genre d'opération est réputée ne pas laisser de traces. Mais à vouloir trop bien défendre M. Komla, ses adjoints ont donné un coup de pied dans la fourmi*lière*. Car l'EATT travaillait beaucoup avec la SODEG, celle-ci traitant la presque totalité des opérations communales d'aménagement. Et dans un pays de 320 000 habitants, on a vite fait de jeter l'opprobre sur celui dont la soudaine fortune irrite, a fortiori s'il s'agit d'un adversaire politique.

Cet aspect de l'affaire semble *passionner bien plus la Guade*loupe que la disparition des 52 millions de francs destinés à l'aménagement du pays. Comme si l'on s'était habitué dans ce département d'outre-mer à voir disparaître une partie de l'argent public.

CHRISTIAN PIERRE.

Trois des inculpés détenus de l'affaire de Condé-sur-l'Escaut entreprennent une grève de la faim

Trois des sept inculpés détenus dans l'affaire du hold-up de *Condé-sur-l'Escaut* (Nord) font la grève de la faim depuis le mardi 25 août, pour protester contre la décision de M. Jean-Pierre Bancal, juge d'instruction à Valenciennes, de ne pas reconnaître le mobile politique de leur acte (*le Monde* du 25 août).

Ce hold-up, commis en août 1979 dans une perception, avait rapporté à ses auteurs, des militants libertaires, 15 millions de francs, dont une partie a été retrouvée. Le dossier était instruit depuis le 29 mars 1980 par la Cour de sûreté de l'Etat. Celle-ci a décidé, le 24 juillet, à quelques jours de sa suppression, sur réquisition du procureur général, M. Henri Dontenwille, donc à la demande du ministre de la justice de se dessaisir de ce dossier, estimant qu'il s'agissait d'une affaire de droit commun. Cette décision excluait les inculpés de l'amnistie accordée aux personnes poursuivies devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Les trois grévistes de la faim, MM. José de Miguel Martin, vingt-neuf ans, *Franco Pinna*, ressortissant italien âgé de trente ans, et Enrico Blanco, vingt-neuf ans, lui aussi italien, qui sont détenus à la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille, se disent prêts à *« aller jusqu'au bout »*, pour protester contre la procédure employée contre eux et pour *« dénoncer cette politique systématique du pire »* qui leur est, selon eux, appliquée pour les exclure de l'amnistie.

Une de leurs codétenues, Mme Oriana Marchionni, l'épouse de M. Blanco, entame elle aussi une grève de la faim ce lundi 31 août pour les mêmes raisons.

A Fleury-Mérogis, Mlle Nathalie Ménigon, vingt-quatre ans, membre présumé du groupe d'Action directe qui reste détenue parce que avait tiré sur les policiers au moment de son arrestation, acte qui l'excluait, aux termes de la loi, de l'amnistie (*le Monde* du 8 août), a commencé elle aussi une grève de la faim lundi 31 août.

Enfin, M. Werner Wittman, trente-trois ans, de nationalité ouest-allemande, lui aussi inculpé dans l'affaire de Condé-sur-l'Escaut et détenu à la maison d'arrêt de Douai, a déposé une plainte jeudi 27 août pour *« atteinte aux droits de la défense, attentat aux libertés et forfaiture »*. M. Wittman proteste contre la façon dont s'est déroulé un interrogatoire le 18 août à Fleury-Mérogis par un policier français en présence de deux policiers ouest-allemands. Ces derniers, qu'il a identifiés comme étant des membres de la branche criminelle de la police politique de la République fédérale d'Allemagne, lui auraient proposé en échange d'une libération anticipée de devenir leur « mouchard ».

LES AUTEURS D'UN MEURTRE ET D'UN VOL DE TABLEAUX SONT ARRÊTÉS A MARSEILLE

Marseille. — Six mois d'enquête auront été nécessaires à la police judiciaire de Marseille pour identifier les trois individus, deux hommes et une femme, qui avaient, après avoir abattu le gardien, pillé le château de Saint-Estève à Lambesc (Bouches-du-Rhône). La police a pu ainsi démanteler *toute une bande*. Outre les auteurs du meurtre — Claude Droz, vingt-six ans, actuellement détenu *à la prison de Fleury-Mérogis* pour une affaire de drogue, Ali Saadi, quarante-deux ans, dit « Claude », et Liliane Martin, trente-deux ans — interpellés, le premier au Mans, la seconde dans la région parisienne, elle a appréhendé les commanditaires et les *receleurs* : Georges Roucaries, vingt-cinq ans, directeur commercial à Rivesaltes (Pyrénées-*Orientales*), *Jean-Claude Van de* Sipp, quarante ans, directeur de discothèque à Port-Leucate, et Jean Rosa, cinquante-quatre ans, l'ancien gardien du château de Saint-Estève.

Le 20 janvier, Claude Droz, Ali Saadi et Liliane Martin, qui s'étaient introduit dans le château, avaient mortellement blessé le gardien, M. Marcelino Muroz, *quarante-cinq ans, d'un coup de* carabine. Ils avaient ensuite dérobé plusieurs toiles de maître signées notamment Picasso et Goya, ainsi que des statues en bronze. Le butin, qui avait alors été évalué à 2 millions de francs, a, en partie, été récupéré. *(Correspondance intérim.)*

M. DEFFERRE DEMANDE AUX PRÉFETS D'ÊTRE VIGILANTS A L'ÉGARD DES PUBLICATIONS ANTISEMITES

Dans *une circulaire*, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, demande aux préfets de faire preuve de vigilance à l'égard des publications antisémites ou néo-nazies.

M. Defferre leur demande d'*« exercer la plus extrême vigilance à l'égard des libellés antisémites ou d'une littérature de nature à inviter le lecteur à porter un jugement de valeur morale favorable aux dirigeants nazis. L'apologie du nazisme comme celle de l'antisémitisme par voie d'écrits qui peuvent revêtir la forme de tracts, d'articles de presse ou de livres constituent une des formes les plus perfides du racisme »*.

« Dans ce domaine, poursuit le ministre, *les tracts se dissimulent sous l'anonymat. Les articles de presse émanent généralement d'individus ou d'organisations qui sont des nostalgiques du régime nazi. Enfin, certains ouvrages, sous le couvert de récits ou d'essais historiques, peuvent présenter, sous un jour complaisant, les agissements de dirigeants qui ont été condamnés à Nuremberg comme criminels de guerre, ou, comme faits de guerre, les combats des unités nazies, parvenant ainsi à banaliser les atrocités qu'elles ont commises.*

Les préfets devront appliquer les *« dispositions législatives en vigueur concernant les menées à caractère raciste ou apologétiques du racisme par voie de presse »*.

« En application de l'article 40 alinéa 2 du code de procédure pénale, il appartient aux préfets de signaler systématiquement au parquet compétent tout écrit contenant les éléments constitutifs des délits prévus et réprimés par l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881. »

« Par ailleurs, si la diffusion dans le public de tracts ou d'articles de presse est de nature à provoquer des troubles graves ou imminents de l'ordre public, il est possible aux préfets d'user de leurs pouvoirs généraux de police pour prononcer l'interdiction de ces écrits par voie d'arrêté et de prononcer leur saisie. »

FAITS DIVERS

A PARIS

Quinze personnes ont été légèrement blessées lors de l'attentat à l'hôtel Intercontinental

L'*attentat à l'explosif qui* a *dévasté* le hall de l'hôtel Intercontinental, 3, rue de Castiglione, à Paris-1er, blessant légèrement une quinzaine de personnes, samedi soir 29 août, vers 21 h. 30, a été revendiqué, dimanche 30 août en fin d'après-midi, au nom du Front palestinien contre le Qatar. Lors de sa conversation téléphonique avec la police, la *personne qui se disait* le correspondant du Front a ajouté : « Nous remettrons une autre bombe. »

La brigade *criminelle*, qui est chargée de l'enquête, a accueilli cette revendication avec réserves. Dès samedi soir, quelques minutes après l'explosion, le commissaire *divisionnaire* Olivier Foll, chef adjoint de la brigade criminelle, avait indiqué que *plus la revendication tarderait*, plus il serait « sceptique sur son authenticité ».

Un souffle si fort qu'il projetait à terre ceux qui n'avaient pas même entendu de bruit — les autres se plaquant au sol par réflexe — et immédiatement les verrières de l'immense hall de l'Intercontinental volaient en éclats tandis qu'une partie du plafond s'écroulait : sur l'instant, samedi vers 21 h 30, on n'a pas su ce qui avait provoqué cette explo*sion. Par chance*, à cette heure-là, le hall de ce grand hôtel de luxe — 498 chambres — était quasi désert, la plupart des clients étant sortis ou en train de dîner.

Au milieu des meubles cassés et calcinés — un début d'incendie a été vite maîtrisé — des lustres tombés, et des gravats divers, on a relevé une quinzaine de blessés, atteints pour la plupart par des *éclats de verre provenant* de la chute des verrières. Leurs blessures étaient sans gravité et ils ont pu regagner l'hôtel après quelques soins à l'hôpital. Une seule personne ayant une blessure plus profonde à une jambe a dû être admise au service de chirurgie de l'Hôtel-Dieu. Il s'agit d'un employé du service de sécurité de l'hôtel, M. Raphaël Carmona, *âgé de quarante-quatre ans*.

Rapidement, on a retrouvé des débris et des écrous de l'engin explosif, placé dans une mallette et déposé près d'un fauteuil, derrière un pilier. Il n'était qu'à quelques mètres du bureau d'un attaché de direction responsable du hall, M. Ouvry, qui, au moment de l'explosion, venait de quitter son fauteuil pour répondre au *téléphone à la réception. « C'est cela qui m'a sauvé la vie*, précisait M. Ouvry très ému. *Si on ne m'avait pas appelé quelques minutes avant, je ne serais pas là à parler, mais sous une couverture.* » Quand il a pu être interrogé par la police, M. Carmona a indiqué, pour sa part, qu'il avait aperçu la mallette contenant la bombe et qu'il était allé vers un client de l'hôtel pour lui demander si elle lui appartenait. C'est à ce moment-là que se produisit l'explosion.

La revendication de l'attentat dimanche, en fin d'après-midi, par le « Front palestinien contre le Qatar » ne constitue, semble-t-il, pour les policiers qu'un élément d'information, qui ne les dispense pas d'étudier toutes les pistes pos*sibles. Pour l'heure, ils s'attachent* surtout à déterminer la nature de l'explosif. Ils devaient avoir les conclusions du laboratoire ce lundi soir 31 août.

L'IRA « déplore »

L'examen de la *liste* des *clients* de l'hôtel — parmi lesquels beaucoup d'étrangers — n'a pu faire progresser l'enquête. On n'y a relevé aucun nom de personnalités susceptibles d'être visées par un attentat. L'hôtel Intercontinental, qui appartenait à la *compagnie aérienne américaine* Panam, a été vendu, voilà une dizaine de jours à la société britannique Grand Metropolitan (*le Monde* du 22 août). C'est sans doute pour cette raison que dimanche, la presse britannique évoquait l'hypothèse d'un atten*tat commis* par les républicains irlandais. Dans un communiqué rendu public dimanche après-midi à Dublin et à Belfast, l'IRA dément toute participation dans cette affaire. Elle souligne qu'elle *« n'est pas en conflit avec le peuple français ni avec le gouvernement français »* et *« déplore totalement cet attentat »*.

Une dernière hypothèse a été avancée, par les enquêteurs. La bombe aurait pu *exploser « par inadvertance », « prématurément »* dans le hall de l'hôtel, alors que son porteur avait l'intention d'aller la déposer ailleurs. Cet engin *« que nous qualifions de moyenne puissance, aurait toutefois pu tuer »* ont déclaré les policiers. — Jo. S.

Collision en chaîne

SEPT MORTS ET QUATRE-VINGT-DEUX BLESSÉS SUR L'AUTOROUTE DU SUD

(De notre correspondant.)

Auxerre. — Le brouillard mais aussi la vitesse excessive, semble-t-il, sont à l'origine d'une série d'accidents qui se sont produits le dimanche 30 août dans l'Yonne, aux premières heures de la matinée, sur l'autoroute du Sud, entre Joigny et Avallon. Le bilan de ces collisions est de sept morts et quatre-vingt-deux blessés dont certains sont dans un état grave.

La première collision devait être la plus meurtrière. Douze voitures et trois autocars entraient *en collision dans le sens* Lyon-Paris. On devait retirer quatre morts des débris. Mais quelques minutes plus tard, un autre télescopage coûtait la vie à deux autres personnes, un touriste autrichien, M. Johann Pokorny, trente-neuf ans, et sa fille de quatre *mois*, Olivia ; Mme Pokorny était grièvement blessée.

Deux automobilistes, 250 mètres plus loin, sortis de leur voiture, étaient fauchés quelques minutes plus tard par un autocar. A la queue du bouchon provoqué par le premier accident, un camion percutait violemment une automobile dont le réservoir d'essence explosait. Le feu se communiquait au poids lourd et à quatre autres automobiles. Les gendarmes parvinrent à extraire de leur véhicule les deux passagers à l'avant, mais ils ne purent rien pour la petite *Isabelle* Coron, six ans.

Au moment des chocs, la visibilité n'excédait pas 10 mètres, les véhicules se suivaient de trop près et roulaient trop vite. Il a fallu établir une véritable navette d'ambulances pour évacuer les blessés sur les hôpitaux d'Auxerre, de Joigny et d'Avallon.

PRESSE

A l'île de la Réunion

FIN DU CONFLIT DANS LES QUOTIDIENS

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Après plus d'une semaine de grève, un accord a été signé samedi 29 août à l'issue de quatre heures et demie de négociations, en présence du directeur départemental du travail, entre les *représentants* du Syndicat professionnel des imprimeurs de l'île et ceux du Syndicat général des travailleurs du Livre de la C.G.T. réunionnaise. Les employés des différentes sociétés qui éditent les trois quotidiens de l'île ont approuvé le texte au cours d'une assemblée générale, dimanche matin, et ont repris le travail le soir même, mettant fin au plus long conflit qu'ait connu la presse réunionnaise. Les trois journaux ont paru lundi matin sans incident.

L'accord porte essentiellement sur l'application de la conventoin collective nationale du labeur, en particulier pour la valeur du *point métropolitain*, qui servira à déterminer les salaires de la profession. En revanche, la *revendication* d'une augmentation immédiate de 15 % des salaires n'a pas été satisfaite. — H. B.

● *M. Lowell Thomas*, « doyen » des grands reporters américains, est décédé samedi 29 août à Pawling (Etat de New-York), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Lowell Thomas, qui s'était distingué dans la presse, dès 1917, pour son interview de Lawrence d'Arabie, fut le premier journaliste à faire entendre sa voix nationalement aux Etats-Unis, à la radio, aux actualités filmées puis télévisées.

Ses reportages en direct — dont celui décrivant l'arrivée des troupes soviétiques à Berlin — figurent dans les annales de la presse américaine. Lowell Thomas avait été choisi, en 1939, comme présentateur du premier journal télévisé.

Le numéro de rentrée de

L'ÉCHO DE LA PRESSE ET DE LA PUBLICITÉ

portant la date du 31 août est paru

En vente aux endroits habituels et, à défaut, 19, rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois, Paris 1er

هكذا من الأصل

DÉFENSE

A CHERBOURG

M. Hernu devait assister à la mise à l'eau du deuxième sous-marin nucléaire d'attaque

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, devait assister, mardi 1er septembre, à l'arsenal de Cherbourg, à la mise à l'eau du Saphir, *qui est le deuxième sous-marin français d'attaque (SNA) à propulsion nucléaire et le quatrième sous-marin français à porter ce nom. Le* Saphir *devrait être admis au service actif en 1984.*

Le premier sous-marin de cette série, le Rubis, *est actuellement en essais, et il devrait être opérationnel dans un an.*

A l'origine de ce programme, étudié à partir de 1972, il avait été prévu que ces bâtiments porteraient des noms de provinces françaises. Le premier de la série avait été baptisé Provence, *les deux suivants* Bretagne *et* Bourgogne. *A la suite de protestations d'anciens marins de la France libre, le* Provence *était débaptisé par Joël Le Theule, alors ministre de la défense et aujourd'hui disparu, et appelé* Rubis *pour donner naissance à une série dite des pierres précieuses. C'est M. Hernu qui a choisi le nom de* Saphir.

Ces sous-marins d'attaque seront réunis en une formation basée à Toulon (Var), au sein de l'escadre de la Méditerranée.

Un compromis de 900 millions de francs

De ce type de bâtiment, qui tend à devenir le « capital ship » des flottes de guerre les plus modernes du monde, un officier supérieur de la marine nationale dit : « *Le kilogramme de SNA équivaut aujourd'hui au kilogramme de foie gras.* » Soit 900 millions de francs l'unité, non compris le coût des armes et des pièces de rechange. D'ici à décembre 1988, l'état-major a prévu d'en mettre cinq en service, un *programme naval qui devrait revenir* à environ 5 500 millions de francs (estimation 1981). Si le gouvernement donne à temps son aval, le plan d'équipement de la marine « à l'horizon 2000 » retient la construction, au total, de dix SNA modernisés au fil des années.

C'est dire tout l'intérêt que porte, *aujourd'hui, la marine nationale* à ce modèle de sous-marin, même si ce *ne fut pas toujours le cas* dans un passé récent. Le programme français des SNA a du être étalé dans le temps si on le compare à des réalisations étrangères : le premier de la série, le *Rubis*, sera opérationnel l'été prochain, alors que le *Nautilus* de la marine américaine est entré en service en 1954, que le prototype soviétique est apparu vers 1959 et que la Grande-Bretagne lui a pratiquement donné la *priorité* sur le programme des sous-marins nucléaires lance-engins (S.N.L.E.), *au point d'en avoir* à sa disposition, à ce jour, une dizaine *prêts à prendre la mer.*

Encore convient-il d'observer que le SNA français est le résultat d'un compromis entre des considérations techniques, industrielles et financières toutes *délicates à concilier* dans la construction d'un bâtiment qui reste le *plus petit*, en tonnage, de sa catégorie.

Si l'armement en torpilles et les équipements à bord sont — à quelques *exceptions* près, qui concernent, *notamment*, le sonar passif plus moderne — assez semblables à *ceux* des *sous-marins* classiques existants de la *série* Agosta, en revanche la technologie de la propulsion nucléaire embarquée sur le *Saphir* et la nouveau missile tactique à changement de milieu, qui armera bientôt ce type de SNA, témoignent des *performances obtenues* en France, chacun de son côté, par le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Pour le *Rubis* et les SNA suivants, le C.E.A. a réalisé, pour la première fois, dans le monde, une chaudière avancée pour sous-marin nucléaire qui *fonctionne* selon le principe d'une installation de chauffage central. Le *réacteur* utilise la tendance naturelle de l'eau chaude à monter et de l'eau froide à descendre, c'est-à-dire que l'on a réussi à supprimer toutes les tuyauteries principales et les pompes en plaçant le générateur à vapeur directement sur la cuve.

Cette astuce a permis de mettre au point un réacteur moins bruyant, très compact — *adapté à un bâtiment de petit tonnage* — et dont *les sources de rayonnement, plus faibles*, requièrent des protections moins lourdes, allégeant d'autant le sous-marin. La conduite du bâtiment, en particulier ses accélérations, est aussi rendue plus souple.

De son côté, la SNIAS a conçu, pour l'armement des SNA, le projet d'un missile SM-39 à changement de milieu, qui complétera les torpilles de 533 millimètres et les mines *lancées de quatre tubes. Il s'agit* d'un missile dérivé de l'Exocet qui porte sa charge militaire à 50 kilomètres de distance. Le missile SM-39 est enfermé dans une capsule qui, une fois chassée du sous-marin immergé comme le serait une tor*pille, est propulsée et guidée au*-dessus de la surface de l'eau pour libérer la munition actionnée par son propulseur.

Le *Rubis* n'est pas en mesure, en son état actuel, de tirer un tel projectile, mais le *Saphir* a été conçu pour embarquer le SM-39 et le lancer, en immersion, depuis ses tubes lance-torpilles.

Parce qu'il est, à la fois, mobile, permanent dans ses *missions* opérationnelles et que ses capacités de combat, alliées à sa vitesse et à son rayon d'action, ne sont limitées que par l'endurance de l'équipage, le SNA est, par excellence, le moyen d'une politique de soutien de forces navales et de rétorsion en haute mer contre des navires de surface. Il l'est *moins pour la chasse contre* d'autres sous-marins, car il faudrait alors à la série des SNA des moyens d'écoute — chers — dont ils sont actuellement dépourvus.

« *A la différence des sous-marins classiques, qui sont des armes d'affût attendant l'action, S.N.A.*, explique un autre officier supérieur de la Marine nationale, *peut pister, provoquer l'adversaire potentiel, choisir l'instant de l'attaque.* »

En réalité, cela n'est possible que si le SNA dispose, avec le haut *commandement, de liaisons sûres* et fréquentes, organisées pour lui faire commettre le *moins* d'indiscrétions possible. C'est le cas des SNA américains, par exemple, qui utilisent en permanence un réseau complet de communications spatiales. *L'absence* d'un tel système est probablement *le point* le plus faible du dispositif *français.*

JACQUES ISNARD.

LE « SAPHIR »

Déplaçant 2 385 tonnes en surface et 2 670 tonnes en plongée, le « Saphir » a une longueur de 72,10 mètres et un équipage de soixante-six hommes, dont huit officiers.

Son énergie lui est fournie par une chaufferie nucléaire capable d'une puissance thermique de 48 mégawatts, entraînant une ligne d'arbre unique et imprimant une vitesse de 25 nœuds (environ 46 kilomètres à l'heure).

L'armement tactique est constitué de quatre tubes lance-torpilles permettant le mouillage de mines ou le lancement d'armes de calibre 533,4 millimètres contre des buts en surface.

SCIENCES

Arianespace est en passe de s'introduire sur le marché spatial américain

Arianespace, la *société* chargée de commercialiser le lanceur européen Ariane, est en passe de faire sa première percée sur le marché spatial américain. La firme est en négociations avec une société californienne, Southern Pacific Communications (S.P.C.), qui veut faire lancer en 1984 deux satellites destinés à relayer des programmes pour les réseaux de télévision par câble.

S.P.C. n'a pas cherché à obtenir un lancement par la navette spatiale — ce qui est significatif des questions que se posent, au sujet de cette dernière, les utilisateurs *privés* — et a envisagé les deux autres possibilités : un lancement par Ariane ou par une fusée américaine Thor-Delta. Cette seconde éventualité a été écartée, et des négociations sont en cours avec Arianespace. Une conclusion positive est attendue dans quelques semaines, lorsque le conseil d'administration de S.P.C. se sera prononcé.

Pour Arianespace, la signature de ce contrat, qui fait peu de doute même si elle n'est pas formellement acquise, est un événement important. Il y a deux ou trois ans, les optimistes espéraient qu'Ariane pourrait concurrencer la navette auprès des pays tiers, *mais certainement pas* que le lanceur européen *ferait* trouver des clients aux Etats-Unis mêmes.

En *décembre* 1978, il avait fallu des démarches nombreuses et un front commun de tous les pays européens pour que l'organisation internationale Intelsat accepte de répartir ses satellites entre Ariane et la navette. Depuis cette date, Arianespace a obtenu des *options* des firmes américaines Western Union, R.C.A. et Satellite Television Corporation. Mais ces options sont *essentiellement* des assurances contre une défaillance de la navette. Elles pourraient d'ailleurs se transformer en commandes fermes, car la NASA, aux prises avec de sérieuses difficultés financières, a dû réduire de quarante-huit à trente-quatre le nombre des *missions* de la navette, et envisage d'en supprimer dix autres au cours des cinq prochaines années. Et comme les militaires américains sont *bien décidés* à faire jouer leur droit de priorité, il reste peu de place pour les « civils ».

● *La planète Neptune* tourne sur elle-même en un peu plus de dix-huit heures. C'est ce que viennent d'annoncer trois astronomes de l'observatoire américain de Kitt Peak (Arizona) à la suite d'observations de Neptune en lumière infra-rouge. Ils ont mesuré une période de rotation de dix-huit heures douze minutes, avec une incertitude de vingt-quatre minutes.

RELIGION

BIBLIOGRAPHIE

Les carnets du pasteur Boegner

Le pasteur Marc Boegner, dont on vient de célébrer le centenaire de la naissance, avait coutume de noter presque au jour le jour les événements et les pensées qui l'avaient frappé. De 1918 à 1920, ces notes sont à peu près exclusivement consacrées à la méditation de l'Evangile de Mathieu. Elles forment un tout que son fils Philippe Boegner a eu l'heureuse idée de publier sous le titre, non moins heureux : *Pour mieux connaître Jésus* (1). Car telle était bien l'intention de Marc Boegner : entrer chaque jour davantage dans l'intimité de Jésus, le connaître dans sa « conscience » et son « caractère ». On ne trouvera donc dans ces méditations qui souvent s'achèvent en prière aucune recherche exégétique originale, mais une volonté d'entrer en communion avec le Christ vivant, afin de nourrir le ministère pastoral que Marc Boegner commençait alors à Paris dans des conditions particulièrement difficiles.

Etre pasteur pour Marc Boegner, c'était essentiellement aider les âmes à croître dans la vie spirituelle. Convaincu que Dieu a déposé en toute âme un germe — le mot revient souvent sous sa plume — de vie spiri*tuelle que seule la rencontre* avec le Christ peut féconder, il était attristé de constater que tant de chrétiens qui se considéraient comme de vrais membres de l'Eglise étaient en réalité en état de stagnation. Le grand prédicateur et l'admirable catéchète qu'il fut a travaillé sans se lasser à cette croissance, dont il savait bien qu'elle était une exigence en tout premier lieu pour lui-même. Ce qu'il cherchait dans le *texte de Matthieu, c'était le se*cret de sa propre croissance.

Comme s'il pressentait qu'il allait être appelé à de grandes responsabilités et à devenir un homme public et que, dans ces diverses fonctions, le paraître risquait de l'emporter sur l'être, il ne cessait de demander à Dieu l'humilité. Il n'est guère de pages où ce mot n'apparaisse. Pour cet homme à qui tant d'honneurs sont venus, la recherche de l'hu*milité a été une préoccupation* quotidienne.

Au moment où Marc Boegner rédigeait ces notes, Karl Barth était encore un inconnu en France. Le langage théologique était dominé par un certain psychologisme et aussi par un certain volontarisme, où il n'est pas difficile de déceler l'influence de Kant. Très souvent, Marc Boegner parle de la nécessaire coopération de Dieu et de l'homme *dans l'œuvre du salut. Il arrive* même que la foi et la repentance apparaissent comme des préalables à l'œuvre de Dieu en nous. Ce langage s'estompera par la suite dans les écrits du pasteur Boegner. Mais quels qu'aient pu être son respect et sa reconnaissance pour Barth, jamais il ne se dira barthien. Ce qu'il y avait d'abrupt dans la pensée de Barth heurtait manifestement son expérience pastorale.

On notera aussi l'influence certaine qu'a exercée sur lui le christianisme social, non pas qu'il professât une *doctrine socialisante*, mais il était reconnaissant à ce mouvement de lui avoir appris à discerner par delà les souffrances personnelles « *l'angoisse des souffrances de la foule* ». Courageusement, il écrivait à une époque où ce langage n'était pas toujours compris : « *L'Eglise doit avoir horreur de marcher ou de paraître marcher à la remorque du capitalisme.* » Au christianisme social Marc Boegner emprunte aussi l'usage *théologique* du *terme* de solidarité et c'est en terme de solidarité, et c'est en termes pable qu'il interprète l'œuvre rédemptrice du Christ.

L'impression dominante qui se dégage de la lecture de ces méditations est celle d'une authenticité *spirituelle* que *ne vient* gauchir aucun écran doctrinal. Marc Boegner savait qu'il ne rencontrerait son prochain dans la vérité que si lui-même rencontrait journellement le Christ.

ROGER MEHL.

(1) *Les carnets du Pasteur Boegner, Pour mieux connaître Jésus.* Paris, Stock, 1981, environ 60 F. *La célébration du centenaire de la* naissance de Marc Boegner et du centenaire de la paroisse parisienne de *l'Annonciation, dont il fut le* pasteur pendant près d'un demi-siècle, a donné lieu à une publica*tion fort intéressante, la Traversée d'un siècle*, sous la direction du pasteur D. Atger, publication qui, en particulier, retrace l'arrière-plan socio-ecclésiastique, lequel apparaît parfois en filigrane dans les méditations de Marc Boegner (Paris, Eglise réformée de l'Annonciation, 1981).

LE PAPE LANCE UN NOUVEL APPEL A LA PAIX ET AU DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

De sa résidence d'été de Castelgandolfo, le pape Jean-Paul II a lancé, dimanche 30 août, un nouvel appel à la paix et au désarmement nucléaire. « *Depuis le jour fatal d'Hiroshima*, a rappelé le pape, *les armes ont malheureusement augmenté aussi bien en quantité qu'en pouvoir de destruction.* »

Evoquant l'anniversaire de la déclaration de la deuxième guerre mondiale, le 1er septembre 1939, le pape a adressé « *une invocation à la paix à toutes les nations, à tous les systèmes idéologiques, aux hommes d'Etat et aux chefs militaires* ». La Pologne, « *avec le sacrifice de six millions de morts dans les champs de bataille, les prisons et les camps de concentration* », n'a pas été oubliée par le pape, pour qui son pays, durant cette période, « *a jeté les bases de son indépendance* ».

La veille, nous rapporte notre correspondant, le pape avait assisté, en compagnie de ses proches et de personnalités du Saint-Siège, à la projection du film « venu d'un pays lointain » dans lequel le réalisateur polonais Krystof Zanussi retrace la biographie du pape et l'*histoire de* la Pologne pendant la période correspondante. Ce film réunit cent vingt acteurs et près de cinq mille figurants, et a coûté environ 50 millions de francs.

La télévision polonaise a annoncé dimanche soir que le pape avait accepté une deuxième invitation à se rendre en Pologne au cours de l'été 1982, à l'occasion du six centième anniversaire de la fondation du monastère de Jasna-Gora, à Czertochowa.

MÉDECINE

● *Sept cas de choléra* ont été diagnostiqués, *la semaine* dernière, dans le Doubs. Les malades (sept enfants d'une même famille) ont été hospitalisés à Pontarlier et Bourg-en-Bresse (Ain). Ils avaient contracté cette infection lors d'un récent séjour en Afrique du Nord. Au ministère de *la santé, on précise que « compte tenu des structures sanitaires et du niveau de vie de la population (...) tout danger est écarté* ». On annonce d'autre part que des instructions ont été envoyées au service du contrôle sanitaire aux frontières afin d'informer *les voyageurs sur* la conduite à tenir devant « *toute évolution suspecte de leur état de santé* ». De nombreux cas de choléra ont en effet récemment été signalés dans plusieurs pays au pourtour de la Méditerranée. En 1980, un seul cas (importé) *avait été déclaré en France* et seize (dont treize importés) pour l'ensemble des pays européens.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions indiqué (*le Monde* du 27 août) l'effectif des étudiants en méde*cine qui seront* admis au terme de l'année scolaire 1981-1982 en seconde année de premier cycle sera de six mille quatre cent neuf et non de sept mille cent vingt et un (effectif de l'année 1979-1980). L'arrêté qui sera prochainement publié au *Journal officiel* reprendra d'autre part la répartition de cet effectif dans les différentes U.E.R. médicales telle qu'elle avait été établie par l'arrêté du 28 août 1980.

ANCIENS COMBATTANTS

● *L'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre* (ARAC) organise une cérémonie commémorative marquant le quarante-sixième anniversaire de la mort de son fondateur, l'écrivain Henri Barbusse, prix Goncourt 1916 pour son livre *le Feu*. A cet hommage, auquel participe l'Association des amis de Barbusse, sera associé le souvenir de *Paul* Vaillant-Couturier, autre fondateur de l'ARAC. Le rassemblement aura lieu le samedi 5 septembre, à 10 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise.

REOUVERTURE LE 1er SEPTEMBRE
CHEZ FRANÇOISE
AEROGARE DES INVALIDES (7e)
SON MENU A 80 F
ET GRANDS CRUS DE BORDEAUX
EN CARAFE : 42 F
OUVERT LE DIMANCHE
TEL. : 551.87.20 & 705.49.03. F. [illegible]

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage du

baron Arnaud de ROSNAY
avec
Mlle Jenna SEVERSON,

qui aura lieu le 12 septembre 1981, à l'île Maurice.
Château de la Villebague,
île Maurice.

Décès

M. PAUL MISTRAL

Nous apprenons la mort de
M. Paul MISTRAL,
sénateur P.S. de l'Isère,
le samedi 29 août, à l'hôpital de Grenoble, où il avait été transporté il y a une dizaine de jours.

[Né le 23 juin 1904 à Grenoble, Paul Mistral, dont le père, décédé en 1932, avait été maire de Grenoble après avoir été élu député en 1910, avait commencé sa carrière d'élu en 1932 comme conseiller municipal d'une petite commune de montagne, La *Morte*, dont il était devenu le maire en 1935 et *l'était* demeuré jusqu'en 1971. En 1979, Paul Mistral n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de *conseiller général de Valbonnais, qu'il* détenait depuis 1945. Entré au Sénat en 1955, et constamment réélu depuis lors, *Paul Mistral était membre de la commis*sion des affaires économiques et du Plan de la Haute Assemblée, commission dont *il avait été le vice-président* de 1959 à 1978. Il était directeur retraité des établissements Traffort, où il était entré en 1944, après avoir travaillé, avant la deuxième guerre mondiale, à l'Imprimerie nouvelle.

Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Raymond Espagnac, conseiller général socialiste du canton de Grenoble-I, adjoint au maire de Grenoble, chargé des questions sportives. *M.* Espagnac est âgé de cinquante-six ans.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Edgar BAER,
survenu le 22 août.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de :
Mme Edgar Baer,
M. et Mme Denis Baer, leurs enfants,
M. et Mme Jean-Loup Baer et leurs enfants.
6, rue de Sontay,
75116 Paris.

— La famille Gora a la douleur de faire part du décès de
Mme Halina BRYCZKOWSKA,
survenu à Caen, le 26 août 1981.
La levée du corps aura lieu le mardi 1er septembre 1981, à 9 heures, au C.H.P. de Caen (14000).
L'inhumation se fera le même jour, à 14 h. 15, au cimetière de Boulogne-Billancourt (92100).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Bayonne, Bordeaux, Paris.
Mme Marcel Ducos,
Mme Laurence Salvi,
M. et Mme Henri Ducos,
M. et Mme Lucien Ducos,
M. et Mme Raphaël Ducos,
Les familles Charbonnel, Colet et Navarro,
Et ses petits-enfants, neveux, nièces, parents et amis,
ont la tristesse de faire part du *décès de*
M. Marcel DUCOS,
chevalier de l'ordre royal
du Cambodge,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien premier prix
de *l'Ecole* des beaux-arts
de Bordeaux,
survenu le 20 août 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.
16, rue Chauveau,
92200 Neuilly.

— Mme Gaby Ghozland, née Saada,
Ainsi que ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès du
docteur Henri Elie GHOZLAND,
chirurgien,
ancien chef de service
du C.H.R. de Constantine,
ancien assistant
des hôpitaux de Paris,
chevalier
de l'ordre national du Mérite
et titulaire de l'Etoile civique,
leur époux et père,
survenu *le 3 août 1981*, à Nice.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
14, avenue de Flirey,
« Le Précatlan ».
06000 Nice.

— Carquefou, Paris, Villecresnes, Nantes.
Mme Daniel Lepage,
Jean-Yves, Marie-Josée Lepage et leurs enfants,
Patrice, Marie-Danièle Cazaubon et leurs enfants,
Michel, Françoise Cazaubon et leurs enfants,
Jean-Louis, Cécile Clouet et leur *fils*,
Christophe Lepage,
Pascale Lepage,
Mme Naud,
Les familles Lepage, Naud,
Parents et alliés, tous ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Dominique LEPAGE,
à l'âge de trente ans.
Ses obsèques auront lieu en l'église de Carquefou (44470), mardi 1er septembre, à 14 heures.



— M. Mosy Nahon, son époux,
Patrick et Eddy Benalal, ses enfants,
M. et Mme Léon Arari, ses parents,
Eliane Arari, sa sœur,
Laurent et *David* Nahon, ses beaux-enfants,
Léa et Jo Bencheton, ses sœur et *frère de cœur,*
Ainsi que tous ceux qui l'ont tant aimée,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de
Jeanine NAHON,
née Arari,
survenu le mercredi 26 août 1981, à Paris, dans sa quarantième année.
Les obsèques auront *lieu* le mercredi 2 septembre 1981, à 14 h. 15.
Réunion à la porte principale du Cimetière parisien de Pantin.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.
199, rue de Lourmel,
75015 Paris.
11, rue Caffarelli,
06000 Nice.

— Tunis, Paris.
M. Elie Taïeb,
M. et Mme Armand Nahmias et leurs enfants,
M. et Mme Claude Taïeb et leurs enfants,
M. et Mme Serge Soria et leurs enfants,
Les familles Taïeb, Benattar, Chouraki, Soria, Pinzi, Ktorza, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marie TAIEB,
née Benattar,
leur épouse, mère, grand-mère et sœur,
décédée subitement à Juan-les-Pins, le 27 août 1981.
Les obsèques auront lieu le mardi 1er septembre, à 14 h. 30, au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jean et Suzanne Védrine, née Chigot,
Hubert et Michèle Védrine,
Claire Védrine,
Bernard Védrine,
ont la douleur d'annoncer la mort accidentelle, le 27 août, à l'âge de vingt-huit ans, de
Francis.
L'inhumation a eu lieu le 31 août, à Saint-Silvain-Bellegarde, dans la Creuse.
98, rue de Colombes,
92600 Asnières.

Remerciements

— 87440 Les Tourettes - Saint-Mathieu.
Mme Jean Emilien Coquillaud,
Mme Vve Jean Coquillaud,
M. et Mme Amichand, leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par l'envoi de cartes, *soit en assistant aux obsèques de*
M. Jean Emilien COQUILLAUD,
P.-D.G. fondateur
de la Société salaisonnière
du Centre,
et les prient de trouver ici l'expression de leur vive gratitude.

Le Monde

culture

CINÉMA

« Le facteur sonne toujours deux fois » de Bob Rafelson

Etrange destin que celui du roman de James Cain (son premier), publié en 1934. Il remporta un grand succès et ne fut pourtant porté à l'écran, aux Etats-Unis, qu'en 1946, *sous son titre original (réalisateur :* Tay Garnett). Or il avait, entre-temps, inspiré un film français de Pierre Chenal, *le Dernier Tournant* (1939), et un film italien de Luchino Visconti, *Ossessionne* (1942). La version Tay Garnett, avec John Garfield et Lana Turner (revue *récemment à la télévision*), est fidèle au style sec, dur, elliptique de *James Cain, au thème de la* femme maléfique causant le malheur d'un homme faible, mais elle se rattache au courant du « film noir », fort en vogue à Hollywood dans les *années 40.*

Bob Rafelson, lui, a recréé, socialement, l'époque où le roman fut écrit, l'Amérique de la dépression et des coureurs de route cherchant *un travail, un port d'attache même* provisoire. C'est ainsi que Frank Chambers (Jack Nicholson), traînant la poussière de ses souliers et sa misère, échoue dans une station-service tenu par un Grec, Nick Papadakis (John Colicos), dont la femme Cora (Jessica Lange), trop jeune et trop belle, va être, pour lui, le piège de la fatalité. On reconnaît tout de suite l'histoire, mais le code de la pudeur ayant été, depuis pas mal de temps, *renvoyé aux vieilles lunes, Rafelson* a pu montrer avec un naturalisme sans fard le déchaînement de sexualité qui pousse Frank à renverser Cora sur la table de la cuisine, cette étreinte charnelle bestiale qui définit leurs rapports de possession réciproque. Lié à Cora par les sens, Frank va souhaiter, comme elle, la disparition du mari encombrant.

La seule raison de ce « remake » pourrait bien être la vérité violente de cette passion charnelle qui rend les amants criminels. Car, par la suite, après l'accident provoqué, *la mort de Nick et le procès truqué* par un avocat véreux, Bob Rafelson se détache de l'univers de James Cain, fait disparaître l'idée de fatalité et transforme complètement le *personnage de Cora.* De la garce déterminée, il fait une femme à la psychologie complexe, une amoureuse pathétique. On voit reparaître alors le cinéaste de l'intimisme douloureux, de l'absurdité des vies ratées, l'auteur de *Cinq pièces faciles, The ing of Marvin gardens* et *les, The King of Marvin Gardens* et *Stay Hungry.* Cela ne colle plus, entre les deux parties du film. La composition de Jessica Lange subtile, originale, émouvante, change la *perspective du roman noir.* L'actrice semble jouer une autre histoire intéressant davantage le réalisateur. Jack Nicholson, interprète favori de Bob Rafelson, qui avait *su le maîtriser, fait ici tout* ce qu'il peut, jusqu'au cabotinage, pour ne pas être dépassé par sa partenaire.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LA RÉGIONALISATION AU FESTIVAL DE DOUARNENEZ

Le Festival de cinéma des *minorités nationales s'est ouvert* à Douarnenez (Finistère) le lundi 31 août. Après quatre ans d'existence *et un succès grandissant* (dix mille participants en 1980), la *semaine* consacrée au cinéma *organisée par la Maison des jeunes* et de la culture de Douarnenez est cette année largement axée *sur un sujet d'actualité :* la régionalisation.

Après le Québec, les Indiens, les DOM-TOM, c'est l'Occitanie qui a été choisie pour thème en 1931. Cinquante-cinq films évoqueront notamment la transhumance, l'histoire des Camisards, et celle des Cathares, etc. Le feuilleton télévisé « Jacquou le croquant » sera présenté à côté de films comme *Dernier été* de Franck Le Wila et Robert Guediguian. La traditionnelle journée celtique aura lieu le 4 septembre : au programme, une série de courts-métrages du festival inter-celtique organisé au Pays de Galles mais aussi des films d'Epstein.

En marge des projections sont prévus trois « carrefours » qui devraient aboutir à des propositions faites au nouveau gouvernement sous forme d'une lettre ouverte et non plus à un simple constat. Le 3 septembre, à 18 heures, on débattra de la décentralisation, du cinéma parallèle et amateur, en présence d'un délégué du ministère de la culture.

Le 5 septembre, à 18 heures, il sera question de la création *dans les régions (la possibilité* « d'échapper » aux producteurs nationaux, de créer des centres *régionaux de cinéma, etc.). Le* 6 septembre, à 16 heures, les syndicats d'enseignants seront de *la partie*, et *participeront* à une discussion sur l'enseignement des langues régionales. — M.-C. R.

EXPOSITION

La Prusse dans tous ses États

III. — Un musée sentimental

par FRANÇOIS CHASLIN

Le grand remue-ménage prussien organisé à Berlin, jusqu'à la fin novembre, ne se résume pas à la vertueuse leçon d'histoire présentée au Martin Gropins Bau (« le Monde » du 29 août). Notre envoyé spécial, François Chaslin, qui a poursuivi sa visite, évoque ici une autre exposition, plus réussie selon lui : le « Musée sentimental », reconstitué au Berlin Museum, une vaste brocante de la mémoire allemande, un fourre-tout méthodique et bouffon.

Les Dada prussiens sont donc sentimentaux, et c'est une bonne nouvelle. Car cette foire est directement issue des techniques surréalistes ; c'est en fait le cadavre exquis de la Prusse, grandeur nature, qui nous est donné à déguster.

Ses auteurs, Daniel Spoerri et Marie-Louise Plessen, avaient préparé leur coup à Paris, en 1977, dans le Krokodrome du Centre Pompidou, en proposant à notre attention quelques pieuses reliques de la France éternelle : la malle de voyage de Rimbaud, la petite robe noire de Piaf, le rasoir de Danton-la-Guillotine, le lit *de mort* du « pauvre Vincent » et *surtout* le violon d'Ingres.

Elle, est Allemande, élevée dans les belles *traditions nationales ;* c'est l' « humus » de l'équipe. Lui, est un artiste confirmé, cosmopolite, *fils d'un juif* roumain converti et pourtant déporté, etc. Il vit quelque part dans notre *paisible département du Loiret,* après avoir jadis inventé, avec Yves Klein, Tinguely, César et quelques autres le « *nouveau* réalisme ». Il avait alors une excellente réputation de piégeur d'objets : il se saisissait d'une table en fin de repas, assoupie et sans méfiance, et la plastifiait « *comme telle* » avec ses taches de bière, ses cendriers pleins à ras bord, et encore parfois un peu de camembert au bout d'une fourchette. C'était d'un chic pas croyable, et la malheureuse table, pattes sciées, se retrouvait tableau, accrochée aux cimaises des musées, où elle se trouve encore.

Après avoir réalisé un « musée sentimental de Cologne » en 1979, les voici à Berlin. Ce couple de bateleurs renouvelle la tradition des *panoptikums* forains qui charriaient au siècle dernier par toute l'Europe leurs baraques à merveilles, cires anatomiques *offrant à contempler, sous couvert* de pédagogie, d'abominables ulcères, d'obscènes chancres vénériens, monstres vrais ou faux, prodiges, attrape-gogos, prétendus sauvages et toutes sortes d'exotismes, et qui ne faisaient somme toute que donner au populaire les « cabinets de curiosités » chers aux princes de la première Renaissance.

L'exposition commence sur un coup d'éclat : un casque de bronze énorme (quoi de plus prussien ?) avec un panache splendide de deux mètres. Pourtant, il gêne, ce casque, sans que l'on sache vraiment pourquoi. L'œil s'interroge, contourne, glisse et s'arrête, comprenant sa méprise, vaguement honteux, sur un imposant « entre-deux » vigoureusement modelé. Ce qu'il pris pour un casque était un arrière-train de cheval, cul par-dessus tête (ou plus précisément par-dessus rien du tout, puisqu'il est sans corps), distingué comme un pétomane. C'est un fragment, criblé d'éclats d'obus, de la grande statue équestre de Frédéric-Guillaume III, qui était autrefois sur la place au Foin de Cologne. Cadavre de la Prusse ; on trouvera plus loin les naseaux de la bête, et ailleurs ceux de l'empereur.

Mais l'exposition, comme il convient à toute entreprise encyclopédique, est organisée selon l'ordre alphabétique. Elle commence à A, *Adler*, l'aigle, en *bronze, en argent, peint sur les* étendards, brodé par des mains patriotes, empaillé, reposé ou furieux, *battant de l'aile et alors* dressé sur ses ergots comme un vulgaire coq gaulois ; elle se termine à Z, *Zwangschloss, cette* célèbre clef à deux coups née du génie berlinois, clef qu'on ne saurait égarer, car, par un dispositif habile, on peut sans crainte la laisser dans sa serrure.

Les hasards de l'alphabet ménagent de délicieuses rencontres : *Musik*, la pauvre musique prussienne, se trouve ainsi coincée entre l'uniforme et le toupet du maréchal von Moltke, le vainqueur de Sadowa, et les croix de fer du mot *Orden ; Wurst*, la saucisse, représentée par le chef-d'œuvre des compagnons charcutiers de Koenigsberg (qui en 1601 en fabriquèrent une de 1 005 coudées, « *pesant 22 pierres et 5 livres* »), voisine avec *Zensur* et *Windspiele*, ces levrettes qui furent les seules amours de Frédéric-le-Grand et que, même en bataille, il traînait en meute autour de lui.

Au chapitre de l'émotion, on retiendra *Trenck* (chevalier Friedrich von der), enchaîné quatre années durant par le despote éclairé pour s'être épris de sa sœur (et avoir peut-être un peu espionné au profit de Marie-Thérèse d'Autriche), et qui, avec son sang et un clou en guise de plume, couvrit de poèmes et de dessins les pages blanches de la Bible qu'on lui avait accordée ; ou bien encore *Luise*, la reine Louise dont la noble tête fut, à l'occasion de son mariage avec le futur Frédéric-Guillaume III, couverte des feuilles d'un myrte « *communis* » mais cependant « *virginalis* », qui en mourut, et reste depuis conservé au musée botanique de Dahlem.

On évitera en revanche de s'attarder au chapitre *Hombourg* (prince de) pour garder intacte l'image splendide qu'en donna Gérard Philipe en Avignon : l'inspirateur de Kleist avait dans la réalité une assez laide frimousse et une jambe de bois d'une propreté douteuse. Frédéric II lui-même, tout « *ami des philosophes* » qu'il fût, n'était guère ragoûtant ; sa jaquette, bien râpée pour celle d'un aussi grand seigneur, garde encore, après deux siècles, les souillures de son jus de chique. Un musée l'a conservée pour nous entretenir sans doute dans la haine du despotisme.

Les amateurs d'élégances aimeront les dentelles, froufrous, rubans et fleurs fanées du Reich wilhelmien ou les *costumes rayés* un tantinet britanniques du diplomate Stresemann, qui passa longtemps pour un homme fort distingué ; mais beaucoup préféreront sans doute, dans un *genre plus martial*, le *Pickelhauben*, ce casque à pointe qui est le symbole universel du militarisme *prussien ; bien à tort*, semble-t-il, puisqu'on en expose ici toute une collection, glanée *dans les armées : suédoise*, canadienne, russe, espagnole, anglaise, autrichienne et même par lesane. On en trouverait jusqu'en Nouvelle-Calédonie, comme le prouve, au département *Kolonialismus*, un totem indigène de l'archipel Bismarck, figure nue mais solidement casquée du *Pickelhauben*.

Mais il n'est de bon fétichisme qu'en nos pays ; le Musée sentimental nous restitue un nombre impressionnant de témoignages d'idolâtrie mittel-européenne : cette cigarette allumée du côté filtre par mégarde « *en 1904 à Potsdam* » par le grand Guillaume II, ramassée illico par un courtisan zélé, vendue peut-être à *prix d'or et conservée depuis* dans un reliquaire ; ou bien ces tabourets en forme de selle que le fier guerrier aimait trouver à son bureau ; ou encore, au mot *Blücher*, quelques poils de la barbe du vainqueur de Waterloo (qu'on appelle d'ailleurs ici, curieusement, « *Belle Alliance* »).

On admirera les harengs Bismarck, le schnapps Bismarck, les cigarettes Hindenburg, ornées de la célèbre *tête carrée*, les chocolats Kaiser, l'eau minérale Kaiser Friedrich, les superbes boîtes de *tabac à pipe Prinz Heinrich* ou encore les cigares Wilhelm II ; et qui douterait encore du haut *degré patriotique* de la tabagie pourrait se rendre au rayon *Tabak*, justement, et y vérifier avec *quelle promptitude* le grand manufacturier Manoli sut, dès août 14, modifier l'appellation *de ses produits* et transformer les cigarettes « *Ma petite* » en « *Meine Kleine* » (ce qui est *bien trouvé*), « *Gibson Girl* » en « *Wimpel* » (qui veut dire banderole) et les cigares « *Duke of Edimbourg* » en « *Flaggengala* ».

La guerre a, semble-t-il, beaucoup stimulé l'esprit d'invention de ce peuple. En témoigne l'*Erbswurst* qui n'a de saucisson que la forme et le nom mais qui mérite de rester à l'histoire comme l'ancêtre du potage en poudre Knorr et à qui l'Allemagne doit, dit-on, la victoire de 1871. En témoigne aussi, mais hélas ! comme un navrant symptôme d'indiscipline, ces préservatifs astucieusement dissimulés (pendant la Grande Guerre cette fois) dans des cigarettes factices. Mais quittons ce sujet scabreux, tellement scabreux que les Allemands nomment « *pariser* » ce que nous savons bien être « *anglaises* » et que les Anglais nomment « *berliner* » pour aller voir du côté des *Patentschriften*, les brevets d'invention impériaux ; nous y découvrirons le très remarquable bras articulé du docteur Ferdinand Sauaerbruch *et* le manchon en doigt de gant pour érection artificielle du docteur Nitardy, brevet du 30 janvier 1912.

Un musée des horreurs

Car, *tout sentimental qu'il se* dise, ce musée prussien est aussi, pour notre plus grand plaisir, un *musée des horreurs*. Si le musée de police criminelle de Berlin s'est montré au-dessous de tout en n'envoyant que ce bâton clouté avec lequel un honorable commerçant du début du siècle agrippait par les cheveux ses clientes indélicates, nous rentrons en revanche parfaitement satisfait de la contribution du milieu chirurgical. Les balafres qu'aimaient à se faire à coup de sabre les étudiants pâlissent devant le réalisme et l'horreur de cette cire anatomique de haute époque nous restituant l'opération de la gorge de Frédéric-Guillaume III, *et surtout* devant cette autre, atrocité en vérité, qui nous montre les ravages *qu'occasionnaient* dans la chair des femmes les corsets qu'elles se devaient de porter jusqu'à *ce qu'un décret impérial*, vers le début du siècle, en proscrive définitivement l'usage.

L'exposition, par crainte de paraître de trop mauvais goût, arrête le char de l'histoire prussienne à la guerre de 14-18 ; elle effleure pudiquement le capitre *Juden* et délaisse totalement le thème *Französischen* qui devait pourtant être passionnant. On ne trouvera que quelques caricatures anti-françaises (et encore assez fades) à *Weltkrieg* (guerre mondiale). Notre pays est toutefois à l'honneur au mot *Compiègne*, avec une belle brassée de kitsch patriotard et à *Voltaire* (François-Marie Arouet de), dont le masque funéraire est entouré de peaux d'oranges, puisque chaque petit Allemand connaît la formule de Frédéric II : « *On presse l'orange et on en jette l'écorce* », prononcée quand il fut las de ce maître avec lequel il avait « *quintessencé des odes, déchiqueté des vers et fait l'anatomie des pensées* », persuadé alors de n'avoir affaire qu'au « *plus grand scélérat de la Terre* ». Le tout en français, bien sûr.

Le plus extraordinaire dans cette entreprise, légèrement cynique il faut bien le dire, c'est que chacun y trouve son compte. Les intellectuels ricanent de l'imbécillité petite-bourgeoise et gardent en leur panthéon les lunettes du romancier Fontane, les romantiques s'émeuvent devant les ailes de toile et de bois grâce auxquelles Lilienthal crut devenir libellule, les militaristes ne voient qu'armes et uniformes, et d'autres se laissent aller à une douce nostalgie devant les belles moustaches en croc. Pour sa part, le petit-fils du dernier Kaiser, invité au vernissage, s'est déclaré très honoré.

L'humour force la tolérance, ou aide à la myopie, et la Prusse, en cet automne, sourit enfin d'elle-même. C'est un événement.

FIN

★ Le Musée sentimental de la Prusse. Du 16 août au 15 novembre au Berlin Museum, Lindenstrasse, 11 heures à 18 heures, sauf le *lundi. Catalogue* : 25 DM.

ARTS

Une rétrospective Rodin à Washington

(Suite de la première page.)

Après l'exposition du Louvre en 1953, « Rodin inconnu », *le Musée* d'art moderne de New-York ouvrait à son tour, la même année, une grande rétrospective. C'est aujourd'hui la National Gallery de Wash*ington qui présente dans son* « aile est » la plus importante exposition jamais consacrée au sculpteur.

Distribuées en dix salles sur quatre étages, plus de trois cents pièces, prêtées pour la plus grande partie par des musées français, à commencer bien sûr par l'inépuisable musée *Rodin*, forment une démonstration complète. La *Porte de l'Enfer*, dont une nouvelle fonte (la cinquième) vient d'être faite pour un riche mécène, est censée cons*tituer le noyau de l'exposition.*

Jamais réalisée en bronze du vivant du sculpteur à qui elle avait été commandée en 1880, cette œuvre monumentale est le massif dominant de l'œuvre. Une foule de figures y confluèrent ; elles prenaient vie indépendamment avant de s'y intégrer, ou au contraire *s'en détachaient après* y avoir trouvé leur place. Elles étaient alors parfois taillées dans le marbre, et à plusieurs reprises, comme cette *Eve* dont l'exposition présente une version de 1900.

Dans ce projet grandiose l'invention de Rodin a trouvé pendant *vingt ans un pôle d'attraction, un* point fixe et, quand il n'y travaillait pas, une mine d'idées. Mais rejetées dans un coin, éclairées par des spots, sur une estrade trop légère et sous un plafond trop bas, la *Porte de l'Enfer* ne constituant pas à Washington un véritable point de *référence.*

Ce ne sont pas non plus les bronzes de dimension plus modeste qui, sauf exceptions, retiennent le plus le visiteur. Trop d'entre eux, récemment fondus pour le compte du même richissime mécène, trahissent par la mauvaise qualité de leur patine les intentions du sculpteur. Alors qu'on s'entend aujourd'hui à reconnaître le soin exceptionnel *accordé par Rodin au modelé et* aux valeurs de surface, celles-ci sont complètement gommées de ces vulgaires morceaux de chocolat.

C'est sur la périphérie qu'il faut chercher *l'intérêt* de l'exposition, dans les plâtres, les dessins, les photographies et aux deux extrémités du parcours : dans la première salle, consacrée aux Salons des années *1870, et dans la dernière qui rassemble* autour de *l'Homme qui marche* un choix remarquable de sculptures du vingtième siècle.

Rodin est déjà tout entier dans le bronze de *l'Homme au nez* cassé présenté au Salon de 1878. Une première version avait été *refusée* en 1864, et une interprétation en marbre moins audacieuse avait été *acceptée en 1875. Une autre* interprétation en 1882, destinée à la *Porte de l'Enfer*, accentue au contraire les caractéristiques d'une figure dans laquelle l'artiste lui-*même reconnaissait le point de* départ de tout son travail. La forme brisée au centre du visage imprime son mouvement à toutes les lignes d'une physionomie torturée, malaxée, parfaitement étrangère aux suavités ou grandeurs idéalisées de l'art officiel.

Un immense dessinateur

On a oublié Mercié, Dubois, Chapu, mais c'est au regard de leurs œuvres que Rodin apparaît réaliste. La confrontation au début de l'exposition était nécessaire, autant que la rencontre finale avec Matisse, Picasso, Duchamp-Villon, Boccioni, Brancusi, Gaudier-Brzeska, etc. Elle *permet de situer le climat héroïque* dans lequel s'est formé l'artiste, quelles tentations il a dû repousser et *auxquelles il a parfois cédé.*

Cet héroïsme, les modernes ne le lui ont pas pardonné (Brancusi, par exemple, ne fut pas toujours tendre), comme ils ne lui ont pas *pardonné, malgré des chefs-d'œuvre* comme la *Danaïde*, ses figures de marbre, niant sans doute qu'il put *exister des zones de silence dans* cet univers en fureur. « *N'est-il pas étrange*, écrivait au contraire Rilke, *de voir avancer la lumière sur le dos étendu de la Danaïde, lentement, comme si elle progressait depuis des heures ?* »

Rodin, comme Cézanne, eut ambition de faire acte de nouveauté dans la continuité de la tradition. Et l'entreprise était pour la qualité de son œuvre plus risquée.

Ce sculpteur était aussi un im*mense dessinateur et c'est, pour sûr,* la grande révélation de l'exposition de Washington. S'il égale ou préfigure des maîtres incontestés de la modernité, comme Degas ou Matisse, *qui sculptèrent mais restaient d'abord* des peintres, c'est qu'il a su introduire dans son œuvre plastique une *formidable invention linéaire.*

Il a non seulement produit environ mille dessins, mais commandé aussi des centaines de photographies de ses sculptures. C'est de *ces traductions, faites sur ses indi*cations et souvent remarquables, qu'il s'est inspiré pour dessiner des illustrations aux *Fleurs du mal*. Matisse lui reprochait son attention *excessive pour les détails au détri*ment de l'effet d'ensemble, mais c'est tout le contraire qui apparaît *dans les nus au trait et à l'aquarelle* du début du siècle, comme dans les statuettes de plâtre inachevées dont l'exposition *présente* un choix largement inédit. Il semble que ce soient à ce moment-là le dessin, la ligne, la danse et l'arabesque du corps qui commandent. Il y a peut-être seu*lement toujours plus d'angoisse que* dans les figures de Matisse ou dans celles de Degas, comme il y en a dans les formes linéaires les plus pures de Rouault. C'est que Rodin reste un homme du dix-neuvième siècle, obsédé par le sens chrétien de la culpabilité, comme en témoignent *suffisamment* sa *monumentale Porte de l'Enfer.*

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ « Rodin Rediscovered » à la National Gallery de Washington jusqu'au 31 janvier 1982.

MUSIQUE

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

Zelenka et Berio à la Conciergerie

L'évocation de la Conciergerie a longtemps donné froid dans le dos à ceux qui étaient susceptibles d'y faire un séjour plus ou moins prolongé ; à présent qu'on y donne des concerts, les mélomanes du mois d'août ressentent seulement en entrant une sensation de fraîcheur plutôt agréable. De la même façon, les audaces des compositeurs du passé nous semblent aimables tandis que celles de nos contemporains glacent le sang d'une partie du public et, il faut bien en convenir, la certitude que, dans un siècle ou deux, on trouvera cela charmant, n'atténue pas leur désappointement.

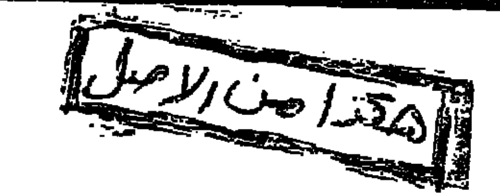
Quoi qu'il en soit, M. Maurice Bourgue a eu une excellente idée en introduisant la Sequenza VII *pour hautbois de Berio dans le programme de musique baroque qu'il a donné le mercredi 26 août, en après-midi, à la Conciergerie. Il y a même fait preuve d'une telle aisance que ceux qui éprouvaient quelques craintes à l'avance ont été surpris d'entendre, en fin de compte, de la musique. Il était seulement regrettable que la disposition de la partition ait constamment dissimulé le soliste, car s'il est vrai que la musique s'écoute d'abord avec les oreilles, au concert l'œil ne reste pas inactif pour autant : la prestation d'un virtuose se révèle un spectacle parfaitement digne d'intérêt dès lors que la virtuosité est le prétexte même de l'œuvre.*

Auparavant, Maurice Bourgue avait interprété le Troisième Duo *pour deux hautbois de Wilhelm-Friedmann Bach en compagnie de Thomas Indermuhle. Ce dernier s'exposait naturellement à des comparaisons sans indulgence car lorsqu'on a pour partenaire le meilleur hautboïste, peut-être, de sa génération, comment ne pas se voir reprocher une articulation ou un phrasé moins convaincants, une sonorité moins exceptionnelle ? Il serait peut-être plus juste de souligner au contraire l'homogénéité de ce duo et l'équilibre entre deux artistes qui rend assez stériles les joies moroses de l'arbitrage.*

Aux deux hautbois s'adjoignait le basson d'Amaury Wallez pour les deux sonates de Zelenka, la partie de basse continue étant tenue par Colette Kling (clavecin) et Bernard Cazauran (contrebasse). On connaît à peine le nom de ce compositeur tchèque né en 1679 et mort à Dresde en 1745, et encore moins son prénom, Jan Dismas, et cependant, à en juger par ces sonates, celle en fa majeur surtout, il ne manquait ni de science contrapuntique ni d'invention : les traits de basson, d'une volubilité extrême, sont tout à fait originaux, l'écriture syncopée du fugato et les chromatismes fréquents témoignent d'un tempérament singulier. Par ailleurs il se dégage de cette musique une vitalité rythmique, une aisance dans l'invention, qu'on ne rencontre guère chez son contemporain Jean-Sébastien Bach. Les six sonates de Zelenka ont d'ailleurs été gravées sur disques (Archiv production 2708027) ; Maurice Bourgue participait à cet enregistrement et en s'en souvenant il n'a pas seulement ajouté du piquant au programme de son ensemble : il lui a donné une dimension supplémentaire, celle de mettre la qualité de l'interprétation au service d'œuvres qui le méritent doublement, puisqu'elles sont remarquables et qu'on ne les connaît pas.

GÉRARD CONDÉ.

■ **Le Festival mondial de la chanson française de la ville d'Antibes-Juan-les-Pins aura lieu du 2 au 6 septembre 1981. Il est destiné à faire connaître du public français et étranger les artistes débutants. Différents prix seront décernés à l'issue de cette manifestation : le Prix international Jeune Chanson, le du ministère de la culture, le Prix de la SACEM et le Prix de la ville d'Antibes-Juan-les-Pins.**



SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet ; 22 h. : Cros ou peut-être... (dernière).
Comédie - Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de famille (dernière).
Bobino (261-69-14), 21 h. : Et sa sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : Tranches de vie. 21 h. 45 : Racontez-moi votre enfance.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : J. di Giacomo. — Théâtre noir, 18 h. 30 : Jean Bête à la foire ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — *Petite salle, 18 h. 30 :* Parlons français.
Montparnasse, 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Poche - Montparnasse (548-92-97) 21 h. : *Accordez vos violons.*
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez..., c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : les Fourberies de Scapin (dernière).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Pit et Rik ; II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuses d'homme ; 23 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. — II, 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser Family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electrochoc.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 le Petit Prince.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48). 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : Il en est un... de la police.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) 21 h. Sept ans de bail, bye bye.

Le music-hall

Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : J. Favreau.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 21 h. : Ars Antiqua de Paris (musique du Moyen Age et élisabéthaine).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : René Franc.
Caveau de la Montagne (354-82-89), 21 h. 30 : A. Conduant, A. Jeanmarie, M. Gaudry.
La Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Mojo Elem blues band ; 23 h. : Asuquita.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : A. Davis.

Festivals

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)
Intercontinental, 18 h. 30 : G. Glatigny (Schumann).
Faculté de droit-Assas, le 31 à 20 h. 30 : Philharmonie nationale hongroise. Dir. J. Ferencsik (Bartok).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., Films d'auteur et films rares : l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h. : Rio Grande, de J. Ford ; 19 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : L'assassin habite au 21, de H.-G. Clouzot.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*), v. ang. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). V. f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES ANNEES LUMIERE (Sui.), v. ang. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CHARULATA (Ind., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CROIX DES ARMES (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
EXCALIBUR (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
FAUT PAS POUSSER (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES FOLIES D'ELODIE (Fr.) (*) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.) : Ciné-ac Italiens, 2e (296-80-27).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JOUR SE LEVE ET LES CONNERIES COMMENCENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18).
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44).
MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEIGE (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PETROLE PETROLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69).
PLUIES D'ETE (Bré., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
REINCARNATIONS (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenuë 15e (544-25-02) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) : Secrétan, 19e (206-71-33).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UNE MERE UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-34).
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marbeuf, 8e (225-18-45)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Athéna, 12e (343-00-65).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-77)* ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). V.f : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (*) *(A., v.o.) : Paramount-Odéon,* 6e (325-59-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, film *américain de Bob Rafelson* (*). — V.o : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, *6e (544-14-27)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MADAME CLAUDE No 2, film français de François Mimet. — (**). — Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Paramount-Montmartre*, 18e (606-34-25) : Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BOUM AMERICAINE, film américain de Boaz Davidson. — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62). - *V.f. :* UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, *14e* (327-52-37) ; *Mistral*, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN AMOUR INFINI, film américain, de Franco Zeffirelli. — V.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Ch.-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DE WITTE, film flamand de Robbe de Hert. — V.o. : Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
RIVAGES SANGLANTS, film italien de Hugo Liberatore (**). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : à partir de vendredi : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (272-34-16).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Bré., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 6e (633-63-20).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) (*) : Action République, 11e (805-51-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
FURY (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (Première et deuxième époque) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.), (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e 357-90-81) ; *Montparnos, 14e (327-52-37)* ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) — H. Sp.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) — H. Sp.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : *Olympic St-Germain, 6e (222-87-23)* ; Olympic Balzac, 8e (561-1060) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONTHY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Ang., v.o.) : *Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).*
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) *(**) : Quintette, 5e (354-35-40)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : *14 Juillet-Beaugrenelle, 15e* (575-79-79).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-*Halles, 4e (278-34-15).*
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-37-77).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., (233-56-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Clichy* - Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (345-47-62) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount Montparnasse*, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TEX AVERY FOLLIES (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20)
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.). Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.). Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50) (Mer. et J.) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
ZARDOZ (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

Les festivals

LES *GLAMOUREUSES* HOLLYWOODIENNES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Quand la ville dort ; la Nef des fous.
FESTIVAL I. BERGMAN (Suède), A travers le miroir.
FESTIVAL F. LANG (A., v.o.) : Action - *Christine, 6e (325-85-78)* : l'Invraisemblable Vérité.
COMEDIES ITALIENNES : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 20 : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? ; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils ? ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : le Sexe fou.
L'ETE DE *LA* COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Show boat.
HOMMAGE A BUSTER KEATON (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) : *le Dernier Round (sam.) : le Mécano de la « Générale » (dim.).*
DES WESTERNS POUR L'ETE (v.o., v.f.) : Salle no 2. T.l.j. 20 h. et 22 h. : les Aventures du capitaine Wyatt.
JAMES BOND 007 (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85) : *Goldfinger.*
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e 878-80-50) : Cover Girl.
FESTIVAL J. NICHOLSON (A., v.o.) : *Olympic, 14e (542-67-42)* : Shining.
FESTIVAL H. BOGART : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit.
FESTIVAL ADIEU STEVE MAC QUEEN (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Tom Horn.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

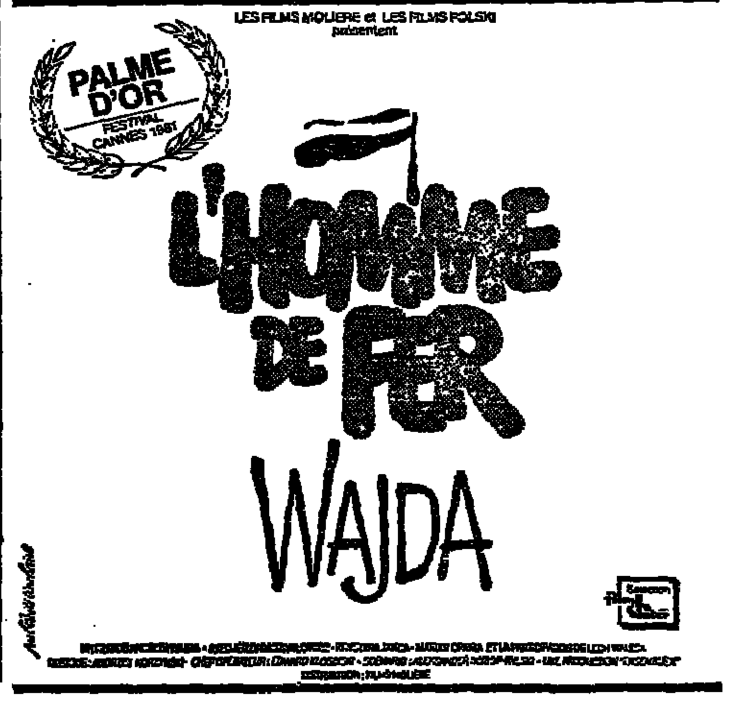
Lundi 31 août



MERCREDI



ACTUELLEMENT



MERCREDI



RADIO-TÉLÉVISION

Le groupe de travail Décentralisation et Aménagement du monopole à remis son rapport à M. Moinot

C'est seulement à la fin du mois de septembre que la Commission de réflexion et d'orientation de l'audiovisuel, présidée par M. Pierre Moinot, devrait remettre son rapport au premier ministre, M. Pierre Mauroy. Initialement, ce rapport *devait être achevé à la fin du mois* d'août. L'ensemble du projet de loi qui *sera établi à partir de ce rapport sera* présenté au mois de janvier 1982.

Cependant, certains des cinq groupes de travail chargés d'étudier les aspects techniques de ce projet de loi ont d'ores et déjà remis leurs rapports à la « commission Moinot ». Ainsi celui du groupe « Décentralisation et aménagement du monopole ». La partie de ce rapport *concernant les radios ou télévisions libres*, dont l'appellation officielle parait devoir *être désormais radios ou télévisions* « locales privées », a été publiée par la « Correspondance de la presse », malgré le relatif secret qui entoure les travaux des cinq groupes. Il s'agit d'un ensemble de propositions qui devront être discutées par la « commission Moinot » et les divers ministères concernés avant de donner lieu au projet de loi définitif. *Celui-ci qui, en ce qui concerne* les radios locales privées, sera étudié par l'Assem*blée dès la session* de septembre, pourrait s'écarter en définitive du rapport dont nous publions ici l'essentiel.

« Ayant longuement examiné la question des radios locales privées, le groupe était tenu d'étudier la possibilité d'accorder des dérogations au monopole en matière de télévision. Il constate cependant qu'il dispose de peu d'éléments pour apprécier les modalités d'implantation de stations privées en France. Il n'est pas sûr, en effet, que les réseaux hertziens existants permettent cette implantation, à moins que les pouvoirs publics *reviennent* sur des décisions antérieures et décident d'attribuer à ces stations tout ou partie du réseau V.H.F. de TF 1 qui devient disponible *cette année. En revanche, il peut* être dangereux, comme l'exemple de la radio l'a montré, de figer dans la loi la situation présente, qui risque d'être remise en cause par l'évolution des techniques et des mentalités.

» En ce qui concerne les « radios locales privées », expression qui désigne les radios libres, le groupe se déclare favorable à leur existence et précise : « La déro*gation au monopole* et *l'autorisa*tion d'émettre seront accordées par la haute autorité de l'audiovisuel après avis du C.R.R.T. (Conseil régional de la radio et *de la télévision*).

» Cette décision individuelle sera assortie d'un cahier des charges précisant notamment la fréquence *assignée, les caractéris*tiques de l'émetteur et de l'antenne ainsi que les obligations générales que le bénéficiaire de l'autorisation devra respecter. » *Cela* pour leur régime *juridique*.

Pour leur statut : « Le statut d'association semble évoqué avec faveur, tant par les pouvoirs publics que par les associations entendues ». Le groupe tient à rappeler que si une association *ne peut avoir, par définition*, qu'un but non lucratif, « la forme associative n'offre pas, par elle-même, une garantie absolue contre l'ingérence d'intérêts éco*nomiques, de collectivités publi*ques, de partis politiques ou de syndicats. Le statut de société anonyme, de S.A.R.L. soumise aux dispositions de la loi de 1966 ou de sociétés coopératives offrent des garanties au moins égales.

» Quelle que soit la forme retenue, son objet social principal doit être la création et l'exploitation d'une station locale de *radio*.

» Que les radios locales soient soumises au régime des associations ou à celui des sociétés, il est souhaitable qu'elles publient au moins une fois par an, dans la presse, sous forme d'annonces légales, leurs comptes et la liste de leurs responsables. La non-publication de ces *informations* pourrait être sanctionnée par la haute *autorité*. Cette *procédure* constituerait une transposition aux radios des dispositions de l'ordonnance de 1944 sur la presse écrite.

» S'agissant de *stations* locales, il conviendra de s'assurer que la puissance de l'émetteur et la zone de réception sont telles que l'aire de diffusion reste effectivement limitée.

» L'interconnexion de ces stations sous quelque forme que ce soit, est interdite, sauf déroga*tion* accordée par la haute autorité pour des motifs d'intérêt général.

» Les programmes de ces stations doivent comprendre une proportion minimale de programmes originaux. »

Le groupe étudie ensuite *les* ressources de ces radios. Il *écarte* l'affectation d'une partie de la redevance T.V., ou d'un supplément facultatif à cette redevance, comme l'affectation d'une taxe prélevée sur les béné*fices de la SOFIRAD ou* les recettes publicitaires des radios périphériques. En revanche, il propose :

— Les subventions et les autres concours des collectivités locales sont admis. Une limite leur est *assignée* (en pourcentage des ressources de l'organisme, par exemple). (...) L'ensemble des subventions et autres concours provenant d'une même collectivité ne saurait dépasser 40 % des ressources augmentées de l'*estimation des avantages en* nature.

— Une aide des pouvoirs publics nationaux pourrait être attribuée, sous la responsabilité de la haute autorité, par l'intermédiaire d'un Fonds d'aide aux radios privées (*auquel le FIC* pourrait servir d'exemple) (...).

Pour ce qui est des ressources d'origine privée, le rapport est ainsi rédigé :

Les sommes versées aux associations, soit par leurs membres, soit par les auditeurs, sont réputées au regard du code général des impôts comme versées à des œuvres d'intérêt général. Le problème de la publicité a fait l'objet d'un examen attentif. Le groupe propose de l'admettre, sous peine de priver les *stations* en question de toutes ressources significatives, ou de les conduire à accepter des concours de nature à leur faire perdre leur indépendance. Cette publicité serait limitée.

Plusieurs formes sont pos*sibles : limitation à quelques mi*nutes par heure : limitation du pourcentage des recettes publicitaires.

Le groupe souhaite que ces deux modes soient cumulativement utilisés. Si ce principe est *aisé à énoncer*, le *contrôle* de son respect est ardu, qu'il s'agisse de la publicité clandestine, des émissions patronnées ou simple dépassement quantitatif. Il serait en *effet vain, voire hypocrite, d'ins*crire dans la loi ou dans les cahiers des charges une obligation dont le respect n'aurait guère de chance d'être assuré, ou dont le contrat prendrait des formes onéreuses pour la collectivité, ou trop contraignantes pour les intéressés. Il ne faut pas perdre de vue, en particulier, qu'il sera très difficile de surveiller les échanges de services *entre radios locales* et *autres* médias (quotidiens de province, stations périphériques). L'avantage de la publicité commerciale est qu'elle permet de faire apparaître au grand jour des tractations financières qui, autrement, seraient dissimulées.

En toute hypothèse, le groupe a estimé que les ressources publicitaires, sans exclure a priori une aide des pouvoirs publics, auraient vraisemblablement une influence sur son montant.

Enfin, pour ce chapitre « radios locales libres », le rapport *souligne* l'importance de l'intervention de *T.D.F.* en ce qui concerne l'agrément des matériels et des techniciens, *et* il conclut :

En toute hypothèse, le groupe tient à rappeler trois éléments essentiels :

— *Quel qu'il soit, le* nouveau statut des radios privées aura un caractère expérimental. Celui-ci devrait être inscrit dans la loi. Un nouveau statut interviendrait dans quelques années.

— Il serait inopportun que la *puissance publique accorde* à telle ou telle fédération ou à l'ensemble d'entre elles des prérogatives quelconques (par exemple : garantir le respect des cahiers des charges, en échange d'un rôle dans la répartition de l'aide publique ou des recettes publicitaires). L'idée d'une « profession organisée » est contraire au principe même de ces nouvelles radios.

— *Si le* respect d'un certain nombre d'obligations de base s'impose au départ, il convient de ne pas aller au-delà et de ne pas enserrer une forme d'expression nouvelle dans une réglementation excessive. »

RADIO LOCALE POUR L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

« NOTRE-DAME DE PARIS 102 »

Le diocèse de Paris a désormais sa radio locale, Notre-Dame-de-Paris-103, qui émet en modulation *de fréquence sur 102 mégahertz*. Les programmes, composés pour le moment de musique et d'extraits des discours du Pape Jean-Paul II lors de son voyage à Paris, ont commencé à être diffusés le vendredi 28 août. Dans un *communiqué publié* le même jour, l'archevêché précise que, « *sans préjuger du sort futur des radios libres — en tout cas sans intention d'entrer en concurrence avec des radios ded grande écoute — le diocèse de Paris veut d'assurer au minimum un moyen de communication interne adapté à l'état actuel de la vie urbaine.* »

Le communiqué ajoute qu'il s'agissait de « *prendre une option sur une fréquence et non d'émettre dans une forme définitive* ». Notre-Dame-deParis-102 n'émet que durant quelques heures.

Il semble cependant que l'archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, souhaiterait pouvoir s'adresser aux chrétiens par ce canal.

D'autre part, selon l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, le *groupe de journaux catholiques* Bayard presse (*la Croix, le Pèlerin, Notre temps*, etc.) prépare une radio professionnelle, qui émettrait vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et devrait employer un minimum de vingt personnes.

*Cette radio, ajoute l'hebdoma*daire, concurrencerait Radio-Cité-Future (96 mégahertz) qui, pour l'heure se contente d'un programme musical mais qui, « *proche du jouranl* le Monde... *se tient prête à fonctionner avec les rédacteurs de la rue des Italiens* ».

Cependant, au groupe Bayard, on se montre beaucoup plus réservé. Tout en ne niant pas que l'idée d'une radio ait pu être examinée, on dit qu'il n'y a rien de concret pour l'immédiat. — *(A.P.)*

Le nouvel organigramme de la rédaction d'antenne 2

Le plan de réorganisation de la rédaction d'Antenne 2 établi par M. François-Henri de Virieu, directeur de l'actualité de la chaîne, a été *soumis* aux représentants de l'intersyndicale des journalistes, puis présenté aux journalistes de cette société, qui, pour les deux tiers d'entre eux, avaient été consultés individuellement au préalable.

Les quatre journaux quotidiens de la société — A 2 première, A 2 C'est la vie, A 2 20 heures, A 2 dernière — seront désormais pris en charge par unités décen*tralisées de conception et d'ani*mation. Chacune de ces unités sera animée par deux journalistes présentateurs et par deux rédacteurs en chef adjoint, qui se relaieront pour assurer la continuité de direction. Une cinquième unité décentralisée sera chargée du magazine d'*enquête* que réalisera chaque mois l'équipe du journal télévisé. *Les cinq unités* seront placées sous l'autorité du comité de *direction nommé* le 11 août dernier et qui comprend les quatre rédacteurs en chef.

Les journalistes présentateurs des différentes éditions seront *désignés ultérieurement*.

Le nouvel organigramme de la rédaction d'Antenne 2 a également été rendu public. A côté des quatre rédacteurs en chef nommés au mois d'août (*le Monde* du 13 août) se trouvera un rédacteur en chef, chargé des sports : M. Robert Chapatte. Les trois postes d'éditorialistes seront occupés par *MM. Georges Bortoli*, Noël Lopin et Paul Lefèvre. Sont nommés chefs du service de la prise de vues : MM. Marc Pasquette, Dominique Merlin et Simon Drai. *Le secrétaire général* de la rédaction est M. Daniel Estève, il *est assisté de M.* Raymond Tortora, rédacteur en chef adjoint.

M. François-Henri de Virieu a ensuite désigné les responsables *des unités décentralisées de* conception - édition des quatre journaux et précisé que le magazine mensuel de l'actualité serait confié à MM. Jacques Segui, rédacteur *en chef adjoint*, et Yves Bonsergent, rédacteur en chef adjoint également.

Cinq personnes auront la charge du service société : MM. Marcel Trillat, Claude Sérillon, Dominique Laury, Georges *Leclere, François Cornet. Le ser*vice économie-social est confié à MM. Philippe Sassier et Pierre-Marie Thiaville. Le service de politique intérieure est placé sous *la responsabilité de MM. Philippe* Harrouard et Paul Amar, et le service étranger *sous celle* de MM. Paul Nahon et Bernard Benyamin. Les sopr's reviennent à M. Robert Chapatte.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Michel Droit

A la suite de l'article publié dans nos dernières éditions du Monde *daté 28 août et concernant les mutations survenues à France-Inter, M. Michel Droit nous apporte les précisions suivantes :*

Cet article contient à mon égard deux inexactitudes que je me dois de rectifier, *écrit M. Michel Droit*.

Tout d'abord, il y est dit que, pour *ma chronique du samedi*, « *aucune décision n'a été prise, pour le moment* ».

C'est faux. M'ayant reçu le mardi 25 août, Mme Michèle Cotta, P.-D.G. de Radio-France, m'a fait savoir que ma dernière *chronique serait diffusée* le samedi 12 septembre, c'est-à-dire que cette forme de collaboration qui était la mienne à France-Inter depuis 1969 serait ensuite purement et simplement supprimée.

Mais je lis, un peu plus loin dans votre article : « *Michel Droit affirme avoir appris son renvoi par la presse, ce que dément catégoriquement la présidence de Radio-France.* »

Or je maintiens n'avoir été, dans un premier temps, informé de ce qui m'attendait que par une interview de Jérôme Bellay, directeur de l'information de France-Inter, publiée le 13 août par *le Quotidien de Paris*, interview où il était annoncé que je ne ferais plus partie de l'équipe des chroniqueurs de France-Inter. Jusque-là, rien ne m'avait été dit à ce sujet, et ma collaboration continuait normalement.

Douze jours se sont écoulés dans un silence total de la part de Radio-France. Ni un mot ni une ligne. Et c'est donc seulement le 25 août, reçu par Mme Michèle *Cotta, que j'ai enfin appris offi*ciellement ce qui avait été décidé pour moi, dans la ligne voulue par le « changement ».

Evidemment, on peut jouer sur les mots, et soutenir qu'il n'y a pas encore eu « renvoi », puisqu'on m'a proposé une autre forme de collaboration qui était *inacceptable par rapport* à ce qu'on me retirait, et que j'ai donc refusée. Il se peut qu'on me fasse d'autres offres. Mais, en ce qui concerne la chronique que j'assure depuis douze ans avec un succès d'écoute incontestable, *et qui est pour l'instant la seule* chose qui m'importe, tout est clair et rigoureusement conforme à ce que je viens d'exposer.

● RECTIFICATIF. — M. André Harris, dont l'arrivée à TF 1 continue d'être attendue, est devenu, dans le « Point » du *Monde* du 28 août, son homonyme M. Louis Harris, directeur de l'Institut de sondages, qui porte son nom. Erreur qui confirme l'influence de ces fameux sondages.

Lundi 31 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : (Cycle J. Gabin), « Maigret et l'affaire Saint-Fiacre.
Film français de J. Delannoy (1959), avec J. Gabin, M. Auclair, V. Tessier, R. Hirsch, P. Frankeur, J. Morel, M. Vitold (N rediffusion).
Le commissaire Maigret enquête à Moulins sur la mort mystérieuse de la comtesse de Saint-Fiacre, dont son père fut, autrefois, le régisseur, au château.
Enquête policière traditionnelle Les éléments originaux du roman de Simenon sur la jeunesse de Maigret ont été sacrifiés Mais le film est bien fait, bien joué, et l'on peut y revoir la grande Valentine Tessier, récemment décédée.
22 h 10 Portrait : Hommage à Jean Gabin.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Retransmissions théâtrale : « le Pain de ménage ».
De J. Renard, mise en scène de Y. Gasc, avec J. Toja et C. Winter.
Une satire en un acte de Jules Renard sur la vie conjugale
21 h 25 Variétés : Julio Iglesias.
Julio Iglesias chante « Fidèle », « Pauvre diable », « Manuella », entre autres.
22 h 15 Lire c'est vivre : Van Gogh.
Une émission de Pierre Dumayet.
22 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

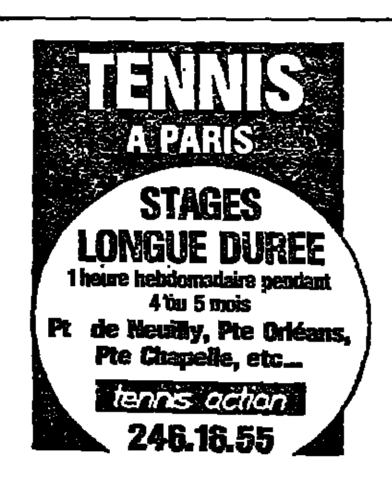
20 h 30 Cinéma : « le Piège ».
Film américain de J. Huston (1973), avec P. Newman, D. Sanda, J. Mason, H. Andrews, I. Bannen, N. Patrick, P. Vaughn (rediffusion).
Un homme au service du contre-espionnage anglais s'infiltre, après avoir commis un vol de diamants qui l'a mené en prison, dans une organisation secrète à la solde des Soviétiques.
Jeu captivant des quiproquos et des personnages à double face dans l'espionnage international. Un récit conduit avec habileté par Huston vers le désenchantement et une vérité tragique. Etonnante interprétation.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Prélude à la nuit.
D. Fischer-Dieskau chante Schubert.

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Dessins de G. Titus Carmel et de R. Barthes, au musée de l'abbaye Sainte-Croix aux Sables-d'Olonne.
20 h, *Un mur dans la forêt*, de C. Gilbert. Avec R. Lefèvre, H. Poirier, C. Georges, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les sentiers de la sagesse chinoise.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30, Festival de Salzbourg 81 (en direct du Grosses Festspielhaus), « Symphonie n° 8 » de Beethoven, « Don Juan » de R. Strauss, « Quatre essais pour orchestre » de S. Barber, « Les tableaux d'une exposition » de Moussorgski, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir Sir G Solti.
21 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, « L'Orchestre symphonique de Los Angeles » par M. Ruyssen (Rachmaninov, Nardini, Respighi, Verdi, Bach, Haydn, Kraft).



Mardi 1er Septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h oJurnal.
13 h 45 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Music-hall - Les vingt-cinq ans de l'Olympia.
15 h 30 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Joe chez les abeilles ; Variétés ; Isidore ; Dinley Duck. Au club.
17 h 50 Génération 1 : Parfaire sa culture par la lecture.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : Histoire des trains.
Lorient-Express.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Documentaire : La croisière jaune.
50e anniversaire de l'expédition Citroën en Centre-Asie (1931-1933).
D'avril 1931 à février 1932, une quarantaine d'hommes et quatorze automobiles tentaient d'établir une liaison entre la Méditerranée et la mer de Chine, en suivant les traces de Marco Polo.
22 h 5 Les idées et les hommes.
Teilhard de Chardin.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
14 h Aujourd'hui madame.
Petits modèles, grandes passions.
15 h 5 Série : Rush.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Gauguin, le sauvage ».
Film de F. Cook.
David Carradine dans le rôle du peintre marginal irrésistiblement attiré par Tahiti.
22 h Débat : Gauguin et l'appel des îles.
Avec Mmes F Cachin, conservateur des musées de France, F Xénakis, écrivain - journaliste ; MM. Rheims, commissaire-priseur ; J.-M. Dallet, écrivain ; D Cooper, historien d'art ; Antoine, chanteur ; Y Gauguet, *éditeur d'art* ; *J.-C. Guillebaud*, écrivain.
23 h 40 Journal.
0 h Sports : Cyclisme, championnats du monde sur piste.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de David Balfour ; Les couleurs du temps été ; Le chansonnier de papier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « l'Or du Hollandais », de D. Daves.
Film américain de D. Daves (1958), avec A. Ladd, E. Borgnine, K. Jurado, O. Kelly, K. Smith, N. Persoff (rediffusion).
En Arizona, à la fin du siècle dernier, un ingénieur hollandais organise avec un ancien détenu et un Mexicain spécialiste du dynamitage, un plan pour récupérer des lingots d'or cachés dans une mine désaffectée.
Adaptation, dans l'univers du western, du roman noir de W. R. Burnett, dont John Huston avait tiré Quand la ville d'or *Rien d'intéressant à part cela sauf, pour les amateurs, la présence d'Alan Ladd.*
21 h 50 Journal.
22 h 10 Prélude à la nuit.
J.-L. Pratts, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le canal royal des deux mers : à 8 h 32, Le miracle de Théophile : le diable et son vassal ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, La matinée des autres : La route des fleurs.
10 h 45, Un quart d'heure avec... P. Miquel : Lettre ouverte aux bradeurs de l'histoire.
11 h 2, Libre parcours récital : *Trio européen* (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Les maisons des artistes.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Paris au mois d'août.
14 h 5, Un livre, des voix : Les lumières d'Andernos, de C. Vincent.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Huit jours à Berlin.
16 h 50, Départementale : Chalon-sur-Saône.
18 h 30, Feuilleton : *Les bas-fonds de Paris*, d'après A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h, Dialogues : Vie quotidienne et imaginaire, avec P. Sansot et C. Lizzani.
21 h 15, Musiques de notre temps : C. Helffer.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Le génie du lieu : « Ecosse », par M. Olary (Mendelssohn, et des chants écossais arrangés par Beethoven) ; 7 h 30, Anthologie du mois : la mélodie française (Debussy, Ravel) ; 8 h 10, Kiosque : informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Entrée des artistes : « Carl Schuricht », par D. Lemery (Schumann, Beethoven) ; 10 h 5, Festival de Salzbourg 81 (en direct de la radio autrichienne : « Deux mouvements de l'octet en fa majeur », de Schubert ; « Suite avec intermezzi pour onze instruments à vent », d'H. Eder ; « Sérénade K 361 », de Mozart, par l'Ensemble à vent de la Philharmonie de Berlin.
12 h, Entrée des artistes : « Carl Schuritcht » (2e partie), par D. Lemery (Mozart, Bach, J. Strauss) ; 13 h, Jazz vivant estival : le Groupe Rainbow au Festival de Willisau.
14 h, Musique légère : Œuvres de Damase, Ibert et Damaré ; 14 h 30 ; Les grands de ce monde : Mendelssohn, par D. Lemery (Palestrina, Bach, Allegri, Schubert) ; Portrait de Félix-Mendelssohn-Bartholdy, par Ch. Poché (Liszt, Mendelssohn).
18 h 2, Repères contemporains : Betsy Jolas, « Tranches pour harpe », avec M.-Cl. Jamet à la harpe ; 18 h 30, Concerts (Rencontres internationales de La Rochelle) : œuvres de Lutoslawski, Amy et Bartok, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy.
20 h 30, Concert (Festival estival de Paris — en direct 13 h, Jazz vivant estival : le Groupe Rainbow au late domino », de Buxtehude, « Three songs », de H. Purcell, « Sonate n° 4 », de Haendel, « Mentre che'l cor O del cielo d'amor », de S. d'India, « Ego Flos campi », de Monteverdi, « Air d'Orphée » et « Air d'Achille », de G.-G. Schurmann, avec J. Bowman, haute-contre, Ch. Hirons, violon, M. Sansom, violoncelle, A. Cluckston, clavecin.
22 h, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, « l'Orchestre symphonique de Los Angeles », par M. Ruyssen (Dvorak, Bartok, Ravel, Weber, Grieg, Copland).

هكذا من الأصل

Le Monde
ECONOMIE

L'impôt sur la fortune en question

Curieusement, la perspective de l'institution d'un impôt sur les grandes fortunes n'avait jusqu'à présent guère remué l'opinion. Les responsables politiques, patronaux et syndicaux étaient restés, sur ce sujet pourtant explosif, remarquablement discrets. Les déclarations de M. Fabius à notre confrère « le Journal du Dimanche » ont, en quelque sorte, lancé le débat : elles sont, il est vrai, fort intéressantes puisque le ministre du budget se déclare partisan de taux modérés (1 à 2 %) et qu'il lance l'idée d'une formule de taxation qui, dans une certaine mesure, toucherait, outre les personnes physiques, les personnes morales, c'est-à-dire les entreprises. Sur ces deux points, les déclarations de M. Fabius innovent puisqu'elles sont en contradiction avec le programme exposé par M. Mitterrand lors de la campagne pour l'élection présidentielle (taux de 0,5 % à 8 %, exclusion du champ de l'impôt des biens affectés à un usage professionnel).

Comment en est-on arrivé là ? Au fur et à mesure qu'ils travaillaient à la mise au point du nouvel impôt, les ministres et leurs conseillers se sont aperçus de la difficulté de l'entreprise. L'une des plus importantes est précisément celle que posent les biens à usage professionnel. Il est extrêmement difficile de donner une définition restrictive de l'outil de travail pour l'exonérer. *Des spécialistes estiment que, à la limite, tout peut être classé dans cette catégorie, à l'exception des résidences. Et encore...*

De même, la distinction qu'on croyait pouvoir faire il y a quelques mois encore dans le domaine des biens mobiliers entre capital de placement et capital *de contrôle se révèle dangereuse.* Car si l'on taxe en fonction du critère « placement » pour exonérer l'outil de travail, c'est le marché des obligations — indispensable au financement de l'économie — qui risque d'en pâtir.

Autres exemples : comment exclure du champ de l'impôt les entreprises individuelles (par opposition aux grandes entreprises) quand on découvre — mais un peu tard — *que nombre d'entre elles sont de grande taille.* Enfin, dans le domaine des biens agricoles, la distinction entre propriétaires exploitants et propriétaires non exploitants est pleine de pièges, comme on le verra dans l'article consacré aux biens fonciers.

En revanche, les taux d'imposition qu'avait avancés M. Mitterrand dans la précipitation de la campagne électorale sont rapidement apparus impraticables et, *de ce point de vue, le projet a pu avancer dans* le sens de la modération.

Que sera le projet final du gouvernement ?

M. Fabius a levé un coin du voile, mais bien des points restent dans l'ombre. Les expériences étrangères prouvent, s'il en était besoin, que concilier dans *ce domaine le souci de justice et celui de l'efficacité* économique n'est pas chose aisée.

Un rapport de MM. Blot, Méraud et Ventejol rendu *public en janvier 1979 et qui constitue la bible en* la matière déconseillait nettement l'institution en France d'un impôt annuel déclaratif sur la fortune à cause de ses risques économiques et de son intérêt social trop mince (les auteurs insistaient sur la probabilité d'une fraude importante). *Pour imposer la* fortune, il conseillait une réforme en profondeur des droits de succession. A l'évidence, ces sages recommandations ont été oubliées...

ALAIN VERNHOLES.

A L'ÉTRANGER

Une extrême diversité

UNE taxe annuelle sur la fortune existe dans tous les *pays nordiques* (Suède, Danemark, Norvège, Finlande, Islande), en R.F.A., en Autriche, au Luxembourg, en Suisse et aux Pays-Bas, indique le rapport de la commission d'étude d'un prélèvement sur les fortunes (1).

Le Japon, qui avait institué cet impôt en 1950, l'a supprimé en 1953, et l'Irlande a fait de même en 1978, après quatre années seulement de fonctionnement. L'Espagne a établi une taxe sur la fortune en 1977. La Grande-Bretagne a élaboré un projet en 1974, mais ne l'a pas mis en œuvre. L'Australie a renoncé à une telle taxe, après l'avoir longuement étudiée. Le Canada, la Belgique, l'Italie, le Portugal, la Nouvelle-Zélande, n'ont jamais institué cet impôt.

Les Etats-Unis ont mis en place une taxe locale — *Property Tax* — qui, dans certains Etats, s'apparente à un impôt sur la fortune. *L'assiette de* cette taxe comprend, alors, en plus de la terre et des immeubles, les actifs financiers des contribuables, mais aussi, dans certains cas, les entreprises et les biens meubles. D'autres Etats, au contraire, exonèrent les exploitations agricoles. Cette tendance semble l'emporter. Le poids de la *Property Tax* dans la *fiscalité locale* américaine diminue : elle ne représentait plus que 31 % des impôts locaux aux Etats-Unis en 1976, contre 40,7 % en 1960.

Le rapport de la commission du prélèvement sur les fortunes note que dans tous les pays où il existe — sauf en Espagne — cet impôt est ancien : il date, par exemple, de 1892 aux Pays-Bas, de 1904 au Danemark et de 1910 en Suède.

Exceptions

Le rapport de la commission note les principaux points suivants :

● QUI PAYE L'IMPOT, SUR QUOI ? — Dans tous les pays ayant institué une taxe annuelle sur la fortune, ce sont les personnes physiques qui sont assujetties. Les personnes morales — *les sociétés* — ne sont imposées sur leur actif net que dans cinq pays : la R.F.A., l'Autriche, le Luxembourg, la Suisse et la Norvège. Cette méthode entraîne alors une double imposition, puisque l'actionnaire d'une société est taxé par ailleurs sur la valeur de ses titres en tant que personne physique.

Les personnes physiques ou morales « résidentes » sont taxées sur l'ensemble de leur patrimoine, y compris les actifs situés à l'étranger, sauf en Norvège, où les biens que les entreprises possèdent à l'étranger sont exonérés. En règle générale, les non-résidents ne sont, eux, imposés que sur leurs immeubles et sur leurs entreprises commerciales situées dans le pays. Cependant, l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas étendent la taxation des non-résidents à certaines valeurs mobilières.

Pour les résidents, l'assiette repose théoriquement sur la totalité du patrimoine. Ce principe comporte néanmoins un grand nombre d'exceptions. L'O.C.D.E. souligne que « *l'une des caractéristiques les plus frappantes de cet impôt est la gamme étendue d'exceptions ou de dégrèvements qui peuvent exister dans un pays ou dans un autre* ». D'une façon générale, la résidence principale n'est jamais totalement exonérée. Elle est prise en compte dans l'assiette de la taxe pour la moitié de sa valeur en Norvège, et après abattement en Autriche et en Finlande. Aux Pays-Bas, l'ensemble des immeubles, y compris ceux qui sont mis en location, sont pris en compte pour les deux tiers de leur valeur réelle. Les demeures historiques peuvent être totalement exonérées en Allemagne, si le public y a accès. Les fonds de commerce ne sont imposés qu'en Autriche et en Suisse. Partout ailleurs, *ils échappent à la taxation.*

(Lire la suite page 16.)

(1) Le rapport de la commission d'étude d'un prélèvement sur les fortunes a été publié par la Documentation française (29, quai Voltaire, à Paris) et l'Union générale d'édition (8, rue Garancière, à Paris).

Trop de risques économiques pour un progrès social probablement très mince

estimaient MM. Ventejol, Blot et Méraud

DANS leur rapport remis en décembre 1978 à M. Raymond Barre, MM. Gabriel Ventejol, Robert Blot et Jacques Méraud étudiaient les avantages et les inconvénients d'un prélèvement sur les fortunes, pour finalement se déclarer hostiles à l'institution d'un impôt annuel déclaratif, auquel ils préféraient une réforme profonde de la législation sur les droits de succession.

Les auteurs notaient qu'un impôt sur la fortune ne devait pas toucher les sociétés. D'une part, pour ne pas imposer deux fois les actionnaires au titre d'un même actif ; d'autre part, pour ne pas freiner le progrès économique « *en frappant de façon particulièrement lourde le patrimoine productif au moment où les pouvoirs publics cherchent à orienter davantage l'épargne vers le développement des entreprises* ». Autre risque à éviter : celui de voir le montant de l'impôt répercuté sur les prix de vente.

La nécessité d'exclure l'outil de travail du champ de l'impôt étant fermement posée, les auteurs notaient que l'assiette devrait « *être aussi générale que possible et comprendre l'ensemble des biens du contribuable sans exception* ». De plus, « *toutes les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France seraient passibles de l'impôt sur leurs biens situés en France et à l'étranger. Les personnes non domiciliées dans notre pays seraient taxables uniquement sur leurs biens situés en France* ».

La suppression de l'anonymat

Tout naturellement, le rapport abordait le problème — explosif s'il en fut — de la suppression de l'anonymat des placements. « *La commission tient à souligner que l'équité autant que l'efficacité de la taxe supposeraient la suppression préalable de l'anonymat sur toutes les formes de placements. A défaut d'une telle mesure, le nouvel impôt serait inévitablement l'objet d'une fraude importante que l'administration n'aurait pas les moyens de réduire ou de réprimer.* (...) *Ce principe est fondamental, faute de quoi l'impôt sur la fortune perdrait une partie de son sens et se réduirait à un complément — inégalement réparti — de l'impôt sur le revenu.* » Vœu pieux ou démonstration de l'impossible ?

Quand on sait l'épargne considérable (estimée à plus de 100 milliards de francs) que les Français ont placée en bons anonymes, on peut sérieusement douter qu'un gouvernement quel qu'il soit prenne le risque de modifier sur ce point précis des règles fiscales qui ont l'avantage de retenir en France des capitaux par essence volatils. L'efficacité était ici à l'opposé de la morale.

Des principes à l'application, la distance est souvent très grande soulignaient les auteurs du rapport.

(Lire la suite page 16.)

Faire « suer » les machines

LE premier ministre l'a *déclaré à plusieurs reprises : « Nous n'acceptons pas de subir une évolution technologique qui remplacerait systématiquement l'homme par la machine. »* Comment éviter l'invasion inexorable des machines et des robots *au détriment de l'emploi ?* Toutes les prévisions font état, pour les dix années à venir, d'une *automatisation croissante,* tant des activités industrielles que des services de bureau. *Et lorsqu'on* se met à évaluer les pertes d'emploi, c'est par centaines de *milliers qu'il faut raisonner.* Mais comment rejeter l'idée d'une automatisation croissante ? *Les efforts menés* par les concurrents européens et surtout américains et japonais pour *accroître leurs* investissements en matériel plus performant *réduisant les postes de travail* impliquent que la France fasse un effort comparable pour faire *face à ce nouveau défi. Pour* préparer la nouvelle guerre économique qui s'annonce, la *France doit disposer, dans son* arsenal, des armes industrielles les plus modernes.

M. Mauroy ne cache pas que l'un de ses objectifs prioritaires *est de développer* le temps libre. Cette thèse n'est pas celle d'un homme qui ne songerait qu'aux loisirs et à la réduction des horaires pour des raisons élec*torales ou dogmatiques. Certes,* les socialistes ont promis à terme la semaine des trente-cinq *heures et la gauche* a toujours eu pour doctrine de proposer la diminution de la *durée du travail. Mais les projets* gouvernementaux, s'ils sont assortis de mesures d'accompagnement, ont l'intérêt de fournir une réponse également économique à cette *invasion* des machines et à la montée du chômage. A la condition de ne *pas oublier le deuxième volet* de cette politique.

Le premier consiste à réduire la durée du travail de chaque Français. Tous les projets visant *à diminuer* les horaires hebdomadaires, accorder une année sabbatique, *assouplir la notion* de retraite pour permettre aux salariés de partir ou plus tôt *ou plus tard, quitte à pouvoir* reprendre ensuite leur travail, sont aussi intéressants que ceux *qui consistent à développer* le temps partiel et le mi-temps... Un tel partage du travail ne saurait toutefois se concevoir sans un partage des revenus qui im*plique, comme* l'a *proposé* M. Edmond Maire, la stabilisation sinon le blocage du pouvoir d'achat de la *majorité* des salariés.

Mais le deuxième volet est aussi essentiel : il suppose que, en *contrepartie* de l'allégement de la peine des hommes, on fasse « suer » les machines. *Autrement dit,* la *réduction* du temps de travail doit être liée à une augmentation du temps de fonctionnement des outils de production, la nuit, le week-end, *au mois d'août. Qu'il y ait des* coûts sociaux au développement du travail en équipe, nul ne peut le nier. Mais il n'y a pas de recette miracle. Celle qui *consiste à faire suer les machines* permettrait en tout cas d'amortir plus facilement le capital *investi* et d'abaisser le prix unitaire de revient des produits. *L'aménagement, voire la* réduction, de la durée du travail et la modernisation de *l'appareil productif, loin d'être* incompatibles, sont deux éléments essentiels de la lutte contre le chômage.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Le cas des terres agricoles données en fermage ou « comment s'en débarrasser »

L'impôt sur le capital devrait tenir compte, dans ses exonérations, de l'outil de travail. Mais qu'en sera-t-il exactement pour les biens donnés en fermage ? Un de nos lecteurs nous a fait parvenir ses réflexions sur ce thème. Nous en publions les principaux extraits.

EN France, l'attention des *initiateurs* de l'impôt sur *la fortune* n'a guère été attirée par une certaine catégorie de citoyens : les propriétaires de biens ruraux mis en fermage. Il ne s'agit pas de *demander* un statut fiscal spécial pour ces propriétaires, mais de prévoir *certaines dispositions* relatives à l'estimation des biens ruraux affermés. Sinon l'impôt sur *le* capital risque d'aboutir à des conséquences injustes. Il peut rendre intenable la *situation* de ces propriétaires, extrêmement nombreux.

Or ce genre de propriété a une fonction sociale. Le bailleur à ferme permet au cultivateur exploitant et à sa famille non seulement d'habiter — comme pour un logement urbain, — mais aussi de travailler, de vivre. Bref, il met à sa disposition un outil de travail. Il délivre *l'exploitant* du souci du bien foncier à acquérir et des intérêts d'emprunt (sept à huit *fois plus lourds* qu'un fermage) qu'il faudrait régler pour payer cette acquisition. En outre, le *bailleur* a la charge des travaux d'entretien et de réparations à faire pour les bâtiments. *On sait* que les bâtiments ruraux, qu'ils soient d'habitation ou d'exploitation, ne rapportent *presque* aucun loyer (le fermage ne concerne guère que les terres). La rentabilité des bâtiments n'est pas seulement nulle, mais négative, puisqu'ils sont sans cesse l'occasion de travaux d'entretien de plus en plus coûteux. Les bâtiments, loin d'être des « biens » pour le propriétaire, en sont tout le contraire.

On sait que les baux ruraux ne sont pas libres, leurs prix *étant* réglementés par des arrêtés compliqués, souvent préfectoraux. Les montants de ces baux sont dérisoires si on les compare aux loyers urbains. Ils *n'atteignent guère,* en net, que 1,50 % de la valeur en capital de la propriété (supposée libre de toute location). Ou, plutôt, 1 %, après déduction des travaux *de réparation indispensables* sur des bâtiments souvent vétustes. Bien entendu, ce 1 % est assujetti à l'impôt sur le revenu. Que restera-t-il pour payer l'impôt annuel sur la fortune ?

On objectera deux choses aux propriétaires ruraux. D'abord, qu'ils ont eu tort de ne pas prévoir le *bouleversement* de la législation fiscale. « *Vous auriez dû vendre vos fermes pour en investir le prix en biens plus rémunérateurs.* » Cette solution, conforme à une saine gestion capitaliste, n'a pas été adoptée par beaucoup de propriétaires, et cela pour des raisons de nature sentimentale. Ces fermes appartenaient à leur famille depuis des temps immémoriaux. Ces propriétaires entretiennent d'ailleurs souvent des *relations* amicales avec leurs fermiers, qui, peu fortunés, ont toujours supplié leurs bailleurs de ne pas vendre la ferme.

Quelle estimation ?

On dira aussi aux propriétaires : « *Vendez donc vos biens ruraux puisque l'évolution économique — et surtout fiscale — les rend non rentables et ruineux.* » Mais c'est précisément pour cela que les ventes de fermes louées sont devenues, depuis plusieurs années, *tout* à fait impossibles. Les investisseurs non exploitants (commerçants, notaires, etc.) ont complètement cessé de s'intéresser à ce genre de placements. Quant aux fermiers, ils savent que la loi leur assure — avec raison — le maintien dans les lieux, pour eux et les enfants qui leur succéderont. Les cultivateurs sont criblés de dettes, qu'ils ont contractées pour l'équipement de leur exploitation. Ils voient, d'année en année, leur revenu baisser par rapport à celui des travailleurs urbains. Dans ces conditions, les fermiers ne veulent pas acheter. Et, même s'ils le voulaient, ils ne le pourraient pas.

La loi *obligera* les propriétaires à faire, chaque année, une estimation de leurs biens et à *déclarer celle-ci.* Mais quelle estimation ? Voilà la question essentielle. Pour résoudre ce problème, *deux hypothèses* sont possibles :

1) *L'estimation est fondée sur la valeur vénale des terres libres de location.*

Ce genre *d'estimation* est actuellement celle de l'administration des impôts, notamment en cas de *transmission successorale.* Pour les terres affermées, l'administration admet cependant *une réduction* d'environ 20 %. Cette méthode, défendable il y a une dizaine d'années, et lorsqu'il s'agissait d'un impôt successoral payable tous les trente ans environ, aboutira pour les propriétaires, si elle est *adoptée* en matière d'impôt annuel sur la fortune, à des résultats catastrophiques.

Actuellement, les *estimations* des fonctionnaires des impôts sont de peu inférieures aux *valeurs vénales* moyennes des parcelles « libres à la vente » (arrêté *ministériel du 14 octobre 1980, Journal officiel* du 17). Par exemple, dans la plupart des *départements de l'Ouest,* de 21 000 F à 27 000 F l'hectare. Mais pour les terres affermées, ces estimations sont si excessives qu'elles ne correspondent aucunement à la réalité.

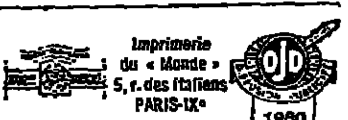
Dans *ces départements,* une ferme moyenne de 30 hectares rapporte à son bailleur, par an, 18 000 F brut, ou, plutôt, 12 000 F net ; c'est-à-dire le même loyer qu'un *sudio situé non pas* même à Paris mais à Nanterre. Mais, pour le fisc, la valeur de ces 30 hectares est au moins de 660 000 F, donc trois fois plus que celle du studio de Nanterre ! (1)

Pour justifier ses estimations, l'administration invoque parfois des *estimations analogues* — souvent exagérées — faites par des propriétaires voisins.

(Lire la suite page 16.)

(1) A partir de l'exemple exposé ci-dessus, on peut estimer à environ 54 000 F le revenu apporté par le fermage à un propriétaire possédant un capital de 3 millions de francs (correspondant à 136 hectares *d'une valeur vénale de 22 000 F*) imposé sur le capital au taux de 0,5 %, ce propriétaire verserait dès lors à l'Etat une somme de 15 000 F, soit 27 % de la valeur du fermage, à laquelle s'ajoutent l'impôt foncier et *l'impôt* sur le revenu. — (N.D.L.R.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

L'impôt sur la fortune en question

Le cas des terres agricoles données en fermage ou « comment s'en débarrasser »

(Suite de la page 15.)

Elle invoque aussi certains prix, de ventes survenues dans la région. En effet, dans des cas rarissimes, le fermier décède sans laisser de successeur. Le propriétaire peut alors vendre et se débarrasser de son *bien rural* pour un prix bien supérieur à celui qu'il n'aurait jamais osé espérer. Des généralisations abusives et inéquitables ne devraient pas résulter de *cas si exceptionnels* : on sait, en effet, que les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) empêchent les propriétaires de vendre à des tiers, pour des prix élevés, les fermes devenues libres. Elles exercent leur droit de préemption et font réduire le prix de vente. La porte est *fermée à toute* « spéculation ».

Si, pour l'impôt sur la fortune, l'administration assimile (ou presque) *ses estimations* de terres affermées à celles des terres libres, les conséquences seront des plus graves. Dans des cas si nombreux qu'ils *seront peut-être la majorité*, le chiffre de l'impôt annuel sur le capital sera beaucoup plus élevé que celui du fermage net. Il confisquera ce fermage, parfois très au-delà. Pour payer ce nouvel impôt, le propriétaire sera contraint de puiser dans ses ressources vitales, c'est-à-dire dans le revenu de son travail ou dans sa pension de retraite. En effet, les progrès de la médecine rendent l'héritage de plus en plus tardif. Très souvent, le propriétaire foncier, qui appartient au troisième âge, est théoriquement riche, grâce à ses biens ruraux, *désormais* lourdement imposés. Mais il n'a que des revenus modestes, très inférieurs à ceux d'un « actif ».

Pas de marché

Le patrimoine de nombreux propriétaires fonciers n'est composé, *dans sa quasi-totalité*, que de biens loués à ferme. Va-t-on forcer des propriétaires à se ruiner chaque année pour payer, en sus de leur impôt sur le revenu, *un impôt peut-être triple* sur le capital ? Bien entendu, aucun bailleur rural n'aura plus la possibilité matérielle de faire la moindre réparation aux bâtiments. Même si les juges prétendent l'y obliger.

De plus, aux termes du projet relatif à l'impôt sur les fortunes, « *l'abattement de 3 millions et le seuil des tranches seront divisés par deux pour les personnes seules* ». On plaint le sort de la veuve : le ménage n'avait pas une « grande » fortune ; mais la mort du mari rend la veuve théoriquement riche. Pourtant, la plupart des veuves ont des revenus très modestes puisqu'elles ne reçoivent plus que la moitié de la pension de leur mari.

2) *L'estimation est fondée sur la valeur réelle des terres louées.* Cette valeur réelle est la synthèse de la valeur locative (ici 1,50 % *environ* de la valeur vénale des terres libres de location) et de la valeur vénale (de terres qui, en l'espèce, sont louées). Quelle est la valeur vénale d'un bien invendable — même à vil prix — d'un bien pour lequel il n'existe pas de *marché, pas de loi de l'offre* et de la demande ? Ce qu'il faut, c'est que le propriétaire bailleur — titulaire d'un droit de propriété purement théorique et *amputé en fait du droit de disposition* — puisse indiquer une valeur vénale réelle, c'est-à-dire faible.

En raison du zèle professionnel — louable mais parfois exagéré — des fonctionnaires des impôts, en raison aussi des instructions rigoureuses qui peuvent leur être *données* par l'administration supérieure, il est indispensable que la future loi fiscale précise et tempère les notions d'estimation et de valeur vénale des *biens ruraux* affermés. Une estimation loyale doit tenir compte de la valeur locative et de la valeur vénale réelle, qui, pour une terre affermée, n'atteint pas le tiers de la valeur d'une propriété libre de location.

Il faudrait donc, au minimum, que la nouvelle loi précise que, « *pour les déclarations fiscales, et sauf dans des cas exceptionnels (par exemple, terres valorisées par la proximité d'une ville, si elles sont en voie d'urbanisation ou d'industrialisation), la valeur des biens ruraux loués en application du statut du fermage pourra être estimée à la moitié de la valeur vénale des biens ruraux libres de toute location* ».

Rien ne s'oppose donc à ce *que la loi instituant l'impôt sur* le capital des « grandes » fortunes soit conçue de façon équitable. Mais si, à défaut de textes de bons sens, on empêche les propriétaires bailleurs, *dans leurs* déclarations annuelles, de faire des estimations qui correspondent aux valeurs réelles, comment permettra-t-on à ces *contribuables de sortir* d'une situation devenue impossible ?

Il *est question* d'asseoir, dans le futur, l'impôt foncier sur la valeur en capital, bien sûr, mais plus précisément sur la valeur de rendement. Si, en matière d'*impôt sur la fortune*, la *notion* de valeur de rendement n'était pas retenue, ou si — contrairement à sa raison d'être — l'application de cette valeur de rendement aboutissait à des estimations voisines de la prétendue « valeur vénale » (celle des terres libres à la location), on devra alors envisager d'autres solutions pour sortir de l'impasse. Si, en effet, une *méthode d'estimation* acceptable par les propriétaires fonciers n'était pas retenue, l'Etat devrait alors prendre les moyens de libérer ces propriétaires de *ces biens* devenus insupportables.

On sait que l'Etat peut exercer *un droit* de préemption en cas de déclaration estimative jugée insuffisante.

Cette sanction est légitime, mais rare dans son application. L'administration préfère rehausser les estimations des contribuables en leur infligeant une amende. Même quand ils ont raison, les contribuables cèdent, pour éviter les frais et les aléas d'un procès. Pour permettre au propriétaire de se délivrer d'une situation devenue aberrante, l'administration devra exercer réellement son droit de préemption au profit de l'Etat, ou du fermier, ou d'une SAFER, *ou* encore au profit d'un de ces offices fonciers cantonaux que le projet socialiste prévoit. Mais cela ne sera pas suffisant.

Des ventes à terme

Pour que les propriétaires ruraux aient la possibilité de vendre leurs biens affermés, même à des prix très modestes, les cultivateurs devront pouvoir obtenir des prêts bonifiés du Crédit agricole. Des ventes à terme, proches de la location-vente, pourraient étaler sur plusieurs années le règlement du prix.

Quant aux offices fonciers, ils devront pouvoir acheter directement au bailleur, et, pour cela, obtenir les fonds nécessaires, par emprunt *ou* autrement.

Si les pouvoirs publics, enfin, *négligent de mettre sur pied* ces dispositifs, il faudra alors envisager des solutions extrêmes, très choquantes au point de vue de l'équité, mais indispensables. Il faudra donner aux *propriétaires* ruraux la possibilité de faire abandon de leurs biens affermés, au moyen de ventes à *vil prix*, qui seraient consenties soit aux fermiers, soit aux SAFER ou aux offices fonciers. Pour être rendues acceptables par les acquéreurs, ces ventes à vil prix devraient n'être pas frappées des droits de mutation extrêmement lourds qui pèsent sur les transactions assimilées aux donations.

On peut estimer que les propriétés rurales affermées sont un vestige du passé, et qu'elles doivent disparaître. On peut aussi nationaliser — ou municipaliser — les terres agricoles affermées. Si c'est cela que désirent les pouvoirs publics, ils doivent rendre cette évolution possible en donnant aux propriétaires qui veulent cesser de l'être la possibilité de renoncer à des « biens » *devenus, du fait de la législation* fiscale, tout à fait insupportables.

Risques économiques et progrès social

(Suite de la page 15.)

Ils expliquaient notamment combien il était difficile d'évaluer la valeur d'un fonds de commerce ou celle d'une terre agricole (on lira d'autre part l'article consacré à ce sujet). Ainsi la commission suggérait-elle pour les terres agricoles « *que la méthode de la valeur vénale soit utilisée, mais qu'un abattement spécial — et suffisamment substantiel — soit opéré* ».

De même, les auteurs insistaient-ils *sur le fait* que les titres cotés en Bourse sont les seuls acifs dont il soit possible de connaître exactement la valeur vénale chaque jour. « *Ils risquent donc d'être pénalisés par rapport aux autres biens pour lesquels une plus ou moins grande marge d'incertitude joue inévitablement en faveur des contribuables.* »

L'ensemble du patrimoine privé des ménages (or, bijoux, objets d'art, meubles...) devrait en principe être inclus dans l'assiette de l'impôt. Mais, notait le rapport, on peut s'attendre qu' « *une part importante de ces objets ne soit pas déclarée, ce qui évidemment constituerait une entorse à l'équité par rapport aux contribuables dont les actifs ne sont pas dissimulés* ».

MM. Ventejol, Blot, Mérand multipliaient les cas posant problème. Et par exemple celui-ci : « *Il ne serait pas très équitable d'imposer le capital qu'un non-salarié se constitue pour préparer sa retraite et de négliger la valeur actuelle des droits à retraite obtenus par un dirigeant salarié d'une grande entreprise, droit dont l'existence dispense ce dernier de disposer d'une fortune suffisante pour assurer ses vieux jours.* » Le rapport ajoutait pourtant qu'il serait difficile de ne pas exonérer les droits à retraite...

Finalement, tantôt pour des raisons d'équité, tantôt pour des raisons pratiques, les beaux principes de généralité (de l'assiette) et d'évaluation des biens à leur prix réel se révèlent très difficiles, voire impossibles à mettre en œuvre.

A quelles conditions un impôt annuel sur la fortune ne nuirait-il pas à l'efficacité économique ? Le rapport posait comme principe que l'impôt devrait pouvoir être payé sur les revenus courants sans que le contribuable ait à *amputer son capital*. Ainsi était-il proposé « *pour combiner la progressivité du taux — choisi pour des raisons sociales — et sa relative modicité — retenue pour des raisons économiques — un tarif croissant lentement de 0,2 % ou 0,3 % pour la première tranche à 0,7 % ou 0,8 % pour la dernière* ». Les tranches seraient découpées de manière qu'« *on obtienne le même résultat qu'avec un taux proportionnel de 0,5 %* ».

La commission insistait sur le *fait* qu'en agriculture, la rentabilité du capital est déjà très faible et qu'un impôt pourrait inciter de nombreux propriétaires à vendre leur terre, mettant dans l'embarras les *fermiers* locataires, souvent peu désireux d'acheter. Elle soulignait également que les entreprises individuelles paient déjà la taxe *foncière bâtie et la taxe professionnelle* et qu'enfin le rendement des valeurs mobilières est le plus souvent très modéré.

Finalement, une taxe annuelle sur la fortune serait supportée pour l'essentiel par les logements, la terre et l'équipement agricole, les entreprises industrielles et commerciales et les valeurs de Bourse. Or tous ces biens servant déjà de base à plusieurs impôts « *il est permis*, notaient les auteurs, *de s'interroger sur l'utilité et les conséquences économiques d'un accroissement de la pression fiscale sur ces secteurs économiques* ». Doutes renforcés par le faible rendement prévisible de l'impôt, les auteurs du rapport l'ayant estimé à 1 ou 1,5 milliard de francs en 1979 avec un abattement à la base de 2 millions de francs.

Risques de réorientation des placements vers des biens non productifs (or, bijoux...) ou vers des valeurs localisées à l'étranger, contrecoups psychologiques et financiers : pour toutes ces raisons, auxquelles s'ajoute la difficulté pour les propriétaires d'évaluer leur fortune, la commission déconseillait la création d'un impôt annuel et recommandait une modification en profondeur des droits de *succession*. (Lire à ce sujet *le Monde* des 13 et 14-15 janvier 1979.)

A l'étranger : la plus extrême diversité

(Suite de la page 15.)

Le mobilier et les effets personnels ne *sont imposés* qu'en Norvège et dans quelques cantons suisses, au-dessus d'un seuil déterminé. Les bijoux ne sont totalement exonérés qu'au Danemark, en *Suisse* et en Finlande. Ils sont imposés au-delà d'un certain seuil aux Pays-Bas, en Suède, en Allemagne, en Autriche et en Norvège. Les œuvres d'art et les collections sont exonérées au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède. Elles sont partiellement imposées en Allemagne et au Luxembourg, en totalité en Suisse, en Finlande et en Norvège. Les automobiles et les bateaux de plaisance sont exonérés dans certaines limites en Allemagne et au Luxembourg.

● DECLARATION ET EVALUATION. — L'impôt sur la *fortune repose à la fois, note le* rapport de la commission d'étude, sur la déclaration du contribuable, qui permet de recenser les *biens imposables*, et sur l'évaluation de leur valeur par l'administration, sauf pour les biens meubles. Pour ces derniers, l'estimation du contribuable sert *de base à la taxation*.

D'une façon générale, le rythme des déclarations par les particuliers est annuel, sauf en Allemagne, en Autriche, au *Luxembourg, où les déclarations* sont souscrites tous les trois ans. Les évaluations, quant à elles, sont actualisées pour les immeubles avec une périodicité beaucoup *plus large et variable selon* les pays : tous les trois ans par exemple au Luxembourg, tous les quatre ans au Danemark et en Finlande, tous les cinq ans en *Suède, tous les neuf ans en* Autriche, tous les dix ans en Norvège. En Allemagne, en théorie, tous les six ans, mais, en pratique, beaucoup moins souvent.

Les méthodes sont variables suivant la nature des biens. Partout les terrains sont évalués à leur valeur vénale. Mais en ce qui concerne les immeubles, les régimes sont différents. En Allemagne et au Luxembourg par exemple, l'assiette est calculée d'après la valeur de rendement de l'immeuble, et un coefficient multiplicateur est appliqué aux loyers. Aux Pays-Bas, c'est le contribuable qui déclare la valeur de son immeuble, l'administra*tion pouvant contester cette* déclaration. Dans les autres pays on retient la valeur vénale avec parfois quelques rectificatifs. Pour les exploitations agricoles, *la valeur des terres est détermi*née forfaitairement, en fonction du rendement d'exploitations comparables. D'une manière générale, les forêts sont évaluées *selon les mêmes critères* que les terres agricoles. La valeur de rendement est donc fréquemment utilisée comme base.

Les méthodes d'évaluation sont complexes et très variables selon les pays pour les entreprises individuelles. Mais, quelle que soit la formule retenue, on aboutit dans la plupart des pays à une sous-évaluation des entreprises, d'autant plus marquée que les fonds de commerce ne sont pas inclus dans la base d'imposition en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède.

Pour les valeurs mobilières, les titres cotés en Bourse sont évalués au cours du 31 décembre de l'année précédant l'imposition ou au 1er janvier de celle-ci. Pour les titres non cotés, des techniques complexes et variées sont employées : en général, on *part de la valeur vénale* des actifs corrigée en fonction du rendement de l'entreprise. Pour les sociétés — lorsque le capital est taxé — l'assiette repose en *général sur l'actif net*, ce qui entraîne la déduction des dettes.

Lorsque les meubles sont imposés, ils sont presque toujours évalués à leur valeur vénale. Cependant, en Suisse, en Norvège, il est fait référence au montant de l'assurance. Dans *tous les pays, l'évaluation* est faite par le contribuable, et non par l'administration.

● CALCUL DE L'IMPOT. — Tous les pays ont opté pour une forte personnalisation de l'impôt. C'est dire qu'il est tenu compte de la situation de famille *du contribuable*.

Les taux sont proportionnels ou progressifs. Le taux unique appliqué est de 0,5 % en Allemagne et au Luxembourg, de 0,8 % aux Pays-Bas et de 1 % en Autriche. Il est compris entre 0,9 % et 1,1 % au Danemark. En revanche, un barème *progressif* est utilisé en Suède (de 1 à 2,5 %), en Norvège (de 0,4 à 1,6 %) et en Finlande (où le taux varie de 1 à 2,6 %). En ce qui concerne les pays qui imposent également les personnes morales, c'est-à-dire les sociétés, la taxe est proportionnelle avec un taux unique : 0,5 % au Luxembourg, 0,5 % en Allemagne, 1 % en Autriche. En Suisse, il varie suivant les cantons de 0,04 % à 0,7 %.

Propriétaires fonciers sous-imposés

Le rapport de la commission d'étude souligne les difficultés pratiques qui nuisent au fonctionnement de cet impôt. « *Le recensement de la matière imposable se heurte dans tous les pays étudiés au problème de l'anonymat de droit ou de fait, alors que les possibilités de contrôle sont assez réduites voire quelquefois nulles.*

» *Toutes les administrations fiscales sont confrontées* a priori *aux mêmes difficultés : elles n'arrivent à connaître qu'une fraction infime des patrimoines placés en objets d'art ou de collection et en bijoux. Certains pays, telle la Suède, en ont tiré des conclusions en exonérant cette catégorie de biens. De plus, malgré les conventions internationales, il est rare que les services fiscaux puissent recenser les biens situés à l'étranger (...). Enfin, dans presque tous les pays ayant un impôt annuel sur le capital, on peut légalement acquérir des titres au porteur, des bons de caisse ou de l'or, ou des métaux précieux sous forme anonyme.*

» *Malgré ces possibilités importantes de dissimulation, les administrations fiscales ne disposent pas en général de pouvoirs de contrôle plus étendus en matière d'impôt sur la fortune qu'en matière d'impôt sur le revenu, alors que l'anonymat de droit ou de fait a souvent des conséquences plus graves sur l'assiette de l'impôt sur la fortune. (...) La conjonction de possibilités importantes de dissimulation et de l'inexistence des moyens juridiques permettant à l'administration de lutter contre ce type de fraude entraîne dans la pratique une limitation de l'imposition aux seuls terres, immeubles et actifs professionnels. Cette situation engendre donc une certaine injustice, puisque ceux qui ont la possibilité d'investir dans des actifs anonymes échappent à la taxe. Celle-ci, de ce fait, prend un caractère anti-économique dans la mesure où elle pèse sur le seul secteur productif, ce qui équivaut finalement à un impôt supplémentaire sur le revenu.* »

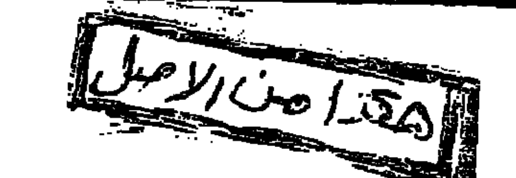
Le rapport de la commission d'étude souligne encore que, dans la plupart des pays, certains actifs sont sous-évalués en raison aussi bien d'une périodicité trop longue dans les mises à jour des bases comme des techniques retenues pour le calcul de la valeur des biens. « *La combinaison de la longueur du délai qui retarde les évaluations et de la méthode de calcul employée aboutit à sous-imposer en fait les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles. L'acquisition d'immeubles en Allemagne est, a-t-on dit, le moyen le plus efficace pour avoir l'air pauvre aux yeux du fisc. Il n'est, dans ces conditions, pas étonnant de relever que, dans ce pays, environ 95 % de l'assiette repose sur le capital des entreprises industrielles et commerciales. C'est cette constatation qui a conduit le même auteur à écrire qu'en Allemagne l'impôt sur la fortune est, pour l'essentiel, un impôt sur les moyens de production, le cas échéant répercutable sur les prix.* »

Les auteurs du rapport concluent en soulignant que, à l'exception de la Suisse, le produit de la taxe sur les personnes physiques ne dépasse jamais plus de 0,6 % du total des recettes fiscales, cotisations sociales incluses. Le même rapport note qu'il est paradoxal de constater que les pays *scandinaves*, qui ont en théorie des méthodes rigoureuses (valeur vénale, réévaluations fréquentes) et des taux d'imposition progressifs et lourds, ont un rendement *en pourcentage* du produit national plus faible que les pays de droit germanique.

PRECISION : En plus du service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture et des directions régionales de l'INSEE, tout renseignement relatif au recensement général de l'agriculture (*le Monde* du 18 août) peut être obtenu auprès des services régionaux de statistique agricole et dans les services statistiques des directions départementales de l'agriculture.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
2e cycle
Gestion de Personnel
12 mois de formation de haut niveau
7 mois de stages spécialisés en entreprise
l'admission est réservée aux titulaires d'un DEUG, DUT ou BTS
prochaine session de recrutement : 18 septembre 1981
date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 1981
dossiers de candidatures et brochures détaillées IGS, 25, rue François-Ier 75008 Paris
établissement privé d'enseignement supérieur

TÉLEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345 21 62



L'xtension du secteur public et ses conséquences

POINT DE VUE — Les ises d'une juste indemnisation des actionnaires

par DIDIER PENE (*)

UN débat long et nourri s les nationalisations prop sées par les partis de gauc avait précédé les élections légi tives de 1978... et il n'y avait eu de nationalisations. Cette foi ces dernières ont été quasi décidées sans qu'il y ait eu r ment de débat préalable.

Il reste cependant un ln nombre de problèmes épir à résoudre, dont celui de l'ir mi- sation des actionnaires. M sur ce point également, pas ou de débats. Tout se passe dans ecret des cabinets. Espérons les experts publics et privés ieront enfin les modalités d'une emni- sation « juste et préalab selon les termes conventionnel « juridiquement incontestable financièrement équitable », lon les propos du premier m re dans son discours-programm u 9 juillet 1981.

Parmi les nombre problèmes posés par cette inden ation, nous voudrions mettre l' ant sur la signification des ter « juste et équitable » en mati d'indemnisation des actionnaire ussi bien au niveau de l'évalu n des titres qu'à celui des mo tés d'indemnisation proprement es.

Voyons quels s à notre avis, les quatre princi d' « une juste » indemnisation.

« Il conviendra d'abord de n'utiliser comme rence que des cours de Bours normaux », c'est-à-dire exclure te référence aux cours postérie au 10 mai 1981.

En effet, la urse réagit instantanément à to information qu'elle estime bonn ou mauvaise. Elle aime tout c ui favorise la rentabilité des reprises et diminue leur risque, vice versa. Elle ne pouvait réa favorablement à l'accès au po ir d'une équipe politique qui jamais porté une particulière dresse aux entreprises privées n ux Bourses de valeurs, dont le ogramme contenait un certain nbre de mesures jugées défavora s à la rentabilité des entrepri et qui prévoyait, en outre, amputer le marché boursier d' iron 30 % de sa capitalisation ursière. Certes, le marché s'est bilisé depuis le printemps. Mais ne peut dire que, en ce qui cerne les entreprises nationalis es, l'incertitude qui pèsera sur s conditions d'indemnisation des tionnaires, jusqu'à la fin d'un pro ssus qui sera peut-être plus lon que beaucoup ne le pensent, ren possibles des cours normaux. endre pour base d'indemnisation consécutive à la nationalisation des cours dépréciés par la menace, puis la décision, de nationaliser, ainsi que par l'incertitude qui entoure les modalité d'indemnisation, rappellerait par trop certain western où le méchant chasse le bétail et brûle les récoltes du bon fermier pour lui racheter sa terre à moindre prix !

Il faudrait ensuite que la valeur retenue pour chaque action ne soit pas inférieure au prix auquel son détenteur aurait pu les vendre dans des conditions normales, c'est-à-dire avant le 10 mai 1981.

Comme tout actionnaire peut, en principe, vendre ses actions en Bourse, il serait injuste de retenir une valeur inférieure aux cours de Bourse. Il faudra sans doute retenir un cours moyen sur une période assez longue, peut-être un ou deux ans ; mais prendre une moyenne entre la capitalisation boursière et l'actif net comptable réévalué quand la première était supérieure au second léserait gravement l'actionnaire. On peut dire, pour simplifier, qu'une capitalisation boursière supérieure à l'actif comptable signifie pour le marché que l'entreprise a un potentiel de rentabilité supérieur à la moyenne. Il serait inéquitable de ne pas tenir compte de ce signe de bonne gestion et de qualité du contrôle exercé par les actionnaires dans leur indemnisation.

Il n'y a pas non plus de raison que l'Etat rachète une entreprise à un prix inférieur à la valeur marchande de ses actifs ou à leur valeur de remplacement.

En effet, les actionnaires ont, en principe, la possibilité de vendre leur entreprise « en pièces détachées ». C'est même la solution théoriquement la meilleure sur un plan strictement financier quand l'actif net comptable réévalué a une valeur nettement supérieure à la capitalisation boursière. Même cette vente par éléments n'est, plus souvent, réalisée que partiellement. Il n'y a aucune rai pour que l'actionnaire soit inc nisé sur une base inférieure qu'il pourrait obtenir de cette f

Parallèlement, il n'y a e raison pour que l'Etat puiss proprier des actifs à un pri rieur à celui qu'il aurait d iyer dans des conditions norma que l'on raisonne à partir de aleur des biens sur le march acondaire ou à partir de leu ût de remplacement.

Une « super-prise de contrôle

Il conviendrait, enfin, que l'Etat soumette aux règles qu'il impose aux entreprises en matière de rise de contrôle ainsi qu'aux usages bien établis en la matière.

On peut dire que, en général, les cours cotés quotidiennement correspondent aux offres et aux demandes d'actionnaires qui n'ont pas individuellement d'influence sur la société, et qui ne peuvent espérer d'elle que des dividendes et, éventuellement, des plus-values.

Mais quand une société veut prendre une participation importante dans une autre, et à plus forte raison quand elle veut en acquérir le contrôle, elle achète en plus des possibilités d'action dont ne dispose pas le petit actionnaire. Elle peut aussi espérer des effets de synergie. Par ailleurs, si elle veut décider de nombreux actionnaires à lui vendre leurs actions, elle aura intérêt à offrir un prix supérieur au cours normal. Enfin, si elle achète des quantités importantes de titres sur le marché, elle fera monter le cours. De quelque côté que l'on aborde le problème, prix du pouvoir, espoir de synergie, volonté de prendre le contrôle ou création d'un déséquilibre sur le marché au profit des vendeurs, sans parler d'une possible concurrence entre acheteurs, l'action vaut plus cher lors d'une prise de contrôle que dans des conditions normales.

Les pouvoirs publics ont eux-mêmes confirmé ces usages en imposant aux entreprises qui font une O.P.A. (1) aux actionnaires d'une autre société de proposer un prix supérieur aux cours précédents. Or une nationalisation c ue bien une « super-prise d ntrôle ». Comme par ailleurs s'agit pas, sauf exception, de onalisation de pertes », et qu ur citer le premier ministre : *a nationalisations donneront uvernement des moyens d nants pour conduire sa politic onomique »* ; que le chef de veut *« que l'Etat, par la n lisation, s'assure la maîtrise pôles industriels qui nous p ent commander une politique c ique de l'investissement et d iplol »* et, enfin, que la natior ion se traduira, il en est cor *u, « par un renforcement d oupes industriels concernés »* voit mal pourquoi l'Etat ne p pas aux actionnaires une par rapport aux cours bou comme les entreprises qu nnent le contrôle d'autres és avec des espérances a andes même si elles s'exprim d'autres termes et à une éch us modeste.

Il ré les principes énoncés ci-dess il serait injuste d'appliquer critères identiques aux différ sociétés concernées par les n lisations.

Il par exemple, inéquitable de la valeur de sociétés assault ou Matra, dont la con tion boursière était, avant ca il 1981, sensiblement supé le l'actif net consolidé, de la façon que la valeur de comme Saint-Gobain, PUK, n-Brandt ou la C.G.E., dont net consolidé était sensible- supérieur à la capitalisation lère.

Quelle ir ation ?

Ces problèmes d'évaluation n sont pas simples mais celui d l'indemnisation proprement dite l'est pas plus. Il est certain que pouvoirs publics éviteraient de no breux soucis en remboursant im diatement les actionnaires avec l'argent liquide. Sans parler des tiques de nature juridique en desquelles le paiement avec obligations de longue duré constituerait pas une indemn préalable, le paiement ir éviterait des dépenses consik dées sur une longue période. En et, si le problème du choix entre tions sans droit de vote, obligations participantes et obligations mortissables, est intéressant, il est lair que l'ancien actionnaire n'ayant de droit de regard sur la société ni dans une cas ni dans l'autre, sera surtout attentif au caractère inéquitable de la rémunération qui sera attribuée aux titres qu'il recevra. La remise d'actions sans droit de vote semblant exclue, on peut, en sim- rémunération : 1. fixe ; 2. indexée.

● L'obligation amortissable à revenu fixe présente le double inconvénient de coûter ier à l'Etat, compte tenu des tex d'intérêt actuels, sans pour c assurer nécessairement une « juste » rémunération à l'actionna En effet, il faudrait vraisemblablement proposer actuellement u taux de 17 % - 17,5 %. Mais si, mme certains le craignent, la ausse des prix devait s'accélérer même des titres d'indemnisation taux aussi élevé pourraient desc dre en dessous du pair et lés les anciens actionnaires. Après ut, les emprunts d'Etat émis es dernières années au taux de 8,80 %, réputé à l'époque très é é, s'échangent à un prix sensibl ent inférieur à leur valeur nomin

● L'indexation peut sans doute permettre d'assu une indemnisation équitable. ais quelle indexation ? La Frar est certainement l'un des pay sinon le pays, où l'on a fait plus grand effort d'imagination ans le domaine de l'indexation es emprunts d'Etat. Mais les ré tats des emprunts indexés sor suffisamment inégaux pour que n aborde la question avec une rande prudence.

En eff en ce qui concerne les nationa tions de 1945, on connaît le bor omportement des obligations la Caisse nationale de l'éner mais il ne faut pas oublier les oires des détenteurs des obligations indemnitaires des Charbonnages de France.

Plus récemment, on a beaucoup parlé de l'emprunt Giscard 7 % 1973 dont les performances sont flatteuses, mais il ne faut pas oublier l'emprunt Barre 8,80 % 1977, dont l'indexation s'est révélée beaucoup moins avantageuse pour le souscripteur.

Il semble qu'une indexation équitable soit difficile à préciser, mais doive s'efforcer de répondre aux règles suivantes :

— *L'utilisation de références dont la visibilité corresponde approximativement à la durée d'amortissement.* Ce choix est certes difficile. Qui pouvait prévoir, en 1945, que les ventes de charbon des Charbonnages de France diminueraient si rapidement, ce qui a lésé les détenteurs des obligations indemnitaires remises aux anciens actionnaires. Et est-on sûr que l'or conservera son pouvoir d'attraction dans vingt ans ? De toute façon, l'incertitude relative au comportement futur de toute base possible de référence milite en faveur d'une durée d'amortissement aussi brève que possible ;

— *L'utilisation de références liées à l'activité de l'entreprise nationalisée est naturellement possible.* Encore faut-il que l'indexation repose sur des paramètres correspondant à la fois aux objectifs du nouveau pouvoir et à ceux de ses éventuels successeurs, ce qui n'est pas aisé à trouver.

Un effet « moralisateur »

a parlé d'indexation au moins elle sur les bénéfices.

i les résultats passés des entreses publiques du secteur concurntiel, ni les idées en la matière beaucoup de représentants de nouvelle majorité ne permettent le prendre au sérieux une telle indexation.

Même une indexation sur les bénéfices de Renault, que l'on tend à considérer actuellement comme le prototype des nouvelles entreprises publiques, aurait fortement déçu d'éventuels bénéficiaires. On a évoqué une indexation sectorielle. Encore faudrait-il en préciser la nature. L'indexation sur les ventes de l'entreprise risque, quant à elle, de faire supporter aux anciens actionnaires les conséquences de changements de la demande, d'un éventuel contrôle des prix, de restructurations et, bien sûr, d'une mauvaise gestion entraînant une baisse des ventes ;

— Une indexation équitable devrait également protéger les anciens actionnaires contre l'érosion monétaire. C'est même là un des intérêts principaux de l'indexation. Le problème consiste à trouver un indice de référence valable ;

— Une juste indexation devrait échapper aux manipulations du pouvoir. Ainsi une *référence* à un indice officiel des prix serait dangereuse. Il n'est sans doute pas dans les intentions du pouvoir actuel de « truquer » l'indice. Mais sait-on jamais ?

— Il serait utile que cette indexation ait un effet « moralisateur » positif sur les pouvoirs publics en alourdissant les charges de l'indemnisation quand les objectifs fixés ne seraient pas atteints, et vice versa.

Par exemple, puisque tous les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, prétendent lutter contre l'inflation, le mécanisme de l'indexation pourrait pénaliser tout gouvernement laxiste en la matière, en indexant les titres d'indemnisation sur un panier de monnaies significatif ;

— En revanche, il ne serait pas logique d'indexer ces titres sur des éléments incontrôlables. C'est pourquoi l'indexation sur l'or ne nous paraît pas s'imposer. L'évolution de ce métal dépend de trop de facteurs, variation des taux d'intérêt, prix du pétrole, risque de conflit, etc., beaucoup trop aléatoires. Il ne faut pas oublier non plus que, de ce fait, l'or et les placements indexés sur lui sont hautement risqués. On cite souvent le coût de l'emprunt 7 % 1973 pour l'Etat, mais on oublie de dire que sa valeur a baissé de presque 50 % depuis son plus haut cours de 1981, soit sensiblement plus que la bourse ;

— Il faudrait, enfin, que l'indexation protège autant que possible les anciens actionnaires du risque économique. On peut, certes, imaginer une participation des anciens actionnaires aux risques de leur ancienne entreprse. Mas en ne peut imposer aux anciens actionnaires le partage des risques san sleur accorder en contrepartie des moyens de pression efficaces sur ladite entreprise ce qui conduit au maintien d'un actionnariat privé. Sinon, on voit mal au nom de quel principe l'Etat imposerait à ces anciens actionnaires un risque sans contrepartie à la place d'un risque qu'ils assumaient en échange de la liberté d'arbitrage et d'un pouvoir, sinon toujours individuel, du moins collectif sur l'entreprise.

On voit qu'une indexation satisfaisante, condition d'une indemnisation équitable, n'est pas facile à définir. Peut-être faudrait-il s'orienter vers une indexation sur le produit intérieur brut (PIB). La visibilité à long terme de cet indicateur est sans doute meilleure que celle de beaucoup d'autres. Le PIB n'est pas lié directement à l'entreprise nationalisée ni à son secteur, mais à l'économie dans son ensemble. Il protège contre l'érosion monétaire et est difficile à manipuler. Sa hausse serait d'autant plus forte en francs courants que les gouvernements maîtriseraient moins bien l'inflation, d'où une vertu disciplinante évidente. Son évolution n'est tout de même pas entièrement aléatoire, et le risque qui pèse sur lui, sans être négligeable, est tout au moins sensiblement moins élevé que celui que courent les ventes et les bénéfices d'une entreprise concurrentielle.

Enfin, le PIB associerait les anciens actionnaires des entreprises nationalisées à la croissance réelle de l'économie. Après tout, ce serait justice, dans la mesure où celle-ci sera d'autant plus forte qu'ils auront laissé les entreprises nationalisées dans un meilleur état.

Un tel système ne résoudrait certes pas tous les problèmes économiques, juridiques, internationaux, organisationnels, posés par les nouvelles nationalisations, mais il est important que soit enfin discuté et précisé le sens d umot « juste » en cette matière délicate. La prudence des pouvoirs publics est compréhensible. Mais un débat préalable au choix définitif éviterait des maladresses et même peut-être des erreurs aux lourdes conséquences.

(1) Offre publique d'achr

(*) Professeur au Centre d'enseignement supérieur des affaires (H.E.C. - I.S.A. - C.P.C.).

L'enjeu véritable

(Suite de la première page.)

2) Comment pourrons-nous faciliter tous les effets de synergie et de complémentarité entre ces groupes industriels et l'ensemble de l'économie ?

3) Comment associer les salariés aux décisions de l'entreprise, eux qui, quotidiennement, contribuent par leur expérience, leur savoir-faire et leur volonté créatrice à la production des richesses.

En ce qui concerne le crédit, notre volonté est d'achever ce qui a été commencé en 1945. Il n'est pas dans notre propos de porter un jugement de valeur sur le système bancaire dans son ensemble. Mais qui peut nier que des banques aient trop souvent joué leur jeu propre et participé à certaines restructurations industrielles dans un but strictement financier qui peut être contradictoire avec l'intérêt économique général ?

De fait, les concours accordés aux P.M.E. sont fréquemment sacrifiés. Et, pour nombre de petits entrepreneurs, l'accès au crédit devient toujours plus aléatoire et noéreux. Bien plus, l'initiative industrielle elle-même se trouve pénalisée. Trop souvent, les garanties offertes et les biens propres de l'entrepreneur sont davantage pris en compte que la valeur de l'innovation ou du projet industriel présenté.

Or, dans le même temps, les liquidités bancaires se détournent de l'industrie pour rechercher dans des placements spéculatifs des conditions de rémunérations supérieures. C'est donc une mission industrielle qui doit être confiée au secteur du crédit. Pour cela, la puissance publique doit non seulement utiliser complètement les instruments de contrôle dont il dispose déjà mais également susciter et impulser une nouvelle dynamique de telle sorte que la banque soit rendue à sa vraie vocation de soutien permanent à l'industrie.

Nous ne jouerons pas au *Meccano*

Le choix des groupes industriels à nationaliser ne relève pas du hasard. Qu'il s'agisse d'industries de base (sidérurgie, chimie) ou de nnouvelles branches industrielles (électronique, télécommunications), il est logique que les pouvoirs publics, jouant souvent un rôle du client privilégié et parfois d'apporteur de capitaux, entendent aller jusqu'au bout de leur responsabilité.

En effet, depuis nombre d'années, ont été engagées des masses financières considérables sans que les responsabilités des uns et des autres soient nettement clarifiées. Pour l'administration, le financement public était un moyen commode de différer l'heure des choix, et, pour les groupes industriels, la faculté d'être assurés, quelles que soient leurs stratégies, du soutien de l'État.

Rendre les acteurs économiques responsables, nous paraît la meilleure méthode pour éviter tout à la fois l'étatisation et le laisser-faire. Dans cette perspective, les entreprises publiques disposeront de leur pleine capacité d'entreprise, agissant dans le cadre d'orientations établies contractuellement avec l'Etat et prévues par le Plan. Le rôle de la puissance publique est en effet d'orienter non de gérer à la place des entreprises. De même, nous nous refusons à jouer au Meccano » avec des groupes dont l'organisation interne ne peut être bouleversée sans risque grave. Aussi, les indispensables évolutions seront-elles menées avec souplesse. Nous devons absolument éviter les véritables drames humains et les graves pertes de richesse provoqués par des restructurations industrielles brutales et mal préparées comme cela a été souvent le cas au cours des dernières années.

Enfin, les relations des groupes industriels avec les P.M.E. doivent elles-mêmes être modifiées. Dans bien des cas, l'autofinancement des groupes s'est opéré au détriment de l'équilibre des petites et moyennes entreprises. La coopération technologique a toujours été négligée. Or l'exemple des Etats-Unis illustre bien qu'une industrie moderne se développe grâce à des groupes puissants, certes, mais appuyés par un réseau vivant de petites et moyennes entreprises.

Cette nécessaire clarification des responsabilités vaut également pour les relations à l'intérieur de l'entreprise. Au sommet des grands groupes industriels et financiers, le pouvoir est largement accaparé par des équipes technocratiques dont les décisions sont prises sans aucune consultation ni des actionnaires ni des salariés.

Le rôle des salariés

Ainsi, la pratique des pouvoirs en blanc que ceux-ci délèguent au conseil d'administration par l'intermédiaire des banques achève d'enlever toute signification réelle aux assemblées générales. Dans le même sens, le jeu des participations circulaires — c'est-à-dire la détention d'une partie du capital de la société mère par une eu plusieurs filiales — renforce encore le pouvoir des administrateurs.

Quant aux salariés, ils aspirent depuis longtemps à être enfin associés, par l'intermédiaire de leurs représentants, aux décisions qui engagent leur avenir. Les qualités de formation et de conscience des salariés des groupes nationalisables sont un atout précieux pour engager un vaste processus d'élargissement des responsabilités. Le rôle des cadres, qui souhaitent profondément plus de responsabilité économique, est une carte majeure de la dynamique industrielle. L'opinion publique doit prendre conscience que la croissance du secteur public élargi dépend intimement de la participation pleine et entière du personnel à la vie de l'entreprise. Les intelligences et les énergies ne seront en effet mobilisées que si on fait appel à l'esprit d'initiative et de créativité.

Dans cette immense tâche, nous renouons avec l'inspiration du programme du Conseil national de la résistance qui, en proposant les comités d'entreprise, avait déjà frayé un chemin depuis lors abandonné.

Nous serions ainsi des utopistes ? Ce sont ces mêmes arguments qui avaient cours quand nos pères luttaient pour les libertés politiques. C'est ainsi que la démocratie économique viendra progressivement compléter et enrichir la démocratie politique. En vérité, notre action a une portée révolutionnaire. Ce mot a depuis longtemps ses lettres de noblesse lorsqu'il signifie la transformation du présent pour y insérer l'avenir. En ce sens, le vote par le Parlement des projets de loi ne sera pas une étape inutile, mais bien le début d'une longue évolution.

JEAN LE GARREC.

UN CONCOURS

ouvert aux

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
AGÉS DE 21 A 26 ANS

(les candidats masculins devront être libérés de leurs obligations militaires)

aura lieu le 1er Octobre 1981

pour le recrutement d'

INSPECTEURS

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Renseignements et inscriptions :

écrire avec curriculum vitae détaillé
sous référence Concours de l'Inspection au

SERVICE DU RECRUTEMENT

7, rue Caumartin - 75009 PARIS
ou téléphoner : 266.55.55 (poste 308)
Date de la clôture des inscriptions : 18 Septembre 1981

bleu

Le Monde DE L'ÉDUCATION

Nº de septembre

QUELLE POLITIQUE POUR LA GAUCHE ?

LES SUJETS DU BAC

En vente partout : 9 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

sports

CYCLISME

Freddy Maertens champion du monde

Le Belge Freddy Maertens, qu'on disait perdu pour la compétition cycliste à la fin de la saison dernière, est devenu champion du monde des routiers professionnels, dimanche 30 août, à Prague, après avoir opéré, à l'occasion du Tour de France, un redressement aussi spectaculaire qu'inattendu. La victoire qu'il vient d'obtenir en Tchécoslovaquie, devant Saronni, Hinault et les meilleurs coureurs européens, ne constitue pas, à proprement parler, une surprise. L'étonnant, c'était qu'il ait brusquement *refait surface* dans une épreuve aussi difficile que le Tour, au terme d'une éclipse de plusieurs années, pour gagner cinq étapes, résoudre au mieux les problèmes que lui posait la montagne et s'adjuger, en définitive, le maillot vert du classement par points.

LE SALAIRE DE LA VOLONTÉ

Ayant réalisé ces performances qui révélaient une condition physique et un équilibre retrouvés, Maertens possédait à coup sûr les moyens de remporter un grand succès international. Il figurait d'ailleurs parmi les favoris du championnat du monde, qui se déroulait dans les faubourgs de Prague sur 281,400 kilomètres d'un parcours dépourvu de grosses difficultés. Certes, la distance et la répétition d'une rampe de 2 kilomètres — d'une dénivellation moyenne de 3 % — escaladée à vingt et une reprises pouvaient provoquer une course d'usure ; cependant, sur ce terrain vallonné, la robustesse du Belge, son expérience et surtout ses exceptionnelles qualités de finisseur lui conféraient des atouts de premier ordre.

De fait, il devait battre au sprint les trente coureurs avec lesquels il s'était détaché à 60 kilomètres du but, ajoutant à la vélocité la clairvoyance et l'adresse.

Au sein de cette échappée massive, où l'on identifia dans un premier temps cinq Français, Bernaudeau, Duclos-Lassalle, Beucherie, Tinazzi et Madiot, Maertens demeura très discret. La certitude d'être le plus rapide l'incitait à spéculer sur une arrivée groupée et, par conséquent, à s'économiser. Il laissa à d'autres, aux Italiens en particulier, le soin d'effectuer l'essentiel du travail, se désintéressa de l'offensive du Suédois Nilsson, qui fut rejoint dans les tout derniers kilomètres, et n'émergea du peloton qu'à *300 mètres de la banderole. On* le vit alors s'engager derrière Saronni pour devancer sur la ligne, de peu mais d'une manière indiscutable, l'Italien qui avait attaqué trop tôt, tandis que Hinault avait réagi avec un temps de retard.

Les erreurs de Saronni et de Hinault

Maertens a pris en l'occurrence des risques calculés et, à défaut *de triompher avec panache*, il a manœuvré intelligemment en profitant des erreurs de l'adversaire. Hinault, qui avait raté de façon incompréhensible l'échappée décisive, hypothéqua une partie de ses ressources dans la longue poursuite qu'il dut entreprendre pour rejoindre les hommes de tête, auxquels il reprit 1 min. 45 sec. en 25 kilomètres. *Accompagné de l'Espagnol Is*mael Lajaretta, qui ne le relaya jamais, il accomplit un exploit remarquable mais aussi un effort superflu. Une intervention immédiate, dès que se produisit l'attaque italo-belge, eût été plus réaliste. Elle lui aurait permis de ménager ses forces et éventuellement de faire échec à Maertens. Quant à Saronni, il se dégagea prématurément du sillage de son équipier Baronchelli au cours du sprint et perdit peut-être le titre mondial pour avoir confondu vitesse et précipitation.

On ne saurait affirmer que le maillot arc-en-ciel est revenu au coureur le plus valeureux ou le plus méritant. En revanche, on se réjouira qu'il ait récompensé *un homme ayant* donné à tous les professionnels du vélo une magistrale leçon de courage. On peut *s'interroger* sur les causes exactes du *mal* dont avait souffert Maertens — encore qu'il ait été cité au nombre des athlètes « positifs » à l'occasion de la lutte anti-dopage, — on peut *être stupéfait par son miraculeux come-back* ; unique à notre connaissance dans l'histoire du cyclisme.

Quels que soient les spécialistes qu'il ait consultés en Europe et en Amérique, quels que soient les traitements qu'il ait subis, le routier flamand, qui remporta une première fois le championnat du monde en 1976 à Ostuni *avant* de sombrer, n'aurait pu revenir au premier plan sans s'imposer une discipline de vie *exemplaire* et *sans consentir* d'importants sacrifices, indispensables à une préparation efficace.

S'il n'a pas atteint le niveau de l'épreuve enlevée par Bernard Hinault l'an dernier à Sallanches, le championnat du monde de Prague a néanmoins donné lieu à une course de qualité. Avec sept représentants, dont Saronni, Moser, Baronchelli et Panizza dans le groupe de tête, les Italiens en ont été les principaux animateurs. Mais les Français *se sont une fois de plus bien* comportés, et Duclos-Lassalle a confirmé son excellente condition actuelle en se classant quatrième.

A noter que Chevalier et Gomez avaient terminé respectivement sixième et huitième samedi du championnat du monde amateurs, remporté par un Soviétique de vingt-deux ans, Vedernikov.

JACQUES AUGENDRE.

VOILE

LA TROISIÈME COURSE AUTOUR DU MONDE

Une aventure de sept mois pour vingt-huit équipages

Plus de dix mille personnes ont assisté, samedi 29 août, à Portsmouth, au départ de la troisième Course autour du monde. Vingt-huit voiliers, mesurant de 12,50 mètres à 24,40 mètres, venus de quinze pays, vont se mesurer sur plus de 26 000 milles (près de 50 000 kilomètres) pendant sept mois. La Course autour du monde fait recette. *Les deux premières éditions n'avaient réuni qu'une quinzaine de participants.*

Dès le départ, c'est d'ailleurs le vainqueur de la dernière édition, le baron milliardaire néerlandais, Cornelius Van Rietschoten, qui s'est porté en tête à bord de son nouveau Flyer. Après quelques milles de course, à la bouée de Bembridge, il devançait déjà largement « Ceramco-New-Zealand » de Peter Blake et « Kriter-IX » d'André Viant. Eric Tabarly, prudent au milieu des petites embarcations, était distancé, mais la première étape fait plus de 7 000 milles (12 700 kilomètres), et les positions ont le temps d'évoluer d'ici au mois d'octobre où sera jugée la première arrivée.

Trois escales sont imposées, en *Afrique du Sud*, en *Nouvelle-Zélande*, en République Argentine. Les bateaux devraient quitter Le Cap à la fin d'octobre, Auckland à la fin de décembre, Mar-del-Plata vers le 2 février 1982 pour regagner Portsmouth à la fin de mars ou au début d'avril 1982.

Les quatres étapes présentent des caractères différents. La première (comme la quatrième) sillonne *l'Atlantique* où se posent surtout des problèmes de stratégie... et de chance : faut-il contourner l'anticyclone ou le traverser ? La deuxième soumet les bateaux à l'épreuve de l'océan Indien : vivement poussés par les « quarantièmes rugissants », ils peuvent, entre le 40e et le 50e parallèle, recevoir la visite peu appréciée des icebergs. La troi*sième* étape passe par le cap Horn.

Ce tour du monde est disputé en temps compensé, selon les possibilités très diverses de chaque bateau, déterminées par la jauge de l'I.O.R. (International Off*shore Rule). Toutefois la victoire en temps réel* — celle du premier qui franchit la ligne d'arrivée — garde, à chaque étape, et à Portsmouth, une importance particulière.

En 1973-1974, un bateau de croi*sière*, le mexicain *Sayula*, l'emportait au terme d'une course marquée par trois disparitions d'équipiers. André Viant, sur *Grand-Louis*, se classait troisième. En 1977-1978, le Néerlandais Cornelius Van Rietschoten l'emportait sur son Flyer de 20 mètres (plans Stephens) qui figure à nouveau au départ, retouché, sous le nom *d'Alaska-Eagle* ; c'est le *seul* voilier *sous* pavillon américain. Cette discrétion est assez décevante. Les organisateurs étaient en droit d'espérer que l'un au moins des trois bateaux des Etats-Unis, venus disputer en *Manche* l'Admiral's Cup, participerait au tour du monde.

Il reste que cette épreuve hors série retient l'attention des architectes navals les plus en vue. *On remarque que* l'Américain Stephens, en perte de vitesse dans l'Admiral's Cup, est représenté ici par cinq bateaux. En vue de participer à cette course, dont le niveau s'élève constamment, plusieurs voiliers ont été spécialement conçus ou remaniés. Beaucoup de coques sont en aluminium. Cinq d'entre elles ont été réalisées, ou retouchées, en Vendée, à Vix, où le *chantier* Pouvreau, jadis producteur de Requins en bois, est devenu spécialiste de l'alliage léger.

C'est la France qui compte le plus grand nombre de bateaux engagés : six (dont cinq en aluminium). *Long de 22,25 m*, le vétéran (1973) *Pen-Duick-VI* d'Eric Tabarly, rebaptisé *Euromarché*, s'est allégé et s'est séparé du lest en uranium qui lui avait valu bien des ennuis. Une victoire en temps compensé permettrait au grand navigateur d'effacer les déceptions des Transatlantiques en solitaire de 1980 et en double de 1981.

De son côté, le doyen de l'épreuve, André Viant (*soixante* et un an), a fait construire spécialement, sur plans du grand architecte argentin German Frers, son *Kriter-IX* de 19 mètres de long, qui a traversé l'Atlantique en treize jours, et qui sera mené avec expérience et résolution. Long de 20 mètres, le *Charles-Heidsieck* (plans Gilles Vaton) d'Alain Gabbay est très en vue. On suivra également la marche de *Gauloises-III* (20 mètres, plans Ron Holland) aux mains d'Eric Loizeau, de *33-Export* (17,60 mètres, plans Briand) et de *Morbihan* (14,80 mètres, plans Joubert-Nivelt), seul bateau français en polyester.

Parmi les voiliers étrangers, on détache le nouveau Flyer (*23 mètres, plans Frers*) *de* Cornelius Van Rietschoten, qui aurait consacré 10 millions de francs à cette unité et à la course. On accorde les plus grandes qualités à *Ceramco-New-Zealand* (plans Bruce Farr), le 21 mètres, qui *a remporté en décembre* la course Sydney-Hobart. Les Anglais font confiance à leurs grands navigateurs, Leslie Williams et Chay Blyth, respectivement sur *FCF-Challenger* (24,40 mètres, le plus grand de tous) et sur *United-Friendly* (24 mètres) ex-*Great-Britain-7*, vétéran de 1973, qui a déjà fait trois fois le tour du *monde* et détient le record *sur cette* distance avec cent trente-quatre jours quatre heures de mer.

Un détail montre le prestige qui entoure cette course autour du monde. Eric Tabarly disposait de cent soixante candidatures *pour former un équipage de douze* hommes...

Treize équipières sont embarquées dans cette aventure.

YVES ANDRÉ.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

La République fédérale d'Allemagne a remporté la Coupe d'Europe des épreuves combinées, le 30 août à Birmingham. Avec 24 363 points, les Allemands de l'Ouest ont devancé les Allemands de l'Est (24 190), les Polonais (22 880) et les Soviétiques (22 249). Chez les dames, la R.D.A. s'est imposée avec 18 632 points devant la R.F.A. (17 817) et l'Union soviétique (17 480).

Aviron

L'Union soviétique a dominé les sixièmes championnats du monde féminin qui ont pris fin le 30 août à Munich, en gagnant quatre des six finales (double scull, quatre de couple, quatre barré, huit). La Roumanie (skiff) et la R.D.A. (deux sans barreur) ont gagné les deux autres épreuves. La meilleure représentante française, Dominique Cologni, a pris la septième place du skiff en remportant la « petite finale ».

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(Cinquième journée)

GROUPE A

*Marseille et Fontainebleau	1-1
*Toulouse b. Paris F.C.	2-0
*Thonon b. Toulon	2-0
*Cannes b. Saint-Dié	5-1
*Libourne b. Cuis.-Louh.	5-1
*Orléans et Béziers	0-0
*Gueugnon b. Ajaccio	3-2
*Nîmes b. Blois	4-0
Grenoble b. *Martigues	2-0

Classement : 1. Marseille, Cannes et Toulouse, 8 points ; 4. Libourne, Fontainebleau, Nîmes, Thonon et Toulon, 6 ; 9. Orléans et Gueugnon, 5 ; 11. Béziers, Ajaccio, Paris F.C. et Saint-Dié, 4 ; 15. Grenoble et Cuis-Louh., 3 ; 17. Martigues et Blois, 2 points.

GROUPE B

*Reims b. Rouen	3-1
Mulhouse b. *Guingamp	2-1
*Nœux et Quimper	1-1
*Angers b. Montluçon	3-1
*Limoges et Rennes	1-1
*Besançon b. St. Français	3-1
*Le Havre b. Abbeville	5-1
**Châteauroux b. Dunkerque*	2-0
Angoulême b. *Calais	1-0

Classement : 1. Reims, 10 points ; 2. Rouen, 8 ; 3. Nœux et Angers, 7 ; 5. Guingamp, Le Havre, Besançon, Rennes et Mulhouse, 6 ; 10. Limoges, 5 ; 11. Châteauroux, Angoulême et Stade Français, 4 ; 14. Quimper et Dunkerque, 3 ; 16. Montluçon et Abbeville, 2 ; 18. Calais, 1 point.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE TCHECOSLOVAQUIE

50 cm3 : 1. Timmer (P.-B.), Bultaco, 38 min. 40 sec. 14 ; 2. Ascareggi (It.), Minarelli, à 12 sec. ; 3. Kunz (R.F.A.), Kreidler, à 25 sec.

250 cm3 : 1. Mang (R.F.A.), Kawasaki, 42 min. 43 sec. 25 ; 2. Freymond (Suisse), Majora, à 28 sec. ; 3. Tournadre (Fr.), Yamaha, à 29 sec.

350 cm3 : 1. Mang (R.F.A.), Kawasaki, 48 min. 42 sec. 77 ; 2. Balde (Fr.), Kawasaki, à 1 min. 24 sec. ; 3. Beiner (R.F.A.), Bimota, à 1 min. 40 sec.

Side-cars : 1. Biland - Waltisperg (Suisse), L.C.R., 39 min. 11 sec. 33 ; 2. Michel - Burkhard (Fr. - R.F.A.), Yamaha, 39 min. 12 sec. 5 ; 3. Jones-Ayres (G.-B.), Yamaha, 39 min. 46 sec. 12.

Classement final
du Championnat du monde

50 cm3 : 1. Tormo (Esp.), 90 pts ; 2. Timmer (Holl.), 65 ; 3. Dorflinger (Suisse), 50.

250 cm3 : 1. Mang (R.F.A.), 160 pts ; 2. Baldé (Fr.), 98 ; 3. Freymond (Suisse), 72.

350 cm3 : 1. Mang, 103 pts ; 2. Ekerold (Afr. du Sud), 55 ; 3. Balde, 51.

Side-car : 1. Biland (Suisse), 127 pts ; 2. Michel (Fr.), 106 ; 3. Taylor (G.-B.), 87.

Victime d'une chute dans l'épreuve des 250 cm3, le Français Alain Béraud, qui souffre d'une grave lésion au cerveau, était dans un état jugé désespéré par les médecins de la clinique de Brno où il avait été transporté.

Rugby

CHALLENGE DU-MANOIR
(Première journée)

POULE A

Lourdes b. *Mont-de-Marsan	19-9
*Bayonne b. Racing	28-0

POULE B

Valence b. *Carcassonne	18-13
*Pau b. Béziers	18-6

POULE C

Narbonne b. *Angoulême	13-12
*Bagnères b. Tarbes	27-12

POULE D

*Grenoble b. Toulon	22-14
*Montauban b. St-J.-de-Luz	25-16

POULE E

*La Voulte b. Aurillac	32-30
*Agen b. Toulouse	27-6

POULE F

*Perpignan b. Romans	16-6
Bègles b. *Oloron	17-3

POULE G

*Dax b. Graulhet	31-9
*La Rochelle b. Brive	19-14

Tennis

LE MEXIQUE BAT LA SUISSE EN BARRAGE POUR LA COUPE DAVIS

En match de barrage pour se maintenir en première division, le Mexique a battu la Suisse. Raul Ramirez a été le héros de la rencontre, disputée sur les courts mexicains de Tijuana, en remportant, sans perdre un set, ses deux simples (bat Heinz Gunthardt, 6-4, 6-1, 6-3 ; bat Roland Stadler 6-1, 6-2, 6-3) et le double, associé à Jorge Lozano (battent Heinz et Marcus Gunthardt (3-6, 6-2, 6-0, 6-4).

GUY FORGET et NATHALIE HERREMAN champions de France cadets

Deux espoirs « fédéraux », Guy Forget, du T.C. de Marseille, et Nathalie Herreman, du Havre, ont remporté, dimanche 30 août, au stade Roland-Garros, les titres de champions de France cadets. Forget a battu le Monégasque Eric Carlier (1-6, 6-3, 6-3), tandis que Nathalie Herreman prenait le meilleur sur la Bretonne Marie-Christine Damas (2-6, 6-2, 6-2).

Volley-ball

L'équipe de France a battu la Yougoslavie par 3 sets à 2 (3-15, 15-13, 16-14, 14-16, 15-9), le 29 août à Tarbes, en match de préparation aux championnats d'Europe (17 au 27 septembre en Bulgarie).

AUTOMOBILISME

Alain Prost (Renault) remporte le Grand-Prix des Pays-Bas

Confirmant, et cette fois d'une manière catégorique, sa victoire dans le Grand Prix de France de formule 1 à Dijon, début juillet, Alain Prost a remporté, dimanche 30 août, avec sa Renault-turbo, le Grand Prix des Pays-Bas sur le circuit de Zandvoort. Prost, vainqueur à 183 km h 02, a devancé le Brésilien Nelson Piquet sur Brabham, et l'Australien Alan Jones sur Williams, tous les deux dans le même tour de l'épreuve qui en comportait soixante-douze.

Dès le départ, le Canadien Gilles Villeneuve sur Ferrari, coincé entre les deux Italiens Ricardo Patrese (Arrows) et Bruno Giacomelli (Alfa Romeo), était éliminé. Peu après, l'autre Ferrari, celle de Didier Pironi, s'accrochait avec la Talbot-Ligier de Patrick Tambay. Plus tard, au dix-huitième tour, l'Argentin Carlos Reutemann, leader du Championnat du monde sur Williams, entrait en collision avec Jacques Laffite, endommageant la Talbot-Ligier de celui-ci.

Pendant ce temps, Prost résistait magnifiquement et d'une manière acrobatique aux assauts de Jones. Pour sa deuxième année de compétition en formule 1, le petit pilote de Saint-Chamond tenait tête vaillamment au champion du monde en titre, réputé le plus coriace du Circus ! Ne parler que du jockey serait oublier le cheval — ou plutôt les chevaux-vapeur. La Renault-turbo, si souvent malchanceuse depuis le début de la saison malgré des essais fulminants, a, pour la deuxième fois officiellement, prouvé et sa puissance dévastatrice dans les « bouts droits » et sa tenue de route en courbe et sa maniabilité, beaucoup plus grande qu'on ne croyait. Le bon choix d'Alain Prost avait été de courir sur des Michelin tendres type 405. Arnoux, son coéquipier qui s'était maintenu dans le peloton de tête jusqu'au vingt-deuxième tour, était équipé de pneus durs, ce qu'une flaque d'huile, sur laquelle il dérapa, ne lui pardonna pas. Dans les tout derniers tours, Mario Andretti, victime d'un accident mécanique, effectua une sortie de route à grande vitesse sur son Alfa Romeo. On put craindre le pire, le pilote américain restant inanimé dans son cockpit ; par bonheur, on put sortir Andretti, légèrement blessé, de sa position critique.

Au classement du Championnat du monde des conducteurs, Piquet est venu rejoindre Reutemann en tête (avec 45 points, devant Laffite (34 points).

ÉCHECS

JEAN-LUC SERET ET RICHARD GOLDENBERG PREMIERS EX AEQUO AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Un match de départage sera nécessaire pour désigner le champion de France d'échecs 1981. Avec huit points sur onze, Jean-Luc Seret, champion de France 1980, et Richard Goldenberg se retrouvent en effet premier ex aequo à l'issue du championnat de France qui s'est déroulé à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), du 18 au 30 août.

Plusieurs joueurs français de premier plan participaient à des tournois à l'étranger et étaient absents de la compétition. Parmi eux Daniel Roos a obtenu une très bonne seconde place au tournoi de Budapest et se verra attribuer prochainement le titre de maître international. Avec Giffard, Haïk et Kouatly il sera alors le quatrième maître international français.

Un test pour les chantiers finnois

De notre envoyé spécial

Helsinki. — Dix Finlandais sur un bateau finlandais, commandité par une cinquantaine de firmes finlandaises, ont mis les voiles, le 29 août, avec vingt-sept autres yachts pour ce défi de sept mois aux océans et aux vents qu'est la troisième Course autour du monde organisée par un brasseur britannique.

Tout cela ne serait pas suffisant pour attirer l'attention sur eux : leur skipper Kenneth Gahmberg, un ingénieur barbichu de trente ans, est loin de la notoriété des Eric Tabarly et autres seigneurs de la mer qui se sont embarqués pour cette nouvelle aventure : leur voilier n'est ni le plus grand, ni le plus petit, ni le plus révolutionnaire. Au contraire, tout est « normal » de ce côté-là.

Le bateau dont nous avons éprouvé les qualités il y a trois mois sur la Baltique à peine dégelée est un voilier de série, produit sur des plans canadiens (C. and O. Design Group) par les Chantiers Baltic Yachts, *selon un procédé original de* lamelles de bois mises en sandwich dans de la fibre de *verre.* Il mesure 15,54 mètres et pèse 15,6 tonnes. Le mât mesure 21 mètres. L'ensemble est équipé d'un moteur Diesel de 61 CV. Confortable pour la croisière côtière, l'espace intérieur a néanmoins été considérablement rogné par la profusion d'instruments de navigation électroniques, de relevés météorologi*ques et de matériel* radio nécessaires à une relative sécurité dans les « quarantièmes rugissants ». Les *batteries pour* faire marcher tout cela, ainsi que le jeu de voiles, qui ne comprend pas moins de deux grand-voiles, dix focs, deux tourmentins, huit spinakers, envahissent tout l'avant du bateau.

L'équipage devra se serrer. Mais les inconvénients de cette longue promiscuité, qui sera aggravée au gré de la navigation par l'humidité, la chaleur, le calme plat ou la tempête, ont été prévus. Physiquement, les hommes, qui se sont préparés pendant un an, ont reçu un entraînement athlétique tendant à accroître leur endurance. Psychiquement, l'équipage a été conditionné pour résoudre les situations de crise au sein d'un groupe fermé. D'ailleurs, pour que les risques de friction entre hommes soient réduits au minimum, la répartition des tâches est prévue de façon quasiment militaire pour les manœuvres de gréement et de voile, la réparation de la voilure, les travaux mécaniques, l'approvisionnement en vivre et la cuisine (huit mille repas doivent être servis pendant la Course).

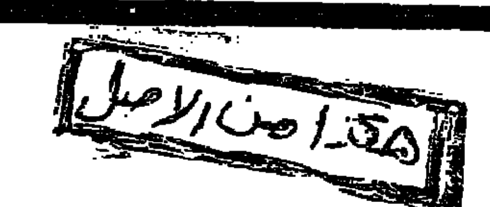
La plupart des équipages sont organisés sur un modèle comparable et disposent d'un matériel *électronique au moins aussi* sophistiqué. L'originalité de l'entreprise tient à son but avoué. *Il ne s'agit pas de faire la pro*motion d'un supermarché, d'un vin mousseux, d'une bière ou *d'un pacte international, mais* de faire connaître à travers le monde l'industrie *nautique* finlandaise.

Produisant plus de vingt-cinq *mille unités par an*, tant pour la plaisance que pour le commerce, les chantiers finnois, qui emploient plus de deux mille personnes, exportent 75 % en volume et 90 % en valeur de leurs bateaux dans une trentaine de pays. Le développement de ces marchés extérieurs est très important pour l'avenir de cette industrie et pour l'équi*libre de la balance commerciale* du pays. C'est ce qu'a compris le premier groupe bancaire finnois Skopbank, *un ensemble de* caisses d'épargne drainant le tiers des dépôts finlandais. Il est donc devenu le chef de file d'une cinquantaine de firmes nautiques qui ont participé depuis deux ans à l'élaboration et à la réalisation du projet.

Au total, quelque 5 millions de marks finlandais ont été engagés dans l'opération, ce qui est modeste, comparé aux Suédois, rivaux numéro un des *Finnois, qui y ont engagé cinq* fois plus. *« Pour certaines entreprises, ce projet a fourni une occasion excellente de tester leur produit ; pour d'autres, le moyen de se faire connaître et d'améliorer leur image de marque à l'échelle internationale »*, estiment les commanditaires.

Kenneth Gahmberg et son équipage combleront-ils leurs espérances en ce domaine ? Seul l'océan a la réponse. Mais cette formule de sponsoring, qui vise à promouvoir toute une branche industrielle d'un pays, mérite peut-être qu'on y prête quelque intérêt au moment où la pollution publicitaire de la mer est de plus en plus forte.

ALAIN GIRAUDO.



INFORMATIONS « SERVICES »

IMMIGRÉS

Les bureaux de régularisatin ouverts à Paris

Les opérations de régularisatin de la situation des travailleurs étrangers dépourvus d cartes de séjour et de travail ont débuté à Paris, ce lundi 31 août, et se continueront jusqu'au 31 décembre (« Monde » du 28 août).

Les travailleurs concernés, s'ils sont domiciliés à Paris, pourront se présenter aux adresses suivantes :

● *Pour les Algériens :* Préfecture de police, île de la Cité, cour du 19-Août, bureau 008.

● *Pour les autres nationalités :* Centres de réception des étrangers de la préfecture de police : 4, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 Paris ; 93, avenue Parmentier, 75011 Paris ; 12, rue Erard, 163, rue de Charenton (12e) ; 144, boulevard de l'Hôpital (13e) ; 114-116, avenue du Maine (14e) ; 36, rue des Morillons (15e) ; 19-21, rue Truffaut (17e) ; 12, rue Lambert (18e), et 1, avenue de la Porte-de-la-Villette (19e).

Autres adresses : Centre de l'association pour l'accueil et la préorientation des travailleurs migrants (A.P.T.M.), 239, rue de Bercy, 75012 Paris ; Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.), 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris (de 9 h 30 à 12 h 30, sauf le samedi) ; Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.), union départementale de Paris, Bourse du travail, 85, rue Charlot, 75003 Paris ; Confédération générale du travail (C.G.T.), union départementale de Paris, Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris (2e étage, bureau 18) ; Force ouvrière (F.O.), union des syndicats de la région parisienne, 61, rue Beaubourg, 75003 Paris (pour ses adhérents seulement).

Par ailleurs, des formulaires de dossier et des listes de pièces à fournir pourront être aussi retirés aux adresses suivantes : Direction des affaires sanitaires et sociales de la préfecture de Paris, 1, rue Boutebrie, 75005 Paris ; A.P.T.M., 9, rue Berzélius, 75017 Paris, 42, rue Polonceau, 75018 Paris, 126, boulevard de Belleville, 75020 Paris ; Direction départementale du travail et de l'emploi, service de la main-d'œuvre étrangère, 80, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris ; Service social d'aide aux émigrants, 76, rue Régnault, 75013 Paris.

JEUX

« Mots croisés anacyclo-palindromiques »

Solution du problème n° 20

HORIZONTALEMENT

I. Ressert [cf. *servir* au tennis, au volley...]/*tresser* ; aparté/*étrapa* [*étraper* : couper le chaume à l'aide d'une petite faucille nommée étrapel. — II. Era [petite rivière qui se jette dans l'Arno]/*are* ; sir (équivaut au « don » espagnol]/*ris* ; Rob (cf. Rob Roy, héros d'un roman de Walter Scott]/*Bor* [ou *Bur* ; fils du géant Bure et père d'Odin, dans la mythologie scandinave] ; aum [ou *om* ; syllabe sacrée utilisée par les hindous]/*mua*. — III. *Time* [journal (« canard ») américain créé en 1923]/*émit* ; Amar/*Rama* ; Éblé [commandait les pontonniers qui plongèrent dans les eaux glacées de la Bérézina afin d'y construire les ponts indispensables à la retraite des débris de la Grande Armée, en 1812]/*Elbe*. — IV. AC [assez]/*Ça* [terme de psychanalyse] ; Na/*an* [en argot, se dit, entre autres, « balai » ou « carat »] ; ma/*AM* ; top [en télévision]/*pot* [« sourd comme un pot »] ; ès/*se*. — V. Gag/*gag* ; sil/*lis* [la fleur de lis est, en héraldique, ce qu'on appelle un « meuble », c'est-à-dire une figure, une pièce, un motif, qui charge un écu] ; saur/*ruas*. — — VI. Eso [île de la mer Adriatique ; 2×11 km]/*osé* ; super [le « super » n'est pas de l'ordinaire]/*repus*. — VII. Regagné/*engager* [cf. « Je vous engage à me rejoindre »] ; are/*era* [cf. *réa*, poulie à gorge]. — VIII. Arran [île située sur la côte ouest de l'Écosse ; ne pas confondre avec les îles d'*Aran*, qu'on orthographie aussi *Arran*, qui sont à l'ouest de l'Irlande (dans les deux cas, on écrit plutôt *île(s) d'Ar(r)an*, de préférence à « Île(s) Ar(r)an »)]/*narra* ; LN/*NL* [Nederland : Pays-Bas]. — IX. Avis/*Siva* ; Eu [le château d'Eu appartint à Louis-Philippe]/*Uê* [huer] ; III. [= Henri III, qui fut assassiné par le moine Jacques... Clément]/*iii* [« hi ! hi ! hi ! »]. — X. T.E.V./*vét* ; avé [= grain de chapelet]/*Eva* ; Amri [ou *Omri*] /*Irma* [cf. *Irma la Douce*, d'Alexandre Breffort, interprétée par Colette Renard]. — XI. Secret/*tercés* [du verbe transitif *tercer*] ; Ela [assassiné par un de ses généraux]/*ale*. — XII. Sor [Fernando *Sor*, ou *Sors*]/*ros* ; édicule/*élucide*. — XIII. Or [« le silence est d'or »]/*RO* [Hérault] ; rêve [se produit quand on fait... un somme]/*ever* (mot anglais signifiant « toujours »] ; et/*té* [le té guide les tracés au crayon] ; ru/*Ur* [patrie d'Abraham]. — XIV. Tim [caricaturiste contemporain]/*mit* ; taveler/*relevât* [au sens de « relever un commerce »] ; aga [en Algérie, vient après le bachaga, mais avant les caïds]/*aga*. — XV. Étés/*Sète* ; regel/*léger* ; Riom [ancienne capitale des ducs d'Auvergne]/*Moir* [*Miró*].

VERTICALEMENT

1. Rétamer [popul. : « dépouiller de son argent »]/*remâter* [*fortune* est une voile carrée his sur le mât de misaine] ; [athée]/*ta* ; côte [cf. les « fr de la Côte »]/*étoc* [tête de ro qui apparaît à marée basse 2. Éric/*ciré* ; serves (fémini *serfs*]/*sevrés* ; rit [cf. l'H *qui rit*]/*tir*. — 3. Sam/*mas* ; *Gog* ; ives/*sévi* [a puni sévi] ; me/*EM*. — 4. E.N.A. nationale d'administratio [au sens de « sot »] ; Aps nom de la commune d'Al tiges d'Alba Augusta, Helviens]/*Spa* ; cor/*roc*. *Se* ; Agag/*gaga* ; arrêt [nal]/*terra* [nom fémini relativement haute et c Lune ; antonyme : masculin désignant basse et foncée]. — naïve/*Evian* ; Va 7. Trams/*smart* ; Er le mythe d'Er l'Armé sol était un ré !] ; [avant les naissanc d'Abel !]/« *Eve* » (a vis]. — 8. Maïs/*Sia* ment dit : *Râ*]/*Er* Gé [ou *Gaia*, la T dieux, des Titans e — 9. Ara/*Ara* [n constellation Au au/*UA* [hua] ; é de Grèce où étai patrie des Jeux 10. Port/*trop* ; *Clubs*, fédérati d'écrivains don par les initiale *poets* (poètes) tes) et *nov* faisant ainsi l'anglais *pen* *N.E.P.* [nom tion, à la économique nine à part *Novaïa Eko* d'où le s de Rhodé 11. AB [a l'âme par le Ba éte biru ou maine] scientifi [= *rac* 12. Ep vant ut/*tu* — 13. face verne lotel autr anir « P *L.A* — la! *er* er 1 i(en imprimerie, on appelle s courants » les lignes qui, s en tête de chaque page ouvrage, rappelle le titre gé du livre, le titre de la partie u chapitre...] ; U.A.M. [sigle Union des artistes modernes, upement fondé en 1930]/*mau* ux... mot qui signifiait « mau s ».

(colonne partiellement superposée : rouge ; é ; le ; ine ; ien ; ves- ; des ; Bs/ ; ribu- ; partie ; de la ; nom ; partie ; Ri/*Ir* ; IV. — ; laton : ; /*Ré* [ce ; té ; Eve ; Caïn et ; jette Da- ; lé (autre- ; [Égée]/ ; mère des ; Cyclopes). ; latin de la ; lu/*UL* ; *Élide* (nomé ; lée Olympie, ; mpiques]. — ; [cf. *P.E.N.*- ; internationale ; nom est formé ; mots anglais ; *ayists* (essayis- ; (romanciers), ; au de mots sur ; plume à écrire)]/ ; ié, par abrévia- ; nouvelle Politique ; augurée par Lé- ; 1921 ; en russe : ; *tcheskaïa Politika*, ; Ali/*Ila* (peuple ; Nord] ; el/*lé*. — ; *Ba* [nom donné à ; anciens Égyptiens ; ; présenté par un ja- ; n oiseau à tête hu- ; *E.S.O.* ; acer [nom ; de l'érable]/*reca* ; s le désordre]. — ; m d'une barre à ser- ; porte]/*râpé* ; lia/*ail* ; familier que « vous »]. ; [aviation : petite sur- ; à l'arrière d'une gou- ; destinée à aider le pi- ; [on appelait *sommier*, ; une bête de somme] ; ; *mina* ; aï [singe dit ; ux » : qui va... *piano*/ ; *agro* = dans le champ]. ; Euler/*relue* ; *ergo* [en ; « donc » ; cf. le *cogito* ; *sum*, « Je pense, donc je ; de Descartes]/*ogre*. — ; /Sem [fils de Noé] ; serti/)

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Dans le numéro de septembre (76 pages)

MUSIQUE ET PHILATÉLIE : deux loisirs en harmonie

•

Les dix commandements du philatéliste

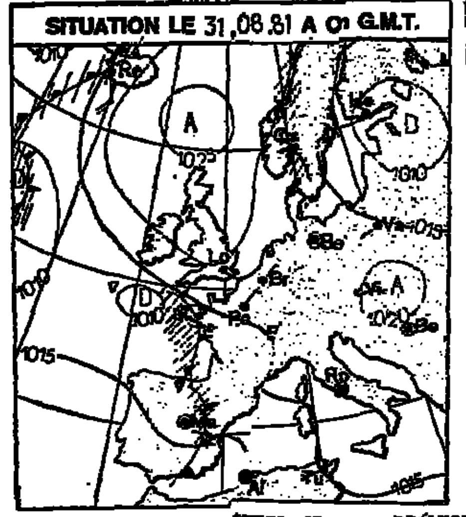
•

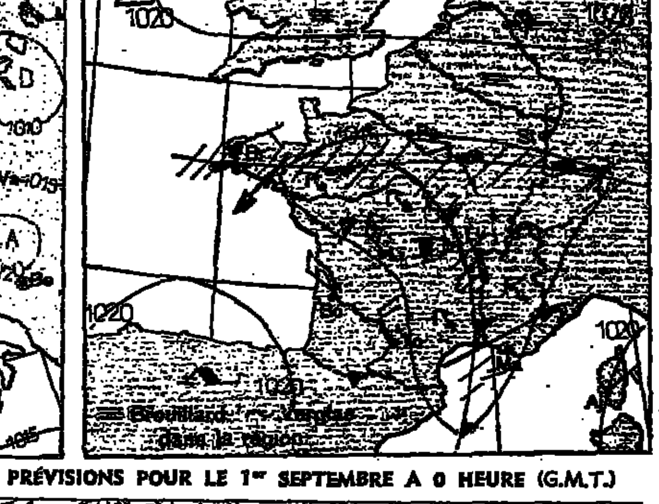
Les nouveautés du monde entier

En vente dans les kiosques : 9 francs

Numéro spécimen sur demande au « Monde des Philatélistes » 11 bis, bd Haussmann, 75009 Paris

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable d temps en France entre le lu 31 août à 0 heure et le mard 1er septembre à 24 heures :

Bloquées dans leur progression vers l'est dans leur partie septentrionale par la présence des hautes pressions du nord de l'Eco les perturbations orageuses v es de l'Atlantique progresseron plus au sud vers les Alpes et la Méditerranée dans un champ de pressio faible gradient.

Mardi, ces perturbations épargneront les régions s'étendant de la Manche orienta au nord des Vosges, où le temps s nuageux avec des éclaircies et quelques formations brumeuses matinales.

Sur le reste la France, le temps sera orageux ais mal organisé. La matinée sera parfois assez brumeuse avec quelqu cellules éparses, résidus des orages la veille. Le ciel sera assez var e ensuite selon les régions. Les orages, qui se développeront à niveau dans la journée, seront su t localisés sur le quart sud-est. seront parfois forts et accompa s de rafales de vent. Dans l'ensemble, les températures maxima seront en baisse par rapport celles de la veille. Cette situation orageuse s'atténuera le soir sur l'Ouest et le Sud-Ouest.

Le lundi 31 août 1981, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 août ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 27 et 13 degrés ; Biarritz, 24 et 19 ; Bordeaux, 29 et ; Bourges, 26 et 14 ; Brest, 20 et ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, et 15 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 25 et 13 ; Grenoble, 29 et 13 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 21 et 7 ; Nantes, 25 et 16 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Rennes, 25 et 17 ; Strasbourg, 22 et 10 ; Tours, 27 et 16 ; Toulouse, 30 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés ; Amsterdam, 21 et 9 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, Pau, 29 et 18 ; Perpignan, 26 et 19 ; 19 et 8 ; Bonn, 21 et 6 ; Bruxelles, 19 et 7 ; Le Caire, 32 et 20 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 19 et 10 ; Dakar, 30 et 24 ; Genève, 27 et 10 ; Jérusalem, 26 et 15 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 39 et 15 ; Moscou, 15 et 10 ; Nairobi, 28 et 12 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 16 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

VIE QUOTIDIENNE

LES RISQUES DES DÉMÉNAGEURS AMATEURS

Chaque année, des milliers de Français déménagent par leurs propres moyens sans se soucier vraiment des risques qu'ils encourent... Voici, donnés par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), quelques conseils utiles :

1) *Vous déménagez avec votre voiture personnelle :* votre assurance de responsabilité civile obligatoire ne joue qu'à l'égard des tiers. Elle ne peut donc prendre en charge les dégâts subis par votre mobilier à la suite d'un accident causé par vous-même. Vos garanties « dommages » ne peuvent pas intervenir non plus puisqu'elles s'appliquent au véhicule seul et non aux objets qu'il contient. A noter que l'adjonction d'une remorque à une voiture crée un risque nouveau pour l'assureur de la voiture. Celui-ci est donc en droit de ne rien payer en cas d'accident s'il n'a pas été averti de l'existence de cette remorque.

2) *Vous utilisez un véhicule de votre entreprise :* il est indispensable alors d'obtenir l'autorisation écrite de la direction et de lui demander de quelles assurances vous bénéficiez : elle pourrait vous réclamer le remboursement des frais de réparation si vous aviez un accident. De toute façon, l'assurance du véhicule n'est acquise que si celui-ci est conduit par une personne autorisée, mais, là encore, cette assurance ne couvre pas le mobilier transporté.

3) *Vous louez une camionnette ou un poids lourd :* la plupart des organismes de location proposent à leurs clients, en plus de l'assurance obligatoire, une garantie « dommages tous accidents » couvrant le véhicule contre tous les accidents, même causés par le locataire. Ils ne proposent pas, en revanche, d'assurance couvrant les objets transportés dans ce véhicule.

Ainsi, quelle que soit la solution choisie, les déménageurs amateurs ont intérêt à souscrire un contrat spécial garantissant la détérioration, la destruction et le vol des biens transportés. Mais les objets de valeur (tableaux, fourrures, etc.) doivent généralement faire l'objet d'une mention spéciale.

REF

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture de la Sarthe pour le recrutement d'un médecin à temps complet au service de la protection maternelle et infantile.

Les candidatures sont à adresser avant le 30 septembre à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, cité administrative, 34, rue Chanzy, 72000 Le Mans.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture de Seine-et-Marne pour le recrutement de deux médecins à temps complet au service de la protection maternelle et infantile.

Les candidatures sont à adresser à la préfecture de Seine-et-Marne (service du personnel), 77010 Melun.

EDUCATION

CHIMIE A SAINT-NAZAIRE. — Le département I.U.T. de Saint-Nazaire, département génie chimique dispose encore de quelques places pour la rentrée 1981. Il est ouvert sur titres aux bacheliers des séries C, D, E, F1, F3, F5, F7 et F10, et aux titulaires de certains brevets de techniciens. Les études durent deux ans et préparent aux métiers de l'industrie chimique et para-chimiques.

★ Service de la scolarité de l'I.U.T. Heinlex, B.P. 420, 44606 Saint-Nazaire, tél. (40) 78-37-58.

FÊTES

LA VIGNE A DIJON. — Le Festival international de folklore et les fêtes de la vigne se dérouleront à Dijon, capitale de la Bourgogne, du 10 au 18 septembre et plus particulièrement les 12 et 13 septembre.

★ 27, boulevard de la Tremouille, 21000 Dijon. Tél. : (80) 32-21-28.

FORMATION PERMANENTE

MISSIONS A L'ÉTRANGER. — Le CEPAG, organisme de formation de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, organise, du 21 septembre 1981 au 22 avril 1982, un stage long : « Préparation à des missions à l'étranger ».

(*) Palais du Commerce, 69289 Lyon Cedex 1. Tél. : (7) 838-10-10.

LES ARTISANS ET LEUR ENTREPRISE. — La chambre des métiers du Nord organise, en collaboration avec Culture et Promotion, à la rentrée de septembre, un stage de formation destiné aux futurs artisans détenteurs d'un LEM (livret d'épargne manuelle) et voulant créer leur entreprise.

(*) 14, rue Inkerman, Lille. Tél. : (20) 57-00-12 (responsable, M. Defossé) ou 237, rue Solférino, Lille. Tél. : (20) 54-02-24.

VIVRE A PARIS

ÉTUDIANTS CHERCHENT CHAMBRE. — L'Union nationale des étudiants de France demande pour ses adhérents des chambres, studios ou appartements à louer ainsi que toute offre d'emploi susceptible de convenir à un étudiant.

★ Service emploi-logement UNEF, 11, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. 742-59-49.

MODE

Cent « vedettes » à la porte de Versailles

Changement dans le prêt-à-porter féminin. « Mode première », la présentation des collections de printemps des quelque cent maisons-pilotes françaises, sera organisée, du 5 au 8 septembre, au hall des expositions de la porte de Versailles.

Le vêtement féminin reprend là une expérience réussie par la mode masculine, depuis cinq ans. Elle permet la création, l'élaboration et la commercialisation de petites collections plus proches des besoins des consommatrices et des disponibilités financières des détaillants.

Dans le domaine international, il s'agit de proposer aux acheteurs professionnels la mode parisienne avant celle de ses concurrents européens.

Les participants à « Mode première » comprennent les maisons de style *Cacharel*, *Christian Aujard*, *Daniel Hechter*, *Micmac* et *Saint-Clair*, ainsi que des spécialistes « boutique » dont *Dana Côte d'Azur*, *David Molho*, *Dejac*, *Pisanti*, *La Squadra* et *Tiktiner*, parmi les plus connus. *Timwear* représente les tricots, *Claude Havrey* les imperméables, *Gaston Jaunet* les premiers prix « mode », *Gérard Pasquier* les jupes et ensembles. *Initial*, *Norbert Nel*, *Jousse*, *Weill et Weimberg* sont parmi les meilleurs habilleurs du grand public.

Cette avant-première de la mode d'été sera complétée par une présentation de maillots de bain et de modèles de plage, où figurent en bonne place les créations de *Pierre Cardin*, *Charles Jourdan*, *J.-C. de Castel Bajac*, *Nina Ricci*, *Pascal V de V.*

D'après les premiers commentaires des professionnels, ce mode de présentation devrait avoir de profonds prolongements et conduire à une révision dans l'organisation du « Salon monstre » de fin octobre et d'avril ou de celui de la maille réuni en février. Un point difficile : l'hébergement. Les visiteurs auront à disputer les chambres d'hôtel de l'agglomération parisienne avec ceux du S.E.H.M. (Salon de la mode masculine), du Bijorhca (bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et cadeaux) et du SISEL, qui rassemble les articles de sport et de plein air. On allait oublier le Salon du « vert », prévu pour la même date au Bourget. — N. M.-S.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 août 1981 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 74-810 du 28 septembre 1974 relatif aux modalités de fixation des cotisations dues par les assurés obligatoires du régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application aux agents publics et anciens agents publics de la loi du 4 août 1981 portant amnistie.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

« Des Arts et Métiers au Carreau du Temple », 14 h. 30, 292, rue Saint-Martin (Mme Allaz).

« Jardins Albert Kahn », 15 h., 1, rue des Abondances, à Boulogne (Mme Bachelier).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., portail central (Mme Brossais).

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Hulot).

« Val de Grâce », 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques (Caisse nationale des monuments historiques) (Mme Saint-Girons).

« Le Marais », 15 h., place des Vosges, statue de Louis XIII (Approche de l'art).

« Mouffetard », 15 h., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vieux Belleville », 15 h., métro Place-des-Fêtes (Mme Hager).

« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« La Ruche », 14 h. 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite)

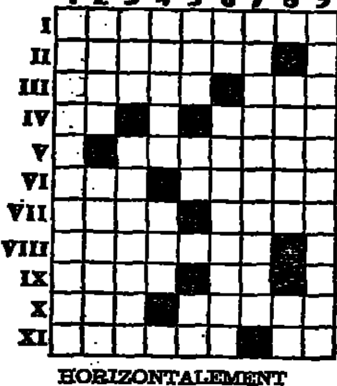
« Le Marais », 14 h. 30, métro St-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3006



HORIZONTALEMENT

I. Naît lorsque les lèvres s'unissent. — II. Se charge de l'entraînement dans certaines compétitions. — III. But ; Fédération. — IV. Entrent dans l'impériale ; Grande était celle qui menaçait le Petit Poucet ! — V. Fait prendre des sandales et porter des bottes. — VI. Rencontre des barrages sur sa route ; Mettre au pot ce qui vient de la cave. — VII. Fait rapidement son chemin avec son culot ; Formula. — VIII. Echange des traitements contre des honoraires. — IX. Perd, dans les Pyrénées, l'accent qu'il a près de Bordeaux ; Pronom. — X. Issue ; Principes. — XI. La main de l'homme ne peut pas les transformer ; Article.

VERTICALEMENT

1. Suit une pente où la neige est très dangereuse. — 2. Volait en faisant les commissions ; Se fixèrent en Espagne. — 3. Roulait à terre ; Bien tournées. — 4. Il n'est rien au monde qu'il ne puisse comprendre ; Possessif. — 5. Peut recevoir un coup de canne ; Désigne une partie du mètre ; Adverbe. — 6. Sans être large, il peut offrir à boire ; Chez eux, il ne se passe rien de neuf. — 7. Exécuté sans avoir été jugé. — 8. Goûtés ; Article. — 9. Est mise à l'index.

Solution du problème n° 3005

Horizontalement

I. Cruciverbiste. — II. Rareté ; Ardoises. — III. Unipare ; Iéna ; Se. — IV. Di ; Al ; Tons ; Rot. — V. Agiter ; Rebut. — VI. Ta ; Equipages ; Al. — VII. Epi ; Urinaire ; Pin. — VIII. Sis ; Estimer ; Are. — IX. Cor ; Lev ; Anet. — X. Mulet ; Elsis. — XI. Elégance ; Sparte. — XII. Stras ; Rustaude. — XIII. Se ; Issarlès ; Sis. — XIV. Eu ; Ne ; Me ; Né. — XV. Bas ; Temple ; Etc.

Verticalement

1. Crudités ; Messe. — 2. Rani ; Apiculteur. — 3. Uri ; Isoler. — 4. Cépage ; Regains. — 5. Italique ; Tasse. — 6. Ver ; Tulsa. — 7. Eteint ; Ecrase. — 8. Râ ; Orpailleur. — 9. Brin ; Aimée ; Slip. — 10. Ides ; Gréviste. — 11. Son ; Réer ; Spasme. — 12. Tiares ; Au. — 13. Es ; Ob ; Panards. — 14. Estuaire ; Teint. — 15. Osé ; Tinette ; Sec.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressif selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités d'exploration et d'exploitation de gisements pétroliers,

TOTAL EXPLORATION PRODUCTION

recherche des

INGENIEURS CONFIRMES

ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'un (ou plusieurs) des domaines suivants :
- Chantiers de Travaux Publics,
- Transports et Approvisionnement de chantiers,
- Forage,
- Production,
- Maintenance d'installations industrielles,
- *Engineering/Développement d'installations industrielles.*

Les carrières proposées demandent une grande autonomie et d'excellentes facultés d'adaptation, de façon à pouvoir affronter des situations professionnelles variées (responsabilités opérationnelles sur chantiers à l'étranger, rôles de conception et de conseil ...).
Une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre manuscrite+C.V.+photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, Tour Mirabeau, 39 à 43 Quai A. Citroën 75739 PARIS Cedex 15, sous la référence 1MO15.



recherche urgent pour
TRES IMPORTANT CHANTIER DE BATIMENT
situé au MOYEN ORIENT

un ingénieur
diplômé grande école

ayant quelques années d'expérience en

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES ET METHODES

Pratique de la langue anglaise indispensable.

Connaissance en **préfabrication** appréciée.

Merci d'adresser lettre de candidature accompagnée de C.V. + photo + prétentions et délai de disponibilité à :
DUMEZ — Service des Relations Humaines
345, avenue G. Clémenceau 92022 NANTERRE CEDEX,
en précisant la référence M 31.



Cii Honeywell Bull

Pour son Réseau International, recherche des candidats nationaux des pays suivants :
MAROC - TUNISIE - SENEGAL - COTE D'IVOIRE
CAMEROUN - GABON - PORTUGAL - GRECE

Les postes s'adressent à des

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

d'Avant-Vente ayant un tempérament de vendeur ainsi qu'à des

INGENIEURS COMMERCIAUX

chargés d'assurer la promotion et la vente des systèmes informatiques de grande diffusion.
Les candidats retenus auront suivi des Etudes Supérieures (formation DUT ou plus : informatique, techniques de commercialisation, gestion) et auront acquis une expérience d'Entreprise d'une ou deux années avec, si possible, une première expérience dans la Vente des Petits Systèmes Informatiques de Gestion (la connaissance de la langue anglaise est souhaitable).
Recrutés au plus tard le 1er octobre 1981, les Ingénieurs sélectionnés, après une formation spécialisée de cinq mois en Région Parisienne, seront appelés à travailler, dans leur pays d'origine, au sein *d'une filiale de Cii Honeywell Bull.*
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 604 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C - 94, av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Importante société
recherche pour mission longue durée
Département OUTRE MER

ingénieur électronicien

Responsable d'une équipe chargée de l'exploitation et de la maintenance de réseaux interphones, télévision, radio fixe et mobile, télécommande.

Expérience confirmée dans les domaines précités.

Sens des responsabilités, autorité naturelle, bon gestionnaire, disponibilité et rigueur.

Adresser CV. photo et prétentions sous réf. 6009 à Média System *104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.*

Cabinet Conseil Fiscal
clientèle et implantation internationales recherche pour

ABIDJAN
fiscaliste confirmé

Bonne connaissance de l'ANGLAIS.

Envoyer C.V., *photo et prétentions sous réf. 5070 à :*

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS *EUROPÉENNES*
CENTRE COMMUN DE RECHERCHE

Le Bureau central de Mesures nucléaires, Geel, Belgique, recherche un (e)

FONCTIONNAIRE SCIENTIFIQUE

pour la

CHIMIE MINÉRALE ANALYTIQUE

Nous souhaitons un (e) jeune chimiste intéressé (e) par un travail sur le développement et l'application de la spectrométrie de masse pour des mesures analytiques de précision.

Le candidat choisi sera un pivot d'une équipe chargée d'établir des matériaux de référence primaires pour la composition isotopique et les mesures de dilution isotopique dans le domaine nucléaire pour les Communautés européennes. Il (elle) doit avoir un sens hautement développé pour le travail expérimental précis. Une spécialisation dans les techniques chimiques requises pour la préparation d'échantillons et pour des mesures de haute précision dans la spectrométrie de masse est supposée acquise.

Une bonne qualification de base en chimie est essentielle et une certaine expérience professionnelle en radio-chimie ou en chimie analytique minérale, après l'obtention des diplômes universitaires correspondants, serait souhaitée. Cet emploi est prévu dans la catégorie de grade A, et le candidat doit donc être capable de prendre des initiatives et d'effectuer des recherches dans le domaine analytique.

Une connaissance approfondie d'une des langues de la *Communauté est indispensable et une connaissance satisfaisante* d'une autre des langues de la Communauté est demandée.

Le salaire net de base se situe entre 70.000 et 105.000 FB par mois.

Les formulaires et renseignements complémentaires peuvent être demandés à :



Service du personnel
Bureau central de Mesures nucléaires
Steenweg *naar* Retie
B-2440 GEEL
Belgique

FOREX NEPTUNE

SOCIETE INTERNATIONALE
de FORAGES PETROLIERS

leader mondial dans ce secteur, nous recherchons un

INGENIEUR MAINTENANCE
DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE MECANIQUE

Ce poste s'adresse à un candidat justifiant de 3 à 5 années d'expérience dans le domaine industriel et de l'entretien.

Disponible pour de fréquents déplacements internationaux, il sera chargé de l'élaboration et du contrôle des normes de maintenance et des performances de nos matériels.

Le poste basé à Paris, nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adressez votre candidature (C.V. détaillé), en rappelant la référence IM/M à FOREX NEPTUNE
B.P. 111.07 - 75326 PARIS CEDEX 07

COMMERCIAL LENDING
officier offshore

A leading US international commercial bank desires to hire two experienced commercial lending officers with sufficient spanish speaking ability to become fluent within a short period of time. While the initial assignment with this bank would be in Spain, successful performance will provide further global banking assignments and a rewarding international career. Applicants are sought with 3-5 years commercial lending experience, preferably in an american bank, in an EEC country and strong interest in a global career. Salary and benefits are highly attractive. Send complete resume/salary history to :
Pierre Hervo, CBA France,
7, rue Emile-Cossonneau, 93360 NEUILLY-PLAISANCE.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

PROVENCE COTE D'AZUR

RIVOIRE & CARRET

recherche

DIRECTEUR DES RELATIONS DU TRAVAIL

Le candidat recherché est un professionnel confirmé.

Il est âgé de 40 ans minimum.

Il a une formation supérieure, juridique ou technique de préférence.

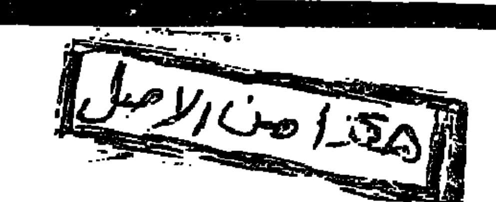
Il dispose d'une solide expérience acquise en milieu industriel.

Rattaché au Directeur Général, il fait partie de l'équipe de Direction.

Seul un homme de caractère peut se situer au niveau demandé.

Les dossiers de candidature *seront traités dans une absolue* discrétion.

Adresser C.V., photo et prétentions à : Direction des Relations du Travail - RIVOIRE & CARRET - 33, Boulevard de la Liberté 13001 MARSEILLE.



REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



ETBS

recherche

pour son Centre Technique Armes et Munitions

un Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire

pour animer des études de balistique extérieure. Connaissances demandées en mécanique rationnelle thermodynamique, aérodynamique, statistiques, informatique expérience éventuelle appréciée. réf. 81/21

un Ingénieur ou Universitaire

spécialité mécanique des fluides pour animer des études de détonique. Expérience souhaitée dans la conduite des études ou d'essais. réf. 21/20

un Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire

spécialité mécanique des fluides pour animer des études de détonique. Expérience appréciée dans la conduite des études ou d'essais. réf. 81/22

un Ingénieur

ENSI, INSA, ARTS et METIERS pour organisation et méthodes dans technique armement. Expérience en pyrotechnie appréciée mais non indispensable (formation possible). réf. 81/23

un Ingénieur Mécanicien

pour expérimentaions et contrôles de matériels d'armement (spécialement de munitions).

Qualités requises : si possible quelques années d'expérience de fabrications mécaniques, bon niveau en mathématiques supérieures, langue anglaise lue et de préférence parlée, aptitude à la recherche expérimentale, relations humaines aisées. réf. 81/19

Pour les cinq postes : nationalité française.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à :

Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry - B.P. 712
18015 BOURGES CEDEX



Notre Société (400 personnes - 130 M C.A.) connaît un développement rapide. Nous fabriquons, commercialisons, en France et à l'exportation, des produits destinés au grand public. Nous recherchons le (la)

RESPONSABLE DE NOTRE SERVICE INFORMATIQUE

équipé d'un système CII HB 61 DPS.

Ce cadre rendra compte au Directeur Financier et sera assisté de 2 Collaborateurs, prendra en charge l'exploitation, la gestion et l'animation du service. Il fera évoluer les programmes existants et devra concevoir les nouvelles chaînes de traitement nécessaires. Ses qualités de contact lui permettront de "vendre" ses services aux interlocuteurs de l'entreprise en les aidant à formuler leurs besoins. Ce poste, basé dans l'AIN, intéresse un candidat âgé de 25 ans minimum, possédant une solide expérience de l'informatique de gestion (analyse fonctionnelle, organique, programmation, traitement...). Bien que spécialiste, il saura dialoguer avec les utilisateurs et proposera les évolutions de matériels avec le souci constant du meilleur rapport efficacité/prix.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 4530-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, rue d'Hauteville - 75010 - PARIS

Directeur d'Usine

Nous sommes un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques. [illegible]

groupe pierre fabre

MERLIN GERIN

4.000 personnes - 3,1 milliards de chiffre d'affaires dont 43 pour cent à l'exportation.

Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique,

recherche
pour l'un de ses départements spécialisé dans l'étude, la fabrication et la commercialisation d'appareillages électriques basse tension

un INGENIEUR ETUDE et DEVELOPPEMENT de PRODUITS NOUVEAUX

Il sera responsable de projet : élaboration du cahier des charges, animation et coordination de l'équipe de réalisation, suivi des essais et mise au point, suivi technique du produit en phase d'industrialisation.

Cet ingénieur dispose d'une solide formation actualisée en électrotechnique, de plusieurs années d'expérience en étude et mise au point de produits nouveaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions
sous référence GDL 140
à MERLIN GERIN
Service Gestion Centrale Emploi
38050 GRENOBLE CEDEX

La filiale française d'un des plus grands groupes américains dans le domaine de la chimie située dans la région de Nice recherche

CADRES COMPTABLES de haut niveau

Réf. 5420

possédant une formation comptable supérieure (D.E.C.S. ou équivalent), 3 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise soit dans une société, soit dans un cabinet comptable. Ils auront pour mission de participer à l'élaboration de nouveaux systèmes comptables et de contrôle de gestion.

DIPLOMÉS D'ETUDES COMMERCIALES ET DE GESTION

(HEC, ESSEC, ESCP etc...)

Réf. 5421

Niveau DECS, ayant de préférence 2 ou 3 ans d'expérience dans une fonction comptable. Ces cadres participeront dans un premier temps aux travaux, aux études et à l'élaboration de systèmes au sein du département comptable. Ils auront la possibilité à terme d'occuper des postes d'encadrement.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable pour l'ensemble de ces postes.

Le groupe très bien implanté en Europe offre de réelles perspectives d'évolution à des candidats de valeur, à la fois en France et à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite et C.V., en rappelant la référence du poste choisi à Pierre LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

---

bec

Terrassements et Génie Civil

Recherche dans le cadre de son développement en

FRANCE et à l'ÉTRANGER

Directeur de Travaux

Il assurera la direction autonome d'un grand chantier (C.A. d'ordre de 100 MF).

Il aura exercé une responsabilité analogue pendant au moins cinq ans.

Directeur Administratif

Il assurera la gestion du personnel, la comptabilité et le suivi analytique des travaux d'un important chantier à l'étranger.

Il aura exercé une responsabilité analogue pendant au moins cinq ans.

Ingénieurs de Travaux

Ils seront responsables d'un chantier de moyenne importance, ou auront en charge un secteur d'un grand chantier de terrassements, sous la responsabilité d'un Directeur de Travaux.

Ingénieur Méthodes

Il participera à la préparation de grands travaux de terrassements et génie civil, suivra les études et programmes, pourra être l'Adjoint Technique d'un Directeur de Travaux.

Ingénieur d'Etudes Génie Civil

Débutant ou ayant deux ans d'expérience, sera affecté dans un premier temps au bureau d'études à MONTPELLIER.

Envoyer C.V. détaillé au Service Personnel, Entreprise BEC Frères S.A., Boîte Postale 10, 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE

recherche

pour son Service ÉTUDES GÉNÉRALES, DOCUMENTATION, INFORMATION, RELATIONS EXTÉRIEURES

un CHARGÉ D'ÉTUDES :

Mission :

- Conduire des études à caractère général touchant à l'environnement socio-économique de l'entreprise, ainsi qu'à ses propres secteurs d'activités.
- Procéder à des travaux de recherche, de créativité visant au développement de l'innovation dans l'entreprise.
- Participer ponctuellement aux activités Information et Relations extérieures.

Profil :

- Formation économique et financière.
- Etre titulaire d'une maîtrise, ou diplômé d'une grande école commerciale.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo au
CRÉDIT AGRICOLE - Service du Personnel
B.P. 21 - 16800 SOYAUX

CENTRE
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
MÉCANIQUE de renommée internationale
recherche

DIRECTEUR D'USINE

- Pour un de ses établissements (500 pers.) situé en région Loire.
- Ingénieur ou équivalent, ayant plusieurs années d'expérience, capable d'organiser la production et la gestion.
- Bon meneur d'hommes, rémunération en rapport.

Adresser candidatures s/nº T 028.712 M à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Cadre Direction Financière

Lyon

BERTHIEZ MACHINES OUTILS transfère son siège de PARIS à LYON et

recherche pour assister son

Directeur Administratif et Financier

un Cadre Financier

Diplômé Grande Ecole Commerciale ou de Gestion, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire :
- Trésorerie (prévision, réalisation, dates de valeur),
- Relations banques,
- Financement contrats France et Export dans leur ensemble (douane, coface, crédit acheteur et fournisseur, crédit documentaire, préfinancement).

Ecrire manuscrit (+ photo) en indiquant rémunération actuelle à

L. justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

ECOLE SECRETARIAT CAHORS
recherche
UN DIRECTEUR
Ecrire à Ecole BRUN
736, r. E.-Zola, 46000 Cahors.
Tél. : (65) 35-12-52.

Urgent Foyer jeunes travailleurs Grenoble
recherche
ANIMATEUR, ANIMATRICE
diplômé (e) ou en formation.
Ecr. avec C.V. s/nº T 028710 M, à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME DE FORMATION
recherche

CONSEIL EN FORMATION

- Chargé de la promotion et de la gestion des stages inter-entreprises et de la formation linguistique.
- Expérience souhaitée et/ ou connaissances juridiques.

Adresser C.V. et prétentions à CE FO PE, 25, bd du 14-Juillet, 10000 Troyes.

ECOLE DES MINES SAINT-ETIENNE

recherche
pour prépar. thèse en métallurgie, ingénieur MAITRE ES SCIENCES de préférence candidat français avec D.E.A.

Env. C.V. à M. Le Coze où M. Lesbats, Ecole des Mines, 42023 St-Etienne cedex.

La Ville de SAUMUR (49), sur la Loire, 35.000 habitants, recrute un :

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION COMMUNALE

chargé des affaires domaniales, foncières, juridiques et contentieuses, sur liste d'aptitude ou par mutation. Candidatures des rédacteurs préparant le concours d'attaché acceptées.
Renseignements auprès de la Direction du Personnel, tél. : (41) 51-30-10, Poste 235.
Candidatures avec curriculum vitae détaillé à M. le Maire, 49408 SAUMUR, avant le 30 septembre 1981.

Le Centre d'Action culturelle de Saint-Brieux embauche à compter du 1er octobre 1981 :

- UN(E) RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES ;
- UN(E) ANIMATEUR(TRICE) ENFANT-JEUNESSE ;
- UN RÉGISSEUR GÉNÉRAL.

Envoyer C.V. avec numéro de téléphone, références, motivations, avant le 15 septembre 1981, au C.A.C., 9, rue du 71e-R.I., 22000 SAINT-BRIEUX.
Téléphone : (96) 61-28-33.



JEUNE DIPLOME

Banque Fédérale Mutuelle

Avec un effectif de 850 personnes et 3[illegible]nces, nous détenons 48 % du marché bancaire de notre région.
Pour compléter notre équipe commer[illegible] nous recherchons un jeune cadre de formation Sup de Co, option marke[illegible] Sciences Eco + IAE..., enthousiaste et capable de prendre immédiatement d[illegible]iatives.
Dans un premier temps nous lui conf[illegible]s le suivi et la promotion, en agences, d'études et de recherches définies par [illegible]ellule Marketing.
Ensuite il lui sera possible d'évoluer [illegible] un poste d'encadrement et d'animation en agence.
Le niveau de rémunération de départ [illegible]a pas inférieur à 80.000 F
Le poste est à pourvoir dans une [illegible]niversitaire à 120 kms au sud de Paris.
Merci d'adresser un C.V. détaillé + [illegible] + prétentions sous la référence 860 M à :

HOK conseil
97 rue de [illegible]lieu 75002 PARIS

Organisme parabancaire, Val de Loire, 140 pers., recherche un cadre administratif qui prendra en charge, sous l'autorité du D.G, le

Service du personnel

et le suivi des questions

Juridiques et fiscales

Ce poste, intéressant par sa polyvalence en raison de la nature et de la taille de l'Entreprise, conviendrait à un jeune diplômé en droit, fiscaliste, ayant quelques années d'expérience concrète en entreprise ou cabinet. Une pratique comptable éventuelle et, en tout cas, le goût de la gestion comptable seraient utiles dans la perspective d'une évolution plus large à terme. Débuts : 85.000 F environ.

Adresser CV dét. + photo sous référence 102.724 à REGIE - PRESSE - LE MONDE - Service des Annonces Classées - 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS - Réponse rapide.

BUREAU D'ÉTUDES PARA-PUBLIC
recherche pour poste

CHARGÉ D'ÉTUDES DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE ET URBAINE

Candidat formation architecte-urbaniste confirmé, dynamique et fortement motivé par problèmes logement social et aménagement urbain.

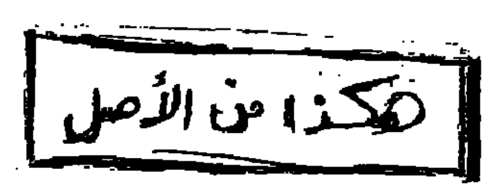
Poste à pourvoir rapidement à Marseille avec compétence régionale.

Ecrire s/nº T028637 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.M.E. Services
recherche

RESP. SERV. MECANO

Expérimenté conviendrait à responsable de projet ayant T.B. connaissances compt. génér. et analytique.
C.V. manuscrit.
Ecr. s/nº 8.598 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Au sein du groupe SCHLUMBERGER, ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et ralise des systèmes de mesure indispensables à la recherche et l'exploitation pétrolières.

Utilisés dans des conditions d'environnement particulièrement sévères,ces systèmes intègrent des développements technologiques avancés dans de nombreux domaines, notamment l'électronique.
La forte croissance de nos activités nous conduit à recruter deux

Ingénieurs Electroniciens
(Supelec - Télécom - INPG)

Dans le Département Industrialisation, ils seront chargés d'assurer le passage de prototypes vers la fabrication de série, le suivi des équipements existants et l'étude de leur évolution technique. En relation étroite avec les différentes unités d'études, de production (notamment à HOUSTON - TEXAS) et avec l'organisation SCHLUMBERGER sur le terrain, ils auront pour mission de vérifier le respect des spécifications, de proposer les évolutions technologiques, de diriger la réalisation des dossiers techniques et de conduire les projets de mises au point, de tests, d'amélioration de nos outils.

Ils pourront se voir confier rapidement la responsabilité d'un bureau d'études, équipé de plusieurs systèmes C.A.O.

Ils devront avoir un solide bagage dans les domaines de l'électronique analogique et digitale, des connaissances en hyperfréquences et en informatique. Ces Ingénieurs électroniciens auront acquis une première expérience (1 à 3 ans) dans ces domaines.

Les postes nécessitent une pratique courante de l'anglais et ouvrent des perspectives de carrière dans le groupe SCHLUMBERGER, notamment aux USA.

Un dossier de candidature est à adresser, sous référence 8116/LM, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER



**26, rue de la Cavée
92142 CLAMART.**

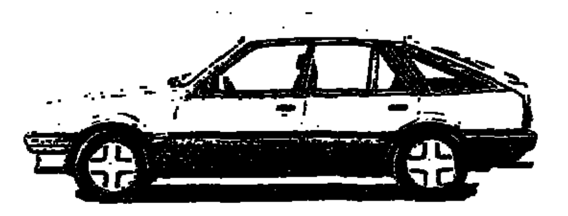
HAVAS CONTACT

GENERAL MOTORS FRANCE

POUR SON

programme d'expansion OPEL

recherche



chefs de district

Rôle :
• Animer l'action des concessionnaires sur les plans :

**COMMERCIAL - ORGANISATION
GESTION**

Ces postes conviendraient à des candidats :
• diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce, ou équivalent,
• justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction commerciale, connaissances du marché de l'automobile souhaitées,
• ayant le goût des contacts humains et le sens des responsabilités.

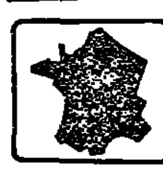
Anglais exigé.

Statut CADRE - Voiture de Société fournie.

GM

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions
au Service du Personnel
5, boulevard Galliéni
92231 GENNEVILLIERS.





emplois régionaux

FUTURS
TECHNICO-COMMERCIAUX

A la recherche d'un **PREMIER EMPLOI**, libérés ou non des obligations militaires,

un grand groupe vous propose, après une **FORMATION** RÉMUNÉRÉE de plusieurs mois, de développer une
CARRIÈRE TECHNICO-COMMERCIALE

La rémunération est motivante (FIXE + PRIMES + FRAIS DE DÉPLACEMENT) et les possibilités d'évolution tant en France qu'à l'Etranger sont nombreuses.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. à :

**INTERMEDIA N° 437 B
59, rue La Fayette
75009 PARIS**

qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
AGRO-ALIMENTAIRE
LYONNAISE
recherche

**DIPLOME
ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

pour conception, étude et mise en place des circuits administratifs et des outils de gestion.

Ce poste convient à diplômé Enseignement Supérieur (type Sup. de Co. ou Sciences-Eco) expérimenté ou désireux d'acquérir cette nouvelle expérience (débutant accepté).

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. sous réf. 4570/L à CONTESSE Publicité 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 2 qui transmettra.

SENELCO

World Leader in Article Surveillance requires an

Assistant to the european management group

Small but fast growing international company needs an Assistant to the European Management Group, based in Paris. The ideal candidate should have an accounting background, and some E.D.P. experience. Bilingual English/French, with French mother tongue, he or she should also possess *basic secretarial skills*, although this will not represent more than 25 percent of the work load. Initial salary will be up to 7500 F x 13, according to age, qualifications and experience.

Please address detailed C.V., photograph and salary required, together with telephone number if possible, to :

**John W. Luhtala - Financial Director
SENELCO FRANCE S.A. - 19, Avenue
Gourgaud - 75017 PARIS**

SOCIETE DE CONSEIL
EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE
UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 6.203 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INGENIEUR TENTE PAR L'ORGANISATION

*NOUS SOMMES
LE PREMIER DISTRIBUTEUR FRANCAIS
DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
DISPOSANT DE 68 POINTS DE VENTE
REPARTIS SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE.*

Nous vous proposons de conduire les études dans les domaines de l'organisation des magasins, du stockage, de la manutention des produits et des *études d'automatisation*.

Vous aurez en charge : l'analyse des méthodes et procédures de travail, la mise au point de nouveaux projets d'implantation et de manutention, le suivi des installations réalisées et de leur bilan économique, la correspondance avec l'informatique, les services et les établissements concernés.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions à :

O.C.P. REPARTITION
Direction des Affaires Sociales
Service recrutement
24 rue des Ardennes — 75019 PARIS



Important groupe papetier
très spécialisé, fortement exportateur, et lié à un groupe international, recherche pour la plus importante de ses usines de province (plusieurs machines à papier, dont une toute récente), un

ingénieur de production

*formation AM, ICAM, ECAM, EFP.
28 ans minimum, ayant acquis une solide expérience en production dans le domaine de l'industrie papetière.*

Ce poste est susceptible d'évolution importante dans le domaine de la production.

Veuillez écrire, sous réf. 6018 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

média-system

GROUPE D'ASSURANCES PROVINCE
recherche

un actuaire
débutant

pour ses services statistiques.
Ce poste conviendrait à :
Jeune diplômé ACTUAIRE ISFA ou maîtrise de mathématiques.

Adr. CV.photo et prétentions s/réf.31702 à

projets publicité
12 rue des pyramides 75001 Paris
qui transmettra



La Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics

1 700 personnes - Paris 15ème - fortement décentralisée recherche pour sa Direction Informatique - matériel IBM 303 X travaillant sous MVS - IMS, réseau national télétraitement, 200 terminaux prévus fin 1981.

un chef de projet

*Dans le cadre d'un bureau d'études de 50 personnes, il lui sera confié des projets variés demandant une compétence particulière dans la conception de solutions informatiques et la réalisation d'applications de gestion.
Pour ce poste il est nécessaire d'avoir une formation supérieure : ingénieur ou maîtrise informatique 5 ans environ d'expérience.*

Veuillez écrire sous réf. 5761 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

IMPORTANT GROUPE DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche pour sa direction régionale de NANTES

RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE

Titulaire d'une maîtrise de droit privé ou équivalent.
Expérience de l'immobilier indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions s/nº T028631 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PARIS 19e
Importante Société de Nettoyage
et manutention
employant plus de 1000 personnes
cherche

Ingénieur d'exploitation et organisation

Chargé plus particulièrement du secteur ferroviaire
• Formation :
Arts et Métiers, ICAM ou équivalent
• Expérience 4 à 5 ans dans un poste similaire, si possible dans une Société de Prestation de Services Techniques, Nettoyage, T.P. etc ...
Salaire annuel de départ de l'ordre de 100 000F.
Ecrire avec C.V. et prétentions à
Mme d'ORNANT

FIDAL PARIS
18 bis, rue de Villiers
92303 LEVALLOIS

Importante Entreprise Région Ouest
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Il (ou elle) participera ou dirigera des projets d'informatique administrative et de production.

Niveau grande école ou équivalent. Bonnes connaissances en analyse et synthèse d'application de gestion et en informatique théorique (conception de systèmes).

Dégagé des obligations militaires, le candidat devra posséder sens des contacts humains et goût du commandement.

Rémunération fonction de l'expérience acquise.

Adresser curriculum vitae + photo sous nº 941194 à HAVAS ATLANTIQUE PUBLICITÉ, B.P. 52, 44601 SAINT-NAZAIRE Cedex qui transmettra.

La Ville de SAUMUR (49),
sur la Loire,
35.000 habitants, recrute un :

ATTACHÉ ou CHEF DE BUREAU

chargé de la direction du Service Administration générale et réglementation, sur liste d'aptitude ou par mutation. Candidatures des rédacteurs préparant le concours d'attaché acceptées.

Renseignements auprès de la Direction du Personnel, tél. : (41) 51-30-10, Poste 235. Candidatures avec curriculum vitae détaillé à M. le Maire, 49408 SAUMUR, avant le 30 septembre 1981.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

GROUPE IMMOBILIER
recherche
pour sa filiale chargée de la réalisation d'opérations industrielles et commerciales
(ateliers, entrepôts, bureaux)

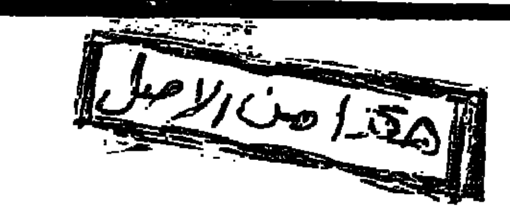
CADRE ADMINISTRATIF

— Pour assister la Direction administrative et financière.
— 5 ans d'expérience minimum.

Candidat motivé et capable de s'intégrer à équipe dynamique.

Poste à pourvoir à proximité de LA DÉFENSE

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à
RÉGIE-PRESSE, nº T 028.667 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



مكتبة من الاجيال

REPRODUCTION INTERDITE

SOCIETE GENERALE

recherche

RESPONSABLE DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE

(Droit Interne - Droit International)

HF

De formation juridique supérieure, le candidat devra avoir pratiqué les techniques de gestion d'un fonds documentaire au sein d'un service juridique d'un établissement financier, d'une grande entreprise ou d'un organisme professionnel (chambre syndicale,...). Une connaissance de l'anglais serait appréciée.

Il s'agit de prendre la responsabilité de la section documentation du Service du Contentieux qui a la charge du juridique et du judiciaire de l'entreprise. Avec la collaboration de juristes, il devra, en plus de la gestion courante du fonds (mise à jour, recherche, diffusion de l'information,...), assurer son évolution vers les techniques modernes de documentation (microfilmages, fichiers, informatique,...).

Envoyer C.V. et prétentions sous référence M
Service du Recrutement
7, rue Caumartin - 75009 PARIS

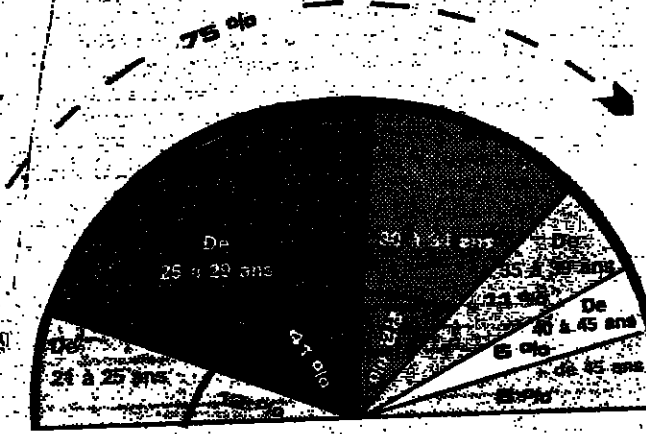
bleu.

Il ne faut pas vivre pour manger si on n'a pas d'appétit et pas travailler pour vivre si on n'a rien à faire de la vie.

Il y a un âge pour l'appétit et une soif inextinguible pour la Vie.

La Foi dans l'Avenir est une fonction biologique fondamentale de la Jeunesse quelles que soient par ailleurs les péripéties des mœurs de la politique ou du système économique.

Notre première caractéristique c'est notre Jeunesse



– de 35 ans
C'est l'âge de 75 % de nos collaborateurs.

De cette particularité découle nécessairement un certain style de comportement.

Une grande équipe homogène animée par un goût passionné pour la réussite et qui n'a pas peur de se remettre en cause :

C'est toute notre synergie.

Cette volonté - connue - d'aller de l'avant se traduit par une croissance exemplaire et une position de leader dans le domaine des produits de sécurisation, d'épargne, d'investissement et de retraite **largement indépendants des aléas de la conjoncture.**

Le reste est affaire de moyens et de volonté politique :

- **La sélection** que nous voulons - et réussissons - adaptée, fine et évolutive.
- **La formation** que nous prodigons longue, complète et rémunérée (8 mois au total).
- **La rémunération** que nous offrons à la fois sécurisante, forte et motivante.
- **La carrière** que nous proposons ouverte, équitable, non conformiste et rapide.

A des conditions qui ne sont ni gratuites ni fréquentes au moins sur le plan de la personnalité, du caractère et de .... l'humour.
Il faut au moins 24 ans, une formation solide et autre chose à offrir que le verbe :
.... La virilité verbale sexuelle supplée en toute relativité de sexualité à l'impuissance virile sexuelle totale ....

Ecrire BANCE PUBLICITE réf. 81566
13, rue Marivaux 75002 PARIS
(Merci de préciser la référence sur l'enveloppe)

Organisme de Conseil Technique

Le Centre Technique Informatique assure un conseil et une assistance technique au secteur public, sous forme de participation à la conception d'études, de recettes, d'évaluations ou de mesures de performances,

recrute

INGENIEUR ELECTRONICIEN

confirmé

Intégré à l'équipe «Mesures de performances» il conseillera et assistera les services informatiques des administrations en matière de mise en oeuvre de moniteurs matériels.
Une formation supérieure et une expérience de 2 à 3 ans dans l'utilisation de moniteurs matériels et dans la recherche de points de sonde sont souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Madame MORAUX
CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE
Domaine de Voluceau B.P. 105-78153 LE CHESNAY CEDEX

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des systèmes de mesure utilisés pour la recherche, l'évolution et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Ces systèmes intègrent des technologies avancées en électronique, électromécanique, informatique, mécanique et physique.

Nous désirons, pour renforcer notre potentiel de développement de nouveaux outils, recruter un

Ingénieur Mécanicien

(Grande École)

Dans le Département Industrialisation, il sera chargé d'assurer le passage de prototypes vers la fabrication de série d'appareils dont il aura suivi les études, la mise au point, les essais et l'utilisation sur le terrain. Pour cela, il sera l'interlocuteur de la production, des sous-traitants et des compagnies utilisatrices du groupe SCHLUMBERGER. Il conduira également des projets d'amélioration d'outils existants.

Il sera amené à faire des déplacements de courte durée partout dans le monde. Il pourra par la suite prendre la responsabilité d'un groupe de jeunes ingénieurs.

Les candidats ont impérativement une expérience de 2 ans minimum. Ce poste nécessite une pratique courante de l'anglais et ouvre des perspectives de carrière dans le Groupe SCHLUMBERGER, notamment aux U.S.A.

Un dossier de candidature est à adresser, sous référence 8115/LM, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

HAVAS CONTACT

pétrole

LE CENTRE DE RECHERCHE
D'UNE SOCIETE LEADER
en pleine expansion
spécialisée dans la mesure sur forages pétroliers
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

de haut niveau

Ils seront responsables du développement de projets diversifiés et passionnants, faisant appel à des techniques de pointe dans le domaine des mesures physiques et du traitement de données.

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

expérimentés

Ils assisteront des ingénieurs dans le cadre d'études et de mise au point de matériel électronique de mesure, destiné à des projets de grand avenir pour l'exploitation pétrolière.

Ces postes conviennent à des jeunes gens dynamiques, ayant une première expérience industrielle dans un domaine équivalent. La connaissance des microprocesseurs et la pratique de l'anglais seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo à Brio-Globe S.243 F - 5, place des Victoires - 75001 Paris

IMPORTANT CENTRE DE FORMATION
recrute (pour PARIS) son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Il aura pour mission de gérer un parc diversifié (micro, terminaux, bureautique) et d'assurer des enseignements.

Expérience de l'enseignement en informatique de gestion nécessaire. Disponibilité rapide.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous nº 8.957 à *le Monde* Publicité, qui transmettra.

CRETEIL, EVRY, CAEN, ROUBAIX

INFORMATICIENS

140.000 +
(Ingénieurs ou M.I.A.G.E)

Pour devenir les

FORMATEURS

de futurs analystes - programmeurs orientés vers les systèmes conversationnels, l'AFPA recherche des informaticiens possédant une expérience réelle de l'analyse et de la programmation des systèmes conversationnels dans les domaines d'application classique de gestion.
Une expérience complémentaire en bases de données et/ou télétraitement et/ou microinformatique est, par ailleurs, vivement souhaitée.

- Pour CRETEIL, EVRY, et CAEN, Nicole LARDREAU attend votre CV détaillé à : AFPA - DRCO - 88, rue Robespierre - 93100 MONTREUIL
- Pour Roubaix, c'est Jean - Pierre SPAGNAERTS qui prendra contact avec vous. Écrivez - lui : AFPA - D.R - 11, rue du Palais Rihour - BP 2001 59011 LILLE CEDEX.

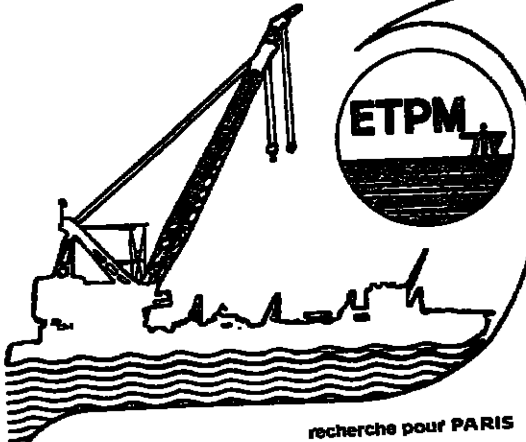
Candidatures souhaitées avant le 20.9.

racj carrières

CARRIERE BANCAIRE INTERNATIONALE

La rapide croissance de notre réseau nous conduit à rechercher de nouveaux collaborateurs capables d'animer et de diriger une grande agence ou un groupe d'agences dans des pays en développement, francophones et anglophones.
Les candidats, de niveau VII (classe FR) ou AVP (classe US), devront maîtriser l'ensemble des opérations et les diverses techniques de crédit.

Adresser lettre + C. V. sous référence 3306/AT à Monsieur CHASSERY - 110, rue du Colonel Fabien 92160 ANTONY



LEADER EUROPEEN
DE L'OFFSHORE
PETROLIER
C.A. 1,7 Milliard de FF
Oscar à l'exportation

recherche pour PARIS

L'ADJOINT DE SON CHEF DES SERVICES FINANCIERS

Le poste :

Nous vous proposons, au sein d'une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, de seconder le Chef du Service dans ses différentes missions :
- conception et suivi d'une politique financière,
- prévisions de trésorerie du Groupe,
- montage et suivi des crédits à long et moyen termes, équipement, exportation, pré-financement,
- contrôle budgétaire et contrôle des filiales etc...

Votre profil :

Vous avez environ 32 ans, vous êtes diplômé HEC - ESSEC - ESCP - Sciences Po. (Eco-Fi) et vous pouvez faire état d'une solide expérience - cinq ans minimum - acquise dans une Société Internationale (secteur T.P. si possible), auprès d'une Direction Financière ou d'une Direction Exportation.

Enfin, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et vous êtes disponible pour de courtes missions à l'étranger. Vous souhaitez pouvoir évoluer dans un Groupe important et mettre vos qualités d'initiative et de dynamisme au service d'un secteur d'activité en pleine croissance.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 2734M à Pierre LICHAU SA - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Ingénieur Débutant

Bureau d'Etude

De formation BAC E + Arts et Métiers ou équivalent, vous souhaitez faire vos preuves rapidement.

Notre société (45 personnes) est la filiale française d'un important groupe allemand d'ingénierie (1 200 personnes).

Spécialisés dans les biens d'équipement (cimenteries, plâtreries, pétrole...), nous connaissons sur nos marchés un développement constant grâce à la qualité de nos interventions.

Nous vous proposons l'opportunité de vous intégrer à de petites équipes en prenant rapidement des responsabilités.

Vouloir apprendre, avoir la faculté de s'investir suffisamment dans son travail, être autonome sans toutefois négliger le travail de groupe, maîtriser la langue allemande ou anglaise font partie des exigences de ce poste.

Pour une prise de fonction en Septembre, adessez rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à



MEDIAPA

INFORMATIQUE DE GESTION

Entreprise de Conseil et d'Études en informatique recherche des Informaticiens :
— connaissant les domaines des applications : comptabilité, stocks, suivi administratif ;
— ayant une bonne pratique des matériels CII-HB et des logiciels TDS et IDS II.

Ces postes sont à pourvoir à Paris.

Le niveau de rémunération est élevé, compte tenu de l'importance des projets. Larges possibilités d'évolution.

Candidatures et CV sont à adresser sous référence 72220 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

REPRODUCTION INTERDITE

Auchan, un bilan positif :

10 000 emplois créés depuis 1969 !

En 1980, 1132 créations d'emplois

C'est vrai AUCHAN recrute en permanence et en particulier des CHEFS DE RAYON. A cela, trois raisons :

- une expansion remarquable : 15 000 emplois ont été créés dans tout le groupe AUCHAN depuis 1969. 10 000 *autres pourraient* l'être d'ici à 5 ans, soit environ 1 000 par an dans les hypermarchés et 1 000 dans les diversifications.
- une politique de promotion interne (convaincus des avantages de cette formule, nous maintenons un niveau de recrutement volontairement sélectif destiné à opérer des embauches de qualité).
- un métier prenant mais exigeant, nécessitant d'avoir les *qualités d'un patron avec tous* les avantages que cela suppose, mais aussi avec toutes ses contraintes d'où une certaine «sélection naturelle».

Les hommes et les femmes que nous recherchons ? **DES JEUNES DIPLOMES, ISSUS D'UNE ECOLE DE COMMERCE OU D'UNE UNIVERSITE.** Ambitieux, ayant les pieds sur terre, capables de s'investir dans un travail varié, *pas toujours facile, mais toujours passionnant.*

Leur responsabilité ? Elle est à tous les niveaux du rayon :

- **POLITIQUE COMMERCIALE** (*choix des fournisseurs et des produits, achats, politique des* prix, organisation des promotions, de la publicité),
- **GESTION DU PERSONNEL** (recrutement, animation, information et formation du personnel, motivation de l'équipe par l'exemple).
- **GESTION ADMINISTRATIVE** (définition des objectifs, calcul des marges, contrôle des *stocks, administration, présence terrain avec manutention,* contrôle des résultats avec l'outil informatique...),

A eux de faire leurs preuves. Nous saurons reconnaître leur efficacité en termes de rémunération et d'évolution de carrière.

Vous êtes intéressé ? Pour en savoir plus sur AUCHAN et les responsabilités d'un chef de rayon, prenez un premier contact en adressant *votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions* sous la référence M 100 , à l'une des adresses ci-dessous :

REPARTITION DES EFFECTIFS DANS LES HYPERMARCHES AUCHAN

H - 49,6 %
F - 50,4 %

68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	1980
665	1197	1400	1551	1974	2857	3420	4148	5385	6426	6746	7354	8486

REGION PARISIENNE ET NORMANDIE
Wilfrid d'AUDIFFRET
AUCHAN MELUN- Centre Commercial - BOISSENART
77240 CESSON

REGION CENTRE-OUEST ET SUD-OUEST
Jean-Paul SAMSON
AUCHAN Quartier du Lac
33000 BORDEAUX LE LAC

REGION NORD
Jean François DUPREZ
AUCHAN - 200, rue de la Recherche
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

REGION RHONE-ALPES
Maurice FARCY
AUCHAN LYON - B.P. 341
Z.A.C. du Champ du Pont
69803 SAINT PRIEST CEDEX

AUCHAN

MEDIA PA



THOMSON-CSF

Centre Electronique de Brest

Nous étudions et fabriquons des matériels de détection, au sol ou aéroportés, des équipements *de télécommunications et de visualisation.* Notre Service Technique, pour renforcer ses labos d'études et d'essais, offre à plusieurs

Ingénieurs Electroniciens

Confirmés ou débutants
De formation Grandes Ecoles

de se joindre à ses équipes et de participer à l'étude et à la mise au point de matériels de pointe, faisant appel :
- Aux techniques radar (circuits logiques et analogiques, hyperfréquences)
- Au traitement de l'information (numérique, microprocesseurs)

L'importance de notre Groupe assure aux candidats de valeur, toute possibilité d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo et rémunération souhaitée) au Service du Personnel, Route du Conquet 29283 BREST CEDEX, Tél. (98) 45.15.15 poste 3496.

MEDIA PA

CONSTRUCTEUR APPAREILS GÉNIE CHIMIQUE

recherche pour son secteur

Fonction Produits et machines tournantes

JEUNE INGÉNIEUR

OU

T.S. ARTS ET MÉTIERS

pour seconder Chef de Service

Ayant bonnes connaissances résistance matériaux, hydraulique, matières plastiques et *bonnes connaissances anglais.*

Deux à trois ans expérience souhaitée.

Adresser candidature manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à SOCIÉTÉ E.L.V.S., B.P. 32, 92390 VILLENEUVE-LA GARENNE.

Notre client, une importante société **holding du secteur de l'alimentation,** recherche

l'assistant du contrôleur de gestion

Cette jeune personne aura une première expérience de 2 ou 3 ans en audit soit dans un cabinet international, soit dans une entreprise industrielle si possible tournée vers l'exportation. Sa principale tâche sera de mettre en place l'audit interne dans les différentes filiales de la holding. Il rédigera également les procédures et effectuera des missions ponctuelles de contrôle de gestion. Dans un pre*mier temps le travail se fera à l'intérieur des filiales* françaises pour s'étendre éventuellement par la suite aux filiales étrangères de la firme. Le candidat retenu aura une formation supérieure et parlera couramment l'anglais.

Envoyer votre C.V. à Marie-Jo Martial sous la réf. M 191 au 6 Avenue Marceau - 75008 Paris en indiquant le salaire actuel.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL JURIDIQUE
recherche
pour la région parisienne

1) CONSEIL JURIDIQUE
spécialiste en droit des sociétés

2) CONSEIL JURIDIQUE
spécialiste en droit social et droit du travail

tous deux ayant un minimum de deux ans de *pratique.*

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 028.675 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CHERCHE

ACHETEURS (TEUSES) TEXTILE

PRÊT-A-PORTER HOMMES ET ENFANTS

FRANCE et EUROPE

Très bien rémunérés. Libre de suite.

Se présenter au 182, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine (6e ét.), mardi 1er et mercredi 2 septembre.

intel

16 000 collaborateurs, 854 millions de dollars de C.A. en 1980, un bénéfice de 97 millions de dollars entièrement réinvestis en recherche et développement.

Intel commercial systems division

recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

de haut niveau

Participant au développement des activités de sa Division C.S.D. à Paris, il assurera la diffusion des produits « end user » de INTEL (logiciel : SGBD System 2000/80, Matériel : *série* FAST 3800), dans les entreprises équipées de matériel haut de gamme
3 années d'expérience de vente de produits informatiques (Matériel ou Logiciel) dans les grandes entreprises et bonne connaissance de la clientèle IBM.
Rémunération très motivante, voiture de fonction.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Intel Corporation - Direction du Personnel. 5 place de la Balance, Silic 223, 94528 Rungis Cédex (ou tél. 687-22-21).

média-system



Cii Honeywell Bull

Pour concevoir les futurs développements de ses systèmes DPS 7, Cii Honeywell Bull recrute des

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles ou Universitaire, ils seront amenés à participer à la définition du logiciel *dans les domaines de la téléinformatique,* de la facilité d'emploi, de l'architecture système.
Ces postes s'adressent à des informaticiens ayant une première expérience en architecture ou en utilisation de systèmes d'exploitation.
Lieu de travail Paris 20eme puis Banlieue Ouest.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 153 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC OG021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Len Tourney Pub

Jeune Ingénieur Analyste

120 000 F.

Filiale informatique d'un important groupe de presse et d'édition, nous renforçons l'une de nos équipes Etude en créant un poste d'**INGENIEUR ANALYSTE.** Celui-ci sera chargé de concevoir et de réaliser, dans un environnement *IBM 4341 DOS/VSE/DL1/CICS, des applications dans les domaines* de la diffusion, de la promotion et de la vente par correspondance.

Dans le cadre des projets qui lui seront confiés et qu'il devra pouvoir mener *avec une large autonomie, il assurera des contacts directs avec les utilisateurs* dans les différentes sociétés du groupe. Il aura également à participer au développement pris en charge par l'ensemble de l'équipe.

De formation supérieure et ayant acquis une expérience préalable d'environ deux ans en informatique de gestion, il pourra évoluer vers des responsabilités de Chef de Projet. (Réf. HC19)

Analyste Programmeur Débutant

De formation MIAG, *Ecole d'Ingénieur ou de Gestion,* il sera chargé de la réalisation informatique au sein d'une équipe d'étude élaborant les systèmes comptables, payes et gestion commerciale des différentes unités du groupe. *Il s'agit d'un poste évolutif dans une structure actuellement en développe*ment. (Réf. HC 20)

Notre conseil étudiera avec soin chaque candidature et *vous propose de lui adresser un dossier* complet en précisant la référence choisie.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

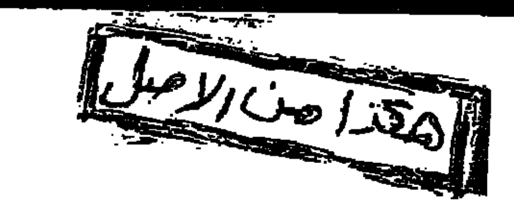
ENTREPRISE DE DISTRIBUTION
C.A. supérieur à 500 millions de francs
recrute pour animer 100 magasins

adjoint au directeur des ventes

Mission :
- superviser le *recrutement et participer à la formation du personnel,*
- animer les surfaces de vente sur le plan commercial, gestion et personnel,
- donner des directives sur la présentation des produits sur le lieu de vente,
- faire mettre en valeur les offres promotionnelles,
- superviser les rénovations de magasins,
- apporter à la Direction des Achats des suggestions sur l'amélioration de la gamme des produits.

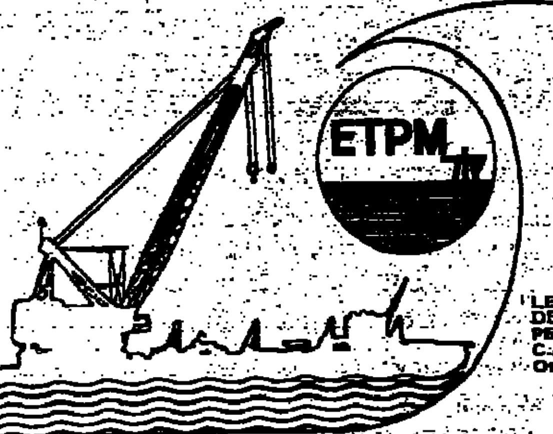
Profil :
- minimum 32 ans,
- expérience **INDISPENSABLE** de plusieurs années dans la direction de magasins spécialisés en textiles ou dans la direction d'une chaîne de points de vente textiles,
- sens aigu de la gestion,
- très bon contact humain et excellente présentation,
- lieu de travail : banlieue Nord, de fréquents *déplacements en province sont* à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 05535 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. 1,7 Milliard de FF
Oscar à l'exportation

Recherche pour PARIS

ADJOINT DU CHEF COMPTABLE

- vous êtes un excellent professionnel de la comptabilité,
- vous êtes titulaire du DECS complet ou du BP ancien régime et de préférence diplôme d'une ESCAE,
- vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans de préférence dans une Société à vocation internationale,
- vous êtes rompu aux problèmes comptables dans les domaines suivants :
  . comptabilité générale et analytique,
  . contrôle et consolidation de comptabilités pluri-monétaires,
  . établissement de bilans.

Votre expérience en informatique vous permet de dialoguer efficacement avec les informaticiens.
- vous exercerez des responsabilités directes de commandement,
- vous effectuerez de brèves missions dans nos établissements et filiales à l'étranger,
- vous possédez une très bonne connaissance de l'Anglais.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 2735M à Pierre LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche

CADRES ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Ils seront chargés du développement des systèmes d'information de gestion.

Associés à l'étude et à la conception des nouveaux outils informatisés de gestion, ils piloteront leur mise en œuvre et leurs applications en relation avec les différentes Unités concernées.

Ils auront une formation Grande Ecole d'ingénieur ou commerciale et une première expérience d'au moins 5 ans en organisation et informatique.

Basés dans un premier temps à Paris, une disponibilité à l'expatriation et la maîtrise de l'anglais favoriseront leur évolution de carrière dans le Groupe.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez une lettre manuscrite avec C.V. et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 PARIS Cedex 16 sous référence 1MO82.

Direction Marketing

RANK XEROX recherche pour sa Direction MARKETING un

Chargé d'études prix

Il aura à analyser les résultats des politiques tarifaires en place et à émettre des recommandations concernant la gamme existante et les nouveaux produits. (réf. C.23)

Coordonnateur prévisions plans

Il contribuera à l'élaboration des stratégies à moyen terme.
Il aura à suivre et contrôler la réalisation des plans commerciaux. (réf. C.24)

Ces deux collaborateurs, au centre de la stratégie de l'entreprise, seront amenés à négocier avec les différentes directions, la Direction Générale et le Siège International, ce qui nécessite une parfaite connaissance de l'Anglais et une forte personnalité.

Ils devront, en outre, être à l'aise dans l'analyse et le traitement de données numériques complexes, dans l'utilisation d'outils mathématiques et de moyens informatiques (APL).

Ils auront une formation supérieure de type Grande Ecole plus M.B.A.

Les candidatures de débutants seront examinées avec attention; néanmoins, une première expérience marketing de 2 ans serait appréciée.

Merci d'adresser lettre de candidature + C.V. sous référence respective à Jean-François MAYER - RANK XEROX - Service Recrutement et Conditions d'Emploi - 93607 AULNAY SOUS BOIS Cedex.

MEDIA PA

RANK XEROX

THOMSON-CSF
Ingénieur Génie Civil

Cet important groupe spécialisé dans l'électronique professionnelle réalise des opérations «clés en main» à l'exportation (Moyen Orient, Afrique...).

Cette formule suppose la prise en charge globale du chantier : l'équipement spécifique mais aussi bâtiments, routes, écoles,...

A cette fin nous recherchons un spécialiste de ces derniers problèmes.
Il a pour mission, en relation avec le chef de projet, de préparer les appels d'offre, d'orienter les choix, d'évaluer les risques ; et soumission étant faite d'assurer, assisté de conducteurs de travaux, le suivi du chantier.

L'homme du poste, de formation T.P. ou équivalent, a l'expérience tous corps d'état des chantiers Bâtiments et/ou Routes, effectués par sous-traitance sur des marchés étrangers.

Adaptable et disponible (déplacements de courte durée) il maîtrise bien l'anglais.

La rémunération de départ tiendra compte de l'expérience acquise.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier sous référence IG 905M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

futur directeur administratif et financier

ORLY 200.000 F+

Nous sommes une Société de Services et de Négoces Industriels Internationaux dans un secteur dont nous avons l'exclusivité. Créée il y a 5 ans, nous réalisons aujourd'hui 100 M.F. de C.A. En tant qu'adjoint et successeur du Directeur Administratif et Financier, votre champ d'activité sera très vaste, hormis le technique et le commercial : (comptabilité, finances, informatique, personnel, juridique, secrétariat général, etc . . .). Ce poste requiert une formation de type G.E. de Commerce, INSEAD, ISA, MBA, et une expérience d'au moins 5 ans de responsabilités similaires, de préférence dans des grandes Banques ou des groupes Industriels très orientés sur l'Export. Les qualités personnelles (disponiblité, esprit d'équipe, simplicité, motivations, etc . . .) seront déterminantes dans le choix et la réussite du titulaire.

Adressez votre dossier (lettre man., C.V. dact., sal., tél. pers.) sous référence 35 AM à :

HB
Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS Tél. : 265.38.39

Directeur Marketing et des Ventes

Belle entreprise française de construction mécanique de Biens d'Equipement, 600 pers, 300 M de F de CA, Ouest Atlantique, fortement exportatrice, 2 filiales étrangères, recherche son Directeur Commercial.

Collaborateur direct du D.G. Il prendra une part déterminante au développement d'une entreprise bien structurée, de bonne notoriété, dans une phase normalement critique de son évolution compte-tenu de sa taille. C'est un poste complet, de haut niveau. Il exige une solide formation supérieure, une large expérience de la conduite des hommes, des concepts et pratiques Marketing et de la Vente au niveau national et international.

Ambition, agressivité, engagement, mobilité sont indispensables. Si vous avez 40 ans environ et si une rémunération de l'ordre de 300 000 F peut vous convenir, écrivez nous avec un CV explicite, nous pourrons nous rencontrer directement très vite.

Ecrire sous réf. 102 738 à Régie Presse LE MONDE - Service des Annonces classées - 85 bis rue Réaumur - 75002 PARIS.

reg carrières

AUDITEUR SENIOR

Société d'expertise comptable ayant la pratique d'audits suivant les normes internationales.

Recherche pour les intégrer à sa progression en France (Paris) DEUX COLLABORATEURS désirant mettre en œuvre dans un cabinet français les techniques de révision comptable pratiquées au sein de cabinets internationaux.

Ecrire à PETITEAU SCACCHI et ASSOCIÉS, 31, rue du Colisée, 75008 Paris.
Réponses et discrétion assurées.

JEUNES DIPLOMES

ESSEC, HEC, ESCP.
IEP Paris ou ESCAE Province

Rejoignez les services parisiens d'une importante banque française (commercial, immobilier, gestion, ...).
Stage de formation de 6 mois avant affectation.

Adressez lettre manuscrite, c.v. et photo sous réf. 7278 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plan Champs

Nous recherchons pour vente à domicile

BIJOUX et PIERRES PRÉCIEUSES

Dans clientèle sélectionnée, femmes de classe, expérience similaire, alliant présentation, punch et efficacité.

Envoyer C.V. + photo à C.E.D.P., 4, rue de Castiglione, 75001 PARIS

L'ORÉAL

Souhaite associer à son équipe d'

auditeurs internes

des jeunes HEC, ESSEC, SUP DE CO, SCIENCES PO, ou de formation équivalente, avec si possible un DECS qui ont déjà acquis un à trois ans d'expérience d'audit, de préférence dans un cabinet de type anglo-saxon.

Ils pratiquent deux langues étrangères dont obligatoirement l'anglais.

Cette équipe basée à Paris est destinée à réaliser des missions d'audit comptable et opérationnel dans plus de 100 filiales en France et à l'étranger.

Ces jeunes auditeurs effectueront dès leur arrivée un stage très complet de familiarisation avec les différents aspects de l'entreprise de l'ordre de 4 mois, avant de participer à environ 8 missions par an, de 2 à 4 semaines, dont plusieurs à l'étranger.

Après avoir réussi dans cette première étape de 3 à 4 ans, ils pourront mettre à profit les réelles perspectives d'évolution que L'OREAL peut offrir, pour prendre des responsabilités opérationnelles administratives et financières tant en France qu'à l'étranger.

Adresser candidature avec photo et prétentions à : L'OREAL, Direction des Ressources humaines — sous référence 2418 LM. — 41, rue Martre, 92117 Clichy Cedex, qui traitera directement et confidentiellement chaque dossier.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL
Position I/II

Participation à l'étude de logiciels de systèmes de trajectographie, mise en service et assistance technique chez le client.

Après une période de travail en région parisienne (sud Paris) missions à l'étranger de moyenne et/ou longue durée.

- Formation INGÉNIEUR - ÉLECTRONICIEN Grandes Écoles (E.S.E. - I.S.E.P. - I.S.E.N. - E.N.S.E.R.G. - E.N.S.E.E.I.H.T....)
- Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire à ce poste.

Env. C.V. et prétentions à n° 5.606 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.



Filiale du groupe européen AKZO, leader en hormonologie et réputé pour la haute qualité de ses produits, cherche pour son Siège Parisien un

médecin - chef de produit

Sous l'autorité du Directeur Marketing et au sein de l'équipe médicale, il est responsable de l'expérimentation clinique avant et après AMM pour une gamme de produits. Il participe à la formation des Délégués Médicaux, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication. Il est souhaité : une première expérience de l'Industrie du Médicament (au sein d'un laboratoire pharmaceutique ou en milieu hospitalier), et une bonne maîtrise de l'Anglais lu et parlé.

Adressez votre dossier (lettre manuscrite, C.V. det., sal act., tel. pers.) sous référence 54 BM à :



Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boetie - 75008 PARIS. Tél. : 265.38.39

REPRODUCTION INTERDITE

NOUS SOMMES UNE SOCIETE FRANÇAISE
Solidement implantée en France et aux U.S.A.
Notre C.A. de 130 MF progresse constamment depuis 16 ans.

NOTRE DIVISION ELECTRONIQUE

propose à des éléments de valeur, dynamiques, entreprenants et intéressés par l'application des techniques de pointe au domaine de la SIMULATION AERONAUTIQUE, les postes suivants :

6 INGENIEURS LOGICIEL
Grandes Ecoles

DEBUTANTS OU 2 à 4 ANS D'EXPERIENCE

1) pour des études de modélisation de systèmes temps réel. Une première expérience ou des connaissances en Aéronautique (pilotage automatique, systèmes d'armes, générations *hydraulique et électrique*) seraient appréciées mais ne sont pas indispensables. (Référence 10 776/A)

2) pour développement de programmes d'acquisition d'une base de données graphique tridimensionnelle et mise en place d'un système de CAO. Ce poste nécessite des connaissances de base en informatique et une bonne pratique du *FORTRAN*. *(Référence 10 776/B)*

5 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Niveau DUT minimum, débutants ou première expérience, ayant *si possible déjà développé des programmes* en langage évolué (PASCAL, FORTRAN). (Référence 10 776/C)

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

(ESE, ENST, ISEP ou équivalent, débutants à 3 ans d'expérience)

pour définition, étude, intégration et mise au point d'ensembles électroniques complexes faisant appel à des technologies de pointe. (Référence 10 776/D)

4 TECHNICIENS SUPERIEURS EN ELECTRONIQUE

pour étude, intégration et mise au point d'ensembles électroniques faisant largement appel aux microprocesseurs. (Référence 10 776/E)

REDACTEUR TECHNIQUE AERONAUTIQUE

ayant des connaissances en électronique, pour rédaction de notices techniques et de maintenance de simulateurs. (Référence 10 776/F)

PREPARATEUR

pour compléter les dossiers de fabrication et assurer techniquement la mise en fabrication de matériels réalisés à l'unité ou en petites séries. (Référence 10 776/G)

LIEU DE TRAVAIL : PARIS OUEST

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions, sous référence correspondante, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE - 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

Responsable Telecom

Filiale française d'un groupe international notre vocation est depuis toujours celle du développement de la communication dans les entreprises.

La fonction Télécommunication prend une autre dimension en raison de l'extension constante du réseau autocommuté réparti sur l'ensemble de la France (liaisons siège, agences), de l'établissement d'un réseau international, des techniques et des matériels à mettre en place dans l'ensemble de ces perspectives.

Ce responsable aura pour mission :
- d'analyser les ressources et moyens techniques disponibles, de recenser les besoins prévisionnels des utilisateurs en matière d'installations et d'équipements.
- d'études et de proposer un certain nombre de développements (matériel, méthodes d'exploitation, réseaux).
- d'élaborer une stratégie nationale dans le cadre d'un budget et d'une politique «groupe».
- d'assurer les relations avec les constructeurs et l'administration des PTT.

Une formation supérieure (Grande Ecole ou université), cinq années d'expérience acquise dans le domaine des télécommunications (chez un constructeur ou en entreprise).

Au - delà des compétences techniques requises, des capacités d'analyse prévisionnelle et d'organisation seront nécessaires pour *réussir dans cette fonction. Enfin ses talents de négociateur devront lui permettre* de faire adopter les solutions qu'il préconise.

MEDIA PA



Veuillez faire parvenir lettre de candidature + C.V. à notre conseil en recrutement *sous référence M 14*

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83 Bd Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Grand quotidien national
recherche pour une « mission ponctuelle »
un(e) chef de publicité
6 mois **60.000 F**

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences le rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 8745 M.
55, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec.

---

*annonce parlée**



Ingénieurs confirmés travaux pétroliers à la mer

Réf. 1099.

Anglais parlé. Déplacement 6 mois par an.

Groupe industriel et de services international nous avons pour vocation de fournir à l'industrie pétrolière des installations complètes dont la phase "chantier" est dirigée. à partir de nos propres navires, par des ingénieurs "managers" alliant à une excellente connaissance des techniques du "pipe laying", une réelle pratique du travail à la mer. La fonction sera confiée à des spécialistes confirmés ; ils seront assistés par de Jeunes Ingénieurs généralistes.

Jeunes ingénieurs généralistes

Réf. 1100.

parlant anglais et décidés à se former à nos techniques à travers une succession de missions embarquées.
(déplacement 6 mois par an).

*Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence correspondante.

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

POUR LE RECRUTEMENT DE

Cadres de maîtrise

(Fonctionnaires de l'Etat)

Dans les spécialités suivantes :
PHOTOCOMPOSITION
PREPARATION OFFSET
PHOTO OFFSET
IMPRESSION OFFSET
BROCHURE

L'IMPRIMERIE NATIONALE ouvre un concours

Les épreuves de sélection auront lieu au cours du 1er trimestre 1982
Une préparation (cours oraux et cours par correspondance) est organisée à partir du 15 septembre 1981

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
IMPRIMERIE NATIONALE
27 rue de la Convention
75732 PARIS Cedex 15
575 62 66 Poste 249

SEDOC

DOCUMENTATION TECHNIQUE
recrute

un ingénieur chef de service technique

Expérience de 10 ans dans la fabrication et le suivi technico-commercial des documents techniques d'exploitation.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à JP. QUENTRIC
SEDOC - Z.I. Nord - BP No 6 - 78530 BUC

Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

Pour accompagner son expansion nationale et internationale dans le domaine de

LA PROTECTION ÉLECTRIQUE
DES RÉSEAUX ET DES MACHINES
recherche des

INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS
DE TOUS NIVEAUX

Pour sa DIRECTION TECHNIQUE A MEAUX
Pour sa DIRECTION COMMERCIALE A PARIS

Discrétion assurée.

Ecrire à CEE, M. DOUCHET, 154, rue de l'Université, 75007 Paris.

INFORMATIQUE TEMPS RÉEL

Importante société de conseil et d'études informatiques recherche pour des projets mettant en œuvre des techniques de pointe

INGÉNIEURS LOGICIEL

- ayant des connaissances en logiciel d'application ou logiciel système ou logiciel de base;
- une expérience : de 1 à 10 ans ou débutants diplômés, option informatique;
- sur calculateurs : MITRA ou SOLAR ou SEL 32;
- sur micros 6800 ou 68000 ou 8086;
- avec langage : assembleur ou LTR ou Pascal ou langage évolué.

Les postes sont à pourvoir à Paris et en région parisienne. Les salaires se situeront entre 95000 et 180000 F/an, suivant l'expérience des candidats.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 72228 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

E.D.S. NUCLÉAIRE
Bureau Européen d'un consultant international en ingénierie nucléaire
recherche

INGÉNIEURS et TECHNICIENS

- débutants ou expérimentés
- formation génie civil, mécanique, électrique et nucléaire
- allemand, anglais appréciés.

Envoyer C.V. et prétentions
10, rue du Colisée, 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche

DIRECTEUR DE PROGRAMME

- Age trente-cinq ans environ ;
- Spécialiste maisons individuelles ;
- Expérience minimum cinq ans ;
- Rémunération en fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. détaillé sous nº T 028.636 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Prospectrice par téléphone pour travail à domicile et à temps partiel.

Société de commercialisation de produits de valeur recherche pour son service de vente par téléphone des collaboratrices chargées de prendre des rendez-vous pour nos délégués commerciaux.

Le sens du contact humain, le niveau de formation et la qualité de la voix sont les meilleurs atouts.

Rémunération avec intéressement.

Adressez votre curriculum vitae à **C.E.D.P.**, 4, rue de Castiglione - 75001 PARIS

Kodak propose à de jeunes Ingénieurs de compléter leur expérience ou de leur donner une formation d'

INGÉNIEUR SYSTÈME

Cette spécialisation très prometteuse acquise après plusieurs années passées au sein d'une équipe de haut niveau chargée de mettre en place les techniques et les systèmes les plus élaborés, s'exercera dans une grande Société stable dont le développement s'appuie en particulier sur l'informatique des grands systèmes et les réseaux de communication.

Toutes les candidatures seront attentivement étudiées.

Profil : Formation supérieure scientifique avec option informatique. (Ecole d'Ingénieur ou Maîtrise).
Expérience antérieure sur matériel IBM appréciée.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous référence M à :
KODAK PATHÉ
Direction, gestion des cadres
8/26, rue Villiot - 75594 PARIS CEDEX 12

bleu

SOCIÉTÉ PARA-PUBLIQUE EST PARISIEN
recherche
pour organiser et diriger service comptable

CADRE

- Trente ans minimum ;
- Formation D.E.C.S. ;
- Expérience informatique indispensable.

Envoyer curriculum vitae sous nº T 028.706 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Val-d'Oise
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Age 30 ans, expérience minimum 5 ans en cabinet d'audit ou similaire.

Le candidat *dépendant directement du P.-D. G.* devra assumer les fonctions suivantes :
- Supervision et contrôle de la comptabilité.
- Etablissement et suivi du budget selon les normes anglo-saxonnes.
- Mise en place et suivi d'une comptabilité analytique.

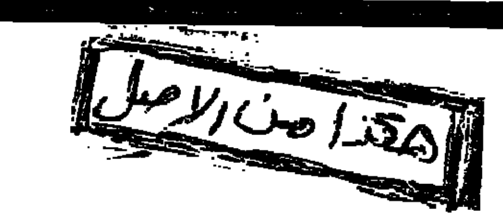
Rémunération en fonction de l'expérience.
Envoyer C.V. et prétentions à M. SANTONI, 17, rue de Berry, 75008 PARIS.

UN GRAND DE L'ÉDITION
recrute pour son département de marketing téléphonique

L'ASSISTANT DU RESPONSABLE

Celui-ci devra avoir une bonne culture générale (niveau études supérieures).
- Etre apte à contrôler et à animer une équipe et avoir le sens des responsabilités.
- Libre immédiatement, rémunération intéressante.

Env. C.V. + lettre manuscrite et prétentions s/nº 103.082 à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Trés important groupe d'assurances
recherche pour
renforcer son encadrement supérieur en gestion et comptabilité

jeune DIPLOME HEC-ESSEC ou SUP de CO

- ayant le goût du commandement, des relations humaines, de l'organisation et de la comptabilité ;
- Il aura pour mission de superviser le service chargé de contrôler la gestion comptable au siège et en province d'un réseau de 1300 Agents.

Le poste comporte des contacts fréquents avec les diverses Directions de la Société.
- La motivation et la réussite du candidat lui ouvriront de larges perspectives d'évolution au sein du groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
N. 1191 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

ERIA
ECA AUTOMATION
SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (520 personnes - CA 110 MF) partenaire d'un groupe industriel de taille international, recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS
CHEFS DE PROJETS

De 3 à 8 ans d'expérience, pour participer à la conception et à la réalisation de systèmes d'information (gestion, temps réel)

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous réf. 1008 à ERIA ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex

RÉDACTEUR expérimenté avec sérieuses références recherché par important hebdomadaire d'informations générales et locales de Province, d'opinion centre mais indépendant.
Ecrire INTER-REGIES n° 319
116 bis, Champs-Elysées
75008 PARIS, qui transmettra.
Discrétion assuré.

ESC, ESSEC... + expérience

Chef de Service Marketing

l'Office de Transformation Papetière (Filiale du Groupe XEROX) recherche le successeur de son CHEF de SERVICE MARKETING appelé à d'autres fonctions.

Membre du Comité de Direction, le candidat retenu se verra confier une triple mission :
- l'organisation et la planification (élaboration et mise en place du plan),
- la gestion des budgets animation des ventes, publicité et formation commerciale,
- les relations publiques (ce qui implique des déplacements à l'étranger et sur toute la France).

Il aura également un rôle essentiel de conseiller et de coordonnateur afin que les actions de chacun soient en adéquation avec l'objectif global de la Société.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (ESC, ESSEC ou équivalent) justifiant d'une expérience marketing de 3 à 5 ans (en tant que chef de produit avec gestion d'un gros budget, chef de département dans une grande structure ou chef de gamme).

La pratique courante de L'ANGLAIS est indispensable. La connaissance du marché des fournitures aux grandes entreprises et l'expérience du management constitueraient un atout.

Merci d'écrire avec C.V. et photo à
Jean-Yves BLAISE
OTP
2, Rue d'Arsonval B.P. 102
95500 GONESSE



MEDIA PA

CHEF DE PRODUITS TISSUS IMPER & SPORTSWEAR :

UN FIN STRATEGE DOUBLE D'UN CREATIF.

Sur notre marché, le textile se porte bien.
Le chef de produits que nous cherchons est un créatif. Il participe à l'élaboration des gammes.
C'est un fin stratège : il définit une politique commerciale pour son secteur.
C'est un négociateur : il assure le suivi complet de ses clients en s'appuyant sur un réseau d'agents.
C'est un professionnel enfin, car il a l'expérience de la vente textile et des négociations commerciales.
Travaillant dans un groupe multinational, la connaissance de l'anglais ou de l'allemand sera pour lui un atout.
Si vous vous reconnaissez dans ce profil, adressez votre candidature sous référence 4122 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

Jeunes diplômés, prenez une longueur d'avance !
(Sup de Co, Maîtrise, Licence, DUT...)

Une formation à nos techniques de vente et à nos produits qui fait plus que jamais école. Un management fondé sur l'autonomie et la prise de responsabilité. La possibilité d'évoluer selon les résultats obtenus dans une société offrant une ouverture internationale. Trois principes de base qui vont donner à votre diplôme tout neuf une plus-value certaine.

Débuter chez RANK XEROX, ce sera pour vous l'opportunité de faire le point sur vous-même, d'en savoir plus. Tout de suite.





Quand, plus tard, dans un poste d'encadrement opérationnel ou fonctionnel (nous ferons tout pour que vous y parveniez), vous aurez à prendre des décisions tant techniques que financières ou commerciales, votre «vécu terrain» vous sera d'un précieux recours.

Il vous permettra de mieux appréhender ce qui est et ce qui n'est pas réalisable, de mieux intégrer dans votre décision le besoin réel du client, facteur de toute réussite commerciale.

Alors ? Prêt à bien négocier le premier virage important de votre carrière ?

Venez discuter avec nous de la fonction vente, de sa rémunération, des possibilités de carrière, de la formation que nous vous donnerons, bref de vous chez RANK XEROX.

Des postes sont à pourvoir à Paris, la région parisienne et la province.

Prenez tout de suite une longueur d'avance en nous adressant votre candidature (lettre manuscrite, CV avec n° de téléphone ou l'on peut vous contacter rapidement) sous référence LM 100 à Jean-François MAYER - RANK XEROX - 4, rue Nicolas Robert 93607 AULNAY SOUS BOIS CEDEX.

MEDIA PA

RANK XEROX
L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

ASSOCIATION HUMANITAIRE
à caractère médico-social
recherche
pour collaborer au sein de sa direction de l'information

HOMME

- 40 ans minimum, ayant une expérience d'animation et liaison réseau national ;
- Il saura rédiger brochures, bulletins internes (dactylographie souhaitée) et assurer la correspondance ;
- Il organisera des réunions par régions et développera l'information interne.

Envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo et salaire souhaité sous n° T 028.689 M à RÉGIE-PRESSE.
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Famille diplomatique franco-américaine cherche au pair 81 à 82 New-York.
Tél. (65) 82-72-88 (3-4 septembre) pour rendez-vous.

Le Directeur Administratif et Financier d'un groupe de sociétés dans le secteur des produits de luxe recherche un

CONTROLLER

Le candidat supervisera un groupe de 10 personnes et sera responsable de la comptabilite et de la fiscalité des différentes sociétés. Il aura pour mission de reorganiser le service comptabilité en vue d'une meilleure utilisation d'un système comptable en temps réel, récemment mis en place (Comptabilite générale et analytique). Il aura en outre la responsabilite du contrôle budgétaire et de la gestion de trésorerie.

Ce poste s'adresse à un candidat, âgé d'au moins 30 ans, possédant une formation comptable supérieure (D.E.C.S. minimum) et une expérience de quelques années dans un poste similaire où il aura utilisé l'informatique.

Le lieu de travail est à Paris
Rémunération : F. 150.000
auxquels s'ajoute une prime d'objectifs.

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/ref. 9481 a
VALENS CONSEIL
B.P. 359 — 75064 PARIS CEDEX 2
qui transmettra
Réponse et discrétion assurées.

Jeune société à vocation internationale recrute pour la région parisienne

3 CONSEILLERS FINANCIERS EN INVESTISSEMENT
(H. ou F.)

Formation commerciale, économique ou financière souhaitée, avec une ou deux années d'expérience de la vente conseil en produits financiers, sur le terrain.

Les candidats seront invités à une réunion d'information avant la présélection, qui sera sévère compte tenu des possibilités de rémunération élevée (fixe + commission).

Envoyez votre curriculum vitae au C.E.D.P.
4, rue de Castiglione - 75001 PARIS

JEUNES INGENIEURS

SOCIETE D'INGENIERIE,
filiale d'un important groupe français de réputation internationale
recherche des
JEUNES INGENIEURS

- Diplômés d'une ECOLE SUPERIEURE DE MECANIQUE ou formation similaire
- Intéressés par :
  - la conception d'ensembles des machines automatisées de production,
  - les études des systèmes intégrés de production (ateliers flexibles...),
  - et la robotisation de process discontinus.
- Après une période de formation éventuelle de 6 à 9 mois en France ou à l'étranger, les candidats retenus seront chargés entre autres d'études technico-économiques de systèmes de production en utilisant des moyens modernes d'étude : CFAO, modélisation, simulation sur ordinateur --
- Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo sous référence 2709 M à PIERRE LICHAU S.A.- BP.P 220 - 75020 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GROUPE D'ENGINEERING
à vocation internationale
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

2 à 3 ans d'expérience dans une fonction similaire ou comptable.

Il assistera le responsable du département aux plans :
- de la comptabilité analytique
- du contrôle budgétaire
- de la planification
- de l'élaboration du tableau de bord.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 6473, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

P.M.I. (Paris-Sud)
POUR SERVICE EXPORTATION
FABRIQUANT PRODUITS COMMUTATION, SIGNALISATION
recherche

COLLABORATEUR

- Trilingue anglais-allemand ;
- Ayant expérience de la VENTE à l'exportation (animation des agents et connaissance des procédures) ;
- Connaissances techniques en électro-mécanique souhaitables.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° T 028.663 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

Plus de 700 Cadres - 10 Etablissements
recherche pour les Etablissements de Province :

Jeunes Ingénieurs

- Mines, Centrale, Sup Aéro, E.N.S.T.A., —
- A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., E.N.I., —
- E.N.S.C. Nancy, E.N.S.C. Toulouse —

Pour des postes en RECHERCHE, ETUDES, DEVELOPPEMENT et PRODUCTION.

Nous assurons leur formation (possibilités de séjours à l'Etranger après formation) et leur déroulement de carrière ultérieurement.

Envoyer curriculum-vitae avec photo à la DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES, 12, Quai Henri IV 75004 PARIS.

Sté d'Expertise Comptable
PARIS SAINT-LAZARE
propose
travaux variés et formateurs à

UN COLLABORATEUR

avec un certificat supérieur, ayant 4 ans d'exp. minimum, dans des missions de surveillance, révision, commissariat aux comptes.
Adresser C.V. + prétentions + date de disponibilité
INTERCONSEIL
Groupe 51
37, rue d'Amsterdam, PARIS-8e

DESSIN D'EXÉCUTION MINUTIEUX

Nous sommes une jeune agence de publicité spécialisée dans le domaine de l'emploi.

Nous cherchons un(e) jeune diplômé (e) de Corvisart, rue Madame ou Arts App.
Nous attendons de vous le sens de la belle mise en pages et 2 à 3 ans d'expérience.
A l'aise pour calibrer, rapide pour monter, libre immédiatement pour un contrat à durée déterminée (intégration possible ensuite).

Envoyer vite C.V. à J.-L. POLLET
MÉDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris.

AT CONTROLE méca. générale B.T. + 3 a. exp. indust., connaiss. méth. de contrôle - COLOMBES. SORETRA, 78, bd Batignolles, PARIS-17e - Mo Rome. Téléphone : 522-00-36.

TECHNICIEN contrôle méca. B.T. + exp. indust., sachant établir courbes, pressions pneumat. et hydrauliques - COLOMBES. SORETRA, 78, bd Batignolles PARIS-17e, Mo Rome. Téléphone 522-00-36.

INGÉNIERIE P.M.E.
Chimie pétrole
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT (e)

Formation génie chimique pour poste ingénieur procédés - projets.
Env. C.V. photo et prétentions à CERCHIMIE, 62, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

BANQUE
recherche
INFORMATICIEN

- diplôme MIAGE ou équivalent
- de 3 mois à 2 ans exp.
- libéré des O.M.

Tél. 501-51-40.

Pour un projet de

GESTION de PRODUCT.
nous recherchons
ANALYSTE
ANALYSTES-PROGRAM.

connaissances ASSEMBLEURS IBM et CICS indispensables.

Pour un premier rendez-vous tél. au 261-83-90 poste 301.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT-BAIL en plein développement située à Paris dans le 9e recherche d'urgence pour son service GESTION DES CONTRATS

1) UN (e) ASSISTANT (E)
Formation I.U.T. gestion ou B.T.S. d'Agent administratif.

2) UN (e) COMPTABLE
2e échelon

Env. C.V., photo, prétentions ss nº T 028.683 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour un Cabinet Parisien de propriété industrielle on recherche d'URGENCE

UN JURISTE D'ENTREPRISE

SPÉCIALISTE EN LICENSING ACCORDS INTERNATIONAUX DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE CONTENTIEUX PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- Très bonne connaissance de l'anglais, lu, écrit, parlé indispensable.
- Allemand souhaité.
- Sérieuse formation juridique incluant Droit Propriété industrielle et concurrence.
  Droit des affaires et des Obligations.
- Activités de Consultant, Rédaction d'actes en français et en anglais. Consultations et Etudes Juridiques diverses.

Envoyer C.V. manuscrit, référ., prétentions nº 22.639 M.
BLEU, 17, rue Lebel
94300 Vincennes
qui transmettra.

BUREAU VERITAS
recherche
pour son département
MACHINES

1 INGÉNIEUR
DÉBUTANT
(E.N.S.T.A.-G.M.-E.N.S.M. ou équivalent).

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Emploi à Paris.

Env. C.V. photo et prét. s/réf. nº 46 à BUREAU VERITAS, Services Maritimes Divisions Constructions Neuves (CN2)
31, rue Henri-Rochefort
75017 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS
spécialisée auprès des jeunes
recherche

UN RESPONSABLE DE SUPPORT

- Vente d'espace.
- Gestion.
- Rédaction.
- Production.

Env. lettre candidature + photo et prétentions s/nº 103.052 M à RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ERIN

recherche
pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

- DES INGÉNIEURS
(Grandes Ecoles option Informatique ou Universitaires).
- DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Minimum DUT Informatique.
Complément formation assuré.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7.817 à :
AXIAL Publicité
27, rue Taitbout, 75009 Paris
qui transmettra.

Lycée Technique Privé
recherche pour enseignement

1 CHAUDRONNIER
1 MÉTALLIER
1 MÉCANICIEN TOURNEUR
Titulaire CAP + BP et 5 ans expérience professionnelle
1 ÉLECTROMÉCANICIEN
Titulaire CAP ou BEP + BTn F3 et 5 ans expérience professionnelle
1 MÉCANICIEN
titulaire BEP + BTn F1 + BTS et 2 ans expérience professionnelle
Tél. : 222-83-60.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recrute pour son
CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET (Essonne)

UN INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE
(Référence IRCF 23)

Ayant, si possible, des connaissances en technique des hautes fréquences
POUR DIRIGER UN LABORATOIRE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPOSITES MÉTALLIQUES

Envoyer C.V., photo et prétentions à M. THOMAS
S.N.P.E., Boite Postale 2 - 91710 VERT-LE-PETIT.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	la ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

MENSUEL D'INFORMATION GÉNÉRALE (en voie de création), recherche

4 JEUNES RÉDACTEURS

Très bonne culture générale + langues.
Pour conditions + précisions, écrire M. CAPDEVILLE 26, avenue Dode - 75016.

INSTITUT TECHNIQUE COMMERCE et DISTRIBUTION recrute

PROFESSEURS VACATAIRES

toutes matières pour BTS action commerciale.
Ecrire (C.V. + photo) 11, rue VIETE, 75017 PARIS.

URGENT

Cabinet d'Audit et expertise comptable recherche

AUDITEURS CONFIRMÉS

3 ans min. DECS minimum, libre rapidement. Bonne formation générale pour mission d'Audit comptable et de procédure et animation de séminaires. Excellente ambiance travail.
Ecrire avec C.V. détaillé à GRAMET NAHUM 174, rue de Courcelles 75017 PARIS.

SIETAM
Importante société Sud de Paris, recherche

INGÉNIEUR DE TRAVAUX ÉLECTRICIEN

diplômé de préf., pour une mission en Arabie Saoudite, longue durée. Anglais lu, parlé et écrit.

Adr. C.V. dét. et prét. à SIETAM 42/48, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

CITI Centre International de Traitement Informatique

241-83-83 + 205-24-63 +
PROPOSE EN PRIORITÉ A :

COMMERCIAUX

Licenciés économiques
- FORMATION Informatique Gratuite.
- POSTES de collaborateurs et d'associés.

Ouvert tout l'été.

Société ingénierie spécialisée recherche pour compléter son équipe internationale

CADRE ADMINISTRATIF

ayant une sérieuse pratique des opérat. administr., comptables et financières à l'exportation.
Ecrire avec C.V. à S.O.A.F. International, 5, rue de la Comète, 75007 PARIS.

Association Internationale bénévole s'occupant santé cherche

fonctionnaire, administrateur ou manager retraité de haut niveau pour organiser système permanent collecte de fonds. En plus d'enthousiasme, dynamisme et motivation, candidat doit parler anglais couramment et posséder envergure nécessaire pour contacts internationaux et préférablement *habiter Paris*.
Honoraires à débattre.
Env. C.V. à Union Internationale Contre la Tuberculose, 3, rue Georges-Ville, 75116 PARIS.

UNION CARBIDE FRANCE à RUNGIS recherche

PROGRAMMEUR COBOL

3 mois 1 an d'expérience. Formation I.U.T. Contrat à durée déterminée 6 mois. Matériel I.B.M. 370/168 sous O.S. (VIA I.B.M. 34).
Ecrire avec C.V. et prétentions Service du Personnel 4, Place des Etats-Unis, Silic 214 94518 RUNGIS.

Recherche

COMPTABLE UNIQUE

Pour association nationale d'éducation populaire à Paris, pr contr. de 9 mois, niv. BTS. Ecr. n°T028.544M, R.-Presse 85bis, r.Réaumur 75002 Paris.

CENTRE D'ETUDES
BANLIEUE OUEST
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN DEBUTANT

(Ecole Sup. Elect. ou équivalent)

Pour être intégré dans une équipe d'étude et de développement de matériel de Géophysique.

Env. C.V. photo et prét. à n° 5938, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris-Cédex 01 qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION recherche

UN CONSEILLER EN FORMATION

ayant pour mission de :
- prospecter les entreprises
- s'entretenir avec les directions de personnel et de formation.

Il sera :
- débutant
- diplomé de l'enseignement supérieur, école de commerce de préférence.
- formation assurée.

Pour R.-V. AFRAMP 285-14-15

formation professionnelle

NOUVEAU
DEVENEZ
RELAXOLOGUE

Formation de 2 ans Paris et province, inscription *après étude du dossier*. ISTOR, 17, avenue de Paris, 94300 Vincennes. Date limite d'inscription 5 SEPTEMBRE.
Nombre de places limité.

enseignement

INTERNAT MIXTE

6 - 12 ans
à 1 h. Est de Paris
Vie familiale. Petit effectif.
Education suivie.
MARTEL. Tél. : (6) 023-60-22.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests ;
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM. M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

LES CARRIERES DE LA FONCTION PUBLIQUE
n° spécial de France-Carrières est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spéciale MIGRATIONS (LM) - 3, rue Montyon, 75429 Paris, cedex 09.

LE GUIDE DES OPPORTUNITES DE CARRIÈRES 81

382 pages pour les diplômés de l'enseignement supérieur :
- Les entreprises qui recrutent,
- Les méthodes de recherche d'emploi.
- 2000 adresses utiles.

En vente dans les lib. ou contre (48 F + 10 F) à E.F.C., 9, rue A.-Thomas, 75009 Paris.

propositions diverses

GÉNÉALOGISTE fait toutes recherches filiation en France. Ecr. s/n° 1.594 *le Monde* Pub., 5, rue de Italiens, 75009 Paris.

secrétaires secrétaires

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE LA REGION NORD DE PARIS
recherche

une secrétaire de direction bilingue anglais

LES CANDIDATES DEVRONT JUSTIFIER :
D'une part d'un niveau de formation équivalent au baccalauréat ou être titulaire d'un BTS de secrétariat et d'autre part d'une forte expérience professionnelle.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous No 6219, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

recherche pour son DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

UNE SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

Outre les tâches habituelles d'un secrétariat, elle devra assurer la gestion de dossiers particuliers (1 % logement).

Très bonne sténo et dactylo exigées.
Expérience dans la fonction souhaitée.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous n° 6.777 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

AGENCE DE PUBLICITÉ *en pleine expansion* recherche

COMPOSPHERISTE

expérimentée pour poste stable et d'avenir. 40 h./semaine (5x8). Avantages sociaux. Quartier Sèvres-Babylone.

Tél. pour R.-V. au 222-00-83. *Demander : Jacques MASSART.*

AGENCE DE PUBLICITÉ en pleine expansion recherche

DACTYLO

expérimentée pour poste stable et d'avenir. Elle devra avoir le sens des responsabilités et assurer des contacts téléphoniques avec la clientèle.
40 h./semaine (5x8).
Avantages sociaux.
Quartier Sèvres-Babylone

Tél. pour R.-V. au 222-66-70. Demander : Mme Berland.

Le Directeur Général d'une importante Société française en pleine expansion (1000 personnes) recherche

sa secrétaire

Elle possèdera les qualités essentielles de cette fonction : * grande disponibilité, * diplomatie, * sens des relations à haut niveau, * initiatives, * excellente présentation exigée. Position assimilé cadre.

Le poste basé dans un premier temps Paris 16ème sera transféré par la suite en banlieue proche de Paris (RER).

Merci de répondre très rapidement en adressant votre dossier complet (CV + photo) sous référence 32424 à : ***projets publicité*** 12 rue des Pyramides 75001 Paris qui le transmettra.

Les candidatures présentées sans photo récente ne pourront être retenues.

automobiles

- CAMPING-CARS SODISCAR
- VENTES - LOCATIONS
- TRÈS NOMBREUSES OCCASIONS

Route de Senlis, 77104 MEAUX-PENCHARD
Téléphone : 434-41-18

capitaux propositions commerciales

ÉDITEUR INTERNATIONAL
recherche

PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS MAISON D'ÉDITION OU AGENCE DE PUBLICITÉ DISPOSANT LOCAUX (TROP) GRANDS A PARIS.

Ecrire sous n° 103051 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

STOCKISTE REQUIS

Volumatic Limited de Coventry, Angleterre, l'une des plus importantes sociétés se spécialisant dans l'équipement de sécurité, recherche une société bien introduite pour vendre en France une gamme de désintégrateurs de sécurité de première classe de fabrication américaine pour lesquels elle est l'agent exclusif.

Déjà très répandus au Royaume-Uni, de vastes débouchés en puissance existent dans les installations gouvernementales, l'industrie, les sociétés d'ordinateurs, les banques et toutes les organisations où la destruction efficace des informations confidentielles est essentielle.

Pour de plus amples renseignements, veuillez entrer en rapport avec M. D. Terry, Volumatic Limited, Kingfield Road, Coventry, CV6 5AS, Angleterre. Téléphone (203) 84217. Télex 311033 CHACOM G. Volumatic.

IMPORTANT ÉDITEUR
art, romans, ch. associé(é) pour participation et poste direction. Ecr. s/n° 8.944 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CITI Centre International de Traitement Informatique
205.24.63 + 241.83.83 +
recherche

ASSOCIÉS pour holding
avec ou sans capitaux.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

NÉGOCIATEUR INTERNATIONAL MATIÈRES PREMIÈRES

E.D.E. - H.E.C. - 35 ans

Bilingue Anglais Allemand cherche poste à responsabilités France et étranger.

Ecrire sous n° T 028.701 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

CALCULATEUR ACTUARIAT

AGENT DE MAITRISE
39 ans, 10 ans d'expérience
assurances vie – groupe
cherche poste PARIS ou BANLIEUE OUEST.
Libre immédiatement.

Ecrire sous n° 6.159 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

INGÉNIEUR CONSEIL EN INFORMATIQUE

- Spécialiste temps réel sur mini + réseaux + SGBD ;
- Pour cahier des charges, appel d'offres, conception et suivi de réalisations ;
- Références haut niveau ;
- Disponible début septembre.

Ecrire à M. CABOT, 66, rue Labrouste, 75015 Paris.

Cadre comptable, 46 ans, DECS + juridique et fiscal supérieurs, expérience cabinet et entreprises, cherche travail région Dreux ou Chartres. Téléphone (37) 32-54-98 ou (37) 42-11-31.

Conducteur de TRAVAUX, 34 ans, recherche poste à responsabilités dans entreprise d'électricité en France ou à l'étr., 7 ans expér. dans l'encadrement. Ecr. : J. Maugy, 18, rue Galilée - 76000 ROUEN.

H. 33 ans, maîtrise en droit cherche poste juriste, contentieux ou Sce personnel, exp. en droit du travail. Tél. : 547-46-35.

Ingénieur bâtiment (36 ans) spécialité : béton armé const. métallique. Franç. Polytechnique Varsovie, DEA univers. Paris-VI, Ponts-et-Chaussées, 6 ans expér. : (chantiers, recherches, enseignem.) cherche postes chantiers France ou déplac. étrang. All., angl., russe, pol. Ecr. s/n° 6.163 *le Monde* Pub, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur chimiste géologue, 18 ans d'expérience, habitude formation, cherche emploi. Ecr. n° 3.784 M Régie-Presse, 85, rue Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTEUR QUADRILINGUE 40 ans, DES électronique, russe, franç., angl., allemand, expér. domaines variés, 20 ans pays de l'Est et France, nationalité française, recherche poste Paris, banlieue parisienne. Ecrire sous n° T 028.688 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOMME de 31 ans recherche place garde du corps ou agent de sécurité (références). Téléph. : NICE (93) 52-17-33.

COMPTABLE 24 ans, formation DECS juridique et fiscal, expér. 6 ans cabinet comptable P.M.E. cherche poste intéressant à mi-temps ou avec possibilité aménag. horaires. Ecrire sous n° T 028.639 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE Général, formation supérieure, expér. contrôle de gestion, traitement comptable, trésorerie, personnel, achats. Manager et homme de terrain, dynamique, rigoureux, aisance dans les contacts. Etudie toutes propositions. Ecr. sous n°T 028.655 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 38 ans, plasticienne + licence animation culturelle + BTS secrétariat direction + anglais, allemand, italien, cherche poste/vacation. Secteurs animation-atelier/diffusion-exposition. Ecrire sous n° T 028.651 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE F. 46 ANS. Responsable Service Achats Import-Export. Sérieuses références. Parfait bilingue anglais, avec sténo français/anglais, allemand et grec, cherche poste responsab. Paris. T. 263-33-13, après 14 heures.

Jeune homme, 30 ans, conseil juridique inscrit, spécialiste fiscalité, 5 ans d'expérience, connaissances comptables, recherche poste de responsabilités fiscales ou administratives dans entreprises. Écrire Agence Havas sous n° 10.805 BP 319, 72007 Le Mans Cedex.

TRADUCTEUR arabe français et journaliste dans ces deux langues. Expérience 10 ans, cherche emploi. Etudie toutes formules. Ecr. : Benhacene, Bayers/Aunc 16460 France.

Dessinateur EZ pétrole ch. emploi France/Etranger. Ecr. M. LEVY ELIEL, 66, r. René-Barrelle, 76620 Le Havre.

Lic. en droit, 39 a., exp. content. assur., ch. empl. juriste entrep., br. d'activ. indiff., Paris ou Lyon. Ecr. s/n° 8936 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

M. cherche emploi, acheteur, vendeur antiquités. M. Rolland, 38, rue Fontaines, Paris 75009.

CADRE ING. BAT. T.C.E.
42 ans, expérience chantier, maîtrise d'œuvre et d'ouvrage. Rompu aux contacts à hauts niveaux, France et étranger. Négociateur contrats clients et sous-traitant. Direction de travaux.
Etudierait proposition de collaboration France et étranger. Libre rapidement.
Ecrire s/n° 6161 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

JEUNE HOMME diplômé de l'enseignement supérieur, organisateur, sens politique, habitude à la négociation, recherche une opportunité intéressante. Tél. : 656-90-75.

Jeune femme, 26 ans, employée de bureau, dactylo bilingue allemand, notion d'informatique, cherche trav., mi-temps, le matin. Ecrire s/n° 6162 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

J. F., 30 ans, 5 ans exp. rel. pub., animation promotion rech. poste collaboratrice dyna. et évolutif. Lacombe, 544-01-10.

Ch. empl. prof. danse class.-jazz dans com. entreprise, inst. cult. physique, Paris - banl. Ser. réf. Coffournil. Tél. : 254-22-61

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

SÈVRES-BABYLONE sur cour, jardin. 5 pièces 140 m². Classique, profession libérale. 633-29-17 – 677-38-38.

7e arrdt

GRENELLE, près rue Bourgogne 6 pces. Beaux volumes, 190 m². Beaucoup de charme. Travaux. 633-29-17 - 677-38-38.

DUROC, beau studio 38 m², cuisine, salle de bains, w.-c., rez-de-chaussée, calme, clair GARBI 567-22-68.

RARE

Dans hôtel XVIIe restauré 400 m² environ entre cour d'honneur et jardin. Grande hauteur sous plafond, boiseries. Prix élevé justifié. Téléphone : 281-16-60.

ESPLANADE DES INVALIDES Vue exceptionnelle sur tout Paris, 97 m². Immeuble standing. Prix élevé. EUROPA 705-24-10.

15e arrdt

CHAMP DE MARS, 5/6 pièces, récent. VUE AGREABLE. Garage. Matin. 567-47-47.

Mo Volontaires, propriétaire vend ravissante petite chambre, douche, kitchenette, loggia. 95.000 F. 723-66-61.

18e arrdt

Mo LAMARCK, im. récent. Stand., gd studio, s. de bs, cuis. équip., balc., Possib. park. 300.000 F. L'IMMOBILIA. 254-71-86.

78-Yvelines

HOUILLES

1,5 km gare, 5' autobus. Petit immeuble 1960, appartement 3 pièces, 55 m², 1er étage, 2 chambres, séjour avec balcon, moquette, cuisine, *aménagée*, salle de bains, w.-c., séchoir, chauf. central collectif, cave. Libre novembre 1981. 290.000 F. Tél. le soir au 968-33-89. Agence s'abstenir.

91 - Essonne

ORSAY - CENTRE VILLE Imm. stand. 4/5 P. 110 m² + terrasse privative 60 m². 1er ét., ascenseur. Est-Ouest. Cuisine équipée. Séjour 40 m². Cave. Parking souterrain. Prix : 750.000 F. 928-68-00.

LES ULIS - Idéal investissement, studio 36 m², 7e étage, ascenseur. Sud-Ouest. Cuisine équipée, salle de bains, w.-c., balcon. Parking souterrain. Cave. 235.000 F. - 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

PLACEMENT OR qui rapporte, appts refaits neuf, imm. rénové. Loyers net d'impôts 5 ans. 3 P. tt cft. Px. 400.000 F. HABITABLE DE SUITE. MALAKOFF, métro. bus s/pl., 12, r. François-Coppée : 14-19 h.. Tél. : 654-32-27. 344-01-01.

NEUILLY (bois) double living + chambre, cuisine, bains, 80 m², chambre service, terrasse 61 m². parkings. GARBI 567-22-68.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE Pierre de taille récent, près bois et R.E.R. Beau 3 pièces cuisine, tt cft, boxe. 595.000 – 345-82-72.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 3 pièces, Paris, préf., 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

Cherche pour banques étrangères et ambassades européennes

LOYERS GARANTIS

Studio au 6 pces, meublé ou vide. Tél. pour R.V. : 705-54-78.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS – Bureaux-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION de SOCIETE
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex.
CREATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +.

Avenue FRANKLIN-ROOSEVELT
BUREAUX MEUBLÉS
AV. SECRETARIAT, TEL., TELEX.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

fonds de commerce

RELAIS CAMARGUAIS
Au cœur de la vraie Provence, terre de festival Avignon, Aix, Arles, à 1,500 km du moulin d'Alphonse Daudet, à 10 km des Baux-de-Prov., sco. dir. circ. tour., s/4.000 m² terr., 600 m² constr. part. habitat., part. hôtel.
- Salle de restaurant,
- Ecurie,
- Manège.
- Piscine.

Px murs et fonds + mobilier hôtel 1.350.000 F
Tél. (91) 47-66-70
(42) 20-17-35 (soir).

A vendre dans ville importante du midi : bar, restaurant, night-club (seul établiss. de la ville pouvant rester ouvert 24 heures sur 24), bon emplac., chiffre d'affaires important, parking à proximité. Prix du fond : 550.000 F. Tél. ap. 21 h au (16-90) 96-11-44.

viagers

Pour vendre ou acheter en viager. ÉTUDE LODEL, spécialiste. 35, bd Voltaire, *Paris-11e*. Tél. : 355-61-58.

pavillons

(77) Dans petit village, 10 km Melun, 30' gare de Lyon, pavil. 1973, très agréable sans vis-à-vis, rez-ch. de pl.-pied, triple séj., baie vitrée, *four à pain*, 4 ch., *salle de jeux. Cuis., bains*, 2 w.-c., 1.145 m² terrain clos. 560.000 F. Téléphone : 452-38-18

GIF-SUR-YVETTE Sur 1.000 m², 8 P. 160 m². 2 niveaux, séjour dble, 5 ch., cuis., 2 bains. Garage double. 1.150.000 F. - 928-68-00.

terrains

ABONDANT (28) DANS PARC CHATEAU
Il reste :
Beau terrain boisé, 3.500 m²
VIABILISÉ 210.000 F
Sur R.-V. Tél. (1) 326-28-25).

villas

GOLF-JUAN
Vue panoramique sur mer

VILLA A RÉNOVER

2.300 m² de terrain
1.400.000 F
Michel Bernard (93) 63-98-61.

ESPALION - Vue imprenable, dominant le Lot, sur terrain paysagé 1.070 m².
BELLE VILLA grand standing. S/sol : buanderie, w.-c., douche, sauna, cave, garage carrelé pour 4 véhicules.
Rez-de-chaussée : hall, cuisine, séjour 40 m², 3 ch., bains, le tout sur terrasse.
Etage : combles aménagés.
Tél. : (45) 44-05-84

hôtels particuliers

ENGHIEN-LES-BAINS

Près lac, HOTEL PARTICULIER. 12 p., gd confort. Gar. Dépend. 350 m² hab. S/sol 150 m², jardin 845 m² aménag. arbres centen.
PRESTATIONS DE LUXE
Px : 2.500.000 F. Rens. : ACI, 5, *rue St-Jacques, Marseille-6e*. Tél. : (91) 53-25-00

maisons de campagne

MAUSSANE - Les Baux-de-Provence, charmante maison en pierre, 4 pièces, 2 s. de bains. S/terr. domin., vue sur le village *de Maussane. Prix : 690.000 F.* Téléphone : (91) 47-66-70 et (42) 20-17-35, le soir.

domaines

ACHETE

Grand DOMAINE

à vocation forestière et chasse, préférence départements 45-18-89-58.
Ecr. Havas Paris n° 200462, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

propriétés

A 25 KM SAINT-TROPEZ

LA GARDE-FREINET PROPRIÉTÉ 5 HA.

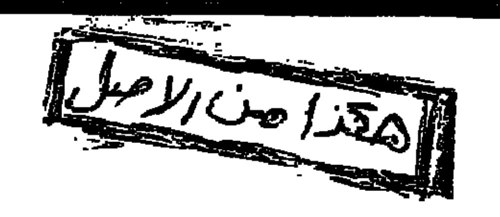
Maison très retirée, calme absolu, piscine, pigeonnier. Aménageable habitation, site sauvage. *Pas de voisin*, eau, électricité. Très rare. Prix : 1.600.000 F. Téléphone : 16 (91) 54-92-93.

viagers

Profession libérale, *bonnes références*, recherche achat viager. Appartement 3/4 pièces, libre. Paris 6e, 7e, 8e, 16e, 17e de préférence. Ecr. *s/n°* 1.807 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cardiaque, vend viager libre, maison meublée ou non, 3 pièces cuisine, w.-c., salle d'eau, possibilités agrandissement, toiture parfait état, dépendances, cour, terrain, 18 km sud Auxerre. Ecrire *s/n°* 8.853 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Reprise de **l'agenda du Monde**
le MERCREDI 2 (daté 3) SEPTEMBRE



Le Monde

économie

AFFAIRES

M. DELELIS AUX CHEFS D'ENTREPRISES : « LAISSEZ-NOUS LE TEMPS DE FAIRE NOS PREUVES »

M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, s'est adressé, samedi 29 août, aux chefs d'entreprise, lors de l'inauguration de la foire de Châlons-sur-Marne.

Qu'il s'agisse de la liberté de fonctionnement et d'extension de leurs entreprises, de l'accès au crédit à bon compte, de la taxe professionnelle, du problème de la concurrence déloyale, le ministre a affirmé que les projets en cours d'élaboration devraient rassurer les chefs d'entreprise, qui pourront ainsi « *se sentir délivrés de toutes les angoisses et de toutes les inquiétudes qui les ont assaillis depuis plusieurs mois* ».

Incidemment, le *ministre* a rappelé son opposition à l'extension du nombre des grandes surfaces, dont il conviendra au contraire de « *geler les implantations* ».

« *Nous devons faire preuve d'une grande rigueur à cet égard,* a-t-il ajouté, *afin de protéger les petits commerçants et de sauvegarder la défense des consommateurs.* »

Douche écossaise

En conclusion, le ministre a demandé aux chefs d'entreprise « *de n'être pas trop pressés* ». « *Laissez-nous le temps de faire nos preuves. Vous qui avez attendu vingt-trois ans, accordez-nous au moins vingt-trois mois de patience.* »

Nouvel appel donc à la collaboration des chefs d'entreprises. Pourtant ceux-ci ont le sentiment d'être soumis à une « *douche écossaise* », écrit de son côté M. Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, dans une lettre au premier ministre, M. Mauroy. Remarquant que « *dans un premier temps, tout va se jouer sur le court terme et sur la confiance relative que les chefs d'entreprises pourront accorder aux initiatives gouvernementales* », M. Bernasconi écrit que l'annonce des projets du ministre du budget concernant l'imposition partielle de l'outil de travail, quelques jours à peine après les déclarations du chef de l'Etat qui visaient à les rassurer et les mobiliser a « *désagréablement surpris* » les entrepreneurs « *déjà hérissés par la taxe professionnelle, véritable impôt sur le droit au travail* ».

LES MUTUELLES UNIES DEVIENNENT L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL DE RADAR S.A.

Les Mutuelles unies, groupe de sociétés d'assurances à forme mutuelle, viennent de prendre une participation de 21 % dans le capital de Radar S.A., et devient ainsi le principal actionnaire du groupe de distribution alimentaire qui *exploite mille* neuf cent trente points de vente, et a réalisé en 1979 un chiffre *d'affaires consolidé de 6,8 milliards de francs.*

Dans un communiqué, les Mutuelles unies précisent qu'elles ont racheté une partie des actions détenues par des sociétés proches du Crédit commercial de France et une partie de celles détenues par l'Union des assurances de Paris.

La C.C.F., par sa filiale Société financière et mobilière, était jusqu'alors le plus gros actionnaire du groupe Radar avec 16,02 %, et près de 21 % avec l'ensemble des *participations de* ses filiales. Au terme de la prise de participation des Mutuelles unies, le *C.C.F. conserverait 15 %* du capital de Radar. Quant à l'U.A.P., elle détenait 7,73 % des *actions. Pour parvenir à 21 %,* les Mutuelles unies ont également procédé à des achats en *Bourse, comme en témoigne la* progression du titre constatée depuis quelques jours.

Le groupe Radar S.A. a beaucoup investi en 1979, reprenant un pourcentage appréciable *(18 %)* de Paris-France, après une bataille boursière avec le Printemps. La même année, Radar avait repris également la maison de vin Damoy détenue à près de 89 %. Quant aux Mutuelles unies, elles sont par ailleurs présentes dans le monde industriel en étant l'actionnaire majoritaire du groupe Revillon avec environ 30 %.

L'UNION SOVIÉTIQUE VA PRODUIRE DES COSTUMES SOUS LICENCE FRANÇAISE

La société Vestra, troisième groupe de la confection en France, vient de conclure un accord avec la fabrique de textile moscovite Bolchevitchka. Celle-ci produira pour le marché soviétique des costumes pour homme sous licence française. Vestra fournira la technologie, le matériel et les matières. Le fabricant français, qui exploite aussi des licences Cacharel et Cardin, a choisi cette forme de *diversification*, le transfert de technologie, afin de valoriser son savoir-faire face aux charges *importantes d'une entreprise* de main-d'œuvre : Vestra emploie en effet trois mille cinq cents personnes, *pour un chiffre d'affaires* de 500 millions de francs. Un accord similaire a été conclu avec *l'Egypte* et des pourparlers sont en cours avec des pays d'Amérique latine.

Selon le journal soviétique *Troud*, les premiers costumes sous licence française seront disponibles dans les magasins d'Union soviétique vers la fin de l'année 1981. Actuellement, les importations soviétiques de vêtements viennent en grande partie des pays du Comecon, notamment la Pologne et la Roumanie. Pour ce contrat de licence, l'Union soviétique avait prospecté des fabricants hollandais, allemands, italiens et français.

ÉTRANGER

Le projet de budget allemand pour 1982 prévoit une stagnation des dépenses publiques

Le projet de budget de l'Etat allemand pour 1982, qui sera examiné mercredi 2 et jeudi 3 septembre, prévoit 240,1 milliards de DM de dépenses *(576 milliards de F)*, soit une augmentation de 3,9 % par rapport au budget initial de 1981. Le déficit budgétaire envisagé est de 26,5 milliards de F (63,6 milliards de F), en sensible diminution par rapport au déficit prévu pour 1981 (33,8 milliards de DM, soit 81 milliards de F). Compte tenu de la hausse des prix attendue pour 1982 (environ 4 %), les dépenses publiques n'augmenteraient donc pas du tout en valeur réelle.

Le budget de la défense doit augmenter *de* 4 % en valeur nominale, ce qui correspond à une stagnation de ses crédits.

Le ministère du travail et des *affaires sociales supporte le gros des* compressions budgétaires arrêtées en conseil de cabinet le 30 juillet. S'il demeure le premier poste budgétaire, ses crédits sont pratiquement inchangés par rapport à l'an dernier avec 54,4 milliards de DM, ce qui correspond à un recul d'environ 4 % en volume.

Le projet général sera certainement modifié par le cabinet en vue d'augmenter les dépenses d'investissements publics pour lutter contre le chômage. La semaine dernière, un comité interministériel avait décidé une petite rallonge portant sur 1,5 milliard de DM de dépenses supplémentaires de crédits d'équipement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,8200	5,8300	— 40	— 10	— 100	— 55	— 260	— 130
$ can.	4,8540	4,8560	— 210	— 150	— 385	— 385	— 875	— 605
Yen (100)	2,5410	2,5525	+ 200	+ 250	+ 420	+ 490	+1280	+1425
D M	2,3945	2,4020	+ 90	+ 115	+ 185	+ 225	+ 530	+ 620
Florin	2,1550	2,1640	+ 50	+ 75	+ 115	+ 145	+ 375	+ 485
F.B. (100)	14,8400	14,8875	— 635	— 390	—1120	— 760	—1575	—1085
F.S.	2,7430	2,7525	+ 185	+ 230	+ 360	+ 420	+1040	+1195
L (1 000)	4,7850	4,7990	— 795	— 690	—1610	—1450	—3280	—2955
£	10,8110	10,8565	+ 390	+ 420	+ 650	+ 810	+1750	+2175

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 13/16	12 3/16	12 1/16	12 7/16	12 1/8	12 1/2	12 1/2	12 7/8
$ E.-U.	17 3/8	17 3/4	17 3/8	18 1/8	18 1/8	18 1/2	18 3/8	18 3/4
Florin	13 1/4	14	13 1/2	14 1/4	13 9/16	13 3/16	13 5/16	14
F.B. (100)	12 1/2	14 1/2	18 1/2	21 1/2	18 1/2	21 1/2	17 1/2	20 1/2
F.S.	3 1/8	1 1/8	8 3/8	8 3/4	8 11/16	9 1/16	9 5/16	9 11/16
L (1 000)	17 1/2	23 1/2	34	38	34	35	31	35
£	13	14	13 3/8	14	13 9/16	14 3/16	13 7/8	14 1/2
F. français	18	30	30 1/2	31 1/2	29 1/2	30 1/2	24 1/2	25 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Dans une circulaire sur l'amnistie des salariés du secteur privé

M. Jean Auroux souligne que ce texte traduit une « large volonté de réconciliation »

Dans une circulaire du 20 août, publiée au *Journal officiel* du 30 août 1981, le ministre du travail, M. Jean Auroux, précise les conditions d'application de la loi d'amnistie dans les entreprises, en soulignant que ce texte traduit une *large volonté de réconciliation et d'amélioration des conditions du dialogue social* ».

M. Auroux rappelle que la loi prévoit deux *cas distincts* : d'une part l'amnistie des sanctions prononcées par les employeurs à *l'encontre de salariés pour* des faits commis avant le 22 mai, d'autre part la possibilité de *réintégration* de représentants du personnel licenciés depuis le 1er janvier 1975 « *en raison de faits en relation avec leur fonction* ».

Que faut-il entendre par salariés ? Il s'agit des salariés des entreprises *privées*, y compris de celles qui participent à un service public (caisses de Sécurité sociale, hôpitaux *privés*, sociétés *nationales* de radio-télévision, etc). des salariés des entreprises ou établissements publics à *caractère* industriel et commercial. Sous réserve, la circulaire ajoute, que sont ainsi *visés* tous ceux qui « *auraient qualité pour être électeurs aux conseils de prud'hommes* ».

● *Dans le premier cas* — celui des salariés en général, — l'amnistie entraîne la disparition des *sanctions* et *l'interdiction* de toute référence aux faits incriminés, mais, souligne le ministre, elle « *n'efface pas les conséquences financières ou en termes de carrière que la sanction a pu entraîner.* »

Ainsi, la loi « *n'oblige pas un employeur à réembaucher un salarié qui a été licencié pour faute* » ou « *à verser le salaire perdu du fait d'une mise à pied* ». En revanche, selon un exemple cité dans la circulaire ministérielle, si le règlement intérieur d'une entreprise prévoit un licenciement après trois avertissements et qu'un salarié en a déjà reçu deux avant le 22 mai, son employeur ne pourra s'en prévaloir pour le *licencier lorsqu'il* lui infligera un nouvel avertissement. En d'autres termes « *le compteur est remis à zéro* » : *tous ces faits* « *ne peuvent plus être invoqués* » par l'employeur. Les employeurs doivent même *matériellement supprimer* de leurs dossiers toute référence aux sanctions amnistiées ou « *les rendre illisibles* ». Les inspecteurs du travail peuvent contrôler le respect de cette disposition et se faire communiquer, sur place, les dossiers. En cas d'infraction, une amende de 500 à 10 000 F est prévue.

● *Deuxième cas* prévu par la loi, la réintégration de représentants du personnel : celle-ci n'est pas automatique. Elle peut être refusée par l'employeur qui doit alors transmettre à l'inspecteur du travail les *motifs* de sa décision. Celui-ci peut soit accepter la décision de l'employeur, soit lui proposer la réintégration du salarié. En dernier ressort, les prud'hommes tranchent le litige.

Ces dispositions concernent les représentants du personnel, ou les délégués syndicaux, licenciés non seulement pour des faits commis dans l'exercice de leur mandat, mais aussi, précise la circulaire, « *du fait du rôle prééminent que leur confère ce mandat lors des actions collectives* » comme, par exemple, l'occupation des bureaux de la direction lors d'une grève, « *les cas d'abus de mandat* ». En revanche, la loi *ne s'applique* pas aux licenciements pour motifs économiques de représentants du personnel (en cas de contestation, *c'est au* juge de trancher sur la « *nature du véritable motif de licenciement* »).

● *Aux termes* de la loi, l'amnistie ne joue pas pour des faits ayant entraîné une sanction pénale non amnistiée ou pour les « *manquements à la probité, aux bonnes mœurs ou à l'honneur* ». Là aussi, la circulaire précise qu'il reviendra au juge, en cas de divergences d'interprétation, de décider si une faute entre ou non dans ces catégories.

● Le ministre demande enfin, à l'inspection du travail, de lui adresser « *un état récapitulatif des interventions des inspecteurs, le 20 janvier 1982 au plus tard* ».

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vte en l'Etude de Mes MONTIER et LASTENNET, Notaires à LIMAY (78) le VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1981, à 14 h 30

UNE MAISON D'HABITATION

17, AVENUE DE PARIS

à JUZIERS (Yvelines)

MISE A PRIX : 250.000 FRANCS

S'adresser à Me LASTENNET, Notaire à LIMAY, 1, rue du Maréchal-Foch - Téléphone : 477-01-32 - 477-15-18

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE (92) le MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1981, à 14 heures

EN UN LOT

LA NUE PROPRIÉTÉ D'UN

HOTEL PARTICULIER

sis à

NEUILLY-SUR-SEINE (92)

11, SQUARE DU ROULE

Et le droit à l'unité foncière Z 95, 4, SQUARE DU ROULE en commun avec les unités foncières 46 à 62

MISE A PRIX : 1.700.000 Francs

Pour tous renseignements, s'adresser à : Me Louis BOUSQUET, avocat à PARIS 17e, 3, rue Anatole-de-La-Forge ; téléphone : 755-78-40 Au Greffe des Saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter

Vente au Palais de Justice de PARIS le 21 SEPTEMBRE 1981, à 14 heures

IMMEUBLE DE RAPPORT

18, RUE BERGER

à PARIS 1er arrondissement

MISE A PRIX : 1.800.000 FRANCS

S'adresser à Me PASSEZ, avocat à PARIS 1er, 10, rue du Mont-Thabor ; téléphone : 261-35-03. Et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL

Vente sur surenchère du 10e après liquidation des biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 17 SEPTEMBRE 1981, à 14 heures

En un lot - 2 TERRAINS à usage industriel

à BRIVE-LA-GAILLARDE (Corrèze)

1 - TERRAIN lieudit BEAUREGARD

cadastré section EV no 132, et les bâtiments qui y sont édifiés, ateliers, bureaux, sanitaires

CONTENANCE DE 5.910 METRES CARRES

2 - TERRAIN lieudit BEAUREGARD

cadastré section EV numéro 131 d'une contenance de 4.703 m2

MISE A PRIX : 2.420.022 FRANCS

S'adresser à 1) S.C.P. POUDENX, LUCAS, GRUNSTEIN, NAVARRE, REGNAULT-FOUREAU, avocats au Barreau de PARIS, 39, rue de Valois ; Tél. 261-52-32 - 2) Me H. AMBROISE-JOUVION, avocat à PARIS, 45, av Marceau (75016) ; Tél. 720-37-34 - 3) Me CHEVRIER, adm. syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, PARIS 5e. Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter

SOCIAL

Deux circulaires sur les emplois d'initiative locale

En 1981, 1500 postes sur les 5000 à créer sont réservés aux associations nationales

Le premier ministre vient de préciser, dans deux circulaires parues dimanche 30 août au *Journal officiel*, les modalités d'attribution de l'aide à la création de cinq mille emplois d'initiative locale décidée par le Conseil des ministre du 10 juin dernier.

Ces cinq mille emplois, prévus pour 1981, constituent la première tranche des soixante mille emplois d'utilité collective (sur deux cent dix mille emplois publics d'ici à 1983) promis par M. François Mitterrand durant la campagne pour l'élection présidentielle.

L'aide s'élève à 36 000 F par poste créé à plein temps pour un an (elle est réduite « *à due proportion en cas d'emploi à temps partiel* »). *Ces* emplois, réservés à des chômeurs, doivent servir à « *développer des projets locaux durables d'activités ou de services qui n'ont jusqu'à présent été pris en compte ni par les services publics ni par des entreprises à but lucratif* ».

Les associations, les collectivités locales et les établissements régionaux peuvent peuvent bénéficier de l'aide, à condition de continuer à rétribuer la personne engagée lorsqu'ils ne recevront plus la subvention.

Les aides sont attribuées dans chaque département par le préfet, après avis d'un groupe départemental comprenant des fonctionnaires, des élus locaux et des *représentants d'associations*. Une partie des crédits est cependant placée en « réserve nationale » (54 millions de francs pour mille vinq cents emplois) « *pour des conventions avec des fédérations nationales d'associations et des associations nationales* ».

« *Les emplois, ainsi créés, sauf exception dûment justifiée sont réservés à des personnes sans emploi, sans que l'inscription préalable à l'Agence nationale pour l'emploi soit exigée.* »

La coordination au niveau national est assurée par un groupe interministériel, présidé par M. Duport, chef de service au ministère de l'urbanisme et du logement.

M. Jacques Piette, conseiller d'Etat en service extraordinaire, qui avait été chargé par M. Mauroy de la mise en œuvre du programme de création de *210 000 emplois publics*, exercera un « *rôle de conseil et d'orientation* » auprès du groupe interministériel. Le ministre du travail (délégation à l'emploi) assurera la gestion financière et *technique de ce programme.*

IMMIGRÉS

M. Lionel Stoléru répond à M. François Autain

La régularisation de la situation des travailleurs « clandestins » : « c'est de la fausse générosité »

Nous avons reçu de M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat chargé des immigrés dans le dernier gouvernement Barre, les réflexions suivantes à propos de l'interview que nous a donnée M. Autain, actuel secrétaire d'Etat chargé des immigrés (le Monde du 29 août).

Les déclarations de M. Autain comportent certaines inexactitudes qu'il me paraît important de relever. En voici trois parmi d'autres :

1) « *Un étranger ne se verra plus refuser le renouvellement de son titre de travail au motif qu'il est sans emploi* » : tel a toujours été le cas, et d'ailleurs la loi prévoit expressément ce renouvellement, comme c'est normal.

2) « *Le renouvellement des titres de travail s'effectue désormais normalement depuis que nous avons abrogé la circulaire Stoléru du 10 juin 1980* » : cette circulaire avait pour seul but de rassembler en un texte unique les innombrables lois et décrets existants. Et son abrogation ne change rigoureusement rien. En outre, le renouvellement des titres de travail a toujours été accordé à peu près automatiquement.

3) « *Les autorisations de mariage sont délivrées de façon automatique* » : cette décision avait déjà été prise en conseil des ministres de novembre 1980, ainsi que d'autres annoncées par M. Autain. Par exemple, sur les contrats d'agglomération et le droit d'association.

Au demeurant, le seul changement *important* me *semble* être la réouverture des frontières par le biais de la régularisation de 300 000 *clandestins*. Ce chiffre est colossal. Alors que j'avais réussi, en cette période de grave chômage, à ne plus délivrer que 1 000 cartes de travail par an, exception faite pour la régularisation *exceptionnelle* de 3 000 clandestins du prêt-à-porter du Sentier. Quiconque connaît les problèmes de l'immigration sait qu'une telle régularisation aura pour seul effet de faire arriver en France une nouvelle vague de clandestins qui attendront la régularisation suivante. Offrir 300 000 cartes de travail à des clandestins, alors qu'il y a 1 800 000 chômeurs, c'est de la fausse générosité, car c'est être généreux avec l'emploi des autres.

Je demeure par ailleurs partisan du droit au retour volontaire, et les deux accords de coopération-retour que j'ai signés avec l'Algérie et le Sénégal en montraient bien l'intérêt commun. J'avais téléphoné au docteur Autain au lendemain de sa nomination pour lui proposer de l'informer en détail, notamment de ces pourparlers internationaux, mais il n'a pas jugé utile de me rencontrer.

Pour le reste, la politique définie par M. Autain me paraît bonne car elle va dans le sens d'une bonne insertion des étrangers, à la concertation avec eux, et du respect du droit à la différence. D'une manière plus générale, peut-être est-il temps de sortir du manichéisme absurde selon lequel tout ce qui a été fait avant le 10 mai est mauvais, et tout ce qui est fait depuis est merveilleux.

Je lui souhaite donc de réussir dans ce domaine délicat où il aura à lutter contre les tabous et pesanteurs sociologiques qui, hélas, ne changent pas, eux, du jour au lendemain.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Les dix principaux constructeurs japonais de matériels électrique et électronique* (Hitachi, Toshiba, Mitsubishi, Fujitsu, Nippon Electric, Oki, Matsushita, Sanyo, Sharp et Sumitomo) viennent de créer une société commune pour mettre au point d'ici à 1990 une nouvelle génération de circuits intégrés plus spécialement orientés vers l'informatique. Dès la première année, l'Agence de la science industrielle et de la technologie versera des subventions d'environ 80 millions de francs.

[La constitution de telles « task force », sur un sujet donné, où coopèrent tous les industriels et l'Etat, est typique du Japon. C'est, entre autres, une des raisons qui expliquent le succès actuel de l'industrie nippone.]

Energie

● *Nouvelles découvertes pétrolières au Gabon.* Deux nouvelles découvertes viennent d'être faites au Gabon ces dernières semaines. La première, à 70 km au sud de Mayoumba, a fourni un débit d'huile de 435 mètres cubes par jour. La seconde, à 65 km du cap Lopez, devra faire l'objet d'essais pour qu'en soit apprécié l'intérêt. La première découverte est située sur un permis détenu à 100 % par Elf Gabon, la seconde est sur un permis qui fait l'objet d'un contrat d'exploration et de partage de production entre le gouvernement gabonais, Elf Aquitaine et Elf Gabon.

● *L'Equateur va vendre du pétrole brut à 32 dollars le baril.* — Les bénéficiaires de ce tarif seront la compagnie américaine Eloit Oil Trading, pour 2 millions de barils, et la firme japonaise Marebeni (300 000 barils).

Social

● *Formation professionnelle :* M. Rigout entend présenter des projets de loi au printemps. — M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, compte présenter à la session parlementaire du printemps 1982 des projets de loi sur « *la rénovation et le financement* » de la formation professionnelle. Dans une interview à l'hebdomadaire communiste *Révolution* vendredi 21 août, le ministre précise que ces projets seront préparés par les « *trois groupes de travail, pluralistes dans leur composition* », qu'il a mis en place cet été. M. Rigout entend promouvoir « *une politique nouvelle et puissante de qualification des ouvriers* » et donner la priorité « *à la formation des jeunes* », notamment « *ceux qui sont sans formation, sans emploi et sans indemnité* ».

Pour la rentrée, M. Rigout envisage notamment de revaloriser les rémunérations des jeunes suivant des stages de formation lorsqu'elles « *sont inférieures ou égales au SMIC* », et faire bénéficier 60 % des stages emploi-formation à des jeunes femmes.

ÉNERGIE

LE NUCLÉAIRE FOURNIT 40 % DE LA PRODUCTION FRANÇAISE D'ÉLECTRICITÉ

L'énergie nucléaire a couvert plus de 40 % de la production électrique en France au cours des trois derniers mois, indique E.D.F. dans ses notes d'information. La part du nucléaire dans la production d'électricité est ainsi passée de 16 % en 1979 à 24 % en 1980 et 37 % en moyenne pour les sept premiers mois de 1981. La puissance nucléaire installée couplée au réseau a, il est vrai, plus que doublé depuis le 1er janvier 1980 : elle était à cette date de 8 000 mégawatts, le 1er janvier 1981 elle est passée à 14 400 MW et le 1er août à 20 700 MW.

E.D.F. souligne enfin la bonne disponibilité de ces centrales qui ont toujours fonctionné à plus de 70 % depuis le début de l'année.

MANIFESTATION PRÈS DE LA CENTRALE DE PENLY EN SEINE-MARITIME

(De notre correspondant.)

Rouen. — Deux cent cinquante personnes ont manifesté le dimanche 30 août, à Penly (Seine-Maritime), à proximité de la centrale nucléaire en construction. Les antinucléaires ont repris deux slogans, l'un, très général, sur les dangers nucléaires civils, l'autre, plus politique, critiquant le gouvernement socialiste et sa volte-face pour ce qui concerne la poursuite des travaux à Penly. En effet, les militants écologistes *sont persuadés que l'État a cédé* devant la pression conjuguée *« de la C.G.T., du parti communiste et des dirigeants économiques locaux ».*

Penly faisait partie, dans un premier temps, du lot des centrales « gelées ».

TRANSPORTS

Selon les Britanniques

CONCORDE COUTE PLUS CHER AU SOL QU'EN L'AIR

Après l'Elysée, les services de M. Charles Fiterman ont affirmé, le samedi 29 août, qu'il n'y a pas *d'étude en cours actuellement* au ministère des transports sur le dossier Concorde : un tel travail ne peut s'entendre qu'en concertation avec nos partenaires britanniques ». Néanmoins, le communiqué précise qu'il est « probable qu'on parlera du Concorde » au cours des prochaines rencontres franco-britanniques prévues à Londres les 10 et 11 septembre. En tout état de cause, les propos prêtés par notre confrère « le Figaro » à M. François Mitterrand, la semaine dernière (« le Monde » du 29 août) n'ont pas été démentis.

L'attitude britannique va donc être déterminante dans le destin du supersonique commercial. Ces derniers mois, elle s'est révélée très fluctuante. Au printemps dernier, la commission de l'industrie et du commerce de la Chambre des communes avait suggéré à Mme Margaret Thatcher de réduire les coûts d'exploitation de l'avion ou, à défaut, de l'abandonner (« le Monde » du 16 avril). British Airways, qui fait voler sept Concorde, n'est pas de cet avis : la compagnie anglaise fait remarquer qu'elle a, certes, perdu 6 millions de livres (66 millions de francs) avec ses supersoniques au cours de l'exercice dernier, mais que la ligne Londres-New-York est d'ores et déjà rentable (44 millions de francs de profit), tandis que l'ensemble de son réseau supersonique pourrait dégager dès cette année un bénéfice d'exploitation de 8,5 à 11 millions de francs. Air France est moins optimiste devant un déficit qui s'alourdit d'année en année — 308 millions de francs en 1979, 335 millions en 1980, — même si l'État a accepté d'en prendre les neuf dixièmes à sa charge.

Pourtant, la compagnie française se résigne, se déclarant toujours prête à exploiter Concorde « au mieux de ses intérêts et selon les directives des pouvoirs publics ».

British Airways, qui pense toucher au succès, défend plus farouchement l'avion. Elle est soutenue dans sa démarche par le département de l'industrie qui, dans un Livre blanc, vient d'établir qu'il en coûterait davantage d'arrêter l'exploitation de l'avion que de la poursuivre : 42 millions de livres dans le premier cas, 22 *millions* dans le second.

LE VOYAGE DU CHÔMEUR

Le ministère des transports vient d'accorder aux chômeurs *le bénéfice des billets de chemin de fer de congé annuel (le Monde* daté 30-31 août).

Dans une lettre à la S.N.C.F., M. Charles Fiterman précise les modalités d'attribution de ces billets. Les demandeurs d'emploi devront présenter soit l'avis d'admission à la garantie de ressources versées par les ASSEDIC soit le talon du titre de paiement remis lors du versement des prestations. Ils ne doivent pas disposer de revenus supérieurs à un certain montant (qui sera indexé), fixé opur 1981 à 376,76 francs par jour.

● *M. Claude Quin, président du conseil d'administration de la R.A.T.P.*, recevra successivement à partir du 1er septembre, ainsi qu'il s'y était engagé dès sa nomination, toutes les organisations *syndicales de la régie ainsi que* les unions régionales parisiennes des syndicats C.F.D.T. et C.G.T.

TÉMOIGNAGE

Jacques Tonnaire, cheminot

M. Jacques Tonnaire est cheminot dans l'âme. Ex-lycéen fervent de la « vap », ex-apprenti du service traction de la compagnie P.L.M., ex-chauffeur de locomotive à vapeur, ex-mécanicien « reconverti » — hélas ! — en conducteur-électricien, aujourd'hui retraité (« nourrisson » en *langage « traction »*) », *ainsi* qu'il se présente lui-même, il a même choisi de vivre ses années de repos à Migennes, dans l'Yonne, un haut lieu de la vie du rail. M. Tonnaire a été « fortement intéressé » par les deux articles de James Sarazin sur « La S.N.C.F. : grandeurs et malheurs d'un service public » (« le Monde » daté 11 et 12-13 juillet), *qui lui ont inspiré le vibrant témoignage que* voici :

Ayant passionnément aimé *mon métier* et ayant vécu, dans la grande entreprise où je l'exerçais, tous les aléas, les péripéties, les drames parfois — je pense à la guerre, — puis l'énorme changement, traumatisant pour les vieux mécanos, de l'électrification, ayant également connu — j'ai participé à pas mal d' « essais en ligne » — différents aspects du rail, je crois avoir sur le chemin de fer, ceux qui le dirigent et ceux qui exécutent, une connaissance qui me permet de porter un *modeste jugement* : les vues d'un ancien « gars du tas » pas complexé, pas aveuglé, sans parti pris.

Vous avez bien *saisi* cet impératif pour les cheminots : « faire l'heure ». Une nuance cependant entre « avant » et « maintenant ». *Un mécanicien vapeur — jusque* vers 1948 — qui faisait appel, en tête d'un train, à la « locomotive de réserve » payait une amende sévère, *quel que soit le motif de la demande,* justifiée ou non, car c'était une sorte de déshonneur pour lui... et pour le service de la « traction ». *Ce qui* faisait que le *mécano* et son chauffeur se « défonçaient » pour arriver — et à l'heure autant que faire se pouvait — à la gare de relais ou au terminus. Aujourd'hui, si le temps perdu est « réglementairement justifié », tout va bien. La nuance, sans doute imperceptible pour un profane, entraîne à la longue un subtil changement d'esprit. Et si la « *lourde sacoche* » dont vous parlez — je l'ai moi-même portée — renferme, c'est tout à fait exact, une bonne demi-douzaine de kilos de documents, cette infernale paperasse permet à un esprit astucieux de sortir de situations réglementaires difficiles. *En* contrepartie, elle transforme l'homme en technicien bureaucratique, impavide et sans âme.

Dans votre deuxième article, vous *parlez, au paragraphe « L'État et nous »*, de « *la dictature des roulants* » qui a favorisé certains renoncements. Vous dites aussi (premier *article) que « le pouvoir appartient à ceux qui font rouler les trains ».* Vous commettez-là, à mon avis, une *petite* erreur. Les « roulants », c'est-à-dire, si j'ai bien compris, le service de la traction, considéré autrefois comme le service noble en raison de sa technicité prépondérante, ne parlait pas — et encore bien moins aujourd'hui — en maître, mais était, au contraire, assujetti aux ordres et aux demandes émanant de l' « exploitation ».

Une preuve ? Lorsqu'un jeune ingénieur commençait à s'initier aux beautés de « la feuille » (la commande et l'organisation journalière du trio loco - *mécano* - chauffeur), la première règle qu'on lui inculquait, sacrée et bien impérative, était que *« la traction devait à tout moment et à tout prix satisfaire aux demandes de l'exploitation ».* Le sous-chef de dépôt qui n'aurait pas répondu à une demande de locomotive pour un train facultatif eût été, *sans parler des sanctions* encourues, déshonoré professionnellement ! Cela donnait lieu parfois à d'invraisemblables, mais astucieuses combines !... Qu'importe... Le train était « couvert ». Le « devoir » — mot un peu oublié — était accompli !

Le complexe des « gueules noires »

Maintenant que j'ai défendu « la famille », je vais, sans cracher dans la soupe, faire quelques reproches, dire quelques vérités. D'abord un petit rappel, pas inutile, de la thèse prônée par nos grands gestionnaires — *polytechniciens* et énarques — de la S.N.C.F.

Et d'abord leur point de vue financier. En 1947, les locomotives à vapeur et leurs *équipes* — disaient ces messieurs — étaient quasiment la ruine de la maison : une loco « *bouffait* » du charbon même en stationnement, et d'une ! Elle coûtait cinquante heures d'entretien pour 1 000 kilomètres, et de deux ! Les deux hommes qui la montaient gagnaient de *l'or* — toujours selon les mêmes, — ils le gagnaient durement, certes, mais ils coûtaient cher, et de trois ! Le rendement *kilométrique moyen était* peu élevé pour les frais qu'il entraînait, et de quatre ! Il fallait pour que ce toutu tas de ferraille fonctionnât, beaucoup *d'installations — ateliers, quais* à combustible, châteaux d'eau, grues hydrauliques, fosses, et j'en passe — coûtant de l'espace et de l'argent, *et de cinq !*

Il était là, le déficit, et pas ailleurs. Tandis que — disaient-ils *toujours*, — si vous vouliez bien nous écouter, *électrifier*, mettre à la ferraille vos mécaniques minables, reconvertir ces sacrées « gueules noires » frondeuses en gentils conducteurs-électriciens — en les payant moins bien sûr, — le déficit ne *serait plus qu'un mauvais souvenir.* Une loco *électrique*, vous savez combien d'heures d'entretien pour 1 000 kilomètres ? Sept heures et peut-être cinq ou quatre, en sollicitant un peu *la statistique !* Et à l'arrêt, la machine électrique, elle dort, sans rien user.

Nous en étions complexés, nous, les « gueules noires » : être la cause de la ruine de l'entreprise qui nous nourrit, c'est grave, humiliant même. On ne s'en était jamais douté, jus*que-là, qu'on coûtait si cher à la* société avec nos infernales « bouilloires » ! Ainsi avons-nous disparu tristement dans les dernières vo*lutes d'une vapeur mélancolique,* conscients tout de même qu'un *monde* solide, épais, braillard et rigolard, mais aussi heureux de vivre, *s'écroulait avec nous.*

Beaucoup de paperasse

Et le déficit, alors, il a disparu ? Bien *sûr* que non. Il a même, je crois, augmenté. Et il ne disparaîtra jamais. Si l'idée vous prenait de demander qu'on vous communique la statistique des vrais effectifs en spécifiant les fonctions et les « échelles » à côté des nombres — mais je doute que vous l'obteniez, — sûr que vous pourriez vous faire une petite idée de la grosse machine S.N.C.F. et de son déficit. Les patrons aiment être renseignés sur tout..., connaître tout de A à Z. Tout prévoir, surtout pas d'inconnu, d'intempestives initiatives ! Et *qu'on* leur rende compte après, qu'ils comprennent, tirent la leçon, trouvent la patte de mouche *qui a bloqué le* gros engrenage. Et il faut du monde pour ça. Beaucoup de monde, administratif en diable, fourmillant de paperasse. De « beaucoup de monde » à « trop de monde » le pas est parfois vite franchi !

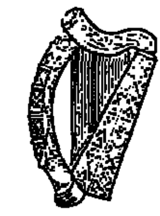
Et les lignes fermées ? Contrairement à ce que vous pensez il n'avait pas tellement tort le père Freycinet : les petits ruisseaux devraient toujours faire les grandes rivières, à condition d'y mettre du cœur, de l'imagination, de l'âme bien vibrante. *Ah ! s'ils voulaient nos grands « X » !* Ça serait le moment. Ça ne l'a même jamais tant été !

Les chemins de fer français servent aussi de « vitrine » à l'industrie ferroviaire : locomotives électriques ou diesels, matériel de voies, de signalisation, équipements électriques *divers. Le monde entier admire* toujours, achète souvent. Et mes amis, mes copains, les vieux cheminots, les jeunes, les grands et les petits chefs, toute « *la grande famille* » en est consciente. Tous en sont fiers. Seulement, dans un magasin bien géré, il ne faut tout de même pas que *la vitrine fasse oublier le* fonds.

Techniquement, le rail a des as dans ses divisions d'études, dans ses services, sur le tas aussi, plus modestement. Seulement le bon sens populaire dit que « *le mieux, c'est parfois l'ennemi du bien* ». Le T.G.V. Paris-Lyon en deux heures, c'est formidable. Au même moment, et à titre d'exemple, Auxerre-Paris (170 km à peu près) en 2 h. 30 (départ 11 h. 55, arrivée 14 h. 25), c'est pas la joie ! On ne peut pas tous habiter Paris ou Lyon...

Avis financiers des sociétés

This announcement appears as a matter of record only.



Ireland

FF 500,000,000
Loan Facility

Managed by
Crédit Commercial de France

Provided by
Arab Bank Limited, Paris Branch
Banco de Bilbao S.A.
Banque Bruxelles Lambert S.A.
Banque Européenne de Crédit (BEC)
Banque Nordeurope S.A.
Barclays Bank S.A., Paris
Crédit Commercial de France
Daiwa Europe N.V.
LTCB Asia Limited
Rabobank Nederland
SFE Banking Corporation Limited - SFE Group
The Investment Bank of Ireland Limited
The Tokai Bank, Limited

Agent
Crédit Commercial de France



June 26, 1981

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA HAUSSE CONTINUE

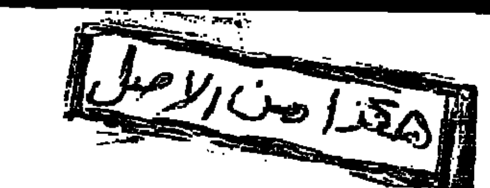
Robeco a de nouveau enregistré des résultats satisfaisants pendant le premier semestre 1981: +17,5%, après impôt.

Son rapport semestriel vous expliquera comment.

Le rapport semestriel

peut être obtenu auprès de Robeco, Dép. 205, *Boîte Postale 973, 3000 AZ Rotterdam, Pays-Bas.*

ROBECO



LES MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation en millions de francs

ACTIF		Au 20/8/1981
en millions de francs		
1) OR et CREANCES SUR L'ETRANGER		345 578
dont :		
Or	212 677	
Disponibilités à vue à l'étranger	41 111	
Ecus	78 744	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 045	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		4 258
dont :		
CONCOURS AU TRESOR PUBLIC	0	
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		116 238
dont :		
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	66 264	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		64 053
5) DIVERS		6 062
		536 189

PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		152 895
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS		8 304
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC		5 137
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS		51 255
dont :		
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	20 801	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM		61 340
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		248 008
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE		1 931
8) DIVERS		9 315
		536 189

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DE BEERS. – Il semble bien que le groupe qui contrôle 80 % environ de la production de diamants dans le monde ne puisse obtenir le monopole pour l'achat de gemmes en provenance du projet Ashton, situé dans la région de Kimberley, en Australie occidentale. Le ministre australien du développement des ressources naturelles, M. Peter Jones a été très net à cet égard : « Il n'y a aucune chance pour que la Central Selling organisation, centrale sud-africaine pour la vente de diamants, contrôlée par la De Beers, obtienne le monopole pour l'achats de diamants en provenance de ce gisement ».

ESTEL. – Le groupe sidérurgique germano-néerlandais a encore subi une perte durant le deuxième trimestre 1981 mais sensiblement inférieure à celle du trimestre précédent puisqu'elle se situe à 197,1 millions de florins contre 243,7 millions. De son côté, le chiffre d'affaires a marqué une progression de 8,7 %. pendant la même période, pour atteindre 3,55 milliards de florins alors que la production d'acier de fonte augmentait à 2,65 millions de tonnes contre 2,37 millions (1 florin = 2,10 FF).

PRIMISTÈRES. – La société de distribution Primistères a décidé de porter de 23,30 % à 49,84 % la participation qu'elle détenait dans la société Genvrain-La Parisienne. Cette opération s'effectuera par un simple reclassement de titres entre plusieurs sociétés appartenant au groupe Félix Potin au même titre que les deux entreprises concernées. Ce reclassement ne modifie pas le montant de la participation détenue par le groupe Félix Potin dans le capital de Genvrain, à savoir 69,3 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	27 août	28 août
Valeurs françaises	88,2	87,5
Valeurs étrangères	154,3	152,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	93,1	92,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 août ..... 17 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/8	31/8
1 dollar (en yens)	230,65	228,75

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	21 août	28 août
Valeurs franç. à revenu variable	787,3	795,6
Valeurs étrangères	2007,4	1967,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	113,3	114,8
Assurances	205,5	207,7
Banques et soc. fin.	71,5	74,9
Sociétés foncières	116,4	116,9
Soc. investissem. portef.	104,5	110,1
Agriculture	148,2	147,7
Alimentat., brasser., distill.	160,4	159,8
Automob., cycles et leurs équipem.	51,8	49,9
Bâtim., mat. constr., trav. publics	197,6	194,8
Caoutchouc (industr. et comm.)	60,5	57,9
Carrièr. salin., charb.	117,1	117,1
Constr. mécan. et navales	96,7	94,7
Hôtels, casinos, thermal.	186,0	181,9
Imprimeries, papiers, cartons	103,7	107,3
Magasins, comptoirs d'exportation	109,2	109,0
Matériel électrique	97,0	99,0
Métallurgie com. des prod. métal.	29,7	29,6
Mines métalliques	154,6	156,2
Pétroles et carburants	114,4	114,4
Produits chim. et électro-métall.	122,4	135,8
Services publics et transp.	107,9	108,9
Textiles	78,3	77,3
Divers	143,2	144,5
Valeurs étrangères	271,6	264,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	81,3	81,2
Sociétés	86,4	86,6
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	90,9	90,6
Emprunts d'Etat	91,7	90,3
Emprunts garantis et assimilés	91,2	91,1
Sociétés	89,6	89,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	92,1	92,8
Produits de base	74,0	74,4
Construction	171,9	170,1
Biens d'équipement	78,3	77,1
Biens de consomm. durables	65,9	63,5
Biens de consomm. non durables	80,2	80,9
Biens de consomm. alimentaires	139,3	127,9
Services	168,2	166,0
Sociétés financières	88,3	93,0
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	217,2	221,3
Valeurs industrielles	82,0	81,8
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	111,4	115,8

BOURSE DE PARIS 28 AOUT COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acsbail (obl. conv.)	184 20	180 20
Aciers Peugeot	80	83 20
Actibail	121	121
Agence Havas	639	639
A.G.F. (St Cent.)	730	733
A.G.P. Vie	2485	2475

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	33 60	34
Air-Industrie	16	....
Alfred Herlicq	79 90	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	790	787
Bon-Marché	113 60	110
Borie	485	480
Bras. Glac. Int.	500	500

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	150	150
Chambon (M.)	197	....
Chambourcy (M.)	610	601
Champex (Ny)	104	105

SICAV

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	218 20	218 20
Un. Imm. France	202 60	202 60
Un. Ind. Crédit	220	221
Union Ind. Ouest	243	241
Unipol	160	160
Vincey Bourgey (Ny)	13 80	....
Virax	51	53
Waterman S.A.	202	205
Brass. du Maroc	187 50	187
Brass. Ouest-Afr.	28 40	29 50 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Mure	70 20	....
Metallurgique Minière	138 50	138 60
Océanic	26 60	....
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	217	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	190	190
Voyer S.A.	2 50	....
Rorento NV	389	389

	Émission Frais incl.	Rachat net
Uniréme	1369 86	1324 82
Valorem	272 38	260 03
Worms Investiss.	467 97	446 75

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2431	4,5 % 1973	2408	2419	2416 20	2398 50
3180	C.N.E. 3 %	3180	3180	3181	3170
485	Air Liquide	496	496	483	486 10
380	Als. Superm.	379 50	379 50	379 50	383 10
92	A.L.S.P.I.	95	94	94	92 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours
275	Euralrance	295	295
690	Europe n° 1	685	670
650	Facom	540	536
140	Financel	140	138
129	Fives-Lille	127	125
96	Fonderie (Gén.)	98	95

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	U.I.S.	276	279	280	275 10
102	U.C.B.	125	127	127	127
7	Usinor	7	7 20	7 20	7 20
92	– (obl.)	94 10	95	95	94 10
125	U.T.A.	129 10	124 50	124 50	126
250	Valéo	235	235	236	230 30
365	– (obl. conv.)	367 90	367 50	367 50	366 50
50	Vallourec	48 50	47 20	47 20	46 30
52	De Beers	51 80	51 35	51 25	51 20
840	Deutsche Bank	836	823	820	815
181	Dome Mines	177	178 50	179 40	178
210	Driefontain Cod	210 50	214	213 40	214
320	Du Pont-Nem.	318	313	312	313
505	Eastman Kodak	485	479	479	475 60
94	East Rand	94 90	97	98 10	95 10
275	Ericsson	269	269	269	264
250	Exxon Corp.	252	245 90	248	248
146	Ford Motors	150 50	149 50	149 60	147
270	Free State	278	283	285	282
143	Gencor	143 50	146	146	144
405	Gén. Electr.	412	399 50	398 50	401

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
345	Gen. Motors	354	349 70	349 70	352
69	Goldfields	69 60	68 80	69 20	68 50
101	Harmony	107 20	109 10	108 70	107
27	Hitachi	28 70	28	28 20	26
385	Hoechst Akt.	371 50	374	374	371
38	Imp. Chemical	37 60	37	37	36 60
131	Inco. Limited	129 30	128 50	128 50	126 50
410	IBM	411	401 10	404	401
184	ITT	194 20	190 50	191	190
485	Schlumberger	473	460 10	458	459
53	Shell transp.	50 50	49 40	49 90	48 80
670	Siemens A.G.	681	685	688	680
146	Sony	150 50	146 60	146 80	146 80
410	Unilever	409	404	404	....
106	Un. Min. 1/10	102 50	104	103 50	103
355	Unit. Techn.	358	350	354	350
310	West Deep	299 50	300	300	300
595	West Drief.	598	595	602	600
415	West Hold.	403 50	414	412 70	407
340	Xerox Corp.	343	338 50	335 20	334
3 42	Zambia Corp.	3 43	3 42	3 43	3 35

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 924	5 921	5 670	6 020
Allemagne (100 DM)	239 210	239 940	232	244
Belgique (100 F)	14 634	14 652	13 300	14
Pays Bas (100 fl.)	215 220	216 050	208	220
Danemark (100 krd)	76 350	76 760	73	78
Norvège (100 k)	96 500	96 720	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 879	10 855	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 782	9 827	....	....
Italie (1 000 lires)	4 795	4 800	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	274 600	275 720	268	281
Suède (100 krs)	112 280	112 650	108 500	114
Autriche (100 sch)	34 130	34 050	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 972	5 993	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 975	8 930	8 350	9 250
Canada ($ can 1)	4 865	4 908	4 760	4 990
Japon (100 yens)	2 565	2 568	2 470	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/8
Or fin (kilo en barre)	88900	90000
Or fin (en lingot)	88905	89790
Pièce française (20 fr)	903	901
Pièce française (10 fr)	500	500
Pièce suisse (20 fr)	790	765
Pièce latine (20 fr)	748	740 10
Souverain	803	805
Pièce de 20 dollars	3850	3900
Pièce de 10 dollars	1925	1880
Pièce de 5 dollars	937 50	.....
Pièce de 50 pesos	3600 50	3620
Pièce de 10 florins	715	716

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain

Le Monde

publiera :

- LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS : page Idées et dossier.
- ITINÉRAIRES : A Mysore (G. Comte).
- RÉGIONS : L'Isle-d'Abeau et Villeneuve-d'Ascq.
- SCIENCES : Étoile supermassive ; lémuriens malgaches.

DEMAIN 1er SEPTEMBRE
RÉOUVERTURE
CHEZ GEORGES
A LA PORTE MAILLOT
574-31-00

SELON LE «POLITOSCOPE» IFOP-«LE POINT»

45 % des Français jugent positif le bilan de M. Mitterrand et 30 % négatif

Le Point, daté du 31 août, publie le premier « politoscope » réalisé par l'IFOP du 17 au 22 août auprès d'un échantillon représentatif de 1837 personnes âgées de plus de dix-huit ans. L'hebdomadaire indique que le « politoscope » est un sondage d'un « *nouveau genre* » qui « *permettra de suivre régulièrement l'évolution de l'opinion (..) à l'égard du nouveau jeu politique, économique et social* ».

D'après cette enquête, 45 % des Français jugent positif le bilan de M. Mitterrand et 30 % négatif. Pour M. Mauroy, les chiffres sont respectivement 47 % et 25 % (*le Journal du dimanche* du 16 août avait publié les résultats d'une enquête de l'IFRES dont *le Monde* a rendu compte dans ses éditions du 18 août, et selon laquelle 44 % des Français avaient une opinion positive sur les cent premiers jours du septennat et 35 % une opinion négative).

54 % des personnes interrogées considèrent que le gouvernement a « *la capacité de prendre en charge les problèmes qui se posent en ce moment à la France* » contre 30 % qui ne le croient pas. A la même question concernant l'opposition, 46 % estiment qu'elle n'a pas cette capacité contre 27 % *qui assurent qu'elle l'a. Pour 47 %* (contre 35 %), le gouvernement prend bien en charge les problèmes économiques.

Selon 36 %, le président de la République a « *gagné du terrain sur le plan politique au cours des dernières semaines* » (29 % affirment qu'il en a perdu). Ils sont plus nombreux (43 %) à faire état d'une progression de M. Mauroy et moins nombreux à parler de régression (20 %). A une question relative à l'influence des partis, les réponses suivantes sont apportées : celle du P.C. augmente pour 14 % et se réduit pour 57 % ; celle du P.S. augmente pour 63 % et se réduit pour 10 % ; celle de l'U.D.F. augmente pour 8 % et se réduit pour 52 % ; celle du R.P.R. augmente pour 35 % et se réduit pour 45 %. 51 % *disent préférer* la *majorité* de gauche, contre 28 % l'opposition de droite (21 % ne se prononcent pas).

21 % des Français jugent que le gouvernement « *va trop loin dans les réformes* », 33 % « *pas assez loin* » et 24 % « *juste* » comme ils le souhaitent.

54 % des Français se sentent « proches » de M. Michel Rocard contre 23 % qui s'en estiment « éloignés ». Pour M. Jacques Delors, les pourcentages respectifs sont de 37 % et 23 %) ; pour M. Lionel Jospin de 36 % et 28 % ; pour M. Gaston Defferre de 28 % et 43 %, et pour M. Jean-Pierre Chevènement de 20 % et 33 %. Du côté de l'opposition, c'est Mme Simone Weil qui obtient *les meilleurs chiffres* : 32 % de « proches » et 46 % d'« éloignés », devant MM. Valéry Giscard d'Estaing (31 % et 55 %), Jacques Chirac (23 % et 72 %), Jacques Chaban-Delmas (32 % et 55 %) et Raymond Barre (21 % et 63 %).

« RENCONTRE » DES REPRÉSENTANTS D'UNE TRENTAINE DE RADIOS LIBRES A SAINT-NAZAIRE

Une trentaine de représentants de radios libres en activité ou en projet se sont réunis à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) au cours du dernier week-end du mois d'août. Cette « rencontre », qui était organisée par Radio libre populaire - Saint - Nazaire, était une initiative de la Fédération des radios libres. Etaient cependant présents les animateurs de Radio-Fessenheim (Alsace) et de Radio-Atlantique (Nantes), qui n'appartiennent pas à cette Fédératioon.

Les participants ont, notamment, abordé les problèmes de financement des radios libres, en souhaitant que l'« indépendance » caractéristique des « radios pirates » soit préservée. Selon eux, la part de la publicité devrait être limitée, et les autres formes de financement pourraient venir de subventions et de cotisations d'adhérents.

Un débat s'est engagé sur l'appellation « radio privée locale », définie par le gouvernement, certains voulant conserver l'appellation « radio libre », considérée comme essentielle.

MISE EN LIBERTÉ DE DEUX DES INCULPÉS DANS LA TUERIE D'AURIOL

(De notre envoyé spécial.)

Marseille. — Deux des inculpés de l'affaire d'Auriol, Jean-Claude Lecomte, âgé de trente-neuf ans, et Charles Cavallo, âgé de trente-cinq ans, ont été mis en liberté samedi 29 août en fin de matinée. Ils étaient détenus à la prison des Baumettes depuis le 31 juillet.

Acteurs secondaires du dossier instruit par Mme Françoise Llaurens-Guérin, Jean-Claude Lecomte et Charles Cavallo, tous deux membres du SAC, sont soupçonnés d'avoir su qui étaient les membres du commando de la bastide d'Auriol. Inculpé de non-dénonciation de crimes, le premier, infirmier à Aubagne (Bouches-du-Rhône), avait été président du comité local de soutien à M. Jacques Chirac pendant la campagne pour l'élection présidentielle.

Le second aurait sans doute pris de l'importance au sein du SAC marseillais dans les années à venir si certains de ses amis n'avaient décidé de régler le cas de Jacques Massie. Employé dans un bar d'Aubagne, la Rotonde, qui appartient à son frère, Charles Cavallo avait, en effet, été pressenti par Jean-Joseph Maria, lui-même successeur intérimaire de Jacques Massie, pour devenir le futur responsable régional du SAC. Son nom figurait dans une liste trouvée chez un autre inculpé, Robert Mouriez, qui constituait le nouveau projet d'organigramme du SAC de Marseille. Ce noyau de militants devait être mis en place après que l'organisation ait obtenu l'exclusion de Jacques Massie. Charles Cavallo, selon certaines informations, aurait déclaré au magistrat instructeur qu'il devait être présenté à l'automne à M. Pierre Debizet. — Ph. Bg.

Dans le Var

LA SAISIE DE RADIO SPI

A la suite de la procédure de saisie engagée, le jeudi soir 27 août contre Radio-SPI, une radio libre qui émet depuis La Garde-Freinet (Var) [*le Monde* daté 30-31 août], l'Association pour la libération des ondes (ALO) proteste, dans un communiqué, contre cette saisie, la première depuis l'arrivée de M. François Mitterrand, et qui a été effectuée à la requête du parquet de Draguignan.

« *Nous ne pouvons tolérer* disent les représentants de l'ALO, *que puisse commencer dès aujourd'hui, alors même que le projet de loi n'a pas été voté, une atteinte à la liberté d'expression. Par conséquent, nous demandons aux pouvoirs publics de prendre toutes leurs responsabilités, et nous rappelons que ce fait va à l'encontre de toutes les décisions ministérielles.* »

D'autre part, le ministère de la communication, après s'être, le samedi matin 29 août, déclaré « *surpris et choqué* », a publié le samedi soir un communiqué expliquant qu'« *il compte sur l'autodiscipline et l'esprit de responsabilité des animateurs de ces stations pour éviter que l'actuel* statu quo *ne se trouve remis en question avant le vote d'une nouvelle législation* ».

Rappelons que c'est à la suite de plaintes d'habitants de la région que le procureur de la République a décidé de faire saisir lémetteur de Radio-SPI qui troublait la réception des programmes télévisés.

A Radio-SPI on reconnaît la gêne occasionnée, mais un déménagement de la station vers une *zone plus isolée est prévu.*



l'autre manière de se meubler !


OUVERT EN AOUT

A L'OCCASION DE SA VISITE A COPENHAGUE

M. Jacques Delors reprend son projet d'abaissement des taux d'intérêt européens

A l'occasion de sa visite à Copenhague, où il s'est entretenu avec le ministre danois de l'économie, M. Ivar Noergaard, M. Jacques Delors a repris son projet d'abaissement des taux d'intérêt européens. Il s'agirait de « détacher » ces derniers des *taux d'intérêt américains et de créer en quelque sorte un « serpent* européen des taux d'intérêt ».

Pour éviter que cette mesure *ne se traduise par une fuite des* capitaux hors d'Europe, qui pourrait conduire à une nouvelle hausse du dollar, il s'agirait d'instituer un double système de taux d'intérêt interne et externe. Les non-résidents (par exemple les pétroliers du Moyen-Orient) continueraient à recevoir sur leurs dépôts constitués en DM, en francs français, etc., les taux relativement élevés d'aujourd'hui sans subir les conséquences de l'abaissement du loyer de l'argent à l'intérieur de la C.E.E.

Le ministre danois, que l'on dit proche des idées de M. Delors et en *tout cas* très *hostile* à *la* politique monétariste menée par les autorités américaines, a loué à la suite de sa conversation avec le ministre français les efforts « d'imagination » de celui-ci et a précisé que si l'on ne pouvait pas se prononcer tout de suite sur les propositions avancées par M. Delors, il serait opportun d'entreprendre à ce sujet des études. Si la situation n'évoluait pas d'ici le début de l'année prochane, une action européenne serait inéluctable, a encore dit M. Noergourd.

De *son côté* le chancelier Schmidt qui a entrepris un voyage de quarante-huit heures en Norvège et au Danemark, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée le 29 août dans la banlieue de Copenhague, que « *la proposition Delors pourrait constituer un moyen utilisable* ».

Le ministre français, semble-t-il, n'a pas été mécontent de mettre à profit sa visite au Danemark pour reparler d'une idée qu'il avait déjà rendu publique au mois juillet dernier. Il cherchait sans doute l'occasion d'effacer la fâcheuse impression produite par la réaction très négative du président de la banque centrale allemande M. Karl Otto Pœhl qui les avait qualifié d'« *irréalistes* ». L'intention de M. Delors était de montrer qu'il n'était pas aussi isolé qu'on pouvait le croire dans cette affaire.

Cela dit, le projet n'a guère avancé depuis le mois de juillet. Aucune étude technique n'a véritablement été entreprise depuis lors. Actuellement, la préoccupation dominante de la rue de Rivoli est le lancement de l'emprunt, après quoi on cherchera sans doute à remettre en ordre les taux de rémunération de l'épargne, notamment de l'épargne populaire. Ni sur le plan national, ni sur le plan international, on ne peut s'attendre dans l'avenir immédiat à une initiative visant concrètement à « déconnecter » les taux français ou européens des taux américains.

Pour y parvenir, il serait nécessaire d'introduire d'autres mesures de contrôle et aussi un système de subventions. De toutes façons, pense-t-on à Paris, l'écart entre taux interne et taux externe devrait rester assez limité. En vertu de la réglementation actuelle des changes, une banque française qui reçoit d'un non-résident un dépôt en francs ne peut prêter les fonds correspondants qu'à des résidents français. On voit mal une banque prêter à un taux moins élevé que le taux qu'elle sert aux déposants. Pour tourner la difficulté, il faudrait *que* la banque *bénéficie d'une* aide extérieure. Celle-ci pourrait par exemple prendre la forme de ce que l'on appelle dans le ajrgon professionnel des « réserves négatives ». Une banque doit constituer auprès de la Banque de France des réserves non rémunérées qui représentent un certain pourcentage de ses dépôts. Les dépôts des non-résidents sont déjà exemptés de cette obligation.

On pourrait aller plus loin. Chaque fois qu'une banque recevrait un dépôt de 100 000 francs d'un non-résident, la Banque de France lui prêterait sans intérêt, par exemple, le dixième de cette somme. Cela aurait pour conséquence d'abaisser d'autant le coût moyen des ressources bancaires. Grâce à cet allégement de charge, les banques pourraient alors consentir aux déposants étrangers un taux d'intérêt supérieur à celui auquel elles seraient amenées à prêter à des sociétés ou à des particuliers résidant sur le territoire national.

Ajoutons que le problème se pose assez différemment pour la R.F.A., étant donné le rôle international joué désormais par le deutschemark. L'existence de très importants avoirs étrangers constitués en monnaie allemande rendrait encore plus difficile en Allemagne l'introduction d'un système qui reviendrait à bouleverser les conditions normales de fonctionnement d'un marché monétaire.

P. F.

En Tunisie

LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES SOCIALISTES PARTICIPERA AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

(De notre correspondant.)

Tunis. — La décision « de principe » du Mouvement des démocrates socialistes (M.D.S.) de participer aux élections législatives anticipées du 1er novembre prochain a été annoncée le dimanche 30 août, à l'issue de la réunion de son conseil national élargi, qui groupait une centaine de ses représentants.

Le M.D.S. est ainsi le premier courant d'opposition à faire connaître officiellement sa participation à la consultation qui doit constituer la première étape vers l'instauration du multipartisme en Tunisie. Le parti communiste et la tendance du Mouvement de l'unité populaire (MUP) opposé à l'ancien ministre de l'économie, Ahmed Ben Salah, devraient, croit-on savoir, adopter une attitude identique dans les prochains jours.

Toutefois, la motion adoptée par le conseil national du M.D.S. conditionne sa participation aux élections à « un certain nombre de garanties essentielles » concernant le déroulement de la campagne électorale (respect du droit de réunion et d'affichage, accès à la radio et à la télévision) et le contrôle des opérations de vote, autant de points sur lesquels le pouvoir a déjà eu l'occasion de fournir publiquement des assurances.

D'autre part, les démocrates socialistes expriment de façon extrêmement nette leur refus de considérer que leur reconnaissance en tant que parti doit être liée à l'obtention d'au moins 5 % des *suffrages qui* a été imposée par le gouvernement. Enfin, le M.D.S. a tenu à dénoncer les poursuites « à caractère purement politique » engagées contre le Mouvement de la tendance islamique (M.T.I.) dont le procès a repris lundi 31 août devant le tribunal correctionnel de Tunis, après une *interruption de trois jours*. Le parti communiste a fait savoir dimanche qu'il considère que ce procès « entrave l'orientation démocratique » actuelle et a demandé la libération des intégristes. — M. D.

Le numéro du « Monde » daté 30-31 août 1981 a été tiré à 535 530 exemplaires.

RECUL DU DOLLAR

Poursuivant son mouvement de repli, le dollar est à nouveau en baisse ce lundi 31 août sur l'ensemble des places internationales (Londres est fermé à cause du « *Summer bank holiday* »).

A Paris, la devise américaine se négocie à 5,8250 F contre 5,9210 F vendredi, tandis qu'elle s'établit *également en recul à Francfort, dans* une « fourchette » *de* 2,4270/2,4290 DM contre 2,4530/2,4555 DM vendredi. Le « billet vert » accusait déjà une forte *baisse en tout début de matinée* à Tokyo où il s'est établi à 228 yens contre 230,65 yens vendredi.

Pour les cambistes, ce nouvel accès de faiblesse du dollar est essentiellement à mettre au compte de la forte contraction de la masse monétaire américaine annoncée vendredi 29 août en fin d'après-midi. Cette diminution de 3,7 milliards de dollars au vu des statistiques pour la période du 12 au 19 août pourrait enfin laisser présager une légère détente sur les taux d'intérêt, estime-t-on dans les milieux financiers. A cet égard, la faible baisse constatée vendredi dernier sur les « federal funds » américains (17 1/4 % contre 18 % la veille) demande à être confirmée au cours des prochains jours.

Dans le même temps, la baisse des taux des *eurodollars* constatée ce lundi matin sur les échéances à trois mois (18 1/2 % contre 18 7/8 % en fin *de semaine précédente*) est cependant considérée comme un élément positif.

De son côté, le franc français continue à *faire* preuve d'une certaine faiblesse par rapport au deutschemark, ce dernier s'établissant à 2,3950-2,3975 F contre 2,40 F vendredi.

● *L'arrestation en Guinée de M. Gassamma Diallo.* — A la *suite de l'annonce de l'arrestation* en Guinée de M. Gassamma Diallo, père du directeur adjoint de la rédaction de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (*le Monde* du 27 août), l'ambassade de Guinée à Paris nous signale que M. Diallo n'a pas été arrêté, le 13 août, pour s'être rendu en Côte-d'Ivoire et qu'aucune « *représaille* » n'a eu lieu contre des parents du journaliste, M. Siradiou Diallo. Ce dernier nous a cependant déclaré, ce lundi 31 août, que son père, âgé de quatre-vingts ans, demeurait, à sa connaissance, détenu depuis trois semaines et que le véhicule de transport en sa possession — sa principale source de revenu — avait été confisqué.

Au Brésil

L'ÉPISCOPAT REJETTE UN « PRÉTENDU APOLITISME »

Brasilia (A.F.P.). — L'Eglise brésilienne revendique le droit de se prononcer sur les questions politiques, dans un important document publié, samedi 29 août, par la conférence nationale des évêques du pays, et intitulé : « Réflexion chrétienne sur la conjoncture politique ». Dans ce texte, où *il proclame son « engagement profond pour l'instauration et la consolidation de la démocratie* », l'épiscopat rejette l'opinion de « *ceux qui prétendent réduire la mission de l'Eglise à la formulation de principes intemporels* ».

« *L'Eglise n'a ni prétentions ni ambitions politico-partisanes* », affirme l'épiscopat, mais « *cela ne signifie pas qu'elle soit apolitique, car elle sait qu'un prétendu apolitisme signifie, dans la pratique, une attitude politique d'aquiescement tacite à une forme déterminée de pouvoir politique, quel que soit celui-ci* ».

En Espagne

LE LIEUTENANT - GÉNÉRAL MILANS DEL BOSCH RÉPLIQUE VIOLEMMENT AUX ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE LUI APRÈS LA TENTATIVE DE PUTSCH DU 23 FÉVRIER

(De notre correspondant.)

Madrid. — « *Je n'ai pas de leçon d'éthique militaire à recevoir de toi, car je ne peux en admettre de la part de celui qui, la seule fois de sa vie où il a combattu, au lieu de le faire à la tête de ses troupes et face à l'ennemi, l'a fait avec la sale méthode des espions et du coup de poignard dans le dos. N'est-ce pas ainsi que tu as lutté durant ce que j'appelle la guerre de libération, et que l'on a tendance à qualifier maintenant de guerre civile ?* » Cet extrait donne le ton de la lettre ouverte adressée par l'un des principaux putschistes du 23 *février*, le lieutenant-général Milans Del Bosch, au lieutenant-général Gutierrez Mellado, qui fut vice-président du gouvernement de septembre 1976 à février dernier et joua un rôle capital durant toute l'époque de la « transition démocratique ». Publié en première page, le vendredi 28 août, par le quotidien d'extrême droite *El Alcazar*, très lu dans les casernes, et selon lequel il « *suscitera certainement l'émotion des hommes d'honneur* », le texte est également reproduit par le journal *Ya* (catholique conservateur).

La lettre de l'ancien capitaine-général de la région militaire de Valence, qui avait lancé les tanks dans la rue dans la nuit du 23 *février*, fait suite à la reproduction par la presse des déclarations du lieutenant-général Gutierrez Mellado lors de l'instruction du procès des putschistes, déclarations par lesquelles il critiquait l'attitude du lieutenant-général Milans Del Bosch et son manque d'éthique militaire. Après une série d'insultes et de défis, ce dernier termine sa lettre en affirmant : « *J'attends ta réaction, qui sera sans doute un coup de poignard dans le dos. Que peut-on attendre d'autre de toi ?* »

La publication de ce texte au ton provocateur a suscité une vive inquiétude dans les milieux politiques, où l'on craint qu'elle marque le coup d'envoi d'une campagne des ex-putschistes pour accroître la tension dans les casernes avant les conseils de guerre qui jugeront, dans trois ou quatre mois, les trente-deux principaux responsables militaires des événements du 23 février. — Th. M.

A Ramstein (R.F.A.)

EXPLOSION AU QUARTIER GÉNÉRAL DES FORCES AÉRIENNES AMÉRICAINES EN EUROPE

Ramstein (A.F.P., A.P.). — Une bombe a explosé ce lundi matin, 31 août, sous une voiture garée devant le quartier général de l'aviation américaine en Europe, à Ramstein (R.F.A.), au moment où les employés civils et militaires de la base regagnaient leurs bureaux.

Selon les premières estimations de la police ouest-allemande, il y aurait une quinzaine de blessés.

CRÉATEURS
D'ENTREPRISE, EXPORTATEURS, INVESTISSEURS
Votre siège à
Jérusalem, Londres, Paris
de 150 à 350 F par mois
Constitution de Sociétés
G.E.I.C.A. 56 bis, rue du Louvre 75002 PARIS
Tél. 296-41-12 +